

L'ECHO DE MONTVALEZAN

HAUTE TARENTEISE, SAVOIE, ALPES

Revue municipale
annuelle 2024

MAIRIE DE MONTVALEZAN



SOMMAIRE

VIE PRATIQUE	4	Les Galopins—Club Loisirs	115
Numéros utiles ; Chiffres-clés ; Etat civil ; France Services ; Cimetière	4	Domaine Skiable La Rosière - Bilan ; Offres ; Inauguration du Dahu ; l'été 2024 ; l'hiver 2024-25	116
VIE MUNICIPALE	11	Le Mot des Ecoles de Ski- l'ESF ; Evolution 2 ; OriginAlps ; Oxygène	120
Le Mot du Maire ; Trombinoscope du Conseil ; Nos représentations ; Trombinoscope du Personnel ; Le Crépuscule Politique de Sébastien GAIDET	11	VIE MOBILE	124
Qui est Faye DAVISON ?	17	Bilan de l'Hiver 2023-2024 avec LRMM	124
Personnel Municipal - Départs	18	Mutualisation des Lignes « Villages » et S80	126
Service des Eaux—Travaux ; Transfert vers la CCHT	21	Bilan de l'été 2024 avec LRMM ; Une journée en Italie	129
Travaux et Investissements	29	Bilan Ski Bus - Hiver 2023-2024	130
Déneigement - Les coûts ; Parlons déneigement	31	Blablacar Daily - Covoiturage	131
Les salles communales	36	Nos routes - Travaux de voirie 2024	132
Les points sécurité ; Armoires incendies	39	Bornes de recharge voitures et vélos	134
Rôle des commissions de sécurité	40	VIE ENVIRONNEMENTALE	135
Sécurité - Pompiers ; Pistes ; Gendarmerie	43	Transformation de l'éclairage public	135
Sécurité des routes - Le Pommeraie	44	Développement durable - Flocon Vert—Année 01	136
Santé - Espace Médical	48	Les élèves de l'école ont planté la forêt de demain	139
Elections	55	Parler de notre forêt autrement	141
Nos grands élus - Vincent ROLLAND, Député	56	Les Super Nettoyeurs : Bilan	143
VIE CONNECTEE	59	Fleurissement - Concours communal	144
Vos supports d'informations - Mairie ; Office de Tourisme ; Régie Electrique ; CCHT	59	DSR - Actions Environnementales	145
VIE ECONOMIQUE	65	Régie Electrique - Actions Environnementales	147
Budgets « Mairie » consolidés ; Analyse	65	CCHT - Gestion des déchets - nouvelles consignes ; Déchèteries, accès pour les pros	148
Zoom THRS ; Exonération de Taxe Foncière	67	VIE SOCIALE	151
Stationnement payant	69	Crèche Les P'tits Mouzets	151
La Chasse aux Subventions	70	CCAS - Echange Perros-Guirec	152
Taxe de séjour	71	CCAS - Nos aînés - Noéline à la une des médias	155
Regroupement des Régies—SAEML EHT	73	CCAS - Sensibilisation aux arnaques numériques	156
Régie Electrique - La grande fête ; Travaux	76	CCAS - Nos aînés sur le domaine skiable	158
Agriculture - La fête de la Terre	81	CCHT - Transport à la demande et portage de repas	162
Agriculture - Communiquer autour du patou	84	CCHT - Actions jeunesse	163
Cluster Montagne	86	CCHT - L'accessibilité pour tous	164
VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE	87	VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	165
Activité du Service Urbanisme	87	Les Classes ; Activités de l'année	165
Urbanisme, Thierry VIGNES, changer de paradigme	88	Ce que consacre la commune à son Ecole	167
Modification du Plan Local d'Urbanisme	89	Cantine scolaire - limitation du gaspillage	168
Les Permis délivrés en 2024	90	VIE SPORTIVE	170
Le mot de l'architecte	93	Le Tour de l'Avenir ; Freeride ; Le Trail Blanc ;	170
Réhabilitation du Centre Technique	94	La Balade du Roc Noir ; Red Bull Infinite Lines ; Last Man Riding ; Trophée des Ruelles ; Trail de La Rosière	
Accessibilité et diversification du cinéma	95	Office de Tourisme - Nos Ambassadeurs Sportifs	180
Vers un Centre de classes de découverte	96	Marie GONCALVES, son film « Nuit Blanche »	182
Les actions de la politique RETIL	97	VIE CULTURELLE	183
Le Label « Signature La Rosière »	98	Savoie - Première Fête des Alpes	183
La Chapelle St-Michel ; Mission Bern pour le Fort	99	CCHT - Philippe DECOUFLE à Tignes	185
Zones d'Accélération des Energies Renouvelables	101	CCHT - Land Art, projet 2025 ; Accès médiathèques	186
VIE TOURISTIQUE	102	Mémoires - Commémorations	187
Le Trésor du Fort	102	VIE ASSOCIATIVE	189
Aire de loisirs du Plan de l'Arc	103	Le Soutien de la Mairie et du CCAS aux Associations	189
La Pause, bilan de l'hiver 2023-2024	105	L'Annuaire des associations	190
Golf de La Rosière	106	La Fête des Clarines par le Comité des Fêtes	192
Tennis de La Rosière ; Centre équestre	107	L'Union Sportive de Montvalezan ; Roc N'Roz ;	195
Une montagne pour Tous	109	ACCA ; Sou des Ecoles ; Association Golf de La Rosière	
Office de Tourisme ; Recrues et Fonctions ; Nouveau Directeur ; Nouveau Président	110	Hockey Club ; Association Trail de La Rosière ; Association du Service des Pistes ; Kapra ; Association de sauvegarde des chapelles ; Association St Michel	
Office de Tourisme, activités : Cinéma, Patinoire	113		
Office de Tourisme, les dossiers et nouveautés	114		

VIE PRATIQUE

INFOS PRATIQUES

HORAIRES MAIRIE

Accueil physique et téléphonique

Lundi, mardi et mercredi : 9h/12h—14h/16h30

Jeudi : 14h/16h30 ; Vendredi : 9h/12h

Service Urbanisme (accueil physique)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 14h/16h30

HORAIRES DECHETTERIE

Eté (1er avril—30 novembre)

Mardi et jeudi : 9h/12h

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 13h30/18h

Hiver (1er décembre - 31 mars)

Mardi, jeudi et samedi 13h30/17h15

NUMEROS UTILES

Accueil & Etat-Civil : 04.79.06.84.12

Service urbanisme / foncier : 04.79.06.89.79

Service comptabilité/ finances : 04.79.06.61.31

Services techniques : 04.79.06.83.91

Astreinte Services Techniques (*cas d'urgences ; hors horaires d'ouverture de la mairie*) : 06.81.44.69.39

Gestionnaire de l'eau ECHM : 09.67.38.44.26

Service de l'eau CCHT : 04 12 05 09 93

SEM EHT Agence de Montvalezan : 04.79.06.37.60

Ecole Primaire : 04.79.06.83.09

Crèche Les P'tits Mouzets : 09.67.38.44.26

Office de Tourisme : 04.79.06.80.51

Agence Postale : 04.79.06.83.39

Espace Médical : 04.79.55.15.06

Pharmacie : 04.79.06.86.00

Hôpital de Bourg-Saint-Maurice : 04.79.41.79.79

Gendarmerie: 04.79.07.04.25

Pompiers: 18 ou 112

Revue annuelle d'information de la commune de Montvalezan— 600 exemplaires

Impression locale respectueuse de l'environnement, Imprimerie EDELWEISS : 04.79.07.05.33—73700—Bourg-Saint-Maurice, Utilisation d'encre à bases VÉGÉTALES; Presses robotisées imprimant SANS ALCOOL; Papiers 100% RECYCLÉS ou issus de FORETS A GESTION DURABLE; RECYCLAGE de l'ensemble des chutes de papiers et déchets.

Conception, réalisation et mise en page : Jean-Claude FRAISSARD, Maire ; Catherine GARANDEL ; Odile VILLIOD, Arlette NOIR, Didier CHARVET, Flavie DUBUS, Heidi GAIDET, les Services de la Mairie et partenaires.



RECENSEMENT MILITAIRE (JDC) — Entre 16 ans et 25 ans

La JDC « Journée Défense et Citoyenneté » est une étape clé à ne pas manquer ! Le certificat est obligatoire pour passer : vos examens; vos concours; pour vous engager dans l'armée. Grâce à MAJDC.FR vous pouvez découvrir la JDC, poser vos questions, télécharger votre convocation et attestation à l'issue de la JDC, changer la date de votre JDC, demander une exemption, être guidé jusqu'au site de convocation.

VIE PRATIQUE



732 habitants au 1er janvier 2024 répartis sur l'ensemble de la commune



115 jeunes (<18 ans) au 1er janvier 2024



42 ETP¹ comprenant les services administratifs, les services techniques, la crèche, ...



2 000 abonnés sur illiwap au 1er novembre 2024



34 hameaux-villages et 17 lieux-dits



14 chapelles, chacune vouée à un Saint particulier



La commune s'étend de 860 m à 2 939 m d'altitude



22.73 kilomètres de voiries communales avec enrobés



37 kilomètres de linéaire de ruisseaux et canaux



2 586 hectares de surface communale



1 033 hectares de surface agricole



625 hectares de surface boisée



13 924 lits touristiques dont environ 7 800 lits de professionnels



33 remontées mécaniques² sur l'ensemble du domaine San Bernardo



154 kilomètres de piste de ski alpins certifiés exacts³ dans l'espace La Rosière San Bernardo

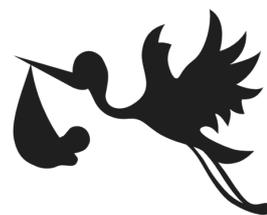
1 - ETP = Equivalent Temps Plein ; 2 - Ne comprend pas les tapis mécaniques ; 3 - Méthode certifiée de Christoph Schrahe (méthode en trace directe)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bébé est enfin arrivé !

BONNAIRE Lloyd né le 13 juin 2024 chez BONNAIRE Jules et MOLLIER dit CAMUS Marine
PHILIPPE HARLÉ Maya née le 14 novembre 2024 chez PHILIPPE Gauthier et HARLÉ Chloé
GAIMARD Olson né le 22 novembre 2024 chez GAIMARD Lorenz et LAMORY Anaïs



MARIAGES

Nous souhaitons une très belle vie à deux à :

DI PEDE Thibault & BROUZENG-LACOSTILLE Céline mariés le 22 février 2024
PAQUELET Jean-Christophe & GAIDE Marina mariés le 20 avril 2024
FRAISSARD Laurent & NICODEX Sandra mariés le 15 juin 2024
DAMIENS Alexandre & FRAISSARD Judith mariés le 05 octobre 2024
DARTOIS Rémy & METAIS Emilie mariés le 11 octobre 2024



PACS

Nous souhaitons une très belle vie à deux à :

POUPPART Alexis & GUEGAN Alexandra pacsés le 12 juillet 2024



DECES

Toutes nos pensées de réconfort aux familles et aux proches.

PELLETIER née MAITRE Yvette décédée le 08 décembre 2023
GAIDET Fernand décédé le 28 décembre 2023
KUBIAK née COLLE Alma décédée le 02 janvier 2024
CHENAL née ARPIN Henriette décédée le 27 mars 2024
NOIR née MOUCHEZ Josceline décédée le 18 juin 2024
NAWI Jean-Paul décédé le 20 juillet 2024
ARPIN Maurice, Adrien décédé le 29 octobre 2024
POSSOZ Hortense décédée le 15 novembre 2024



Hommage à Jean-Paul NAWI

Tout au long de sa remarquable carrière, le Docteur Jean-Paul NAWI a témoigné d'un engagement sans faille au service de notre territoire. Que ce soit pour nos résidents ou nos vacanciers, il a su apporter soin, réconfort et expertise médicale avec une dévotion exemplaire. Son travail acharné et sa présence bienveillante ont marqué des générations et laissé une empreinte indélébile dans le cœur de tous ceux qu'il a aidés. Après une longue et harassante carrière, il n'a malheureusement pas eu l'opportunité de profiter pleinement de sa retraite, et de ses passions, notamment le vélo, qui lui tenaient tant à cœur. Le Docteur Jean-Paul NAWI restera gravé en nos mémoires comme un modèle de dévouement, d'engagement et d'humanité. Son esprit de service continuera de nous inspirer.



Afin de respecter la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements (naissances, PACS, mariages et décès) sur le bulletin municipal. S'il n'y a pas de consentement, il n'y a pas de publication.

ETAT CIVIL

En Mairie de Montvalezan :

- Demande d'actes d'Etat Civil ;
- Mariage ;
- Reconnaissance ;
- PACS;
- Recensement.

Horaires d'ouverture au Public du service Etat-Civil de la mairie

Du lundi au mercredi : 9h-12h et 14h-16h30
Jeudi : 14h-16h30
Vendredi : 9h-12h

Tél. 04 79 06 84 12

En Mairie de Bourg-Saint-Maurice :

- Carte d'identité sur RDV;
- Passeport sur RDV.

Horaires d'ouverture au Public du service Etat-Civil de la mairie

Lundi : 13h30-17h
(fermé le matin sauf pour les déclarations de naissance,
reconnaissance et décès)
Du mardi au vendredi :- 9h-12h et 13h30-17h
(sauf vendredi fermeture à 16h30)

Tél. 04 79 07 23 33



Pour mémoire, la mairie de Tignes est équipée d'un **dispositif de recueil pour la délivrance de carte nationale d'identité et/ou passeport**.

Ce nouveau service est ouvert : du mardi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 17h (sauf jours fériés).

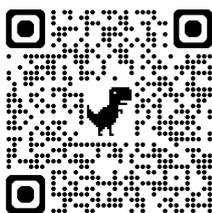
Le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous est inférieur à une semaine. (Source : Mairie de Tignes - 16/08/2023)

Pour davantage d'informations, consultez la page internet dédiée sur le site de la Mairie de Tignes.

Renouvellement d'un passeport à l'étranger : Procédure dématérialisée - Expérimentation

Le décret n° 2023-998 du 27 octobre 2023 porte expérimentation de la procédure dématérialisée de demande de renouvellement d'un passeport. L'expérimentation vise à faciliter les démarches administratives des Français de l'étranger, dont les déplacements auprès des ambassades et consulats sont parfois longs et coûteux. Cette expérimentation débute à compter du 1^{er} mars 2024 et prend fin le 28 février 2025.

Pour consulter le site internet
scannez ce QR CODE



Pour toutes vos démarches en ligne :

 **Service-Public.fr**
Le site officiel de l'administration française

Le Saviez-Vous ?

Pour une première demande ou un renouvellement de titre d'identité, vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS, Agence Nationale des Titres Sécurisés.

Pour consulter le site internet
scannez ce QR CODE



CCHT - France Services

Le Service des Solidarités de la communauté de communes de Haute Tarentaise, regroupant le Service Étoile et France Services, a déménagé !



France services

Plus proche du centre-ville de Bourg Saint Maurice avec un accès pour les personnes à mobilité réduite, c'est au 87 avenue du Centenaire que vous retrouverez leurs équipes et conseillers.

- Informations et RDV : **04 79 07 60 22**
- E-mail : franceservices@hautetarentaise.fr

À moins de 30 minutes de chez vous, France services vous accompagne dans les principales démarches administratives quotidiennes.

Les conseillères répondent à vos questions et vous aident dans les démarches en ligne auprès des opérateurs partenaires : Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) • Allocations familiales • Assurance Maladie • Assurance retraite • Chèque énergie • Finances publiques • France Renov' • France Travail • La Poste • Mutualité Sociale Agricole (MSA) • Point-justice

Sur place, vous trouverez :

- Un espace numérique en accès libre : ordinateurs, imprimante scanner, téléphone, accès WIFI.
- Des permanences avec des partenaires : France Travail, conciliateur de justice, SPIIP.

Horaires de Bourg Saint Maurice

Lundi	8h30-12h00	Sur RDV uniquement : 13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	13h30-17h00
Jeudi	Sur RDV uniquement : 8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h30-12h00	Fermé



Permanences tous les 3^{èmes} mardis du mois de 9h à 12h, à la mairie de Montvalezan.



Cimetière

La mairie a mis en place une commission dédiée à la gestion du cimetière communal, avec pour objectif d'améliorer son organisation et son entretien. Découvrez les différentes concessions disponibles, les règles associées et les démarches à suivre en cas de reprise ou de renouvellement.

En 2023, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la création d'une commission « Cimetière », avec pour objectif une meilleure gestion du cimetière communal. Cette commission est composée de Monsieur le Maire, Odile Villiod, Christophe Fraissard, conseillers municipaux, et Arlette Noir, membre extérieur.



Au cours des réunions, la commission a notamment travaillé sur l'élaboration d'un projet de règlement intérieur, validé par le Conseil Municipal et arrêté par Monsieur le Maire, qui a la délégation en la matière. Ce règlement, désormais affiché à l'entrée du cimetière, vise à encadrer toutes les opérations à l'intérieur du site, telles que l'entretien des espaces, le renouvellement des concessions, les constructions et la gestion des sépultures.

Le nombre de concessions disponibles reste aujourd'hui limité. Pour assurer une bonne gestion du cimetière, les concessions non entretenues ou non renouvelées font l'objet de procédures de reprise ou d'abandon. Des courriers ont été envoyés par les services municipaux aux concessionnaires concernés, et des affiches ont été apposées sur les concessions en question.

Il est important de rappeler que l'entretien des concessions incombe aux familles ou aux concessionnaires. Afin de procéder à la reprise pour abandon, il est nécessaire de constater l'état d'abandon des sépultures. Il est donc impératif de ne pas entretenir les concessions dont vous n'êtes pas propriétaires ou concessionnaires, sous peine d'annuler la procédure d'abandon. Il a également été validé de transformer certains emplacements actuellement en « terrains communs » en **concessions**. Cette décision offre aux familles davantage d'options pour choisir le type de sépulture qui correspond à leurs besoins. Mais quel type de concession choisir ?

Les types de concessions :

• **Concession individuelle** : Destinée à une seule personne, généralement le concessionnaire. Ce type de concession n'autorise pas l'inhumation d'autres personnes.

• **Concession collective** : Lors de l'achat, une liste des personnes autorisées à être inhumées dans la concession est jointe à l'acte. Seule la personne titulaire de la concession peut modifier cette liste. La règle du prémourant s'applique, c'est-à-dire que les premières personnes décédées seront inhumées en premier.

• **Concession familiale** : Ce type de concession permet d'accueillir le concessionnaire, son conjoint, ses descendants, ascendants, alliés, enfants adoptifs et même des personnes avec lesquelles il entretient des liens particuliers d'affection. Cette formule est plus souple et permet d'étendre le droit d'inhumation à plusieurs membres de la famille.

Remarque : Il est important de préciser que les parents collatéraux (frères, cousins, oncles), qui appartiennent à une même famille sans descendre les uns des autres, peuvent être inclus ou exclus selon le souhait du concessionnaire.

Ainsi, le choix du type de concession doit être réfléchi en fonction des besoins et des liens familiaux que l'on souhaite privilégier pour la sépulture.

En cas de décès du concessionnaire ?

En cas de pluralité d'héritiers, il est impératif que tous soient d'accord pour toute décision concernant la concession. Il leur appartient de décider s'ils souhaitent renouveler la concession, ce qui implique de régler les droits selon les tarifs délibérés par le Conseil Municipal. Ils ont également la responsabilité de maintenir la concession en bon état.

Il est possible de désigner **deux cotitulaires** pour une concession. En cas de décès du premier cotitulaire, le second pourra toujours modifier l'acte si nécessaire. Cette flexibilité permet de gérer plus facilement la concession au fil du temps.

Le titulaire d'une concession peut également choisir de la léguer à une personne de sa famille, soit par un **legs** dans un testament, soit par un **don** via un acte notarié. Dans ce cas, un nouvel acte de concession sera établi au nom du nouveau concessionnaire. Cela assure une transmission claire et sécurisée de la concession, selon la volonté du titulaire.

Il est parfois difficile de trouver les héritiers d'une concession en cas de décès du titulaire, afin de faciliter les correspondances en cas de besoin nous vous encourageons à communiquer la liste des héritiers en Mairie.

Cimetière

Que se passe-t-il en cas de non renouvellement ?

En cas de non-renouvellement d'une concession, celle-ci revient de droit à la Mairie. Les corps inhumés dans la concession sont alors exhumés et placés dans l'ossuaire communal. Ce processus s'inscrit dans le cadre de la gestion des sépultures abandonnées ou non entretenues, permettant à la commune de réattribuer les emplacements pour une meilleure organisation de l'espace funéraire.

Il est donc essentiel pour les familles concernées de renouveler la concession avant son échéance, afin d'éviter la procédure d'exhumation et le transfert des corps à l'ossuaire.

Évolution des tarifs des concessions

En 2023, la Commission "Cimetière" a également étudié les tarifs des concessions, en se basant sur une analyse des prix pratiqués dans les cimetières des communes voisines. Suite à cette étude de marché, il a été décidé de proposer au Conseil Municipal une révision des tarifs, ainsi que la suppression des concessions cinquantennales, aussi bien pour les emplacements en pleine terre que pour le columbarium. Ces ajustements visent à harmoniser les pratiques et à répondre aux besoins actuels de gestion du cimetière communal.

Type concession	Prix
Pleine terre (15 ans)	2.5m ² : 260 €
Pleine terre (30 ans)	2.5m ² : 685 -> 600 €
Pleine terre (50 ans)	2.5m ² : 1 025 €
Caveaux	(50 ans) 4 places : 3 055 -> 3 000 € 6 places : 3 360 -> 3 500 €
Colombarium	15 ans : 700 -> 500 € 30 ans : 800 € 50 ans : 950 €

Le Saviez-Vous ?

Vous devez informer la **commune de naissance** du défunt du lieu de dispersion des cendres.

Des travaux ...

En octobre, les services techniques ont coulé la semelle béton qui accueillera un nouveau module de columbarium 5 places, identique aux autres achetés à la société OGF pour un montant de 4986 € TTC.



Vers une extension du cimetière...

Face à l'évolution des besoins, il est devenu indispensable d'envisager une extension du cimetière communal. Accompagnés par un bureau d'étude et les services de la Mairie et les élus ont déjà amorcé ce projet. Deux zones ont été identifiées : à l'Ouest, un espace sera dédié aux columbariums, tandis qu'à l'Est, de nouvelles concessions en pleine terre ainsi que des caveaux seront créés.

Les démarches foncières nécessaires sont en cours et l'avant-projet est bien avancé. Les prochaines étapes incluent une étude hydrologique pour garantir la viabilité du terrain et le lancement d'un appel d'offres afin de sélectionner l'entreprise qui mènera cette extension à bien.



Le Mot du Maire



Comme chaque fin d'année, c'est avec le même plaisir que je rédige ces quelques lignes en ouverture du bulletin municipal 2024.

Les contraintes réglementaires impactent de plus en plus l'activité municipale, qui reste malgré tout très soutenue. La loi ZAN, les transferts de compétence... Ce bulletin, avec de nombreuses interviews qui densifient son contenu, lui donne un autre sens, plus proche des habitants. Je sais que vous attendez avec impatience sa diffusion et que vous aurez un grand plaisir à le découvrir.

En 2024, la conséquente charge de travail demandée à chacun et, en particulier, aux Adjoints n'a pas permis à Sébastien GAIDET, Adjoint au Tourisme et Président de l'Office de Tourisme, de poursuivre sa mission. Entre vie privée et autres obligations, l'équilibre est parfois difficile à trouver. C'est avec regrets que j'ai accepté sa démission. Merci, Sébastien, pour ton travail.

L'action municipale continue malgré tout et c'est Faye DAVISON qui est devenue Adjointe au Tourisme. Je la remercie chaleureusement pour son engagement et sa volonté de participer plus activement au travail quotidien. Du changement aussi à la tête de l'Office de Tourisme avec l'arrivée de Sébastien DELRUE en tant que Directeur, qui

succède à Elise GENTIL. Pierre MAZE a pris la Présidence. À tous les trois, courage et réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Chaque année réserve aussi son lot de changements dans l'équipe du personnel communal. C'est ainsi que Pierre DENIMAL et Yann MAGNANI changent de collectivité. Martine RECORDON et Jean MOLIN ont pris leur retraite. Je les remercie tous sincèrement pour toutes les années passées en Mairie de Montvalezan, au service de l'intérêt général. Ce bulletin retrace aussi l'ensemble des travaux communaux, l'actualité de la Régie Electrique et du Domaine Skiable. Pour la réalisation du nouveau Centre Technique Municipal, comme aussi pour l'agrandissement du cimetière, le lourd travail administratif réalisé cette année doit permettre un début des travaux en 2025.

Je remercie ceux qui ont œuvré à la rédaction de ce bulletin et tous ceux qui travaillent à mes côtés, personnels administratifs et techniques. Merci aussi aux élus.

En cette fin d'année, j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés. Que ceux qui sont affectés par la maladie retrouvent la santé et la joie de vivre avec la nouvelle année.

Bonne lecture à tous, belle année 2025.

Jean-Claude FRAISSARD

VIE MUNICIPALE

Trombinoscope du Conseil Municipal



FRAISSARD Jean-Claude

Maire



GAIDE Thierry

1^{er} Adjoint à
l'Environnement,
Travaux, Eau



MAITRE Jean-Pierre

2^{ème} Adjoint aux
Finances



DAVISON Faye

3^{ème} Adjointe au
Tourisme, Sport
et Culture



VIGNES Thierry

4^{ème} Adjoint à
l'Urbanisme, Services à
la Population et
Associations



FRAISSARD Christophe

Conseiller municipal



GAIDE Stéphane

Conseiller municipal



GAIDET Thibault

Conseiller municipal



GARANDEL Catherine

Conseillère municipale



HANICOTTE Laurent

Conseiller municipal



MAITRE Dominique

Conseiller municipal



MAITRE Grégory

Conseiller municipal



MAZE Pierre

Conseiller municipal



VILLIOD Odile

Conseillère municipale

Nos Élus, Nos Représentations

MAIRIE DE MONTVALEZAN



Les Commissions Communales

La Commission Finances

Jean-Pierre MAITRE
Jean-Claude FRAISSARD
Christophe FRAISSARD
Thierry GAIDE
Catherine GARANDEL
Laurent HANICOTTE
Thierry VIGNES
Thibault GAIDET



La Commission d'Urbanisme

Thierry VIGNES
Jean-Claude FRAISSARD
Thierry GAIDE
Thibault GAIDET
Catherine GARANDEL
Grégory MAITRE
Jean-Pierre MAITRE
Pierre MAZE



La Commission Tourisme et Sports

Faye DAVISON
Jean-Claude FRAISSARD
Catherine GARANDEL
Thierry GAIDE
Thibault GAIDET
Stéphane GAIDE
Laurent HANICOTTE
Pierre MAZE



La Commission Environnement, Travaux, Eau et Agriculture

Thierry GAIDE
Jean-Claude FRAISSARD
Faye DAVISON
Odile VILLIOD
Thibault GAIDET
Stéphane GAIDE
Grégory MAITRE
Jean-Pierre MAITRE
Dominique MAITRE
Christophe FRAISSARD



La Commission Cimetière

Jean-Claude FRAISSARD, Odile VILLIOD,
Christophe FRAISSARD, Arlette NOIR



Le Centre Communal d'Action Sociale

Catherine GARANDEL
Jean-Claude FRAISSARD
Odile VILLIOD
Laurent HANICOTTE
Arlette NOIR
Magalie VINSON
Marguerite ARPIN



Les Commissions Intercommunales

La Commission Eau et Assainissement

Jean-Claude FRAISSARD
Thierry GAIDE



La Commission Transport—Mobilité— Habitat

Jean-Claude FRAISSARD
Thierry GAIDE
Thierry VIGNES
Laurent HANICOTTE



La Commission Développement Economique, Rural—Digital—Abattoir—Chambre Funéraire

Jean-Claude FRAISSARD



La Commission Petite Enfance— Relais Maternelle—Personnes âgées—Enfance services— Solidarité personnes

Jean-Claude FRAISSARD
Catherine GARANDEL



La Commission Culture et Patrimoine

Jean-Claude FRAISSARD
Faye DAVISON



La Commission Transition - Ecologique — Agriculture—Bio Diversité

Jean-Claude FRAISSARD
Christophe FRAISSARD



La Commission Enfance-Jeunesse—Sport

Jean-Claude FRAISSARD
Pierre MAZE



La Commission Accessibilité

Thierry GAIDE



La Commission Tourisme

Faye DAVISON
Pierre MAZE



Trombinoscope du Personnel



ALLUT Virginie

Assistante
Service Urbanisme Foncier
Juridique



ANIZAN Christophe

ASVP
Police Municipale



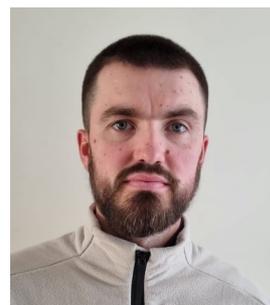
AVILL Hannah

ATSEM
Ecole



BOUCARD Amandine

Agente Comptable
Chargée de recettes



BOULARD Stéphane

Chauffeur PL Saison
Services Techniques



BRIERE Xavier

Chauffeur de Bus
Services Techniques



BROSSIER Sonia

Agente Comptable
Service Finances



BURGOT Catherine

Agente Scolaire
Ecole



CANTEGREL Anne-Isabelle

Infirmière
Crèche



CERDAN Manon

Assistante de Direction
Services Techniques



CHARVET Didier

Directeur Général
des Services



COLLADO Marion

Educatrice Jeunes Enfants
Crèche



COLZY Léa

Agente de Crèche Saison
Crèche



COUVREUR Justine

Agente Technique- Services
Techniques
Service population



CROZE Aurore

ASVP
Police Municipale



DECARSIN Louis

Chauffeur PL Saison
Services Techniques



DELORME Antoine

Responsable du Service
Urbanisme Foncier
Juridique



DUBUS Flavie

Service Foncier
Juridique



DUFOUR Thierry

Agent technique
Services Techniques



DUPREZ Mehdi

Chauffeur de bus
Régie de Transports LRMM

VIE MUNICIPALE

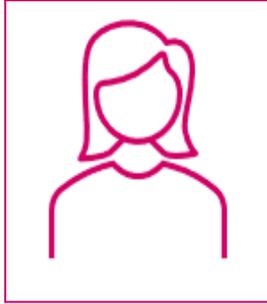
Trombinoscope du Personnel



DREYFUSS Gillian
Agente Comptable
Service Finances



EVANS Fiona
Intervenante Anglais Ecole
(PS à CM2)



FRAISSARD Christelle
Adjoint Administratif



FERRAND Pierre
Agent Technique—Saison
Services Techniques



GAIDET Heïdi
Apprentie
Statistiques et données



GAIDET Joël
Agent Technique
Services Techniques



GENTIS Adrien
Chauffeur Engins—Saison
Services Techniques



GIMBRET Philippe
Responsable
du Service Finances



GRAVELAT Franck
Agent Technique
Services Techniques



GUENNOC Benjamin
Chauffeur Engins—Saison
Services Techniques



HARBINE Lisa
Gardiennne Maison du
Ski—Saison
Services Techniques



KOC SIS Sylvie
Agente de Crèche
Crèche



LAMARCHE Alizée
Agente Développement
Durable



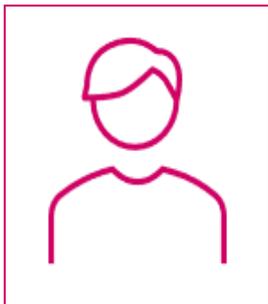
LAURAS Mathis
ASVP
Police Municipale



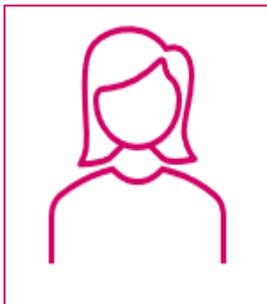
LE GUERNEVE Gaëlle
ATSEM
Ecole



LEQUEUX Hamza
Chargé de Bonheur
Service Civique Aînés



MANNEQUIN Mark
Agent Technique
Services Techniques



MINISINI Clémence
Agente Scolaire
Ecole



PARISIO Antonin
Mécanicien
Services Techniques



PATRY Xavier
Agent Technique
Services Techniques

VIE MUNICIPALE

Trombinoscope du Personnel



PIETRASANTA Sara

Responsable Ressources
Humaines



PIQUET Edouard

Agent Technique-
Services Techniques



PONCELET Julien

Responsable CTM
Services Techniques



POSSOZ Magali

Accueil et état civil



POSSOZ Sylviane

Agente Scolaire
Ecole



RAPP Jérémie

Agent Technique-
Services Techniques



ROSSATI Grégory

Agent Technique
Services Techniques



SALVATORI Pierre

Agent Technique
Services Techniques



SORNET Stéphan

Directeur des
Services Techniques



TERRAIL Pierre

Chauffeur Engins—Saison
Services Techniques



TALLIEU Aline

Educatrice Spécialisée
Crèche



VALLIER Sophie

Agente Crèche—Saison
Crèche



VAUTIER Apolline

ASVP
Police Municipale



VILLENAVE Charline

Adjointe au Chef
Police Municipale



ZARWANSKI Damien

Adjoint RCTM
Services Techniques

Départs : Audrey CHERANCE—Françoise BEELEN —Pierre DENIMAL—Thibaut GOGNIES—Noéline LE ROUZIC—Yann MAGNANI—Lionel STAROSTA — Bonne Continuation à toutes et tous !

Retraites : Martine RECORDON, Jean MOLIN - *Profitez pleinement de ce repos bien mérité !*

Afin de respecter la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des photos du personnel sur le bulletin municipal. S'il n'y a pas de consentement, il n'y a pas de publication.

Le Crépuscule Politique de Sébastien GAIDET

Jusqu'alors, Adjoint au Tourisme et Président de l'Office de Tourisme, Sébastien GAIDET a démissionné de ses fonctions politiques le 6 janvier 2024. Par ce témoignage, il nous en explique les raisons.



MLR – Vous avez démissionné de vos fonctions politiques. Quels sont les éléments qui vous ont conduit à prendre cette décision ?

Sébastien GAIDET – « C'est une décision mûrement réfléchie, que je n'ai pas prise à la légère en une soirée... Depuis la fin de l'été, je sens que cela ne va pas du tout, dans ma vie privée, ma vie professionnelle, mais aussi au niveau de ma santé. Je m'enlève beaucoup de liberté et de disponibilité professionnelle. Après réflexion, j'en suis venu à donner ma démission le 6 janvier dernier. Une autre raison qui m'a poussé aussi à cette décision, c'est qu'en étant à la fois Adjoint au Tourisme, Président de l'Office de Tourisme, et Directeur Technique de l'ESF, j'avais souvent des dilemmes à résoudre en réunion sur certaines décisions. Sur quelques sujets, je me sentais coincé et c'était frustrant. Et même en sachant rester neutre, mes décisions pouvaient être mal interprétées par des tiers. Ce jugement permanent est pesant sur la durée ».

MLR – Votre engagement dans vos fonctions était total. Cela vous tenait à cœur d'agir pour la collectivité, n'est-ce pas ?

Sébastien GAIDET – « Oui, j'avais fait un premier mandat de 2008 à 2014. J'avais participé à de nombreux projets. J'avais découvert la vie au sein du conseil municipal avec 6 années très remplies. J'avais ensuite émis le souhait de faire un break. Malgré la demande de Monsieur le Maire, je ne m'étais pas représenté au mandat suivant, car mes enfants étaient encore adolescents et je voulais rester davantage avec eux, avoir plus de temps avec ma famille. En 2020, Jean-Claude est venu me voir. C'est avec motivation que j'avais répondu présent à son appel et les électeurs m'ont accordé leurs voix pour exercer un nouveau mandat. À la suite du premier conseil municipal, j'ai été élu Adjoint au Tourisme. Cette fonction me convenait bien, car depuis mon plus jeune âge, j'étais baigné dans la vie de La Rosière. J'avais envie de m'investir dans l'essor de la station et son évolution. Un peu plus tard, consécutivement à la démission de Christophe ARPIN, qui était président de l'EPIC, j'ai été élu à la présidence de l'Office de Tourisme, ce qui m'a permis d'être encore davantage au cœur du sujet touristique ».

MLR – Vous aurez effectué les deux tiers du mandat ; quels dossiers vous ont particulièrement marqués ?

Sébastien GAIDET – « Au cours de ces 4 belles années, j'ai effectivement participé à la mise en place de multiples dossiers, d'événements, de discussions, et de décisions sur la

vie et l'avenir de La Rosière. En début de mandat, nous avons aussi eu des dossiers de crise complexes à gérer (Covid). Avec de bonnes équipes, nous avons réussi à surmonter ces épreuves. Certaines réalisations sont aussi, je trouve, des réussites. Le théâtre forestier est une très belle réalisation, autant pour les habitants que pour les vacanciers. La Pause rentre un peu dans le même contexte ; l'hiver, la salle est pleine. Le service et le confort apportés à la clientèle sont de qualité. J'étais également sur un projet qui me tenait à cœur, le dossier pumphack (piste bosselée pour vélos, trottinettes, skates...), qui, j'espère, va sortir. Avec les services de la mairie, nous avons réussi à obtenir de belles subventions. J'espère que le dossier, qui est en cours, va voir le bout du tunnel et pourra se faire dès l'été prochain. Je suis content d'avoir participé aux dossiers qui ont fait ce que la station est actuellement. Comme j'aime à le dire, nous ne sommes plus la station d'en face des Arcs, nous sommes La Rosière ! Depuis quelques années, on sent qu'on a pris de la hauteur. La station de La Rosière est arrivée à maturité ».

MLR – Comment vous projetez-vous ?

Sébastien GAIDET – « Je pense que je vais retirer de la force et de l'énergie de cette démission. Je vais pouvoir être davantage sur le terrain. Depuis que je suis tout jeune, j'ai été quasiment dans toutes les associations de la commune. J'ai mis en place beaucoup d'événements, d'animations, et participé à la vie de la commune. Je vais mettre du cœur à l'ouvrage pour me réimpliquer dans certaines associations existantes, voire créer une nouvelle association pour faire vivre encore davantage la vie locale sur Montvalezan. Sans oublier, bien sûr, mon objectif de disposer de plus de temps avec ma famille. Mes enfants ont 22 et 19 ans, mais nous sommes très proches. J'ai envie de passer encore beaucoup de temps avec eux. La charge de travail, la charge mentale, tout ce qu'il y avait à gérer, additionnés à mon travail d'été et à mon travail d'hiver, très prenant de début novembre à mi-mai, ont entamé ma santé et j'ai aussi besoin de prendre soin de moi. Ce temps supplémentaire que je vais gagner me permettra de mener à bien ce que je voulais réaliser au sein de l'ESF de La Rosière. Cela a généré beaucoup de frustration. J'aime bien faire les choses entièrement, aller au bout des choses. Ces dernières années, je sentais que j'étais un peu partout, mais aussi nulle part en même temps ».

MLR – Un mot pour conclure cet échange ?

Sébastien GAIDET – « Pour finir, j'aimerais remercier les services de la mairie, les services de l'Office de Tourisme qui font un énorme travail pour dynamiser et faire vivre La Rosière et la commune. Ce travail participe à l'essor de notre territoire. Je voudrais aussi remercier les membres du conseil d'administration de l'Office, les membres du Conseil Municipal et Monsieur le Maire qui m'a fait confiance pour ce mandat. Enfin, je souhaite remercier et m'excuser auprès des Montvalezanaises et Montvalezanais qui m'ont fait confiance lors du vote en 2020. J'espère que ma démission ne va pas entacher mes relations avec chacun sur la commune et qu'il y aura de la compréhension quant à ma décision ».

Propos recueillis le 11 janvier 2024.

Qui Est Faye DAVISON, Nouvelle Adjointe au Tourisme ?

D'origine anglaise, Faye DAVISON est naturalisée en 2017. Pour la première fois, elle décide alors de se présenter aux élections municipales de mars 2020 et est élue. Après 4 années de mandat, et suite à la démission de Sébastien GAIDET, Faye propose sa candidature au poste d'adjointe au Tourisme, aux Sports et à la Culture. Le Conseil Municipal lui accorde sa confiance en l'élisant à cette nouvelle fonction lors de la séance du 27 février 2024.



MLR – Faye, d'où venez-vous ? Quel a été votre parcours ?

Faye DAVISON – « Je suis née en Angleterre, près de la ville de Durham qui se trouve à proximité de Newcastle, dans le nord-est de l'Angleterre, presque à la frontière avec l'Écosse. J'y ai suivi la majeure partie de mes études, mais j'ai fait mes études d'ingénieur à Londres. À 18 ans, j'ai fait un stage d'un an à Manchester, suivi de trois ans d'études d'ingénieur à Londres, puis d'une autre année à Manchester pour terminer mon cursus. Cela s'appelle un - sandwich course- (alternance) une formation de cinq ans en ingénierie avec une année d'expérience professionnelle entre les périodes d'études. J'ai étudié l'ingénierie électrique et électronique.

Après cela, j'ai été embauchée directement par NISSAN et j'ai déménagé dans le nord-ouest de l'Angleterre, là où se trouvait leur grande usine. J'ai suivi une formation pour devenir ingénieur professionnel, afin d'obtenir le titre de - Chartered Engineer- (ingénieur agréé). Finalement, je suis devenue - European Chartered Engineer- en Angleterre, toujours chez NISSAN. À ce moment-là, ils ont commencé à m'envoyer au Japon, où je passais entre 3 et 6 mois par an pour me former aux techniques de production japonaises.

Puis, ma carrière a pris un tournant. J'ai rencontré Mike, qui m'a proposé de partir vivre au Japon de façon permanente. C'était un choix de vie important, mais j'ai saisi l'opportunité. J'ai obtenu un poste chez ROVER JAPAN, qui regroupait à l'époque LAND ROVER, ROVER et MINI. Nous avons passé cinq ans au Japon, où je travaillais dans les services d'importation de véhicules depuis l'Angleterre, puis dans la distribution aux concessionnaires locaux. Durant cette période, il est devenu évident qu'une carrière dans l'industrie automobile allait nous conduire en Chine et en Inde, mais cela ne nous convenait pas vraiment. Nous avons donc réfléchi à ce que nous voulions vraiment faire. Pour moi, la réponse était simple. Je passais toutes mes vacances d'hiver au ski, notamment à La Rosière, où je venais depuis l'âge de 13 ans. J'ai donc annoncé à Mike

que je voulais vivre en montagne. À partir de là, nous avons cherché un moyen de travailler dans les Alpes, en pensant que gérer une grande chambre d'hôtes ou un petit hôtel serait la meilleure option pour nous.

Pendant nos recherches, nous avons rencontré plusieurs personnes, dont Nicolas GAIDE et Simon ATKINSON. Nous leur avons fait part de notre intention de créer ou d'aménager une chambre d'hôtes ou un petit hôtel. C'est ainsi qu'est né notre projet, commencé en 1998. Il a fallu six ans pour en poser les premières fondations et démarrer les travaux. Pendant ce temps, nous avons déménagé en France, dans la Loire, tout en continuant à travailler dans l'industrie automobile avec VALEO, et nous faisons régulièrement des allers-retours entre la Loire et La Rosière. VALEO est une grande entreprise qui fabrique de nombreuses pièces pour les véhicules, notamment dans le domaine de l'éclairage pour les phares. Nous avons donc travaillé pour cette entreprise, tout en continuant à collaborer avec des partenaires japonais. C'est ainsi que nous avons créé notre propre environnement, un mélange d'influences japonaises, françaises et anglaises, un petit chemin entre les trois cultures. Voilà le parcours qui nous a menés ici ».

MLR – Dès l'âge de 13 ans, vous veniez en vacances à La Rosière. Comment vos parents ont-ils choisi cette destination ?

Faye DAVISON – « Mon père et ma mère étaient tous les deux enseignants. Mon père, en particulier, enseignait au niveau du collège et il a organisé des voyages de ski pour les élèves pendant près de 20 ans. Il a commencé à les organiser en 1969, et il a fait son dernier voyage avec les élèves en 1992, si ma mémoire est bonne. Ma sœur et moi avons commencé à participer à ces voyages dès l'âge de 5 ou 6 ans, en compagnie d'élèves plus âgés, de 13 ou 14 ans. Mon père nous emmenait découvrir différentes stations de ski dans les Alpes, en Suisse, en Italie, en France et en Autriche. En 10 ans, nous avons visité une trentaine de stations.

En 1983, il a découvert La Rosière grâce à un petit tour opérateur qui s'appelait SKI OLYMPIC, devenu par la suite un acteur majeur. Nous avons séjourné au chalet "Quatre Saisons", et à partir de là, mon père est tombé sous le charme de La Rosière, comme beaucoup d'autres. Au lieu de continuer à découvrir d'autres stations, nous avons commencé à revenir régulièrement ici.

Les petits groupes de skieurs de l'origine sont devenus bien plus conséquents, avec 70 à 80 personnes, incluant non seulement les élèves mais aussi leurs parents et d'autres enseignants. C'était un vrai mélange intergénérationnel. Nous passions trois semaines à La Rosière chaque hiver ; une avant Noël, une pendant les vacances de février, et une autre à Pâques. Ma sœur et moi avons donc appris à skier à La Rosière, grâce à l'ESF.

Ainsi, dès l'âge de 13 ans pour moi et 7 ans pour ma sœur, nous avons passé de nombreuses vacances à La Rosière, tantôt au chalet, tantôt à l'ancien hôtel Roc Noir ».

MLR - Quand tu étais au Japon et que tu tenais absolument à revenir à La Rosière, qu'est-ce que cet endroit représentait pour toi ?

Faye DAVISON – « Je pense que c'est avant tout lié à tous les bons souvenirs de vacances que j'ai ici. Nous avons commencé à venir à La Rosière à une époque où il y avait encore très peu de liens entre l'Italie, Les Eucherts et La Rosière. Nous avons donc vu son développement, ce qui était vraiment intéressant, surtout avec l'ouverture sur l'international via La Thuile. La taille humaine de la station créait une atmosphère unique. Contrairement à certaines grandes stations comme Courmayeur, Courchevel ou Val d'Isère, La Rosière permettait de skier en toute sécurité. Le domaine n'était pas surfréquenté, et c'est en partie pour cela que mon père adorait cet endroit. Le domaine skiable était magnifique, avec ses panoramas incroyables, son exposition plein sud... Tout ce que nous aimons de notre station. Peu à peu, La Rosière a fait partie de nous, elle est entrée dans notre ADN. Plus tard, quand Mike m'a demandé où nous aimerions vivre et travailler, ou simplement skier, ma première pensée a été de désigner La Rosière. »



MLR - Quand vous avez décidé, avec Mike, de vivre à La Rosière, comment s'est passée votre arrivée ? Quand avez-vous emménagé à La Rosière, et comment cela s'est-il concrètement déroulé ?

Faye DAVISON – « D'abord, il a fallu trouver une voie qui nous plaisait, car passer de l'industrie dans laquelle nous travaillions à une région où il n'y a pas d'usines ou d'activités industrielles était un grand changement. La question était donc de savoir ce que nous pouvions apporter dans notre projet. Nous avons beaucoup réfléchi, et l'idée de l'hospitalité, sans pour autant nous lancer dans la restauration, nous a attirés. Nous n'étions pas prêts à monter un restaurant, mais gérer des chambres d'hôtes ou un petit hôtel nous plaisait vraiment.

Nous étions également intéressés par l'idée de faire découvrir ce que nous avons vécu au Japon, notamment pour le ski. Là-bas, il y a les onsen-, des sources chaudes où, après le ski, on se détend dans des bains. Cela permet de relaxer les muscles et de profiter d'une ambiance apaisante. C'était une véritable envie pour nous d'apporter ce concept dans les Alpes, car cela n'existait pas à l'époque. Aujourd'hui, beaucoup d'hôtels incluent des équipements sportifs, mais ce n'était pas le cas avant. Nous voulions donc introduire cette atmosphère et cette expérience japonaise. Le ski au Japon se pratique dans une autre ambiance, plus calme. Il n'y a pas vraiment d'après-ski

comme en Europe. Les moments de détente se déroulent dans les chalets, autour de jeux de société ou d'une table, plutôt que dans les bars. Nous voulions recréer cette ambiance de convivialité, où l'on peut passer du temps ensemble, au chalet, sans forcément sortir.

En 1998, nous avons pris contact avec la mairie et appris qu'une nouvelle zone de développement allait être ouverte aux Eucherts. Nous avons alors présenté notre projet, un chalet avec plusieurs chambres, inspiré de l'ambiance japonaise que nous aimions tant. Cela a pris plusieurs années, car cette zone n'était pas encore totalement validée. Après six ans d'attente, nous avons enfin obtenu l'accord pour acheter le terrain à l'Averne.

Pendant cette période, nous avons beaucoup travaillé sur notre projet, élaboré un business plan et réfléchi à ce changement de vie. Nous avons aussi pris la décision de déménager en France depuis le Japon en 2000. Nous sommes arrivés en 2001, juste après les événements du 11 septembre. Je me souviens de mon vol, le lendemain, avec un aéroport vide. Nous cherchions alors une maison où nous installer, tout en continuant à travailler dans l'industrie. Nous avons finalement déménagé au Mans, où nous sommes restés quatre ans, le temps que notre projet de construction à La Rosière aboutisse.

En résumé, notre aventure a débuté en 1998 avec notre première demande et notre présentation devant le jury, et s'est concrétisée après plusieurs années de travail acharné. Pendant cette période d'attente, nous nous sommes intégrés dans le système français, que ce soit pour la sécurité sociale ou la manière de travailler. Mike, qui n'avait pas appris le français à l'école, a dû l'apprendre sur le terrain. Nous avons tous les deux travaillé dans l'industrie en France pendant quatre ans. En 2004, nous avons pris la décision de quitter nos emplois pour nous consacrer entièrement à notre projet. Nous nous sommes installés définitivement à La Rosière en 2005 pour commencer la construction. Nous avons acheté un studio aux Chavonnes, où nous avons habité pendant un certain temps. Mais à un moment donné, nous avons dû vendre le studio pour obtenir les fonds nécessaires à la construction de notre projet. Nous avons alors déménagé chez Fiona et Nico (Fiona et Nicolas GAIDE), au Planica, dans leur appartement saisonnier. Pendant ce temps, Mike travaillait en tant qu'homme de ménage au Planica, et moi, j'étais directrice des Galopins durant une saison d'hiver. Nous avons ouvert les portes de notre établissement, Le Matsuzaka, en 2006. Nous avons démarré notre activité hôtelière, et cela a été difficile. Nous ne venions pas de l'industrie hôtelière, nous partions de zéro avec nos idées pour gérer un hôtel. Nous avons commencé à travailler avec plusieurs tours opérateurs pour attirer plus de clientèle. Les cinq premières années ont probablement été les plus difficiles, notamment à cause de la crise économique de 2007-2008 et de la parité entre l'euro et la livre sterling. Plusieurs entreprises et tours opérateurs ont fait faillite, et nous avons dû faire face à de nombreux défis.

Je me souviens que certains tours opérateurs demandaient des réductions de loyers à l'époque, ce qui compliquait encore plus les choses. C'était vraiment dur, financièrement parlant, mais nous avons su nous adapter. Nous avons ajusté notre travail, renégocié tout ce que nous pouvions, et fait beaucoup de publicité, surtout en France.

Nous avons aussi rejoint un petit groupe d'hôteliers appelé - Hôtels Chalets de Tradition- un réseau de 25 petits hôtels, dont

VIE MUNICIPALE

le plus grand comptait 30 chambres et le plus petit 5. Ce groupe nous a vraiment sauvés, car il nous a ouvert de nouveaux marchés, nous a fourni une centrale de réservation et un centre d'appels. Cela nous a permis de bénéficier du soutien et des conseils de collègues du secteur, ce qui a été très précieux pour nous ».

MLR - Comment vous est venue l'idée de vous investir durablement dans la vie locale et de vous intégrer pleinement à la vie française, en devenant non seulement citoyenne, mais aussi élue municipale ? Comment tout cela s'est-il déroulé ?

Faye DAVISON – « Déjà, mes deux parents étaient élus, ma mère pour la commune et mon père au niveau départemental. J'ai grandi en les voyant s'investir, donner de leur temps, sans rémunération, comme ici. Cela m'a marqué. Mais ce qui m'a vraiment poussé, c'est la colère ressentie après le Brexit. Du jour au lendemain, tous mes droits en tant que citoyenne ont été supprimés. Avant le Brexit, j'avais le droit de voter aux élections européennes et locales en tant que citoyenne européenne, même sans être française. Puis tout m'a été enlevé, je ne pouvais plus voter ni en Angleterre, ni en France, ni pour les élections locales, ni pour les européennes. Cela m'a donné un choc, comment pouvait-on vivre en 2020 sans avoir le droit de vote ? Je me suis alors demandé si je devais retourner un jour vivre en Angleterre. Ma réponse a clairement été négative. Je n'ai plus de liens là-bas, et mes parents ont suivi ma sœur et moi en France. Aujourd'hui, je me sens beaucoup plus française qu'anglaise, ayant passé la majorité de ma vie adulte en France. J'ai donc sollicité et obtenu la nationalité française en XXXX.

Nico (Nicolas GAIDE) m'avait déjà proposé à plusieurs reprises de me porter candidate pour un mandat, en me disant que cela me plairait et serait intéressant pour moi, surtout avec l'hôtel qui était devenu stable après 18 ans. J'ai donc cherché à m'investir dans quelque chose de nouveau à côté de l'hôtel. Et quand Nico est parti, j'ai saisi l'opportunité de me présenter pour la commune. Depuis, cela m'a ouvert les yeux sur le fonctionnement d'une commune, sur les contraintes, les enjeux, les finances. Mon niveau de connaissance des dossiers de la commune est passé de 5 % à 95 %, et cela m'a beaucoup enrichie. Cela m'a permis de rencontrer des gens que je ne connaissais pas, notamment parce que je vis à la station et pas dans les hameaux. J'ai découvert la vie des agriculteurs, la réalité de ceux qui vivent hors de la station. Cet engagement est non seulement intéressant, mais aussi essentiel pour moi sur le plan personnel ».

MLR - Quatre ans après votre élection en tant que conseillère municipale, vous avez présenté votre candidature au poste d'Adjointe au Tourisme, Sports et Culture. Comment avez-vous cheminé vers cette décision, et qu'est-ce qui vous a motivée à vouloir assumer davantage de responsabilités ?

Faye DAVISON – « Pendant mon mandat, j'ai progressivement pris de plus en plus de responsabilités. Un an avant de devenir Adjointe, j'ai intégré la commission de Culture et Patrimoine avec le CCHT (Communauté de Communes de Haute Tarentaise), et j'ai trouvé cela vraiment passionnant. J'ai également pris l'initiative de participer à plusieurs réunions liées au tourisme, même si ce n'était pas directement dans mes fonctions, en demandant si je pouvais y assister, notamment

celles qui impliquaient d'autres communes.

Lorsque Sébastien (Sébastien GAIDET) a pris la décision de démissionner, j'ai senti que c'était le moment de proposer ma candidature pour ce poste. J'ai réalisé que la vie et l'avenir de la station étaient des sujets sur lesquels je pouvais apporter une réelle contribution. Je pense que je peux mettre en valeur ce que j'ai appris, en particulier mon expérience internationale et mon rôle d'hébergeur, pour contribuer à tracer une voie positive pour l'avenir de la station ».



MLR - Pour la fin de votre mandat en 2025-2026, quelles sont vos priorités, celles que vous aimeriez voir aboutir et que vous souhaiteriez porter avec le conseil municipal ? Y a-t-il des projets ou des actions qui ont une valeur symbolique particulière pour vous ?

Faye DAVISON – « Une des choses qui m'a apporté beaucoup de satisfaction, c'est le développement du lien avec les enfants et leur implication dans des projets de conception. Aujourd'hui encore, nous avons eu une réunion avec eux pour le projet des jeux du Plan de l'Arc. Voir leur intérêt et leur joie d'être impliqués dans les décisions, c'est quelque chose que je souhaite vraiment développer. Peut-être que nous ne pourrions pas concrétiser un grand projet dès l'année prochaine, mais impliquer les enfants et les jeunes, leur montrer comment ils peuvent être de véritables acteurs dans les décisions de la commune, c'est essentiel. Leur permettre d'apporter des idées, de bons arguments, et de réfléchir à ce qu'ils veulent pour l'avenir de leur station et de leur commune est quelque chose de très important pour moi.

Ensuite, avec l'arrivée d'un nouveau directeur à l'Office de Tourisme, je pense qu'il est crucial de l'accompagner et de partager avec lui l'histoire de la station. L'histoire est fondamentale pour tracer la voie de l'avenir. Il est important de préserver notre patrimoine tout en avançant. On ne peut jamais arrêter le développement, mais on peut trouver des moyens de le faire tout en valorisant notre passé.

Enfin, je crois que La Rosière doit se développer de manière à se différencier des autres stations, surtout pour la saison estivale. Nous ne devons pas chercher à devenir une station comme Tignes, Val d'Isère ou Courchevel. La Rosière a ses propres valeurs et atouts. Nous devons nous concentrer sur ce que nous faisons de mieux, en mettant en avant la nature, les activités de plein air, et en faisant de notre station un - parc d'attractions naturelles – et non un parc artificiel. Pour moi, c'est le chemin à suivre, et cela implique de préserver notre patrimoine pour les générations futures ».

Propos recueillis le 9 octobre 2024

Personnel Municipal — Départs

Pierre DENIMAL, Responsable du service Urbanisme Foncier Juridique et Yann MAGNANI, Directeur des Services Techniques, ont quitté la collectivité en cours d'année. Quel bilan tirent-ils de leur expérience à Montvalezan ?

Echange avec Pierre DENIMAL, propos recueillis le 19 avril.



MLR – À une semaine de ton départ, que retiens-tu de ces 4 années passées à Montvalezan La Rosière ?

Pierre DENIMAL – « Richesse...richesse professionnelle avec une multitude d'actions ; richesse humaine avec les locaux et néolocaux...tous ceux qui se sont installés à La Rosière parce qu'ils l'aiment et les locaux qui partagent leur passion du territoire. C'était super enrichissant. Et puis, une richesse aussi personnelle parce que nous sommes au service du public, des gens. Si je prends le mot service et le mot public, donc les gens, ce sont deux notions qui sont primordiales pour moi. Ça me permet en quelque sorte de me surpasser car pour vouloir faire un bon travail dans ce domaine-là, il faut une appétence pour ça. Et la mairie de Montvalezan répond tout à fait à cet objectif de service au public. C'est quelque chose qui est à la fois primordial pour moi et à la fois pour l'encadrement et les élus. Cela fait partie de la richesse que je retire de ces 4 années. Pour revenir aux actions, je n'ai pas envie de parler des gros projets qu'on connaît tous, mais j'ai plutôt envie de parler de toutes ces petites actions qui, mises bout à bout font un énorme volume de travail. Ce sont tous les permis de construire, les déclarations préalables qu'on étudie méticuleusement avec les élus. Nous avons quand même une cinquantaine d'autorisations d'urbanisme chaque année ; ce qui est énorme pour une collectivité comme la nôtre. Et ce n'est pas un simple arrêté à faire. Souvent, il y a des discussions avant, des discussions pendant et des discussions après avec des élus qui sont fortement impliqués, qui doivent bien s'imprégner des dossiers et dont le suivi est très important pour la suite. Je note aussi des problématiques foncières qui sont énormes chez nous parce qu'on touche aussi à l'intime. Il y a vraiment une notion humaine importante à accorder. Et puis, le PLU, le Plan Local d'Urbanisme qui au final, n'est pas un document unique. Ce document vit et doit vivre. On n'en a pas forcément conscience, mais il est indispensable. Et pour conseiller au mieux les élus qui travaillent beaucoup sur le sujet. Ils doivent non seulement prendre une décision qui corrige parfois des erreurs du passé mais aussi anticiper l'avenir. En fait, c'est à la fois un travail de prospection et d'introspection du territoire et ça, c'est un gros volume de travail pour les élus et du coup pour les techniciens qui les accompagnent. On voit souvent la face immergée de l'iceberg qui est le document lui-même, mais derrière, il y a un travail qui est fou et qui est

fondamental pour l'avenir du territoire. J'ai envie de noter aussi que l'équipe est ultra compétente et efficace. Je veux les mentionner. Il y a Flavie et Virginie pour le service urbanisme. Et il y a également l'équipe ; il y a une vraie dimension de solidarité dans la mairie. Oui, on est vraiment une équipe. C'est ce qui m'a plu avant d'arriver ici parce que je l'avais ressenti. L'annonce m'a tout de suite fait tilt ! Quand j'ai postulé, j'ai essayé de rentrer dans le jeu de l'annonce aussi... du coup le retour a été assez réciproque. Je voulais intégrer une équipe et je n'ai pas été déçu. On est vraiment une équipe (sourire). Alors parfois comme toute équipe, on se prend des buts et ce n'est pas forcément évident. Mais on arrive toujours à se relever et puis en général en prolongation, on finit toujours par gagner. Et puis, il faut dire et je tiens à le souligner. On a un sacré chef d'équipe avec Didier. Le capitaine, il est là ! Il encadre parfaitement et nous oblige à nous sublimer pour que justement nous allions faire ce fameux but en or qui nous permette de concrétiser et gagner à la fin (sourire) ».

MLR – En postulant, tu avais dit vouloir rejoindre l'AVENTURE Montvalezan La Rosière comme précisé dans l'annonce. Est-ce que l'AVENTURE était au rendez-vous ?

Pierre DENIMAL – « Complètement ! Il faut le dire, l'annonce était déjà très imagée avec une flèche sur une belle photo – ici votre bureau de travail – dans cette montagne qui est magnifique. Oui, l'aventure a clairement été là... sur le plan professionnel et aussi sur le plan personnel. Dans la vie personnelle, sur un territoire de montagne, un territoire qui peut paraître dur dans sa géomorphologie, dans son climat mais qu'on arrive à apprivoiser au final. Et moi, j'ai adoré ! Je suis souvent venu au boulot à pied ou à vélo. Cela m'a permis de rencontrer quelquefois les locaux dans leur lieu d'habitation, et puis de faire connaissance avec cette terre ; cette terre incroyable ! J'espère que les gens d'ici se rendent compte de la richesse de leur territoire. Moi, je m'en rends compte parce que je viens d'ailleurs. L'environnement naturel est juste fou ! L'environnement patrimonial est aussi incroyable. Cette aventure-là, je l'ai aussi vécue au travers de ce prisme-là. C'est à la fois dans le boulot, mais c'est aussi à la fois dans l'aspect privé. Quand je venais au boulot, je m'éclatais. Pour moi, ce n'était pas un déplacement professionnel, je me faisais un kiffe, une randonnée en venant au boulot et en repartant du boulot. C'était assez génial ! J'ai observé plein d'animaux y compris la nuit. Alors c'est vrai que la contrepartie de cette implication des élus est que nous avons des réunions qui finissent souvent tardivement. Alors, ce n'est pas dérangent. On met la frontale et du coup, on est à l'écoute de tous les bruits qu'il peut y avoir. Souvent, j'entends le bruit avant de voir la bête (rire). Et j'essaie d'identifier au mieux. Heureusement les locaux m'aident à identifier les oiseaux notamment. On s'amuse. Quand il y a de la neige, on relève les traces pour essayer de voir ce que cela peut être. La seule déception personnelle est que je n'ai pas vu le loup. Je pense que c'est le seul animal que je n'ai pas vu. Le gypaète, je l'ai vu plusieurs fois. Les cervidés à tire-larigot. Sangliers, renards, n'en parlons-pas (sourire). Mais le loup...il

Personnel Municipal — Départs

s'est toujours caché. Peut-être que je l'ai vu un jour, mais moi, je ne l'ai jamais vu. Il lui reste une semaine pour se montrer (rire). J'espère bien aussi revenir en tant que touriste à La Rosière et c'est peut-être à cette occasion qu'il se montrera (grand sourire).

MLR – Quand on entend cette passion que tu as eue au cours des quatre années et l'amour du territoire que tu as développé, on s'interroge. Pourquoi nous quittes-tu ?

Pierre DENIMAL – « C'est un choix du cœur. Oui, je vais rejoindre ma compagne qui a eu beaucoup de patience. Elle m'a attendu. Elle savait que je vivais un petit rêve ici. Elle m'a permis de le vivre autant que possible. Et puis, on a décidé aussi de prendre du temps à deux pour voyager. Le monde est grand et on veut un peu le visiter. Cela nous permettra enfin de nous retrouver et de faire ce voyage qu'on attend depuis un moment. »

MLR – Nous croyons savoir que tu vas profiter également de cette coupure pour réaliser un projet bien particulier. Peux-tu nous en dire quelques mots ?

Pierre DENIMAL – « Oui tout à fait. J'ai un projet qui me tient à cœur pour des raisons très personnelles. Quelque chose que je devais faire avec une personne qui me tient très à cœur, que je ne pourrai pas faire avec elle. Du coup, je le ferai seul, mais elle sera dans mes pensées. Je vais faire le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. C'est un pèlerinage et je le fais aussi à la fois pour cette personne-là. Un pèlerinage se fait en partant de l'endroit où l'on vit. Je le ferai donc en partant du nord de la France, de la Côte d'Opale. Je vais sans doute faire une bonne partie à vélo. Car le vélo est quelque chose que j'aime beaucoup aussi. Je pense qu'une fois que cela montera un petit peu dans les Pyrénées, je délaisserai mon vélo et le finirai à pied. Il y aura bien un peu de La Rosière avec moi car je compte bien prendre un petit drapeau. A la manière des premiers alpinistes qui ont gravi les différents sommets, ça c'est un petit peu un sommet personnel (sourire). Mais je veux aussi que La Rosière, qui m'a en quelque sorte permis de le faire, soit présente. Donc j'espère bien qu'il y aura un logo, un drapeau qui sera présent dans mon sac et que je pourrai afficher dans les étapes importantes du trip (voyage) ».

Echange avec Yann MAGNANI, propos recueillis le 29 mai.



MLR – À la veille de ton départ, que retiens-tu de ces 6 années passées à Montvalezan La Rosière ?

Yann MAGNANI – « Je suis arrivé au moment du Critérium du Dauphiné. J'avais été embauché un lundi et dès l'après-midi, j'étais avec les services techniques sur le terrain à mettre les barrières. Je n'avais pas participé à l'organisation et j'ai donc assuré un rôle de manœuvre pendant toute la semaine. J'ai plutôt apprécié car cela m'a mis dans le bain tout de suite et m'a permis de rencontrer les équipes, de connaître les agents personnellement assez rapidement. Quelque temps après, il y avait le Tour de France. J'étais déjà un peu plus au fait de l'organisation. Effectivement, un événement marquant qui m'a mis au fait du programme qui m'attendait à Montvalezan. Cette même année, j'avais participé à la finalisation des travaux du Spa La Rosière. Je n'avais pas l'historique. Il y avait de nombreuses difficultés et ce n'était pas évident à boucler. Nous avons fait l'école, l'espace médical, les travaux du plan d'eau du Plan de l'Arc. Tous les ans, des travaux ont été menés sur la Maison du Ski, extension, mise aux normes incendie, mise aux normes électriques, l'aménagement de La Pause. Beaucoup de chantiers ont été menés de front. Je pense qu'ils ont été réalisés avec succès, en tout cas, je suis assez fier de les avoir menés à vos côtés.

En parallèle, il y a plusieurs dossiers de réorganisation et notamment celui des services techniques. Quand je suis arrivé en 2018, il y avait une demande politique et du DGS, d'aller vers davantage de polyvalence des agents en supprimant le cloisonnement des équipes qui était ici historique et s'orientant vers un pôle de ressources. On a par ailleurs fait évoluer la structuration des équipes au déneigement en renforçant les équipes afin de répondre aux exigences réglementaires. Nous sortions d'une année avec d'importantes chutes de neige et des agents qui avaient réalisé énormément d'heures. Il y a aussi eu la restructuration du service des eaux. Sur l'éclairage public, nous avons été plutôt précurseurs en réalisant un schéma directeur avant la crise de l'énergie. Le dossier était prêt et nous avons été parmi les premiers à assurer cette transition. La transformation de notre éclairage public en LED arrive d'ailleurs à son terme cette année. Personnellement, travailler à Montvalezan, m'a beaucoup apporté. Ces années à Montvalezan ont complété mon expérience professionnelle. Cela m'a apporté de nouvelles compétences et m'a permis d'en développer d'autres au fur et à mesure. J'ai essayé de donner tout ce que j'ai pu, j'en ai pris aussi. Cela fait 6 ans que je suis en poste à vos côtés. En ce qui me concerne, je pense que changer de travail sur un pas de temps plus ou moins défini est important à titre personnel pour ne pas rester cantonné dans ce qu'on sait faire et ce qu'on connaît. Bouger, c'est travailler différemment et apprendre de nouvelles choses, travailler avec d'autres personnes. C'est un enrichissement personnel ».

MLR - Conserveras-tu un peu de rose Rosière au fond de ton cœur ?

Yann MAGNANI – « J'ai grandi sous le signe du soleil ; enfant, j'ai appris à skier à La Rosière. Oui, je repars de Montvalezan avec le cœur rose. Habitant à Séez, je serai toujours attentif au devenir de Montvalezan, et toujours présent sur le territoire ».

Personnel Municipal — Départs

Martine RECORDON, agente comptable en charge des dépenses, part à la retraite au terme de l'année. Elle revient sur son parcours au sein de la mairie, où elle a su évoluer et s'adapter au fil des années.



MLR – Martine, peux-tu nous rappeler ton parcours en mairie ?

Martine RECORDON – « Je suis arrivée en mai 2012, en remplacement de Sylvie ROSTAING, mon poste était à l'étage avec le directeur de l'époque Monsieur Philippe LEHOUX et Sandrine BORREL au Service Foncier.

J'assurais le secrétariat de Monsieur le Maire et du Directeur. Il fallait s'adapter et être polyvalente.

En 2013, lorsque Brigitte BICHON est partie à la retraite, j'ai basculé au service comptabilité, ma responsable de l'époque Sonia JULIE, m'a fait découvrir la comptabilité publique avec ses spécificités.

Jusqu'en 2018 je m'occupais des dépenses et recettes, puis j'ai été entre autres missionnée sur le poste "règlement des factures".

Car au vu de l'accroissement des travaux, de nouvelles structures comme la crèche, le SPA, de nouveaux services comme le stationnement payant, et de l'augmentation du nombre de lits sur la station de La Rosière, la collectivité a décidé de créer un poste "recettes" afin de mettre en place des logiciels de gestion et des régies de recettes. ».

MLR – Au quotidien quel sens parvenais-tu à donner à ton travail ? Régler des factures à longueur de journée, certains pourraient trouver cela rébarbatif.

Martine RECORDON – « La comptabilité, ça reste de la compta. Les articles comptables sont semblables à ceux de la comptabilité privée.

Par contre dans la comptabilité publique, nous avons un comptable public "le Trésor Public" qui a la charge de faire les vérifications sur la régularité des opérations et un rôle de conseil.

Pour moi régler les factures au plus vite, c'est être sûre que les fournisseurs seront payés des frais engagés pour nos travaux et nos achats.

En réglant des factures je fais le lien avec des travaux, des véhicules et des installations que j'ai vu dans les villages ou à La Rosière. ».



MLR- Quels sont tes projets pour la retraite ?

Martine RECORDON – « Faire des randonnées, du jardinage, du ski, des voyages. Prendre un autre rythme de vie. Prendre soin de mes proches et des autres. ».

Le Saviez-Vous ?

En 2023 :

2 143 mandats ont été réglés

Je souhaite une bonne
continuation à tous mes
collègues
et
à vous tous une très
bonne année
2025
Martine ☺

Personnel Municipal — Départs

Jean MOLIN, équipier historique des Services Techniques prend une retraite bien méritée après 33 années de service au sein de notre commune. Polyvalent, Jean a particulièrement marqué son empreinte aux espaces verts, au fleurissement, ainsi qu'à l'entretien permanent et laborieux de nos multiples ruisseaux et canaux. Rencontre avec Jean MOLIN juste avant son départ. *Propos recueillis le 14 août 2024*



MLR – Jean, peux-tu me parler de ton arrivée à Montvalezan ? Qu'est-ce qui t'a amené ici ? De quelle région es-tu originaire ? Comment es-tu arrivé jusqu'ici ?

Jean MOLIN – « Je suis originaire de Saint-Jean-d'Arvey, près de Chambéry, en montant vers le massif des Bauges. Après une pause de quatre ans pendant laquelle j'ai travaillé dans l'industrie, j'ai décidé de revenir au jardinage et au paysagisme, et j'ai fait une spécialisation en paysage de montagne au lycée horticole de Saint-Ismier. J'ai repris mes études pendant six mois. C'était une formation sérieuse avec des professeurs de l'Institut de Géographie Alpine et des experts de l'Office National des Forêts, c'était vraiment passionnant. Mais je me suis dit que la théorie, c'est bien, mais il fallait aussi de la pratique. Alors, j'ai tout fait pour trouver un travail en montagne dans le domaine que je voulais. Au début, je n'ai pas eu beaucoup de succès avec les communes, mais le hasard m'a conduit à la Chanousia, au col du Petit Saint Bernard, où j'ai travaillé comme jardinier pendant l'été. J'étais employé saisonnier par la commune de Séiez. Je passais beaucoup de temps comme ici, le dos penché avec ma binette, à désherber au milieu des edelweiss et des gentianes. À l'époque, me semble-t-il, le jardin était un peu plus luxuriant avec une grande diversité de plantes alpines. La curatrice, comme on dit en italien, était madame Marina MONTEMURRO, une professeure de l'université de Turin, et il y avait aussi un professeur de Phytogéographie, Philippe KÜPFER, de Lausanne et de Neuchâtel. J'ai vraiment aimé le pays. Alors, j'ai fait une candidature spontanée à la mairie de Montvalezan, je me suis renseigné, et j'ai aussi contacté les remontées mécaniques. Les deux démarches ont fonctionné. Louis POSSOZ, qui s'occupait des premiers réseaux souterrains au Chef-lieu, cherchait quelqu'un pour remplacer un saisonnier qui avait démissionné. C'était à l'automne 1990. À ce moment-

là, j'avais aussi envoyé une candidature aux remontées mécaniques. Un jour, alors que je travaillais dans le jardin à la Chanousia, un grand bonhomme est arrivé. Il m'a dit - Tu es Jean MOLIN, c'est ça ? - Je lui ai répondu que oui, et il s'est présenté comme Marcel GAIDE, le directeur des remontées mécaniques. Il m'a demandé si je voulais travailler avec eux l'hiver à suivre. J'ai bien sûr accepté, et voilà, les choses se sont mises en place comme ça. J'ai fini par travailler comme perchman au sommet des anciennes Roches Noires. Je n'ai pas regretté ma décision. Ensuite, la commune a recruté un premier technicien territorial, Serge ROURE, qui venait de Valence. Il n'est pas resté très longtemps, mais il a regardé mon CV et a vu que j'avais une qualification en espaces verts. À l'époque, Jean MASSÉ était maire et Jean-Claude FRAISSARD était adjoint aux travaux. C'est comme ça que j'ai été embauché à la mairie de Montvalezan. Les choses se sont mises en place assez rapidement. Jean MASSE m'a confié deux missions principales : l'entretien et le suivi des ruisseaux qui avaient été négligés pendant des années. J'ai donc mis en place un suivi préventif, en plus du curatif, parce qu'il y avait un retard considérable. Au fil des ans et des erreurs, j'ai acquis une meilleure compréhension du réseau d'eau de la commune. J'ai aussi pris en charge l'entretien et le fleurissement de la commune, ainsi que les espaces verts, en partant presque de zéro. Les choses se sont donc enchaînées ainsi, comme de fil en aiguille. Je pense que ce genre de situation est peu probable aujourd'hui, car les temps ont beaucoup changé. Pour mon premier hiver, j'ai logé à la Tour au chef-lieu. D'ailleurs, certains m'appelaient Jean de la Tour. À l'époque, ce n'était même pas encore retapé comme ça l'est devenu par la suite. J'ai été accueilli par le fameux abbé Jacque POUPON, un personnage haut en couleur, sympathique, souriant et jovial. Il m'a dit - Tu verras, les Montvalezanais sont un peu rudes, mais ce sont de bonnes personnes – véridique ! (sourire) ».

MLR - Entre 1991 et aujourd'hui, 2024, tu as eu une carrière remarquable à la commune, avec de nombreuses évolutions aux Services Techniques. Comment as-tu vécu ces changements au fil des années ?

Jean MOLIN – « À l'époque, on était peu nombreux, je ne me souviens plus exactement, mais on devait être quatre ou cinq, avec peut-être un renfort hivernal. On n'avait pas beaucoup de matériel, c'était vraiment une autre époque. Les conditions de neige étaient assez importantes, mais l'exigence des gens n'était pas la même qu'aujourd'hui. Les gens étaient plus tolérants, ce qui reflète l'évolution générale de la société. Nous avons suivi cette évolution. Aujourd'hui, on a moins de grands hivers avec de véritables vagues de froid. L'évolution est aussi liée à celle de la station. Pour les espaces verts, on est partis de zéro et, progressivement, on a réussi à créer quelque chose qui se remarque. Avec la ténacité de Nicolas GAIDE, qui a fédéré la municipalité autour de ce projet, on a obtenu notre première fleur au concours de Villes et Villages Fleuris. Les premières années n'étaient pas simples, car l'urbanisme a transformé de nombreuses zones où j'intervenais en terrains

Personnel Municipal — Départs

constructibles. Pour donner un exemple, des endroits comme ceux entre l'ARPIN'S Bar et les Services techniques, existaient des talus que j'ai ratissés. Je n'ai pas peur de le dire, j'ai enlevé et ramassé des tonnes de pierres partout dans la commune, comme ce fut le cas autour des terrains de tennis. Aujourd'hui, ces terrains sont devenus l'un des plus beaux endroits de la station, un espace calme, à l'écart des voitures, avec une petite zone installée par Rémi, le professeur de tennis, qui connaît un certain succès auprès des familles.

Cela montre bien l'évolution de la commune. Il est probable que certains endroits que nous entretenons aujourd'hui seront modifiés à l'avenir, mais nous avons désormais une solide base de savoir-faire. Damien ZARWANSKI, qui prend la relève, a déjà commencé à faire ses preuves et je suis sûr qu'il apportera sa propre touche à l'entretien des espaces verts. Pour moi, l'essentiel a toujours été d'accueillir les gens comme dans leur propre jardin, plutôt que de créer un paysage de ville. C'est une approche personnelle que j'espère que Damien continuera à mettre en œuvre. En ce qui me concerne, il est temps de lâcher un petit peu l'affaire (sourire). À Montvalezan, nous avons notre propre identité et nous devons la préserver ».



En 2010, de l'art de la composition florale. Jean est à l'œuvre.

MLR - Pour revenir sur les évolutions depuis le début de ta carrière jusqu'à aujourd'hui, notamment en ce qui concerne les plantations et les espèces végétales, as-tu constaté des changements significatifs ? Y a-t-il des pratiques ou des choix de plantes qui étaient adaptés au début mais ne le sont plus aujourd'hui ? Et si oui, comment ces évolutions t'ont-elles amené à adapter tes méthodes ou les espèces choisies ?

Jean MOLIN – « Pas forcément de manière significative. De toute façon, je n'ai jamais trop utilisé de plantes exotiques. Dans le fleurissement annuel, j'ai toujours expérimenté de nouvelles plantes. Avec le temps, j'ai réussi à établir une liste, un peu comme une playlist à la radio (rire) ! Des plantes qui fonctionnent bien avec le climat de La Rosière et l'eau qui n'est pas calcaire mais plutôt pure et peu minéralisée. Cela nous permet d'avoir un fleurissement un peu particulier, qui ne ressemble pas à un fleurissement de ville traditionnelle. Mais bon, ce n'est que mon avis ; le regard extérieur est toujours

important. Personnellement, je reste critique par rapport à mon travail, ce qui m'a permis de progresser et de continuer à avancer ».

MLR - En ce qui concerne les espaces verts et le fleurissement, quelle est ta fleur préférée parmi celles que tu utilises dans les jardinières ou les massifs ? Quelle est ta composition préférée ?

Jean MOLIN – « Mon coup de cœur ? Eh bien, c'est difficile de n'en choisir qu'une seule. Le pétunia rose marche très bien, c'est vrai. Mais franchement, j'ai du mal à en sélectionner juste une. Ma composition préférée pour une jardinière est celle qu'on voit en ce moment sur La Rosière et que je reproduis depuis quelques années. Il s'agit des rudbeckias jaunes annuels, du surfinia rose, des statice que j'ai essayés il y a cinq ou six ans. Au début, je ne savais pas trop quoi penser de ces plantes qui semblaient sans intérêt au démarrage, mais qui se sont finalement épanouies et ont donné un aspect particulier à la composition. J'ajoute aussi des sauges annuelles, des sauges bleues qui sont assez grandes, résistantes et apportent une belle couleur. Les gauras ajoutent de la légèreté à la composition, et le lobularia, bien que fragile et sensible à la sécheresse, est une plante qui sent le miel et tombe joliment sur les jardinières, comme on peut le voir sur les pots roses au parking. Cela permet de jouer sur les aspects dressés des plantes et le côté retombant, adoucissant ainsi les volumes des jardinières. Quant à moi, je n'ai jamais cherché à faire des choses trop sophistiquées ou maniérées. Je pense à mon fleurissement et à la commande des plantes d'une année sur l'autre, mais une fois les plantes arrivées, je n'ai pas de plan strict. Je commence par les grandes plantes, puis j'ajoute celles qui retombent, en suivant une sorte de petite mécanique qui fonctionne plutôt bien. J'aime aussi les surprises, comme les accidents de fourniture ou les conditions climatiques qui me poussent parfois à essayer des nouvelles choses, comme des petits arbustes ou des plantes comestibles comme la ciboulette. Depuis quatre ou cinq ans, j'ai commencé à introduire des massifs de plantes vivaces sur la station. Ils ne sont pas encore très visibles car ils ont besoin de temps pour se développer. Cette année, nous avons laissé volontairement les épilobes envahir un peu l'espace. Bien que cela me convienne bien, il faudra faire attention pour que ces plantes, très résistantes à notre climat, ne prennent pas trop de place au détriment des autres. Elles sortent par la porte et reviennent par la fenêtre (rire). C'est un travail qui demande de l'huile de coude et beaucoup de sensibilité de la part du jardinier ».

MLR - En parlant des plantes invasives, tu as consacré plusieurs années à un travail laborieux et difficile pour lutter contre la renouée du Japon. Peux-tu nous en dire plus sur les défis que cela a représentés et sur les résultats que tu as obtenus ?

Jean MOLIN – « Oui, on a réussi à réduire, voire à faire disparaître cette plante envahissante. C'était un travail laborieux et fastidieux. Au début, je fauchais, mais ensuite j'ai trouvé une solution avec des bâches. C'était assez contraignant à cause du vent et des décharges dans les villages, donc ça devenait compliqué. J'ai alors découvert une technique plus efficace pour combattre ces plantes exotiques

Personnel Municipal — Départs

envahissantes. Il reste encore des zones où il faut être vigilant. La renouée du Japon peut toujours repousser à partir d'un petit centimètre de racine, donc il faut faire très attention. »



En 2009, Jean engage le combat contre la Renouée du Japon.

MLR - On constate aujourd'hui que les orages sont devenus plus violents qu'auparavant. Quel impact cela a-t-il eu sur la gestion régulière des ruisseaux ? Cela a-t-il entraîné plus de préoccupations ou modifié ta manière de travailler ? As-tu dû adapter tes méthodes d'entretien préventif pour faire face à ces risques accrus d'orages violents que nous rencontrons ces dernières années ?



En 2023, avant l'hiver, Jean ajuste le niveau d'eau sur l'un des nombreux embranchements jalonnant le canal de l'Airel Neuf.

Jean MOLIN – « Déjà, mentalement, on reste toujours vigilant parce qu'on sait qu'on est à la merci de ce que j'appelle un - sac d'eau -, c'est-à-dire une grosse pluie comme celle qu'on a eue l'an passé en juin, avec deux vagues de pluie successives qui ont rempli toutes les protections qu'on avait mises en place. Ça cause des débordements, malgré toutes les protections, les bassins d'orage et les équipements privés. Quand on arrive à saturation et qu'on a de grosses quantités d'eau pendant des dizaines et dizaines minutes, la rétention ne fonctionne plus. Là, on serre les fesses et on croise les doigts pour que ça tienne. C'est l'idée de faire au maximum un travail préventif, en automne et en hiver, quand on n'a pas de déneigement, et au début du printemps. On essaie de passer

partout sur ce que j'appelle le -parc des ruisseaux-. On entretient les rigoles avant que l'herbe ne soit trop haute. Sans ce travail de détail, cela pourrait causer de vrais dégâts sur les chemins et auprès de certaines habitations. Il faut qu'on ait une station qui soit présentable et propre. Et puis, il y a tout ce travail pour faire en sorte que l'eau circule correctement. On n'a pas toujours suffisamment de temps pour faire ce travail de fond comme on le voudrait, et il y a des endroits où c'est toujours limite ».

MLR - En ce qui concerne le travail hivernal et le déneigement, qu'en retiens-tu ? Y a-t-il un engin en particulier qui t'a marqué ?

Jean MOLIN – « En ce qui concerne les engins, celui qui m'a vraiment marqué, c'est le dernier que j'ai utilisé. Je dois dire que j'ai commencé avec des véhicules qui n'étaient pas forcément adaptés ou avec lesquels je n'étais pas très à l'aise ou pas bon tout simplement, comme la grosse fraise Rolba R1000. Sur le petit Holder, je m'amusais bien. Pourtant, il n'y avait pas de chauffage, on ne voyait pas grand-chose, et en plein hiver, c'était un peu compliqué. Cependant, il était efficace pour éjecter la neige. Ensuite, j'ai eu la petite Volvo L20, que nous avons d'abord louée chez Mercedes avant qu'elle soit acquise par la mairie. Pour les petits endroits dans les hameaux ou ailleurs, c'était vraiment une machine formidable. Il y avait du chauffage, une bonne visibilité, et la lame bi-raclage avec caoutchouc était parfaite pour la neige fraîche. Quand on travaille avec de la neige fraîche, on n'accroche rien et on ne casse presque rien, à moins vraiment d'y aller comme - un sauvage -. Moi, qui faisais toujours attention, car souvent c'était nous qui devons réparer les dégâts, je parlais l'esprit tranquille avec cette machine. Bien sûr, on ne progressait pas à toute vitesse, mais pour faire le travail, c'était vraiment impeccable. - avec la radio, France Inter, et hop - c'était nickel ! (sourire). Le travail était fait correctement, et je l'appréciais beaucoup. Quant au déneigement, il ne faut pas en faire des heures et des heures, parce qu'au bout d'un certain temps, tu deviens un peu dangereux. Ça, je l'ai toujours dit aux jeunes - à un moment donné, quand tu sens que ça ne va plus, faut s'arrêter. Tu poses la machine, tu en parles à ton responsable -. Moi j'ai commencé un peu dans la difficulté. Le déneigement, ça me faisait peur, vraiment. Mais je savais que le petit boulot que je faisais, c'était utile, complémentaire, et je pense qu'il était apprécié par les gens des hameaux. Parce que pour eux, c'est chez eux. En station, c'est plus impersonnel, ce sont des résidences. Les gens arrivent le samedi et repartent le samedi. - What else - comme dirait l'autre. Mais dans les hameaux, c'est bien différent ! Attention, là j'ai mon mur, là j'ai un piquet, etc... Et l'avantage, c'est qu'en devenant un vieux fossile, tu commences à connaître les endroits où il faut faire gaffe. Par exemple, derrière Les Laix, il y avait des coins où, même en passant tout doucement, ça pouvait toucher. Donc tu y allais vraiment au ralenti. Tu ressentais comme un - grognement- le long des murs, mais en avançant lentement, ça permettait de faire le job relativement sereinement. Le déneigement, il faut en manger un petit peu, il faut en faire ! Et puis bien connaître le terrain, c'est essentiel. Je crois que l'une des bases du déneigement, c'est ça. Quand on a une équipe de permanents qui sont là toute l'année, ils finissent

Personnel Municipal — Départs

par repérer les endroits délicats et à se passer les infos - attention, là, il y a un regard qui touche ; si tu le prends en descendant, ça n'accroche pas, mais si tu le prends en remontant, tu vas accrocher ! - Voilà, ce sont tous des petits savoir-faire en temps réel qui, au début, me faisaient défaut ».



En 2015, Jean déneige aux manettes du Holder.

MLR – Tu as passé toute ta carrière à la mairie de Montvalezan. Qu'est-ce qui t'a poussé à t'engager durablement ici ? As-tu ressenti une atmosphère particulière au sein des équipes ?

Jean MOLIN – « Oui, il y avait, il y avait de ça du temps des anciens que j'ai connu, Serge Baptiste, Michel encore plus ancien. C'est vrai qu'il y avait cet esprit, on essayait toujours de faire pour le mieux. Bien sûr, la collectivité a évolué, les moyens sont différents. Maintenant, on a quand même un sacré parc de matériel qui permet beaucoup de choses. Et puis on essayait d'aborder le travail en bon père de famille. Oui, faire pour le mieux, je pense que ça résume bien cet état d'esprit qu'il y avait à l'époque. Parce que j'ai été éduqué ainsi, ça me convenait bien. Ça convenait bien à mon tempérament. Qu'est-ce qui a fait que je suis resté ? Le pays est magnifique et ce même quand j'étais avec mon chasse-neige au milieu de la tempête de neige. Je suis très attaché à cet endroit. J'y ai passé maintenant plus de temps que dans mon village de naissance. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. On

passé un jour, une semaine, une année, puis deux années, et petit à petit, on finit par trouver sa place. J'ai démarré comme manœuvre. Ensuite, on m'a proposé de devenir chef d'équipe. En 2018, lorsque la commune s'est structurée différemment, je ne l'étais plus. En revanche, dans ma tête, j'étais toujours responsable du fleurissement, des espaces verts et des ruisseaux. Et cela n'a pas changé mon état d'esprit. Ces derniers temps, j'ai été très actif et je continue à l'être. Ce matin, j'ai même ajouté des plantes vivaces. C'est un peu comme si c'était mon deuxième jardin. Le Chef-Lieu est un endroit auquel je tiens beaucoup parce que c'est un sacré endroit quand même. C'est un endroit qui est quand même aussi atypique, comme le disait Pierre DENIMAL, l'ancien urbaniste de la mairie. Il est dans son jus, mais il y a une authenticité à cet endroit-là. La station est devenue à mon sens aussi une belle station. Oui bien sûr, il y a des travaux au printemps, il y a des travaux à l'automne. Ça fait partie de la vie de la station. On a appris à composer avec et il y a un jour où elle sera vraiment à maturité, où les choses seront plus douces en termes de vie courante. Et maintenant ? Et bien je serai en vacances dans mon pays de de travail. Donc c'est plutôt une chance ! (sourire) ».

MLR – En repensant à ta carrière, quels souvenirs te viennent en premier ? Pourrais-tu nous partager ton podium des moments les plus marquants, qu'ils soient positifs ou négatifs ?

Jean MOLIN – « Il y a une chose qui a compté, même si j'y pense moins maintenant. Le 13 mai 1992, j'étais en train de ramasser des panneaux avec un ancien Unimog. À l'époque, je manquais d'expérience et le matériel n'était pas fiable ; le frein à main ne tenait pas. J'ai arrêté le camion, et pendant que j'allais récupérer mon panneau, je me suis retourné et j'ai vu le camion s'en aller. Mon sang n'a fait qu'un tour. Dans un élan, j'ai grimpé dessus pour essayer de le contrôler, mais j'ai été éjecté et j'ai fini la tête la première dans un caniveau, derrière chez Firmin MAITRE, au Villaret. Firmin m'a descendu à l'hôpital avec des serviettes, car mon visage était en sang. J'étais un peu blessé, mais je ne me suis pas évanoui. À l'époque, nous avions des radios, alors j'ai appelé mes collègues en leur disant que j'avais un problème. J'ai fini à l'hôpital pour quelques jours, mais je suis rapidement reparti à fond les manettes (sourire). Ce 13 mai 1992, certains diraient que je n'ai pas eu de chance, mais pour moi, c'est l'inverse. J'ai eu beaucoup de chance de ne pas rester sur le carreau ou de ne pas être paralysé. Chacun voit la vie à sa manière.

Il y a aussi eu de bons moments, et il y en a eu pas mal. L'entente aux Services Technique était très bonne, même si nous étions tous différents, avec des centres d'intérêt variés. Nous nous retrouvions sur notre volonté de bien faire notre travail. L'une de mes plus grandes satisfactions a été de décrocher la première fleur au concours de Villes et Villages Fleuris, suivie de la deuxième. C'était gratifiant de savoir que notre travail apportait quelque chose à la collectivité et aux habitants de la commune.

Avec le temps, j'ai commencé à comprendre comment ça fonctionnait, même si on ne peut jamais tout maîtriser, car la nature est toujours plus forte. Au début, on passait beaucoup de temps sur les ruisseaux, et je pensais que c'était du temps perdu. Mais j'ai appris ce qu'il fallait faire et où intervenir.

Personnel Municipal — Départs

Certes, il y a toujours des tâches inachevées, mais cela fait partie du métier. Savoir que ce que je fais, même si cela semble insignifiant, est indispensable et me procure une certaine sérénité. Il y a des endroits où il est crucial d'intervenir régulièrement pour éviter d'être débordé lors de crues. Avec Stéphan, nous avons même construit une écluse aux Tronchets en 2019, qui est maintenant un outil précieux pour nous protéger pendant la mauvaise saison. Tu vois, 34 ans, c'est énorme, il y aurait beaucoup de choses à dire ! Sur un plan plus personnel, je garderai en mémoire mon engagement pendant 20 ans au Festival Vent d'Est et le plaisir immense que cela m'a apporté ».

MLR – Tu as toujours été très engagé et impliqué dans ton travail, en pensant constamment à tout cela. Dans quelques jours, tu vas cesser ton activité, et ta retraite sera effective à la fin décembre. Comment te projettes-tu vers cette nouvelle étape ? Penses-tu réussir à lâcher prise ?

Jean MOLIN – « Je ne sais pas trop. J'ai envoyé un message à ma famille ; j'ai quatre frères et une sœur ; nous sommes une famille nombreuse. J'ai expliqué que, pour l'instant, tout cela me semble encore un peu irréel. J'ai la chance de pouvoir faire du vélo, de marcher, et j'ai aussi du jardinage et des travaux à faire à la maison. Il y a déjà de quoi s'occuper. Je n'ai pas vraiment élaboré de plan pour la fin de mon service. Peut-être que je me tournerai vers l'associatif, mais plutôt sur le terrain. Je n'ai pas encore d'idée fixe. S'il y avait des Restos du cœur à Bourg-Saint-Maurice, j'aimerais donner la main, mais il n'y a pas encore. Il va peut-être falloir inventer quelque chose ou trouver une petite activité ou de me proposer. Cela me permettrait de partager mon savoir-faire et de continuer à faire ce que j'aime, tout en améliorant le quotidien des autres.

Ma carrière est complète, je ne resterai pas sans rien mais les conditions économiques sont toujours importantes pour chacun d'entre nous. Et forcément, on ne peut pas de se départir de sa vie personnelle. J'ai trois enfants qui ont fait leur scolarité ici, et cela leur a offert un bon tremplin dans la vie. L'un d'eux fait de la recherche, un autre ; plus attaché au pays comme moi, est devenu moniteur de ski et vient d'obtenir son BTS en communication commerciale, et le plus jeune qui commence ses études et sera en deuxième année. Tout cela fait aussi partie de la vie de la commune, car ils ont fréquenté la petite école du Chantel ».

MLR – Quelques mots pour conclure cet échange ?

Jean MOLIN – « J'ai réalisé qu'il y avait quelque chose de spécial ici, que ce soit par le paysage magnifique quand il fait beau ou même sous le brouillard ou la neige, que j'apprécie tout autant. L'une de mes premières balades a été de monter au fort pour admirer toutes ces gravures laissées par les anciens militaires sur les pierres. Parfois, même après 100 ans, la qualité des gravures est incroyable, avec des noms encore très lisibles. Je me suis dit que cet endroit était vraiment unique, et je continue de le penser. C'est un ressenti personnel, mais cette commune a quelque chose de particulier. Ça plaît ou ça ne plaît pas. Moi, j'ai eu la chance d'y trouver mon bonheur. »

Très attaché à la qualité de notre cadre de vie, Jean a grandement contribué à la beauté de notre paysage et de nos villages. Le Conseil Municipal et l'ensemble des services tiennent à saluer l'homme autant que l'agent. Merci Jean ! Nous te souhaitons une retraite épanouie.

En 2014, Jean et ses collègues des Services Techniques.



Service des Eaux - Travaux 2024

Mise en œuvre du programme de notre schéma directeur d'eau potable

Création d'un réservoir de 1000 m³ et rénovation du réservoir Lièvre Blanc n°2 :

Pour renforcer l'infrastructure d'alimentation en eau potable, un réservoir de 1000 m³ a été construit sur le site du Lièvre Blanc. En parallèle, le réservoir existant "Lièvre Blanc n°2" a fait l'objet d'une rénovation complète.

- **Maîtrise d'œuvre** : Bureau BARON Ingénierie
- **Entreprises de construction** : MAURO INDUSTRIE, en groupement avec BASSO TP et ECHM
- **Coût des travaux** : 971 247,13 € TTC



Reprise de la distribution du réseau d'eau potable :

Afin d'assurer une alimentation continue et sécurisée de la station en eau potable ainsi que d'améliorer le rendement, la Commune a repris l'intégralité de la conduite d'adduction entre le réservoir de la Traversette et le Plan de l'Arc. Ce sont donc **2 000 mètres linéaires** de conduite qui ont été remplacés.

- **Maîtrise d'œuvre** : Bureau EPODE
- **Entreprises de construction** : BRUNO TP et BIANCO ET CIE
- **Coût des travaux** : 411 496,06 € TTC



Dans un souci d'optimisation des coûts, ces travaux ont été réalisés en groupement avec le Domaine Skiable de la Rosière, ce qui a permis d'intégrer la pose d'un réseau de neige pour le domaine skiable.



Service des Eaux - Transfert Vers l'Intercommunalité

TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT EFFECTIF DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2025

Pour répondre à la loi NOTRe, le transfert des compétences "Eau et assainissement" doit avoir lieu au plus tard le 1^{er} janvier 2026 auprès des communautés de communes. Une réflexion globale a été engagée depuis 2017 sur notre territoire et des études ont été menées incluant diagnostic, état des lieux, scénarii de transfert, mode de gestion, plan pluriannuel d'investissement et harmonisation des tarifs.

Lors du conseil communautaire du 26 juin 2024, l'état d'avancement du projet a permis aux élus communautaires d'approuver la prise de compétence par la CCHT au 1^{er} janvier 2025. Le Syndicat d'Assainissement de Haute Isère (SAHI) sera dissous à la date du transfert de la compétence assainissement et sera intégré au service communautaire des Eaux.

Ce transfert doit également répondre aux enjeux du schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du plan EAU 2023 :

- Structurer les services publics d'eau et d'assainissement à l'échelle communautaire ;
- Assurer une gestion durable des services d'eau et d'assainissement;
- Organiser la sobriété des usages de l'eau et optimiser la disponibilité de la ressource (sécurisation - valorisation - réutilisation).

QUELQUES CHIFFRES

Dettes transférées :

69 contrats bancaires, soit environ 51 millions €. Les dettes de l'eau et l'assainissement contractées avant le transfert par les communes pour réaliser leurs travaux d'investissement sont intégralement transférables à la communauté de communes : 13 millions € pour l'eau potable et 38 millions € pour l'assainissement.

Recettes transférées : environ 8 millions €/an.

- 2,5 millions € pour l'eau potable;
- 5,5 millions € pour l'assainissement.

Travaux à réaliser entre 2024 et 2035 : un montant d'environ 80 millions €.

- 18 millions € pour l'eau potable
- 62 millions € pour l'assainissement

Parmi ceux-ci, la part des travaux à mettre en œuvre sur les stations d'épuration est particulièrement importante :

- BSM - Villaroger - Ste Foy Tarentaise - Séez - Montvalezan = 20 millions €
- Val d'Isère en cours d'étude 2025 > 2029 = 28 millions €

Des investissements inévitables et nécessaires pour garantir la continuité de ces services.



Le Contexte à la Loupe

En 2025, la communauté de communes de Haute Tarentaise continuera d'appliquer les tarifs votés par les communes en 2023 et 2024. L'harmonisation des tarifs entre les communes est prévue d'ici à 10 ans.

ENSEMBLE DES INSTALLATIONS TRANSFÉRÉES :

Service EAU POTABLE des 8 communes :

- 55 captages ;
- 67 réservoirs ;
- 387 km de réseau ;
- environ 4 200 000 m³ d'eau distribuée (consommation, fuites et services).

Service ASSAINISSEMENT COLLECTIF des 8 communes :

- 4 stations d'épuration ;
- 20 postes de refoulement ;
- 218 km de réseau ;
- environ 3 200 000m³ d'eaux usées traitées.

SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif

Peu développé et à structurer (en cours depuis le 1^{er} juillet 2024)

CE QUI S'APPLIQUE DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2025

Le nouveau service des eaux communautaire gèrera l'ensemble des obligations des services de l'eau potable et de l'assainissement sur les huit communes :

- **Pour l'eau potable** : l'intégralité de la chaîne du captage au point de distribution (production, protection, transport, stockage, traitement et distribution)

- **Pour l'assainissement** : l'intégralité de la collecte jusqu'au traitement et valorisation) le contrôle des raccordements, collecte et traitement des eaux usées, élimination / valorisation des sous-produits d'épuration ainsi que le contrôle et conseil en assainissement non collectif.

Il sera également en **charge des ouvrages et installations connexes** à ces services permettant une valorisation énergétique.

L'équipe Eau et Assainissement de la communauté de communes de Haute Tarentaise :

- ▶ Responsable du service des Eaux : Christophe Leroy
- ▶ Secrétaire et comptable : Jennifer Depoorter
- ▶ Technicien assainissement et eau potable : Julien Cargnino (à contacter dans le cadre de contrôle de conformité en assainissement collectif ou non collectif).
- ▶ Technicienne eau potable et assainissement : Marine Michel

Informations et contact :

- ▶ Pour toutes questions à partir du 1^{er} janvier 2025 : 04 12 05 09 93
- ▶ 757, rue des Colombières - ZA des Colombières, Bourg-Saint Maurice.

Mairie - Travaux et Investissements

Un nouveau bassin à l'entrée Station.



Après les travaux de préparation requis, les équipes des Services Techniques ont réceptionné et installé un bassin en granit à l'entrée station en lieu et place de la précédente fontaine à "manivelle".

Outre son apport esthétique et l'amélioration de la visibilité de ce point d'eau à proximité d'un site de très grand passage, ce nouveau bassin a pour objectif principal de participer au maintien de toute la qualité de notre eau potable.



Pourquoi ?

Hors saison d'hiver, la consommation d'eau potable s'infléchit très significativement. Or, la section de la conduite avoisinante est particulièrement importante (DN150), le volume d'eau qu'elle contient est donc conséquent. Le volume consommé par les usagers est insuffisant pour permettre un renouvellement adéquat. Hors saison d'hiver, ce bassin permettra d'assurer un écoulement continu avec un débit réduit de 100l/heure. Cet écoulement garantira le renouvellement de l'eau contenue dans la conduite et évitera son échauffement en été, contribuant ainsi à préserver sa qualité sans traitement chimique. Ce bassin en granit, d'une valeur d'environ 9000€ TTC provient de LAURENZIO Marbrerie Graniterie à Combloux en Haute-Savoie.

Le Saviez-Vous ?

Dans leur carrière à Combloux en Haute-Savoie, ils procèdent à l'extraction du granit du Mont-Blanc sous forme de blocs erratiques issus des moraines glacières. Ils tranchent les blocs aux coins et à la masse comme à l'ancienne, ce qui préserve une qualité de coupe naturelle et rustique, sans fragiliser la pierre.

Entretien des sentiers

Chaque année nos agents œuvrent pour la mise en place de la signalétique des chemins de randonnées, au maintien en état de ces chemins.



Avant

Après

Mairie - Travaux et Investissements

Les aléas...

En plus de l'entretien courant de la Commune, nos agents municipaux jouent un rôle crucial lors d'accidents ou d'imprévus, garantissant la sécurité de tous. Qu'il s'agisse de dégager des routes après un accident ou de sécuriser une zone suite à des intempéries, ils sont toujours prêts à intervenir rapidement. Leur réactivité et leur efficacité assurent que les riverains puissent circuler en toute tranquillité, même dans les situations les plus urgentes.



Réfection des sols de la Patinoire

Espace revêtement TSD : 36 938.24€ TTC



Poteau Incendie et Armoire de Défense

Couverture du poteau incendie des Perrières et Armoire.

Nicolas POSSOZ : 8 775 € TTC



Travaux de rénovation de la Salle Jean Arpin

La salle Jean ARPIN s'est refait une jeunesse, au programme : Sablage des boiseries par l'entreprise **ALTI PLUS** et réfection des sols **SOLMUREX**.

Montant de l'opération **99 000€ TTC**.



Du nouveau au Plan de l'Arc

Mise en place de deux braséros avec le logo de La Rosière, en remplacement des barbecues vieillissants.

SEREP : 1092 € TTC.



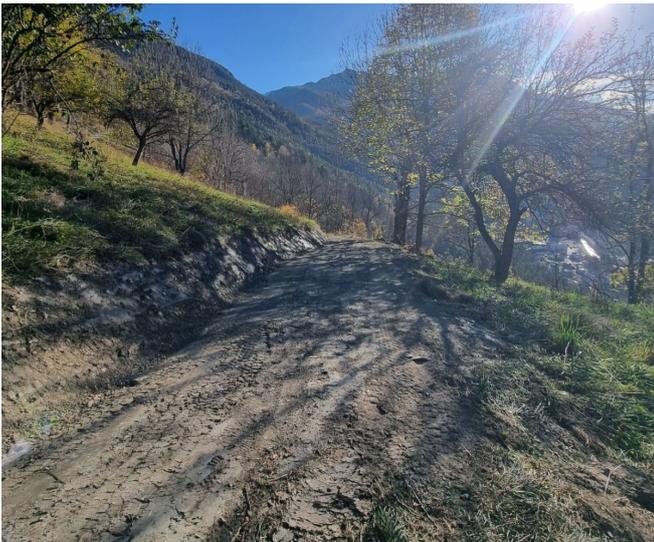
Mairie - Travaux et Investissements

Entretien des chemins agricoles et forestiers

Réfection chemin de l'Arbay

Elargissement du chemin et pose d'un drain.

ETA AGRI VERTICAL : 7110 € TTC



Elargissement du parking en face du Club Med

Rehausse des tampons et élargissement du parking .

ETA DES CIMES : 7 548€ TTC



Les 4 chemins, accès à Plan Pigeux

Entretien du chemin d'accès à Plan Pigeux depuis les Moulins: Gestion des eaux pluviales, pose de reverdo, passage à gué au niveau du « Cruel ». Opération mené conjointement avec EDF.

Alpes Environnement : 42 00€ TTC



Chemin de Crinquaillet

Elargissement du chemin de « Crinquaillet » allant du chef-lieu au hameau du solliet et du chemin du belvedere allant du hameau du Solliet au Belvédère (commune de Séez).

Mise en place de reverdo, élargissement du chemin, reprise de drain, mise en place de tuyaux traversée de chemin.

Alpes Environnement : 16 422 € TTC



Sécurisation du chemin de « Crinquaillet » allant du chef-lieu au hameau du solliet, surplombant la départementale.

BRUNO TP : 10 320 € TTC



VIE MUNICIPALE

Mairie - Travaux et Investissements

Le chantier du Pumptrack

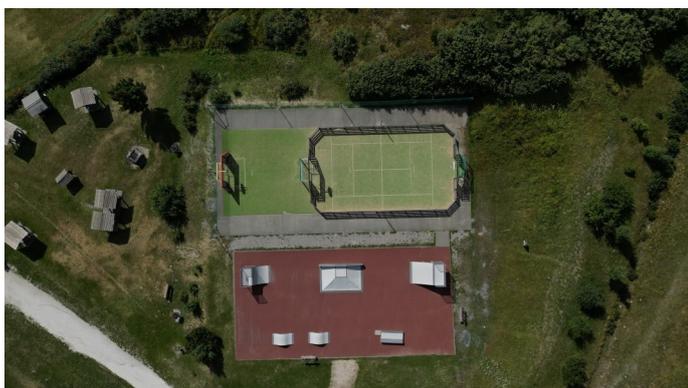
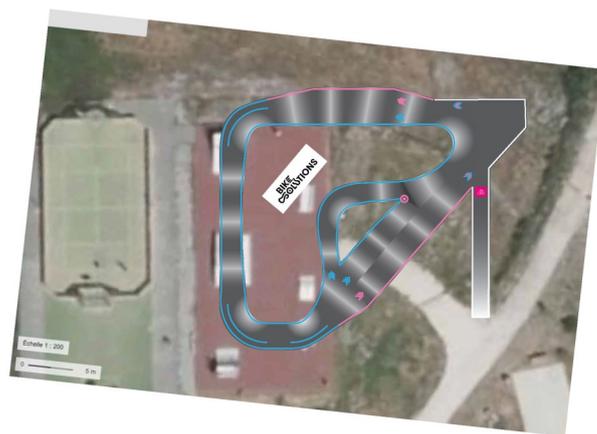
Réalisé avec l'entreprise Bike Solutions



Montant des travaux : 149 820€ TTC



Subvention : 68 667.50€ - L'Agence Nationale du Sport



Mairie - Travaux et Investissements

Renouvellement continu de notre parc de véhicules et d'engins.

La commune a récemment investi dans un broyeur forestier FSI TP 200PTO, acheté auprès de l'entreprise LEGSA pour un montant de 24 900 € TTC. Ce nouvel équipement, compatible avec notre tracteur Valtra, a pour mission de broyer les végétaux collectés dans nos décharges à végétaux.

Grâce à cet outil, nous pourrions désormais valoriser en interne ces déchets en les transformant en paillis ou en compost, qui seront réutilisés pour l'entretien de nos espaces verts. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de réduire les volumes de déchets tout en contribuant à une gestion plus écologique des ressources locales.



Nouvel équipement pour l'entretien des routes

Nous avons également acquis une épareuse PRODIGIA m45 d'occasion auprès de l'entreprise Bruno FRAISSARD, pour un montant de 14 000 € TTC. Cet équipement monté sur le tracteur LINTRAC, acquis l'an dernier, permet ainsi à nos agents de réaliser le fauchage des routes en interne. Nous optimisons ainsi l'utilisation des véhicules, l'hiver pour le déneigement et l'été pour l'entretien des voiries.



Remplacement d'une Komatsu par une chargeuse porte-outils compacte de marque WILLE modèle 675 delta et d'une lame triaxiale METALPLESS. Entreprise Dauphiné Poids Lourd pour un montant de 248 400 € TTC, reprise de la Komatsu pour 20040 € TTC.

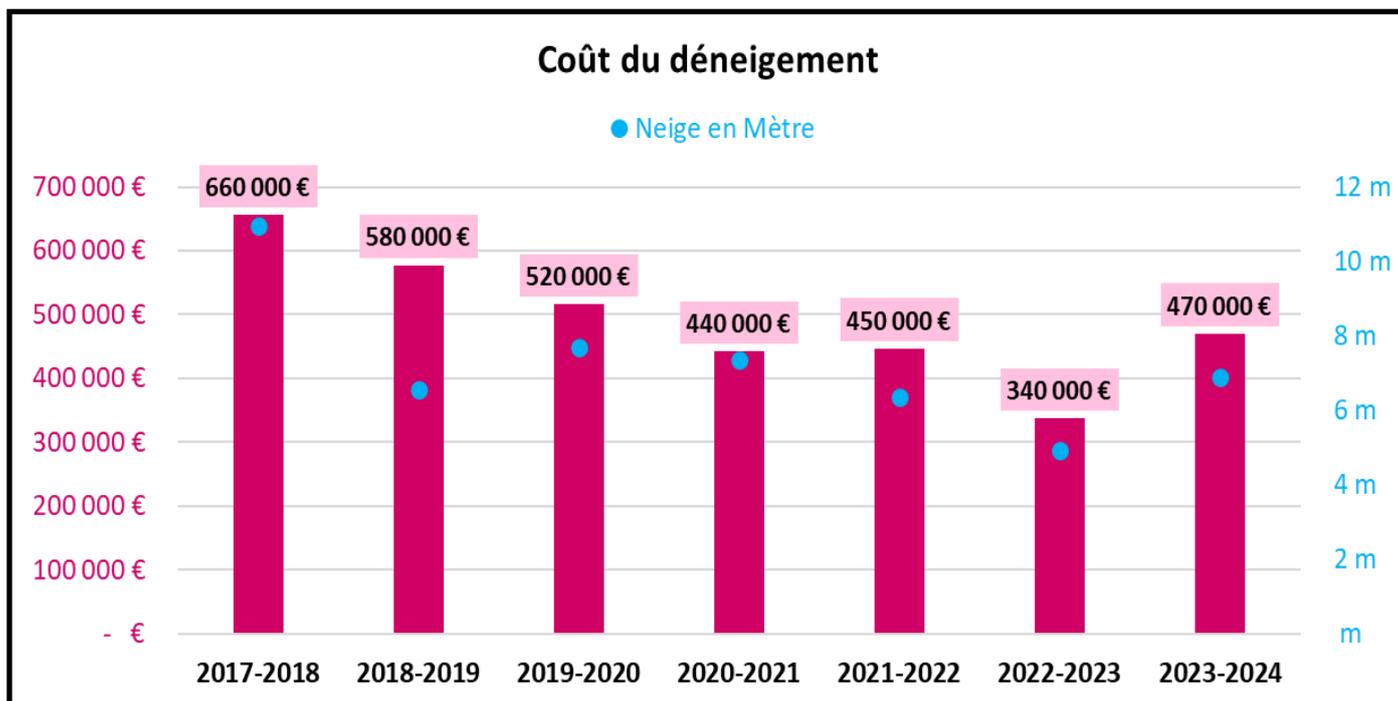


Acquisition d'un Fiat Full Back pour un montant de 22 523 €, en remplacement de notre ancien Piaggio.



Déneigement, Les Coûts

Historique des coûts du déneigement supportés par la collectivité



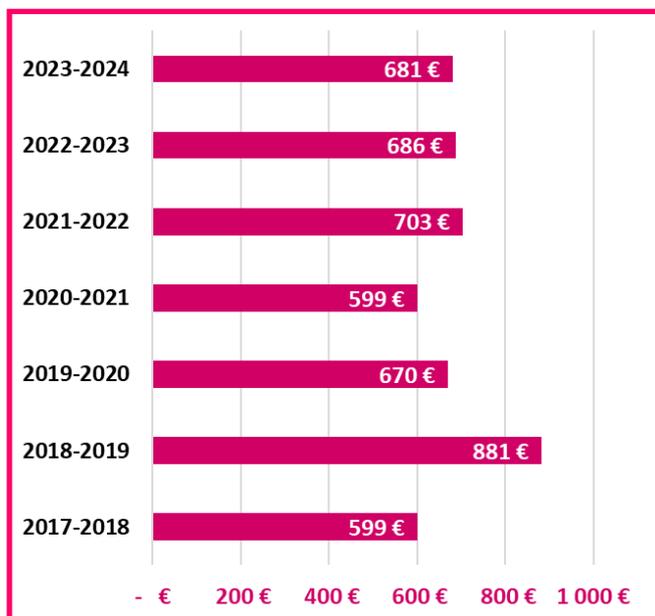
Pendant l'hiver 2023-2024 la Commune a comptabilisé 3 911 h de travail dont 86% réalisées en interne par les services techniques et 14 % par des prestataires externes. Le coût pour une heure de déneigement s'élève à 120 €.

Pour comparaison, pendant l'hiver 2017-2018, les services techniques ont effectué 83 % des 7 938 h consacrées au déneigement avec un coût de 83 € par heure.

Le Saviez-Vous ?

Le coût horaire d'une intervention d'un agent communal avec engin a été réévalué à 120 € contre 100€ jusqu'à présent. Le tarif horaire était figé depuis 2017.

Ratio du coût du déneigement par centimètre de neige



Pour la saison 2023/2024, ce sont 690 cm de neige qui sont tombés en cumulé au pied des pistes, sur la station de La Rosière. Un centimètre de neige a généré 681 € de dépenses.

Pour mémoire, pendant l'hiver 2017-2018, il y a eu 1095 cm de neige en cumulé pour un coût de 599 € par centimètre.

Le Saviez-Vous ?

Un centimètre de neige entraîne en moyenne une dépense située entre 600 € et 700 € pour la collectivité.



« Parlons Déneigement », une Réunion Publique Originale

Un public nombreux s'est déplacé pour la seconde édition de ce temps d'échange autour de la gestion de la neige à l'initiative de Thierry GAIDE, Adjoint à l'Environnement Eau Travaux Agriculture, en charge des activités des services techniques. Retour sur cette réunion publique pas comme les autres.



Dans son introduction, Thierry GAIDE indiqua – « Je me réjouis de constater une belle participation ce soir, avec des propriétaires historiques, gardiens de bâtiments, riverains, prestataires, ainsi que nos services techniques. Cette soirée a pour objectif de partager nos problématiques respectives autour du déneigement, d'améliorer la compréhension des contraintes rencontrées par chacun et de veiller à ce que nous puissions mieux collaborer ».

Yann MAGNANI, le directeur des Services Techniques de l'époque, présenta l'organisation mise en œuvre pour assurer le déneigement de la commune, en distinguant le secteur station et le secteur villages. « À ce jour, cet hiver, le cumul de neige au niveau de la station se situe autour de 4,50 m. Au terme de l'hiver, une saison de déneigement que nous considérons comme normale comptabilise environ 7 m de neige cumulée. Le coût global du déneigement supporté par la collectivité s'élève à environ 500 000 € pour un hiver type. La commune mobilise non seulement ses propres moyens

humains, permanents et saisonniers, ainsi que du matériel propre et en location, mais fait aussi intervenir des prestataires de service en appui. Le déneigement de la station dans son ensemble nécessite une collaboration étroite entre les moyens déployés par la collectivité pour le domaine public principalement et les entreprises qui interviennent sur le domaine privé. Il y a forcément des interfaces à coordonner. C'est une machine bien huilée, réglée précisément par le responsable du centre technique municipal et son adjoint. Outre les conditions météo parfois particulièrement sévères, les principales difficultés rencontrées sont souvent liées à des véhicules qui ne respectent pas les règles de stationnement fixées, ce qui entrave la bonne évolution de nos engins. Par ailleurs, la coordination des interventions publiques et privées est essentielle ; le déneigement des terrasses et trottoirs doit se faire avant que les services communaux aient terminé leurs interventions afin d'éviter à nos équipes de réintervenir... ».

S'ensuivit un temps d'échanges. Des riverains s'interrogèrent sur les conditions et le calendrier de mise en œuvre du jalonnement. La discussion permit de clarifier les rôles. Le jalonnement n'est pas une obligation réglementaire, mais une aide visuelle pour les chauffeurs. Les riverains peuvent participer à cet effort en identifiant leurs entrées d'escaliers, notamment. Le débat permit également d'envisager la mise en place d'une action participative pour le jalonnement dans le quartier du Gollet.

Des questions concernant la gestion des fosses à neige (identifiées ou non au PLU) furent abordées, ainsi que l'organisation de stockages provisoires. Thierry GAIDE précisa d'ailleurs – « Cette année, nous avons l'intention de consacrer davantage de temps au nettoyage des fosses à neige que nous utilisons sur les terrains privés ».

Enfin, avant de poursuivre les discussions autour d'un verre de l'amitié, une riveraine souligna l'excellente qualité d'intervention et le bon relationnel des agents des services techniques intervenant dans son secteur.



« Parlons Déneigement », une Réunion Publique Originale

Quelques réactions des participants :



Mme et M. LACHENY – propriétaires et habitants permanents, Le Gollet

Madame LACHENY : « Nous ne sommes pas des ennemis, nous voulons juste une bonne collaboration pour améliorer ce qui peut être bon pour La Rosière... ».

Monsieur LACHENY : « Je suis content que nous puissions enfin discuter sans que vous vous braquiez (la mairie). On sent que vous avez l'impression qu'on vous attaque. Pas du tout. Au contraire, nous venons vers vous pour faire avancer les choses et gommer les petits détails. Nous voulons régler les choses pour que cela aille mieux. Il faut être collaboratif. La présentation de ce soir est conforme à notre compréhension de la problématique du déneigement. Apparemment, et enfin, nous avons déclenché une relation entre les riverains et les services techniques. N'hésitez pas à pousser notre porte de temps en temps... Comment ça va ? Nous avons communiqué avec les chauffeurs et avons optimisé le positionnement de la lame juste au niveau du seuil de l'escalier, et cela fonctionne très bien... L'importance de bien communiquer ! ».



Mme DECLERCQ et M. DECLERCQ, propriétaires, résidence Les Bouquetins.

Madame DECLERCQ : « C'est instructif. Cela permet aux gens de se rendre compte de la qualité du travail et surtout de la difficulté de ce travail. Je pense que cette rencontre devrait être reproduite pour que les gens soient au courant et que cela les responsabilise ».

Monsieur DECLERCQ : « Je ne suis pas vraiment surpris par ce que nous avons appris ce soir. Je fréquente la montagne depuis une cinquantaine d'années. Je m'interroge toutefois sur comment faire pour que les gens comprennent qu'il faut dégager les voitures afin que vous puissiez nettoyer les parkings. Je ne sais pas comment il faut faire. Quelques-uns le feront seulement. Je pense qu'il y a un manque d'information sur les endroits où il est possible de déplacer sa voiture. Où la mettre ? C'est ça, le problème, je crois ».



M. CHAUDESSOLLE, gardien du Valaisan, et **M. DEBLAIZE**, propriétaire et membre du conseil syndical du Valaisan.

Monsieur DEBLAIZE : « Je trouve le principe de cette rencontre intéressant. Cela donne des explications sur le déroulement des opérations. En revanche, concernant certaines réponses données, je ne suis pas convaincu. Je regrette les décisions prises par la mairie sur le déneigement des surfaces privatives du Valaisan 1 (dénonciation de la convention de déneigement). Cela fait 37 ans que je viens à La Rosière, et j'ai vu les évolutions, même si elles ne sont pas toujours dans le bon sens. Cependant, oui, il faut refaire ce type de réunion pour être tenu au courant. Chaque fois qu'il y a ce type de rencontre, je viens ».

M. CHAUDESSOLLE : « C'est toujours intéressant de voir ça. On sait à qui on a affaire. On ne se connaissait pas, nous ne nous sommes jamais vus. Je vois uniquement les gens qui viennent avec les engins de déneigement. C'est ainsi que nous nous rencontrons et que nous discutons. Toutes ces explications, on les retrouve aussi dans la revue municipale. Celui qui s'y intéresse peut la feuilleter et la lire. Il y a aussi des informations sur le coût que cela représente. C'est intéressant, mais obtenir ces informations lors d'une rencontre comme celle-ci est plus physique et beaucoup mieux que dans un bouquin. Cela permet d'échanger. Nous pouvons savoir pourquoi il n'y a pas ceci ou cela. Quand les propriétaires viennent, cela permet de mieux leur répondre... Avec les équipes de terrain, les gardiens, nous avons toujours de bons rapports avec les agents des services techniques. Il y a toujours des contacts et des échanges positifs ».



Les Salles Communales

Pour faciliter la vie associative à Montvalezan et soutenir les activités proposées par nos associations, le Conseil Municipal a décidé de revoir les conditions d'accès aux salles communales, en les mettant autant que possible à la disposition de la vie associative. Particuliers ou professionnels, vous pouvez aussi louer l'une de nos salles pour vos événements.

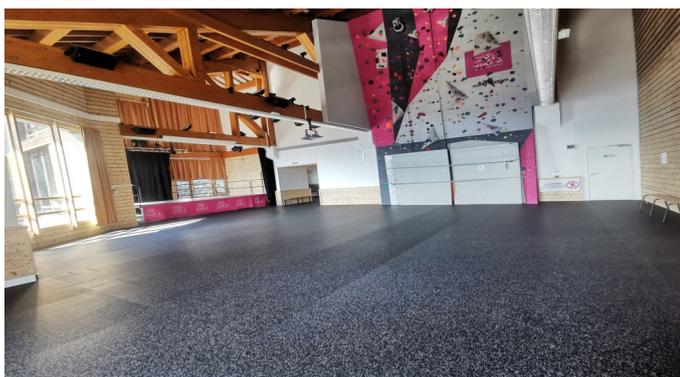
Désormais, les salles communales « La Fruitière du Villaret », « Salle Jean ARPIN » et « La Pause » sont mises à disposition gratuitement sous les conditions suivantes :

- sans limite de nombre pour les associations dont le siège est établi sur la commune, pour leurs activités ;
- au maximum deux fois par an pour les associations dont le siège se trouve sur le périmètre de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT), et qui sont subventionnées par la commune (Mairie ou CCAS, en nature ou financièrement).

Pour ce faire, les associations éligibles devront présenter un objet ayant un intérêt certain et d'intérêt général pour notre population et l'usage de la salle devra être compatible avec ses contraintes techniques. Les frais fixes (ménage et chauffage) restent à la charge de l'association. A noter toutefois, la priorité sera donnée à un usage locatif payant et aux besoins de l'Office de Tourisme ou de la commune.

Nos salles communales sont également louées avec un rabais de 50 % pour les personnes physiques domiciliées sur la commune (justificatif de domicile de moins de 3 mois à fournir).

La salle « Jean ARPIN »



Equipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran, cette salle peut accueillir 243 personnes debout ou 120 personnes assises.

La cuisine vient d'être totalement rééquipée en vaisselle, couverts et plats.

Le Saviez-Vous ?

La salle Jean Arpin possède un mur d'escalade que des professionnels peuvent louer pour donner des cours.

La salle « La Pause »



Également équipée d'un vidéoprojecteur avec écran, cette salle peut accueillir 126 personnes debout ou 60 personnes assises.

Pendant les horaires d'ouverture de la Maison du Ski, cette salle qui dispose de 2 micro-ondes, d'une machine à café et d'un accès wifi est librement ouverte au public.

Salle « La Fruitière du Villaret »



Cette salle a une capacité d'accueil de 60 personnes debout ou 30 personnes assises et est équipée d'un bar avec pompe à bière et d'une cuisine entièrement aménagée.



Pour davantage d'informations, nous contacter :

spop@montvalezan.fr ou 04 79 06 84 12

VIE MUNICIPALE

Les Points Sécurité

Carte de localisation des armoires incendies et défibrillateurs de la Commune



Légende



Armoires incendies



Défibrillateurs

Localisation des défibrillateurs :

- Chef Lieu : Devant la mairie
- Le Villaret : Devant la salle "fruitière"
- Eucherts : Ex Office de tourisme et Cimes Blanches
- La Rosière : Office de tourisme

0 250 500 m



Mise à jour - août 2024
Source : Mairie de Montvalezan

VIE MUNICIPALE

Sécurité - Localisation des Armoires Incendie , le Trombinoscope

La Rochette



Chef-Lieu



Le Griotteray



Les Perrières



Le Crey



Le Solliet



Le Villaret



Les Moulins



VIE MUNICIPALE

Sécurité - Localisation des Armoires Incendie , le Trombinoscope

Le Mousselard



Les Laix



Le Pré Du Four



Le Châtelard



La Combaz



Hauteville



Les Eucherts



La Rosière - Le Vieux Village



Rôle des Commissions de Sécurité

La sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) est une priorité pour la commune, avec un suivi rigoureux des règles de sécurité, un accompagnement par des experts et des actions préventives pour garantir la sécurité des usagers et des visiteurs.

Le risque incendie dans les établissements recevant du public (ERP) est l'un des risques courants auxquels la population et les touristes sont confrontés. En cas de sinistre, les conséquences peuvent devenir rapidement dramatiques pour les personnes qui les fréquentent.

Le législateur a confié aux maires un rôle précis dans ce domaine, les dotant d'un pouvoir spécial de police à l'égard des exploitants des ERP, sous le contrôle administratif du préfet.

Ce pouvoir entraîne un certain nombre d'obligations pour le maire dans le domaine du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique de sa commune. Le Maire est amené à suivre le fonctionnement de tout ERP sur sa commune. Dans ce cadre, il pourra refuser ou autoriser la construction d'ERP, leur ouverture et la poursuite ou non de leur exploitation dans le cadre des visites périodiques.

Ces établissements, qui concentrent parfois une population importante, sont classés en types (hôtel, restaurant, hôpital, musée, salle des fêtes, refuge etc.) et en catégorie (1^{ère} catégorie à 5^{ème} catégorie) selon le nombre d'occupants. Les ERP font l'objet de règles de sécurité adaptées à leur date de construction, leur type et leur catégorie, édictées par un règlement de sécurité complexe, dont l'application est du ressort du maire dans le cadre de ses pouvoirs de police.

Pour l'aider dans cette tâche, le maire dispose des moyens de la commission départementale de sécurité dont la composition comprend notamment un officier expert de sapeur-pompier préventionniste du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Savoie (SDIS) titulaire d'un « brevet de prévention » dit PRV 2 qui agit en qualité de conseiller technique.

Les objectifs de la commission de sécurité sont de réduire les risques d'incendie, d'éviter la propagation du feu et des

fumées, de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des secours. Suivant cette finalité, une attention toute particulière est ainsi portée à :

- l'accessibilité de l'établissement aux secours ;
- la qualité des matériaux utilisés et leur réaction au feu ;
- l'existence de sorties et de dégagements intérieurs suffisamment nombreux et bien répartis ;
- la présence d'un système d'éclairage de sécurité autonome ;
- la fonctionnalité du système de sécurité incendie et de l'alarme ;
- la fonctionnalité des moyens d'alerte ;
- la formation du personnel et les consignes adaptées mises en place dans l'établissement en particulier en ce qui concerne l'évacuation des personnes en situation de handicap ;
- la qualité du suivi des installations techniques et de sécurité réalisé par l'exploitant ainsi que les levées de réserves associées.

Lors des visites périodiques et après l'analyse du risque, axée sur les éléments précités, la commission émet soit un avis favorable soit un avis défavorable à la poursuite de l'activité. Prenant acte de cet avis, le maire peut prendre la décision de prendre un arrêté de fermeture conformément aux dispositions de l'article L.143-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Lors de l'instruction des permis de construire ou des autorisations de travaux et à l'issue de l'analyse réglementaire, la commission émet soit un avis favorable soit un avis défavorable au projet.



Sécurité - Centre de Secours de Bourg-St-Maurice

Changement de capitanat à la tête du Centre. Romain LAPLACE succède à Maxime CREUZOT. Rencontres.



Originaire du Haut-Rhin, Maxime CREUZOT est arrivé en Savoie en septembre 2018 pour prendre le commandement des postes de Tignes et Val d'Isère. Au 1er mai 2021, il a pris le commandement du Centre de Secours de Bourg-Saint-Maurice. Le 1er mai 2024, Maxime CREUZOT a quitté la Savoie pour le Puy-de-Dôme et rejoindra Clermont-Ferrand, où il aura pour mission de coordonner l'ensemble des Centres de Secours du département en tant qu'Adjoint au Chef. Que retiendra-t-il de Montvalezan ?

MLR – Au cours de ces trois années au commandement du Centre de Secours de Bourg-Saint-Maurice, que retiendrez-vous de votre relation avec Montvalezan ? Que retiendrez-vous de notre commune ?

Maxime CREUZOT – « Une commune capable de se remettre en question. Une commune qui, grâce à son dynamisme et son ouverture, s'engage sur des sujets tels que la gestion de crise. À travers les exercices que nous avons menés ensemble, Montvalezan a montré sa capacité à développer de nouveaux outils et à s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Sa capacité à s'adapter, à se renouveler et à s'ouvrir sont des atouts majeurs. En plus de la gestion de crise, je prendrais l'exemple des armoires de défense incendie. Le dispositif en place à Montvalezan est crucial pour la sécurité de la commune et de l'ensemble de ses hameaux. »

MLR – Au cours de votre carrière dans la vallée, quelle intervention à Montvalezan La Rosière vous a le plus marqué ?

Maxime CREUZOT – « La première grande intervention que j'ai réalisée en Savoie a eu lieu quelques semaines après mon arrivée en 2018. Il s'agissait d'un feu de chalet au village des Laix. Une personne a été intoxiquée ; le chalet a entièrement brûlé. Heureusement, il n'y a pas eu de victimes grâce à l'armoire de défense incendie et aux personnes formées à utiliser le matériel disponible. Cela a permis d'éviter la propagation du feu au chalet voisin. Oui, c'est vraiment cette intervention qui m'a marqué et qui renforce mes propos sur l'importance des armoires de défense incendie. »

Propos recueillis le 12 avril 2024.

Romain LAPLACE a pris le commandement du Centre de Secours le 1er août dernier.

MLR - Capitaine, en quelques mots, pourriez-vous nous résumer votre parcours ?

Romain LAPLACE - « Je suis entré comme volontaire en 2003 à Seyssel en Haute-Savoie. Ensuite, j'ai passé le concours de sapeur-pompier professionnel et j'ai rejoint Strasbourg en 2011. Je suis revenu en Haute-Savoie en 2016, puis j'ai réussi le concours d'officier en 2018. J'ai été recruté en Savoie en 2019. En 2021, j'ai pris le poste de chef de centre aux Ménuires et à Val Thorens. J'ai réussi le concours de capitaine en début d'année et j'ai pu postuler sur un centre disposant d'effectifs plus importants et sur un périmètre différent. La Compagnie de la Haute Tarentaise s'est libérée, et les planètes se sont alignées. C'était une opportunité que j'ai saisie. J'ai pris le poste au 1er août dernier. »

MLR - Connaissiez-vous déjà Montvalezan La Rosière avant votre prise de poste ?

Romain LAPLACE - « C'est un secteur que je ne connaissais absolument pas. Je n'étais jamais venu ici auparavant. Nous avons skié une fois avec des collègues de Mouïtiers et de Bourg-Saint-Maurice. Les problématiques de ce territoire sont liées à l'éloignement du Centre de Secours. Nous avons beaucoup de travail à faire avec les acteurs citoyens, notamment en matière de formation sur les armoires incendie et sur le secourisme. L'objectif est de rendre les citoyens acteurs de leur sécurité en attendant l'arrivée des pompiers depuis Bourg-Saint-Maurice. »

MLR - Comment voyez-vous la collaboration entre le Centre de Secours et la commune ?

Romain LAPLACE - « Avec Thierry VIGNES, le référent sécurité de la commune, nous avons prévu de nous rencontrer prochainement pour bien identifier comment nous pouvons épauler la commune. Nous discuterons des partenariats ou échanges possibles, ainsi que de vos attentes et besoins, afin de trouver la manière la plus adéquate d'y répondre. »

Propos recueillis le 25 octobre 2024.

Sécurité des Pistes - Bilan de l'Hiver 2023-2024

Le bilan sécurité des pistes de l'hiver 2023-2024 avec Frank PELLEGRINI, Directeur des Pistes, DSR



MLR - Comment s'est déroulée cette saison d'hiver pour vous et vos équipes ?

Frank PELLEGRINI – « La saison s'est très bien passée. C'est l'année de tous les records avec une fréquentation qui a nettement augmenté. Malheureusement, cette situation a conduit à une augmentation du nombre de secours, mais heureusement, j'ai un effectif adapté au volume actuel de notre clientèle. Nous approchons les 800 interventions cette saison. Cette statistique est liée à l'augmentation de la fréquentation. Nous avons eu quelques interventions importantes, mais très peu liées à des collisions. Le seul décès de la saison n'était pas d'origine traumatique - personne âgée avec antécédents médicaux ».

MLR – Quelle évolution de la traumatologie avez-vous constatée cet hiver ?

Frank PELLEGRINI – « La traumatologie est directement liée à la qualité de la neige, ce qui est clairement observable. Quand la neige est lourde et collante, nous avons rapidement des traumatismes aux genoux. Lorsqu'il y a de la pluie suivie du gel, nous intervenons sur des traumatismes plus graves, avec de nombreuses fractures et traumatismes crâniens. Le casque est très important, mais nous voyons souvent des skieurs aller beaucoup plus vite, se sentant protégés de tous les risques, ce qui n'est pas toujours le cas. Cette année, après l'épisode de pluie suivi de froid, la neige était très dure. Nous avons constaté de sévères traumatismes crâniens malgré le port du casque et de nombreuses fractures du fémur, col du fémur et bassin. Ce type de blessure a été plus fréquent cette année ».

MLR – Vous m'indiquez constater de plus en plus de skieurs portant un casque et des écouteurs. Qu'en pensez-vous ? Cela a-t-il une incidence sur les accidents ?

Frank PELLEGRINI – « Le choix du casque est crucial. Il doit être aux normes ski, c'est indispensable. Lors du choix, il faut vérifier que le casque ne coupe pas trop les sons environnants. La nouvelle génération écoute souvent de la musique à volume élevé avec des écouteurs. Sur les pistes, ils n'entendent pas forcément les appels ou les bruits, ce qui peut être dangereux. Une bonne audition de l'environnement permet souvent d'avoir le bon réflexe et d'éviter la collision ».

MLR – Comment s'est déroulée cette saison en termes de déclenchements préventifs ?

Frank PELLEGRINI – « Pendant la période d'exploitation, nous avons eu 3,97m de neige, et sur toute la saison, environ 7m cumulés à 1850m d'altitude. En cette fin de saison, il y a encore plus de 3 mètres de neige damée en haut et 1 mètre en bas. Cette année, nous avons effectué de nombreux déclenchements (près d'une quarantaine) avec divers systèmes : Catex, Gazex, O'Bellx, Avalancheur et tir manuel en binôme. Malgré cela, nous avons souvent déclenché les avalanches par des passages en ski, parfois plus efficaces que l'explosif. La consommation d'explosifs cette saison est dans la moyenne habituelle, équivalente à une trentaine de PIDA (Plan d'Intervention de Déclenchement des Avalanches). Nous avons multiplié les déclenchements en raison de nombreuses petites chutes régulières où un passage à ski était suffisant et plus efficace ».

MLR – Comment s'organise le Service des Pistes ? Comment se déroule la saison pour les équipes ?

Frank PELLEGRINI – « Le Service des Pistes compte 26 pisteurs secouristes, 3 régulatrices pistes et remontées mécaniques, et 4 shapers pour les espaces ludiques. Cette année, le Domaine Skiable a connu un taux d'accidentologie marqué parmi notre personnel (accidents de travail avec ou sans arrêt). Sur la saison, plus de 10% du personnel a été impacté. L'utilisation du véhicule ambulance nous permet d'acheminer les blessés entre le front de neige et le cabinet médical de la station de manière plus efficace. Ce moyen de transport est idéal, car plus confortable et offrant une meilleure image du service rendu à notre clientèle. De plus, il permet aux pisteurs d'intervenir rapidement sur d'autres secours après avoir ramené les blessés - entre 3 et 5 minutes la plupart du temps ».

MLR – Comment se fait la coordination entre le service des pistes et l'espace médical ?

Frank PELLEGRINI – « La relation avec le cabinet médical fonctionne parfaitement bien ! Nous pouvons communiquer directement par radio avec le Dr Arnaud BOUVET et lui transmettre un bilan de la situation du blessé afin qu'il puisse nous orienter vers le cabinet de la station ou un centre hospitalier via l'hélicoptère médicalisé du SAF (Secours Aérien Français). Grâce à cette communication fluide, nous pouvons avoir le médecin - et une infirmière si nécessaire- sur place auprès de la victime en 10 à 15 minutes maximum ».

LES CHIFFRES « sécurité des pistes » de la saison 2023-2024 :

- 754 secours (711 l'année précédente) ;
- 29 hélicoptères médicalisés (40 l'année précédente) ;
- Nombre de PIDA : 39 ;
- Quantité d'explosifs utilisés : 395 charges (620 kg) ;
- 397 cm de neige de l'ouverture à la fermeture ;
- 699 cm du début de l'hiver à la fermeture.

Sécurité - Gendarmerie - Nouveau Major, Nouvelle Approche

Le Major Serge JACQUELIN arrivé en décembre 2023 à la tête de la brigade de secteur, dresse un bilan de sa première année et présente ses objectifs pour la saison à venir à La Rosière.



MLR - Pourriez-vous nous faire une présentation succincte de votre parcours avant de prendre le commandement de la Gendarmerie de Bourg-St-Maurice ? Quels sont, selon vous, les moments ou éléments les plus marquants de votre carrière ?

Major Serge JACQUELIN – « Je suis entré en gendarmerie en 1996, après plusieurs affectations dans le Sud, en Bretagne et en Bourgogne. En 2003, j'ai pris le commandement de ma première unité, à la brigade de Lus y dans la Nièvre. Par la suite, j'ai dirigé un service de renseignement, où j'ai participé à la création du renseignement intérieur, tel qu'on le connaît aujourd'hui. Après les attentats de Charlie Hebdo en 2015, j'ai été affecté au cabinet du Premier ministre pour mettre en place un service de renseignement dédié à cette cause, sous l'administration de Manuel VALLS. Cette mission, prévue pour trois ans, en a duré finalement six ans et demi. J'ai ensuite intégré l'état-major zonal à Lyon, où j'ai participé à la création du centre zonal des opérations, et j'ai été impliqué dans des événements majeurs comme la Coupe du monde de ski à Courchevel ou la Coupe du monde de rugby.

Par la suite, j'ai ressenti le besoin de retourner sur le terrain, en prenant le commandement d'une brigade. C'est ainsi que j'ai été proposé pour la brigade de Bourg-Saint-Maurice. Étant résident de l'Alpe d'Huez depuis de nombreuses années, une brigade de montagne me semblait un choix naturel. C'est pourquoi je suis arrivé à Bourg-Saint-Maurice le 1er décembre 2023. Pour moi, l'objectif de ma carrière a toujours été de connaître tous les échelons au sein de la gendarmerie départementale, du commandant d'unité jusqu'à l'état-major zonal. Ce parcours m'a permis de comprendre en profondeur les rouages de la hiérarchie et de savoir exactement ce que mes supérieurs attendent. Cela me permet aujourd'hui de guider le service avec efficacité, en collaborant intelligemment avec tous les niveaux de la hiérarchie ».

MLR - Combien de femmes et d'hommes sont placés sous vos ordres tout au long de l'année, et comment varient vos effectifs en saison ? Quel périmètre géographique ou territoire précisément couvrez-vous ?

Major Serge JACQUELIN – « La brigade de Bourg-Saint-Maurice est actuellement composée de 15 personnels, dont deux femmes. Nous devrions être 15, mais il nous manque deux gradés : l'un part en retraite et le second n'a pas été remplacé depuis le 1er septembre. En ce moment, l'effectif est

donc réduit à 13. Pendant environ six mois, nous fonctionnons avec cet effectif réduit. Toutefois, lors de la saison hivernale, nous doublons nos effectifs pour faire face à l'afflux de touristes et aux événements particuliers, passant ainsi de 15 à 30 personnels. Nous couvrons un territoire assez vaste, qui inclut six communes : Les Chapelles, Bourg-Saint-Maurice, Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise, Séz et Villaroger. Notre périmètre englobe les stations de Les Arcs, La Rosière, Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger. En termes de population, nous passons de 10 000 habitants en moyenne pendant l'année à près de 70 000 pendant la saison hivernale ».

MLR - Quel regard portez-vous sur votre premier hiver ? Et si l'on se concentre plus spécifiquement sur Montvalezan-La Rosière, quel bilan tirez-vous de la saison hivernale 2023-2024 ?

Major Serge JACQUELIN – « Le bilan de l'hiver 2023-2024 montre une présence renforcée sur le secteur de La Rosière, avec des patrouilles à pied et à ski, ce qui nous a permis d'être plus visibles et accessibles. Nous avons également renforcé notre coopération internationale avec la brigade de La Thuile, en Italie, ce qui nous a permis de mener des patrouilles mixtes sur le domaine skiable, aussi bien en France qu'en Italie. Cette collaboration nous a aidés dans nos missions de contrôle, notamment dans la lutte contre les stupéfiants et l'immigration irrégulière.

Concernant les chiffres, on peut estimer qu'il y a eu environ une dizaine d'interventions mensuelles sur le secteur de La Rosière, et un total d'environ 150 procédures, incluant des affaires de vols, d'agressions, et d'atteintes aux biens. Environ 50 % de ces interventions concernent des vols de skis, des dégradations dans les commerces et des vols dans les commerces. Environ 20 % sont liées à des violences, comme des bagarres ou des violences intrafamiliales. Le reste regroupe des affaires plus courantes, comme des altercations sans violence.

Cependant, je tiens à préciser que ces chiffres ne reflètent pas totalement la réalité. En effet, de nombreux incidents n'ont pas été signalés, souvent parce que les victimes ne souhaitent pas perdre de temps à porter plainte, ce qui fausse légèrement les statistiques. L'objectif, à travers cette présence renforcée, est d'encourager les personnes à signaler les faits et de rendre plus facile la prise de plainte sur place, afin de mieux appréhender la réalité de la situation ».

MLR - Pourriez-vous nous faire part des retours que vous avez reçus concernant l'intensification de votre présence cet hiver, tant de la part des résidents que des professionnels locaux ? Quels ont été leurs avis sur cette évolution de votre présence sur le terrain ?

Major Serge JACQUELIN – « Le retour a été très positif, vraiment très positif dès le départ, même si ça a été un peu bizarre au début. Je ne vous cache pas que certains restaurants d'altitude, par exemple, étaient un peu surpris, se demandant pourquoi on intervenait, mais l'idée n'était pas de verbaliser, mais bien de faire de la prévention auprès de nos commerçants. C'était vraiment mon leitmotiv : éviter la verbalisation et privilégier la prévention. Au départ, ça a été

Sécurité - Gendarmerie - Nouveau Major, Nouvelle Approche

un peu compliqué, car certains ne comprenaient pas trop la démarche. Mais, au final, le retour a été vraiment très positif. Il y avait beaucoup moins de personnes alcoolisées qui traînaient en fin de journée dans les restaurants d'altitude. Les commerçants, eux, nous ont beaucoup mieux accueillis, parce qu'ils nous voyaient plus souvent, et cela les a rassurés. On a aussi eu beaucoup plus de retours et d'échanges de renseignements - il se passe ceci, il se passe cela -, ce qui est vraiment très intéressant pour nous. Concernant les contrôles sur les pistes, ça a été un peu compliqué au début aussi, notamment avec les moniteurs des écoles de ski, qui ne comprenaient pas bien pourquoi ils étaient contrôlés. Mais une fois qu'on leur a expliqué que c'était dans leur intérêt, pour protéger leur profession en luttant contre ceux qui exercent sans autorisation ou sans diplôme adéquat ; cela a été compris. Quant aux établissements de nuit, les retours ont été également très positifs. J'ai renforcé les patrouilles la nuit à La Rosière, pendant un certain créneau horaire, que je ne vais pas spécifier. Mais certains établissements étaient vraiment contents de notre présence. Ils nous invitaient même à entrer, pour que les gens puissent nous voir et que cela calme un peu les esprits ».



MLR – Si l'on évoque désormais les intersaisons et la saison estivale, quels premiers retours pouvez-vous nous faire concernant ces périodes ?

Major Serge JACQUELIN – *« L'intersaison et la saison estivale nous offrent l'opportunité de renforcer la coopération internationale dès l'ouverture du col. Cela nous permet de réaliser des patrouilles communes avec nos collègues italiens à La Rosière, une initiative qui est relativement nouvelle et qui a porté ses fruits. La présence de patrouilles mixtes a facilité les échanges et a permis de calmer certaines tensions, notamment en ce qui concerne les problèmes liés aux stupéfiants. Il est important de mentionner que nous avons mené plusieurs contrôles anti-stupéfiants en collaboration avec les Italiens. Bien que l'activité en intersaison soit beaucoup moins dense que durant la saison hivernale, il y a tout de même eu des interventions. En intersaison, le nombre d'interventions est quasiment nul, tandis qu'en été, nous réalisons environ quatre à cinq interventions mensuelles, ce qui équivaut à environ une intervention par semaine. Ce n'est pas énorme, mais cela permet de maintenir une présence accrue, particulièrement lors des événements sportifs. Nous*

avons notamment eu plusieurs trails cet été, et la gestion de ces événements s'est bien passée grâce à cette présence renforcée ».

MLR – Quelle est votre vision pour la prochaine saison d'hiver, et quels sont les projets et objectifs que vous envisagez ?

Major Serge JACQUELIN – *« Ma vision pour la saison hivernale à venir est assez simple : il s'agit avant tout de renforcer la présence de la gendarmerie à La Rosière. Il est hors de question que la station reste sans gendarme, ce n'est absolument pas envisageable. Mon objectif est donc d'augmenter notre présence sur le terrain, avec au moins une journée de présence par semaine. L'idée est de prendre le temps de rencontrer les gens, d'écouter leurs préoccupations et de recueillir d'éventuelles plaintes, afin d'éviter que les habitants aient à descendre à la brigade de Bourg Saint-Maurice. Cela dit, il faut bien être conscient que cela reste un objectif ambitieux, car cela dépend des effectifs disponibles. Je me bats, même en dehors de mes heures de service, pour obtenir les renforts nécessaires, mais la situation n'est pas simple. Par ailleurs, la commune a mis à notre disposition un local très apprécié, qui nous permet de travailler dans de bonnes conditions. Ce local nous offrirait la possibilité de recueillir les plaintes sur place. Je tiens à remercier chaleureusement les élus et la commune d'avoir rendu cela possible. Ce local a un double avantage : il rassure la population, mais aussi les commerçants, qui se sentent davantage accompagnés. Cela leur permet aussi de gagner du temps, car nous serons présents sur place. Nous pourrions ainsi organiser nos interventions de manière plus efficace, en ayant un accueil du public à des horaires fixes, tout en assurant des missions de surveillance sur les pistes ou de visites aux commerçants. Ce serait une sorte de - police de proximité-, mais avec une présence aléatoire et répartie tout au long de la semaine. Une journée fixe permettrait d'assurer une visibilité, que les gens puissent savoir que nous sommes là. Mais il est impératif que cette présence soit également aléatoire pour surprendre ceux qui ont de mauvaises intentions ».*

MLR - Après presque une année passée à la tête de la brigade de Bourg-Saint-Maurice, quel regard portez-vous sur Montvalezan-La Rosière ? Comment votre perception a-t-elle évolué au fil du temps ? Qu'en pensez-vous désormais, tant du point de vue de votre travail quotidien et de vos relations professionnelles, que d'un point de vue plus personnel ?

Major Serge JACQUELIN – *« Montvalezan-La Rosière, c'est une petite commune en Haute Tarentaise, qui possède un charme incroyable, avec une station qui prend de plus en plus d'ampleur. Cette station est vraiment très belle. Lorsque j'ai découvert la commune au début, je la voyais comme un petit village accroché à la montagne, avec sa petite station. Aujourd'hui, ce que je vois, c'est une magnifique commune avec des élus très engagés pour le développement de cette station, et surtout une implication remarquable de tout le personnel communal. Ils ont tous une vraie volonté de travailler avec moi, et cette dynamique est très appréciable. En tant que commandant d'unité, avoir su établir des liens de confiance et pouvoir travailler dans des conditions aussi agréables est un vrai plus. Ce n'est malheureusement pas le cas partout en France, et je peux vous le dire ».*

Sécurité des Routes et Villages - Le Pommeraie

Sécurisation de la falaise du Pommeraie, retour sur le feuilleton de l'année.

1^{er} décembre 2023 - 2 blocs de 1 et 2m³ se sont décrochés pendant la nuit à l'amont de la route. La route est fermée à la circulation par le Département de La Savoie. Un expert géologue est envoyé sur site.



2 décembre 2023 – Après le passage de l'expert et l'enregistrement par les capteurs de mouvements de masses dans la nuit, le Département interdit la circulation jusqu'au mardi 5 décembre à 17h afin de permettre la mise en place des blocs de protection sur une demi-chaussée.

10 décembre 2023 - Le Département de La Savoie décide de procéder à nouveau à la fermeture de la RD84 entre Le Villaret et Les Moulins. En raison de l'importance de l'évènement pluvieux en cours (vigilance orange) et les mouvements enregistrés au cours des dernières heures, il a été décidé d'interdire toute circulation sur ce tronçon (véhicules et piétons) au moins jusqu'au terme de cet épisode. Les services du Département procèdent à la mise en place des éléments qui ne permettront pas de franchissement. Pour circuler de part et d'autre de cette zone, le contournement par le fond de vallée est la seule solution pendant cette période.

14 décembre 2023 – En milieu de nuit, des blocs volumineux sont tombés. Une cellule de crise est ouverte en mairie. En présence de David BINET, chef des services du RTM Restauration des Terrains de Montagne de la Savoie, en lien avec Anne LESCURIER, responsable des risques-géologue au département de La Savoie, Monsieur le Maire fait un point de situation sur l'éboulement en cours.

Les mouvements enregistrés par les capteurs présents sur site sont conséquents, de l'ordre de 5 cm à l'heure. L'éboulement est actif et d'autres éléments volumineux sont amenés à tomber incessamment.



Dans la matinée, plusieurs dizaines de m³ de roche se décrochent. Les experts géologues procèdent à une nouvelle inspection du site ainsi qu'à un repérage par drone. Le Vice-Président du Département délégué aux Routes et Infrastructures, Olivier THEVENET, vient constater la situation aux côtés de Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD et de Stéphane LAMBERT, Directeur de l'unité départementale de Tarentaise.



Une réunion d'expertise est organisée en mairie en tout début d'après-midi. Au terme de l'après-midi, le bilan de la journée est dressé et de difficiles décisions sont prises.



L'éboulement qui s'est produit est de l'ordre de 1000m³ ; 4 capteurs de mouvements sur 6 ont disparu dans le glissement. Les experts géologues et de prévention des risques naturels, du cabinet SAGE, du département de la Savoie et des services



Sécurité des Routes et Villages - Le Pommeraie

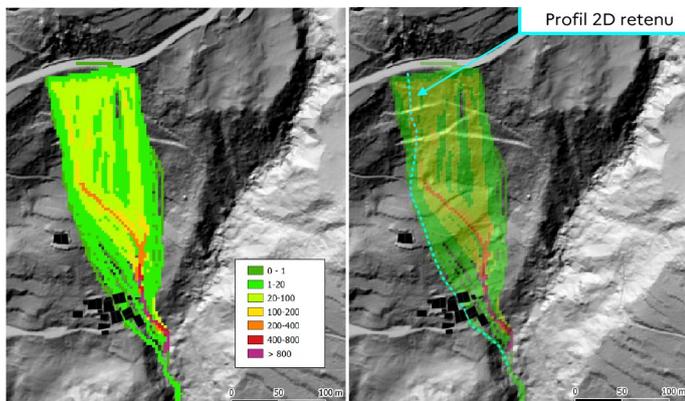
de Restauration des Terrains de Montagne, ont fait part de leurs constatations :

- déstabilisation importante du versant ;
- les mouvements encore mesurés sont conséquents ;
- écran de filet à bout de souffle, très vulnérable, altéré par le glissement des 1000m³ du jour ;
- les 1000m³ de ce jour représentent environ un tiers des volumes en mouvement sur la paroi,
- le merlon de protection en pied de falaise et notablement rempli par les matériaux du jour.

Les experts indiquent qu'il est nécessaire de patienter pour constater la réduction des mouvements et la stabilisation du site pour réimplanter des systèmes de mesure et évaluer les enjeux et risques après les phénomènes du jour.



Concernant le hameau du Griotteray, les services du RTM ont réalisé des études trajectographiques. Le risque qu'un bloc vienne impacter les habitations existe.



Toutefois, la réalisation d'un ouvrage permettrait de supprimer totalement ce risque. Monsieur le Maire et les élus ont immédiatement missionné les services du RTM et notre direction des Services Techniques pour dimensionner, positionner et faire réaliser cet ouvrage à une entreprise dans les meilleurs délais.

Au regard de l'ensemble des éléments présentés, les dispositions suivantes ont été prises :

- concernant le Griotteray, un arrêté municipal interdisant avec effet immédiat l'occupation des logements du hameau du Griotteray jusqu'à la mise en œuvre d'une protection passive (délai annoncé, 3 à 4 semaines) est pris ;
- concernant la fermeture totale à la circulation, elle est confirmée sur la route départementale RD84 entre Le Villaret et Les Moulins. Les services du département sont formels. Jusqu'à stabilisation de la falaise et réalisation de nouvelles expertises, toute réouverture est proscrite (véhicules et piétons). Aucune évolution favorable n'est à espérer sous 1 mois minimum et sous réserve que les conditions permettent d'envisager de nouvelles modalités ;

- un balisage approfondi et un entretien spécifique du sentier entre Les Moulins et Le Châtelard pour ceux qui souhaiteraient rejoindre les transports scolaires ou la route des villages.

Le témoignage de Christel CARILLO, famille évacuée, hameau du Griotteray (propos recueillis le 2/09/2024)



Christel CARILLO – « Courant décembre, j'ai compris que la situation ne s'améliorerait pas. Le 14 décembre, j'ai été appelée vers 5 heures du matin, par Thierry GAIDE, adjoint aux travaux à la mairie de Montvalezan. Avec beaucoup de prévenance, il m'a indiqué l'évolution de la situation et m'a conseillé de me préparer à rassembler mes affaires. Cela ne m'a pas vraiment inquiétée. J'ai bien compris que ce n'était pas non plus imminent, mais je trouvais bien que cela ait été géré de cette façon. Nous sommes sortis de la maison à l'arrière, côté éboulement. Même si la probabilité était faible, on n'avait pas envie de prendre ce risque. Au moins, nous n'avons pas eu le stress de ne pas savoir de quoi serait fait le lendemain. De surcroît en pleine saison, cela aurait été l'enfer. J'ai donc fait les choses en veillant à ne pas stresser les enfants. Nous avons fait cela tranquillement. J'ai pris les deux chats, les deux enfants, nous avons chargé la voiture et je suis allée sur le versant en face, chez mes parents. Je suis restée chez eux pendant une semaine, le temps de trouver un autre logement. J'avais publié ma recherche sur les réseaux pour être aidée. Thierry GAIDE, en discutant avec Frank MARTIN, m'a aidée à trouver un grand logement pour nous trois. Nous avons emménagé dans ce nouvel appartement. Heureusement, j'ai eu l'autorisation de revenir au Griotteray pour chercher des affaires de ski nécessaires pour mon début de saison. Même si les travaux de sécurisation ont été faits rapidement, nous sommes restés un mois dans ce logement. Dès que nous avons su que nous pouvions réaménager, les enfants demandaient évidemment à revenir chez eux. Malgré ces événements, j'ai pu faire ma saison convenablement, et c'est déjà bien. Finalement, le plus compliqué a été le moment où nous avons réemménagé avec toutes les affaires. Quand nous sommes rentrés, nous avons fini à 23 heures. L'accès chez nous n'est pas évident en plein hiver. Les choses ont toujours été bien organisées, toujours avec écoute. Thierry m'appelait souvent pour savoir si tout se passait bien. Je l'ai plutôt bien vécu, je dirais, même si ce n'est pas courant. Il est vrai que pour les enfants, cela a été un peu plus dur, notamment le fait de passer Noël ailleurs que chez eux. Il y a eu quand même des anecdotes rigolotes. Par exemple, pour les chats, j'avais l'un dans une caisse et l'autre dans le sac de voyage. J'ai pris une photo qui était, a posteriori, assez marrante. Mieux vaut en rire ».

Sécurité des Routes et Villages - Le Pommeraie

18 décembre 2023 - Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD signe la commande relative à la réalisation d'un ouvrage en gabions destiné à la protection du hameau du Griotteray. Conformément aux prescriptions des experts géologues (services du RTM, cabinet SAGE), ce mur supprimera tout risque d'atteinte du hameau par d'éventuels rochers en provenance de l'éboulement du site du Pommeraie. Le montant des travaux s'élève à 85 000€ TTC environ. Les entreprises ont été missionnées pour intervenir dans les plus brefs délais.

19 décembre 2023 - Début des travaux de protection du hameau du Griotteray. La préparation de l'assise du futur mur en gabions a été confiée à l'entreprise SPIDER TP CCEA (CIE DES CANALISATEURS ET ELECTRICIENS DES ALPES) et réalisation de l'héliportage des matériaux à la société BLUGEON.

20 décembre 2023 - La mairie propose aux riverains des hameaux des Moulins et du Mousselard de récupérer leur courrier bloqué à l'agence postale de Sééz.

28 décembre 2023 - Lors d'une visite de réception des travaux, les experts géologues des services du RTM (Restauration de Terrains de Montagne) valident la bonne réalisation et l'efficacité de l'ouvrage de protection du hameau du Griotteray face au risque d'éboulement en provenance de la falaise du Pommeraie. Fort de ce constat, Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, procède à la signature de l'arrêté d'abrogation de celui qui interdisait l'habitation du village. Les riverains et propriétaires du village peuvent de nouveau occuper leurs biens.



5 janvier 2024 - Réunion de travail en mairie concernant le site du Pommeraie et les conditions de circulation sur la RD84 en présence des représentants du Département - Cécile UTILLE-GRAND, Conseillère Départementale, Stéphane LAMBERT, directeur de l'Antenne Tarentaise et Agnès LESCURIER, experte géologue. Depuis l'éboulement, le Département de la Savoie a réalisé des visites géologiques et reconstitué un nouveau plan topographique du secteur. L'activité constatée sur le site n'avait jusque lors pas permis d'intervenir et obligeait à devoir laisser la route fermée. Néanmoins, Les observations de ces deux dernières semaines montrent une activité permettant désormais d'envisager une intervention sur site.



Pour visionner le film
de l'héliportage des gabions,
Scannez ce QR CODE



Sécurité des Routes et Villages - Le Pommeraie

8 janvier 2024 – Plusieurs actions sont menées par le Département tout au long de la semaine afin de permettre la réouverture sous surveillance de la RD84, et notamment :

- des investigations géologiques complémentaires : visite du géologue et pose de nouveaux capteurs ;
- allongement du piège à bloc d'environ 7m pour couvrir l'ensemble de la zone en mouvement (48 blocs béton supplémentaires) ;
- un dégagement partiel du pied de l'éboulis, derrière les blocs béton, pour recréer une fosse de réceptacle permettant de contenir de nouveaux éboulements.

En parallèle, le Département annonce travailler sur une solution définitive qui pourra être mise en place à compter du mois d'avril.

12 janvier 2024 – Après réalisation des actions préventives nécessaires, le Département décide de la réouverture à la circulation sous alternat.

17 janvier 2024 - Des capteurs enregistrent des mouvements notables et d'importantes précipitations étant attendues, le Département de La Savoie décide de la fermeture préventive de la RD84 entre Le Villaret et Les Moulins.

19 janvier 2024 – Après un point de situation avec les experts géologues, il a été constaté une stabilisation des mouvements. La décision a été prise par le Département de procéder à la réouverture sous alternat.

6 mars 2024 – **Réunion de préparation des travaux de sécurisation de la falaise du Pommeraie en mairie de Montvalezan par le Département** - Anne LESCURIER, Géologue au Département de La Savoie, Stéphane LAMBERT, responsable de la Maison Technique du Département de la Savoie - secteur Tarentaise, et Guy JOUNIAUX, technicien présentent en mairie le contenu des travaux de sécurisation de la falaise du Pommeraie et l'organisation envisagée. Les élus de la mairie interpellent le Département sur la nécessité de faire le maximum pour assurer les meilleures conditions possibles de circulation sur le secteur pendant la durée du chantier. Jean-Pierre MAITRE, Adjoint, insiste : « *Il faut faciliter autant que possible la vie locale et la mobilité de nos riverains. Il faut penser à nos travailleurs, nos écoliers, nos agriculteurs, nos aînés...* ».

Stéphane LAMBERT précise : « *Le chantier va durer environ 6 mois. Nous prévoyons de commencer les travaux dès le mardi 2 avril prochain. Je rappelle que le site est actif et que la situation pourrait se dégrader soudainement en fonction des événements pluvieux à venir. Pendant les 3 premiers mois du chantier, c'est la phase de terrassement. Les matériaux seront excavés et déplacés par jets de pelle. Par sécurité, pendant les horaires effectifs du chantier, ni les véhicules, ni les piétons ne pourront passer. En revanche, nous avons prévu de laisser un passage libre de 2,50m de large au-delà des blocs bétons de protection du chantier. En dehors des horaires de chantier, ce passage sera donc utilisable par les piétons et véhicules de moins de 3,5 tonnes. C'est le mieux que nous pouvons faire !* ». Un débat s'instaure pour s'assurer que toutes les solutions ont bien été envisagées. La réunion s'achève sur l'ajustement des horaires de chantier pour répondre autant que possible aux

besoins de la population. Les horaires de chantier sont arrêtés comme suit : du lundi au vendredi, de 8h15-12h15 ; 13h15-17h15 ; sauf éventuels aléas majeurs pendant les travaux. En fin de rencontre, Stéphane LAMBERT souligne : "On va travailler en milieu hostile, je vous inviterai à monter dans la pelle pour vous en rendre compte."



26 mars 2024 – **Réunion publique Salle du Villaret**, avant démarrage des travaux – en présence de Cécile UTILLE GRAND, Conseillère Départementale et Guillaume VILLIBORD, Conseiller Départemental.

Une trentaine de personnes ont assisté à la présentation des travaux par Stéphane LAMBERT, responsable de la Maison Technique du Département de la Savoie. Les modalités d'organisation et les contraintes de circulation sont détaillées et expliquées.



Sécurité des Routes et Villages - Le Pommeraie

2 avril 2024 – Début des travaux de sécurisation de la falaise du Pommeraie. Pendant les horaires de chantier, de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, du lundi au vendredi, toute circulation est strictement interdite au pied des travaux. Pour ce faire, 2 sentiers ont été préparés et fléchés par les services techniques de la commune pour contourner le site des travaux à pied (Les Moulins au Villaret ou Les Moulins au Châtelard).

22 mai 2024—Impressionnant cliché que cette vue aérienne du chantier de sécurisation de la falaise du Pommeraie, conduit par le département de La Savoie et réalisé par l'entreprise BRUNO TP. Les pelles, comme suspendues, évoluent avec la dextérité d'alpinistes. (@photo Thierry VIGNES)



1^{er} juillet 2024 - Le chantier entre dans une phase de transition, les gros terrassements sont terminés, la pose des grillages peut commencer. Par conséquent, le régime de circulation au droit du chantier est modifié. C'est la fin des périodes de fermetures (8h15 à 12h15 et 13h15 à 17h15) et la RD84 est désormais ouverte 24h/24 en alternat par feux.

6 août 2014 – Réunion de chantier hebdomadaire.
Rencontre avec Stéphane LAMBERT, directeur de la Maison Technique du Département de la Savoie secteur Tarentaise, Maître d'Ouvrage et Guy JOUNIAUX, Contrôleur Investissements au Département de la Savoie, Maître d'œuvre.

MLR – Pourriez-vous nous faire un bilan sur le déroulement du chantier depuis son lancement ? Où en sommes-nous actuellement en termes d'avancement et quelles sont les prochaines étapes prévues ?

Stéphane LAMBERT – « Je reviens au 2 avril dernier où nous avons commencé ce chantier de sécurisation. J'en profite pour remercier l'ensemble des propriétaires fonciers qui nous ont permis de démarrer rapidement ces travaux. Nous avons en théorie, sur le papier, environ 8000m³ de montagne à arracher avec pelles mécaniques et du travail acrobatique. Nous avons mis beaucoup de temps à démarrer l'entrée en terre car elle était relativement compliquée. Nous avons eu des surprises avec beaucoup de terre végétale, et des sols mous qui nous ont obligés à descendre plus profond pour retrouver le rocher. Ce

fut donc du terrassement complémentaire et des coûts supplémentaires. Pour les pelles, le terrassement en partie haute était relativement simple. Arrivé sur le sommet de la falaise à proprement dit, cela s'est compliqué. Cela partait sous les chenilles par bancs. La pelle de 40 tonnes s'est retrouvée à glisser à deux ou trois reprises dans des positions relativement délicates. L'éboulement étant au milieu, cela nous obligeait à travailler en 2 chantiers ; l'un en rive droite et l'autre en rive gauche. Jusqu'au moment, sur la rive droite, où nous n'arrivions plus à travailler avec une pelle de 40 tonnes, nous obligeant, sans que cela soit programmé initialement, à faire un tir de plus de 650m³ de rocher et de déléguer une pelle araignée sur la rive droite.



Sécurité des Routes et Villages - Le Pommeraie

Nous avons donc mené 2 chantiers à un moment donné dans le terrassement, avec un tir, une pelle araignée sur la rive droite et les grosses pelles sur la rive gauche ; et ce jusqu'à la hauteur qui nous permettait de conserver tous les matériaux, remblayer à nouveau et faire venir la pelle 40 tonnes par le bas. Ce processus n'était pas prévu. Cela nous a obligé aussi en rive droite à aller beaucoup plus loin pour enlever davantage de mauvais éléments et au moins 1500m³ de plus. Par ailleurs, les intempéries ont été nombreuses. Malgré cela, nous n'avons eu que 2 jours d'arrêt du chantier. L'entreprise a travaillé dans des conditions exécrables ; nous avons eu de la neige, des orages, la grêle...nous avons tout eu (sourire). Sur la seconde partie de chantier, nous subissons la canicule avec des personnels qui travaillent en pleine face sud à des températures incroyables et sans aucune ombre. Nous avons terminé le terrassement le 28 juin malgré 4000m³ supplémentaires. Nous avons tenu l'objectif. Nous avons la chance de pouvoir accélérer sur la fin de cette phase dès lors que nous sommes parvenus à monter la pelle depuis le bas. Nous avons également mobilisé des camions complémentaires. 14000m³ en place revient à 16000m³ foisonnés et correspond à 1600 rotations de camions. Cela n'est donc pas neutre. Sur cette phase, sont intervenues les entreprises BRUNO TP pour les terrassements, SPIDER TP pour la pelle araignée et OUEST ACCRO pour le minage. Fin juin, nous avons donc pu déplacer les blocs béton de protection en pied de chantier pour assurer une voie de circulation, certes sous alternat, mais permanente pour répondre aux enjeux de la saison touristique estivale. En ce mois d'août, on constate un trafic permanent. Les usagers ont été assez disciplinés même si cela a été un peu difficile au départ lors des fermetures. Les gens se sont toutefois organisés au fur et à mesure. Les seuls avec qui nous avons eu quelques soucis, sont malheureusement les cyclistes. Malgré toutes les interdictions et fermetures physiques, ils passaient outre. Nous avons eu d'ailleurs quelques frayeurs. Alors que nous étions en route fermée, un cycliste est passé, un bloc est tombé, à une seconde près la personne l'aurait pris sur la tête. Je tiens à remercier vivement les riverains et acteurs du territoire. Ils ont compris et respecté les horaires.

Depuis début juillet, nous sommes rentrés dans une seconde

phase. Nous avons commencé la protection du site en appliquant un grillage plaqué. Ce grillage permet d'éviter le départ de petits éléments pouvant être d'une centaine de litres, pouvant représenter 300 kilos, mais aussi le départ de plus gros éléments à l'arrière par déchaussement. On vient plaquer au terrain. Nous avons 4700m² de prévus. Nous avons eu plus de terrassements, donc plus de surface à sécuriser. A titre indicatif, cela représente environ 2300m² complémentaires portant la surface totale à 7100m². Cela impacte évidemment les ancrages à réaliser et les barrières à neige à installer. Comme nous avons créé un grand talus favorisant la reptation de la neige, nous avons prévu 4 niveaux de barrières pare-neige pour éviter des avalanches. Entre les barrières pare-neige, le plaquage de l'ensemble du grillage, nous serons sur environ 900 ml d'ancrage dans du rocher ferme ou faillé. La pente est telle que cela sera stable sous réserve de réaliser ce plaquage. La profondeur des ancrages varie entre 2,50m et 3m. Les ancrages des filets pare-neige seront de section supérieure pour récupérer les efforts plus importants liés à la neige.

OUEST ACCRO a une moyenne de 6 à 8 employés sur le chantier qui sont en train à la fois de forer, de dérouler, de purger les éléments les plus instables et les plus gros. Pour tenir le planning, l'entreprise a multiplié le nombre de châssis de forage pour doubler les postes ; l'amplitude horaire de travail est également supérieure à la normale. Nous conservons les petits éléments bien en dessous pour épouser au mieux la forme du terrain et éviter d'autres départs par la suite. Nous pensons achever les forages autour du 15 septembre. Le déroulage et plaquage du grillage se fait en parallèle. Les premiers pare-neiges devraient être montés à partir du 15 septembre. Si tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, au 15 octobre, nous aurons terminé la partie acrobatique. Il nous restera à reprendre le couronnement du mur en pied de falaise et sur lequel nous remettons encore une barrière grillagée, de l'assainissement à réaliser et pour finir, la reprise des enrobés. Nous devrions terminer fin octobre, tout juste avant les premières neiges pour rétablir la circulation à double voie.

En coût d'opération, nous serons à 1,550 million d'euros hors taxe de travaux. Je remercie tout particulièrement Jean-Pierre



Sécurité des Routes et Villages— Le Pommeraie

MAITRE, élu, qui a fait l'interface. Nous avons un interlocuteur pour la collectivité, un seul et c'était notre souhait, cela a été respecté. Franchement, si nous pouvions continuer à travailler avec un seul interlocuteur de la collectivité qui fait remonter les besoins de la population, du conseil, ce serait l'idéal. Car cet interlocuteur, en suivant le chantier, comprend aussi ce que l'on fait physiquement et pourquoi nous prenons certaines décisions qui parfois ne plaisent pas, mais sont pour la sécurité des gens. Un grand merci à Jean-Pierre MAITRE pour le travail effectué étant en sus, le local de l'étape, habitant le village juste à côté ».

MLR – Selon vous, à quel titre ce chantier présente-t-il un caractère unique ?

Stéphane LAMBERT – « Cela fait juste 18 ans que je suis là et cela fait 18 ans que je prends des pierres sur la tête. Ce chantier est unique parce qu'on a envoyé des pelles de 40 tonnes dans la falaise. On ne s'en rend pas vraiment compte. Et comment faire pour envoyer une pelle de 40 tonnes dans une falaise ? Il faut passer au-dessus de la falaise. Par ailleurs, nous avons le glissement actif sous les pieds. Nous avons un risque calculé certes, mais il y avait un risque. Il a fallu bien orienter les pelles pour éviter certaines zones trop en mouvement. A certains moments, cela nous a obligés à prendre le chantier à l'envers de ce qu'on fait d'habitude. Complètement à l'envers. Le chantier est atypique en cela. Il est également unique par sa dimension. Nous sommes en effet sur un gros chantier de placage : 7000m² ! Nous sommes pratiquement sur la surface d'un terrain de foot. C'est un terrain de foot que nous sommes en train de grillager. C'est un chantier d'ampleur qui s'effectue intégralement en acrobatique. Il y aura par ailleurs plus de 80 poteaux pour retenir la neige et ces barrières neige ont été imaginées différemment de tout ce qu'on a pu réaliser à ce jour en Savoie. En effet, nous nous sommes aperçus que nos barrières neige se faisaient cisailier par la reptation de la neige car avec le changement climatique, nous avons des neiges de plus en plus denses (700 à 800kg/m³). Etant par ailleurs ici en face sud, nous devons anticiper une adaptation. Nos barrières neige étant espacées de 8 à 10m, nous devons retenir 13 tonnes environ par unité de poteau et c'est énorme ! Nous avons opté pour des profilés métalliques plus gros qu'à l'accoutumée et nous avons surtout la capacité d'avoir une rotation de la barrière métallique. Elle ne sera pas fixe et pourra bouger en cas de surcharge importante tout en étant retenue par des câbles. C'est vraiment atypique et c'est le premier chantier où nous aurons ce type de barrière neige, qui probablement sera développée sur d'autres sites au regard du changement climatique. Et en plus, nous pourrons les adapter en inclinaison par rapport à la réalité de la pente ».

Guy JOUNIAUX – « C'est un chantier très intéressant en termes de terrassement car il y a en fait 3 phases. La partie supérieure s'est déroulée sans problèmes particuliers. Sans trop de difficultés également, la partie inférieure, où nous avons pu avec les matériaux que nous avons purgés, réaliser une rampe d'accès et monter à un certain niveau avec les pelles pour retravailler. En revanche, sur la partie médiane, c'était hyper compliqué parce que nous ne pouvions pas accéder, ni du bas, ni du haut. Nous avons eu un passage délicat. Nous étions sur un plan de glissement et il était très délicat d'envoyer les

pelles. C'était un peu scabreux. Une fois la jonction faite, nous avons gagné ! ».

MLR – Depuis le début du chantier, quelle a été votre plus grande appréhension ?

Stéphane LAMBERT – « Lorsque j'ai vu, sous la pelle de 40 tonnes, partir des matériaux. Je me vois dire à Jean-François, le pelliste – mets un coup de godet pour te retenir – c'était en train de partir sous ses pieds. C'était un grand moment de peur. »

Guy JOUNIAUX – « Ma plus grande frayeur, hormis le moment où les pelles étaient en difficulté, c'est quand nous avons miné. Nous avons positionné une certaine charge pour tout faire exploser d'un coup. Nous espérions que cela se passe bien : premièrement, qu'il n'y ait pas de projections et deuxièmement, qu'il n'y ait pas de gros blocs qui franchissent la protection aval. En dessous, il y a quand même un village. Il était évacué pour le minage évidemment. Mais si on peut éviter les problèmes c'est évidemment préférable. Le minage s'est super bien passé. Quand on a vu ça, on a soufflé un bon coup ! (sourire) ».

MLR – A l'inverse, quelle est, jusqu'à présent, votre plus grande satisfaction ?

Stéphane LAMBERT – « Avoir devancé le chantier d'un an sur sa programmation initiale, en raison du caractère d'urgence, de l'éboulement qui s'est passé et ne pas avoir eu de personnes sous cet éboulement. C'est-à-dire, avoir fermé préventivement grâce aux capteurs en place. Nous n'étions pas là pour embêter. Nous avons fermé au bon moment et l'éboulement s'est produit. Ma plus grande satisfaction est donc l'anticipation que nous avons réussi à avoir au départ. »

Guy JOUNIAUX – « C'est en premier lieu, le respect du planning. Au départ, nous ne savions pas trop où nous allions. Au fur et à mesure des terrassements, on en rajoutait un peu parce qu'il y en avait besoin. On ne peut pas tout prévoir dès le départ. Je trouve qu'au niveau du planning, nous nous en sortons bien. C'est satisfaisant. Je remercie vivement Jean-Pierre MAITRE, adjoint à la mairie de Montvalezan, qui était l'interlocuteur qui faisait le lien entre le chantier et les habitants. Quand il y avait un message à passer ou que les gens des villages avaient des questions, ils allaient voir Jean-Pierre. Il était au courant de tout. Je le remercie vraiment car cela nous a bien aidés dans les relations en plus de la communication classique. Là, c'est bien, c'est quelqu'un du coin qui parle à ses administrés ».

MLR – Avez-vous une anecdote particulière à nous partager autour de la vie de ce chantier ?

Guy JOUNIAUX – « Au début, en tête de terrassement, lorsque nous étions dans la terre végétale, nous avons découvert un obus. Un bel obus ! Heureusement, il était éventré et cela ne craignait rien. Nous avons clairement vu que c'était un obus de la Seconde Guerre. Quand le pelliste l'a mis à jour, il y a probablement eu un moment de doute. C'est certain. (rire) ».



Santé - Espace Médical de La Rosière - Premier Bilan

L'espace médical de La Rosière, ouvert depuis cinq ans, connaît un bilan positif avec une hausse des consultations et un travail d'équipe efficace. Le Dr Arnaud Bouvet dresse un état des lieux encourageant tout en évoquant les défis à venir, et rend hommage à Jean-Paul NAWI, médecin historique de la station.



MLR – Docteur, quel bilan tirez-vous du fonctionnement de l'espace médical depuis son ouverture, tant en termes d'activité que de satisfaction des patients ?

Docteur Arnaud BOUVET – « En termes de travail en équipe, c'est vraiment positif. Le fait qu'il y ait une kiné juste à côté, surtout pour la prise en charge des pathologies traumatiques en hiver, c'est un gros plus. Les patients peuvent directement passer à la kiné, ce qui est crucial pour certaines blessures. Parfois, le repos suffit, mais pour d'autres, il faut démarrer la kiné dans les 48 heures. Et là, c'est un vrai atout. Les patients le soulignent souvent, pouvoir commencer la kiné tout de suite, même si leur séjour de ski est terminé, c'est super pour eux. Cela leur permet de continuer leur rééducation sans attendre. La kiné reste le complément essentiel. L'ostéopathie peut avoir son utilité pour certains, mais la kiné, c'est vraiment ce qui fait la différence pour la guérison. Concernant la petite chirurgie et la traumatologie, cela représente environ 30 à 40 % de mon activité pendant l'hiver. C'est une partie indispensable du travail ici. D'ailleurs, avec le développement des infrastructures, on prévoit d'avoir deux cabinets pour les rendez-vous de médecine générale, ce qui devient nécessaire, surtout en février, et probablement pour les hivers à venir, avec l'augmentation du nombre de lits et de touristes.

Depuis l'ouverture de l'espace médical, j'ai vu une augmentation des consultations. Depuis 2019, je dirais que mon activité a augmenté d'environ 30 %. En hiver, j'ai environ 4500 passages, ce qui est déjà assez soutenu. L'été, c'est beaucoup plus calme, avec une moyenne de 15 à 16 passages par jour, six jours sur sept. Cette année, on pourrait atteindre 5000 passages sur l'année. Pour un médecin généraliste, c'est un volume de travail assez élevé, comparable à un médecin qui travaille à plein temps toute l'année ».

MLR - Quels éléments pourriez-vous apporter aux riverains qui souhaiteraient pouvoir consulter à La Rosière même hors saison, ce qui est aussi un objectif à terme de la collectivité ?

Docteur Arnaud BOUVET – « Je ne peux pas donner de chiffres précis, mais Laurine JACQUEMOUD, qui faisait environ 12 heures par semaine en consultation de médecine générale hors saison, voyait parfois seulement deux patients l'après-midi. Donc, dire qu'il y a un besoin immédiat d'un médecin à l'année à La Rosière, c'est un peu exagéré. Cependant, je pense qu'à partir de 2026, peut-être 2027, il y aura effectivement besoin d'un deuxième médecin, notamment pour la période hivernale.

Laurine vient de passer sa thèse et va effectuer deux ans aux urgences d'Albertville et de Moutiers pour compléter sa formation. Elle et moi en avons déjà discuté, et à terme, son idée serait de rejoindre l'espace médical à partir de 2026 ou 2027. Prenons l'exemple de Val d'Isère : avec 1600 habitants, ils n'ont pas besoin de médecin à plein temps toute l'année. En hiver, la situation est différente, mais en dehors de la saison touristique, la charge de travail ne justifie pas une présence continue. À La Rosière, avec environ 700 habitants, la situation est similaire, surtout que beaucoup de résidents se dirigent naturellement vers Bourg-Saint-Maurice pour leurs soins. Il y a des riverains qui m'ont déjà demandé pourquoi je ne suis pas présent toute l'année, mais je leur explique que sans les touristes, il n'y aurait jamais eu de médecin à La Rosière. La charge de travail que je fais actuellement correspond à environ 50 heures par semaine sur 52 semaines.

À terme, je pense qu'un duo de médecins pourrait offrir une couverture plus complète et plus pérenne. Cela deviendra nécessaire, mais je ne suis pas certain qu'il y ait beaucoup de médecins prêts à travailler sur le rythme que je fais actuellement pendant les saisons. Je dirais donc que d'ici la fin de 2026 ou 2027, cela pourrait devenir une réalité. Je tiens par ailleurs à féliciter chaleureusement Laurine, qui a brillamment réussi sa thèse. Elle viendra m'assister pendant les prochaines vacances de février ».

MLR – En 2024, nous avons perdu Jean-Paul NAWI, médecin historique de la station. Peux-tu nous parler de votre collaboration, notamment lors de la transition en 2018-2019, et des souvenirs que tu gardes de lui ?

Docteur Arnaud BOUVET – « Si je devais décrire Jean-Paul en quelques mots, je dirais qu'il incarnait une grande humanité, un professionnalisme remarquable et une simplicité rare. C'était vraiment un mélange de qualités qui le définissait. J'ai beaucoup appris à ses côtés, notamment durant l'hiver 2018-2019, quand je suis arrivé de l'institution militaire avec une expérience totalement différente. Cette première saison m'a permis de m'installer sur de bonnes bases pour les années suivantes. Les Montvalezanais ont eu énormément de chance de l'avoir comme médecin pendant 40 ans. Une anecdote qui me vient en tête, c'est qu'il ne supportait pas d'avoir trop de monde dans la salle d'attente. Il voulait toujours que ça se vide, à tout prix. Si quelqu'un venait pour des raisons non urgentes, il leur disait souvent de prendre du paracétamol et de revenir dans trois jours (sourire). Mais quand il y avait un vrai problème médical, il était très compétent et toujours très présent ».



Elections Européennes, le 09 Juin 2024

Les élections européennes se déroulent en un seul tour et permettent aux citoyens de l'Union européenne d'élire leurs représentants au Parlement européen pour un mandat de 5 ans.



Top 10 des candidats ayant obtenu le plus de voix

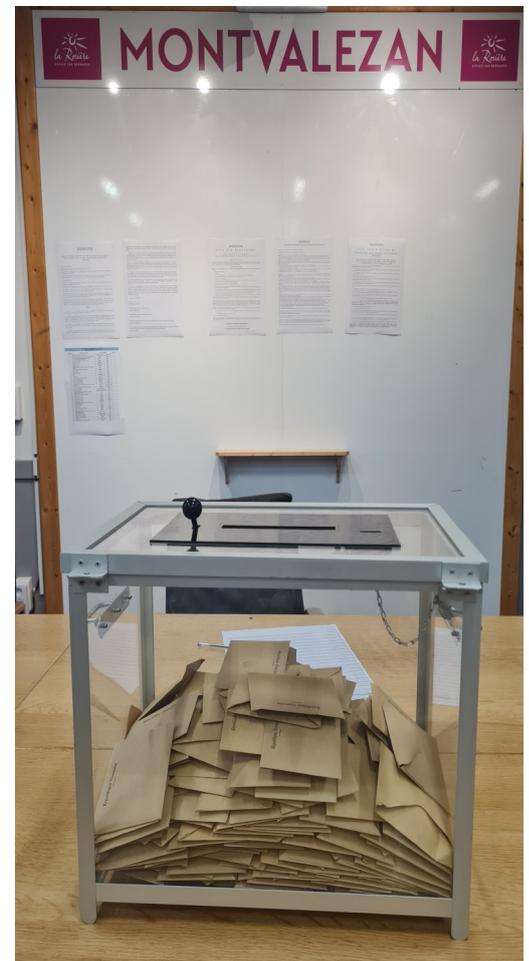


Lors des élections européennes, 38 listes différentes étaient en compétition. Parmi elles, 18 ont reçu au moins une voix des Montvalezanais. La liste ayant obtenu le plus de voix est « La France Revient », représentée par Jordan BARDELLA.

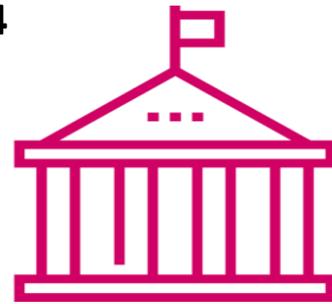
Le taux de participation s'est élevé à 45 % pour ces élections, tandis qu'en Savoie, il a atteint 57%.

Le Saviez-Vous ?

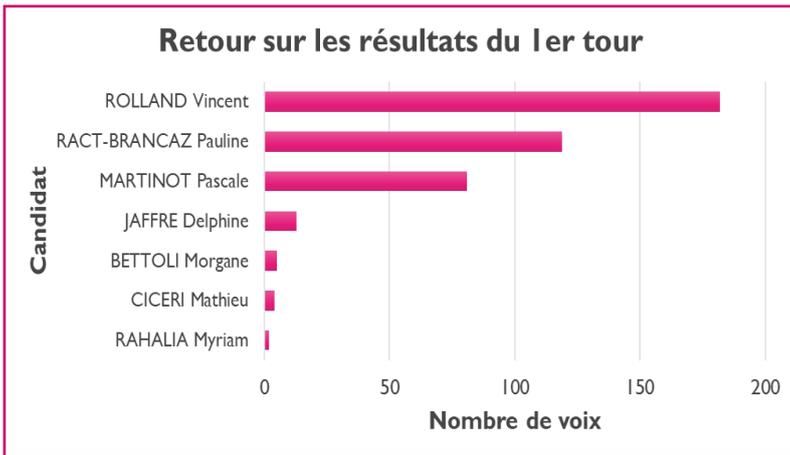
Le poids des bulletins in utilisés s'élève à 20 kg.



Elections Législatives, 30 Juin & 07 Juillet 2024

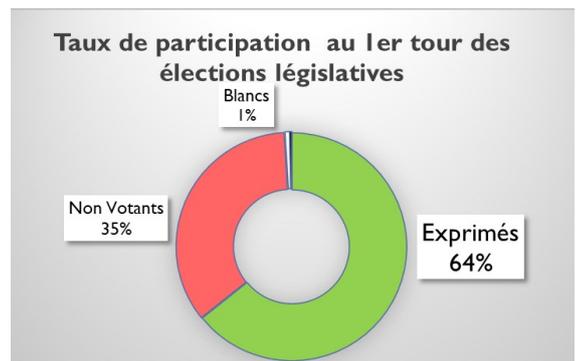


Lors du premier tour des élections législatives 45% des montvalezanais ont voté Vincent ROLLAND et 29% Pauline RACT-BRANCAZ.

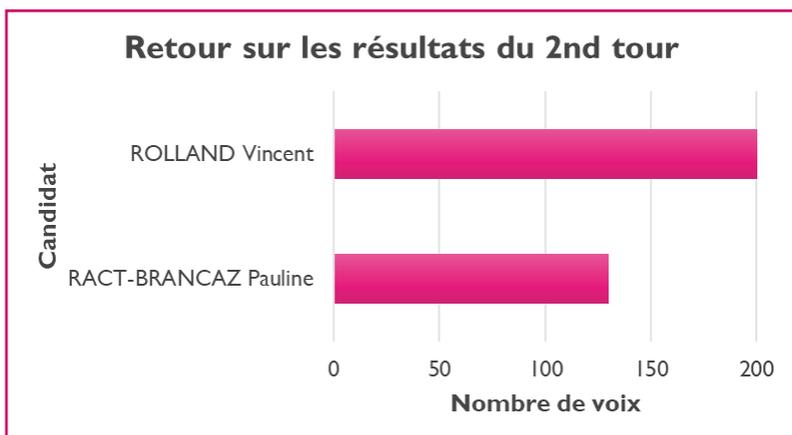


Le taux de participation au premier tour des élections législatives s'élève à 65 %.

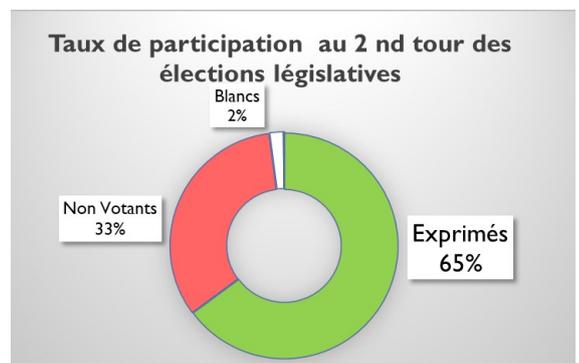
Dans la deuxième circonscription de la Savoie, où se situe la Commune, ce taux atteint 68 %.



Au second tour, 68 % des votants ont choisi le candidat arrivé en tête au premier tour, Vincent ROLLAND.



Un taux de participation des votes exprimés sur la commune pour le second tour est semblable au taux de participation du premier tour. Le même constat est fait au niveau de la deuxième circonscription de la Savoie.



Le Saviez-Vous ?

Le taux de participation a augmenté de 64 % au premier tour par rapport au élections de 2022 et de 81 % au deuxième tour.



Nos Grand Elus Locaux - Vincent ROLLAND, Député

Nous avons interrogé Vincent ROLLAND sur son emploi du temps hebdomadaire pour mieux comprendre l'intensité de son engagement et lui avons demandé quelle perception il a de notre commune.



L'emploi du temps type d'une semaine de notre Député Vincent ROLLAND :

Lundi : Sur la circonscription

- Matin : Réunion d'équipe dès l'ouverture du bureau pour faire le point sur l'agenda et les textes législatifs à venir.
- Fin de matinée / Début d'après-midi : Temps dédié aux rencontres avec les personnes souhaitant le rencontrer, ainsi qu'à la préparation des dossiers à venir.

Lundi soir ou mardi matin : Déplacement à Paris

Mardi à jeudi : À Paris

- Présence en commission : Membre de la commission des affaires économiques, où il travaille sur des textes de loi et participe à des auditions de chefs d'entreprise, de représentants syndicaux, de l'administration, et de ministres. Thématiques abordées : agriculture, tourisme, industrie, énergie, commerce, artisanat, services ;
- Séances : Participation aux séances de l'Assemblée nationale.

Des adaptations sont possibles dans le cas où Vincent ROLLAND doit intervenir en tant qu'orateur de son groupe sur un texte ou si un texte spécifique à son territoire est examiné à l'Assemblée nationale, entraînant une prolongation de son séjour à Paris.

Mercredi soir ou jeudi : Retour en circonscription

Jeudi à dimanche : Sur la circonscription, travail de terrain

Jeudi et vendredi :

- Activités sur le terrain, incluant diverses visites, rendez-vous, et rencontres ;
- Inaugurations, représentation sur divers événements.

Week-end :

- Rencontres avec les particuliers, les associations, et les collectivités locales.

Vincent ROLLAND - « Dans le travail à Paris, il y a tout le côté travail en relation avec le gouvernement et les administrations centrales pour défendre les dossiers locaux qui me sont soumis. Je me positionne donc comme un intermédiaire, un avocat des problématiques locales. »

« Le député a une double casquette : il légifère, mais il est aussi, pour moi, tout aussi important d'être le représentant et le porte-parole de son territoire ».

MLR – Monsieur le Député, vous avez une charge de travail immense, en cumulant l'équivalent de deux semaines en une seule. Comment parvenez-vous à jongler entre votre présence à l'Assemblée nationale et sur le terrain de votre circonscription tout en maintenant une bonne connaissance des réalités locales pour influencer les projets de loi ? Ne vous arrive-t-il pas de perdre le fil ?

Vincent ROLLAND – « Non, pas du tout. Au contraire, l'expérience vécue sur le terrain est un atout absolument indispensable, surtout lorsqu'un projet de loi a un impact sur notre territoire. Cela nous permet de proposer des modifications et des évolutions afin que l'impact du projet de loi soit positif pour la région. Il existe des problématiques très spécifiques que nous pouvons intégrer dans un projet de loi ».

MLR - En tant que député de la circonscription, quelle est votre perception de notre commune de Montvalezan La Rosière ?

Vincent ROLLAND – « En zoomant sur Montvalezan, je constate, comme beaucoup de communes en Savoie, que c'est une collectivité dynamique et entreprenante. Pour une commune station, il est essentiel de trouver le bon équilibre entre la vie à l'année des habitants permanents et l'accompagnement de l'activité touristique et agricole. Ces deux activités sont extrêmement liées et interdépendantes pour bien des raisons. Et si je me concentre et zoome sur la commune de Montvalezan La Rosière, c'est cela ! ».

MLR - À Montvalezan, La Rosière, y a-t-il un secteur, un endroit ou un point de vue que vous appréciez tout particulièrement ?

Vincent ROLLAND – « J'aime beaucoup cette route en balcon qui donne accès à La Rosière. Par exemple, le secteur du Plan de l'Arc, où nous étions avant-hier est absolument magnifique. Tout d'abord, le village des Eucherts présente une architecture remarquable qui respecte les constructions locales en matière de choix de matériaux. Puis en se déplaçant vers le plan d'eau, la vue qui s'ouvre sur le Mont Pourri est magnifique. Pour moi, c'est un lieu très privilégié et exceptionnel ».

MLR – Si vous deviez ne choisir qu'un seul adjectif pour décrire la commune de Montvalezan La Rosière, lequel serait -ce ?

Vincent ROLLAND – « Je dirais...une commune créative ! ».

MLR – Une couleur ?

Vincent ROLLAND – « La couleur rose fushia (sourire) ».

Propos recueillis le 12 août 2024

Vos Supports d'Informations - Mairie

L'application Illiwap



C'est le support numéro 1 pour tout connaître de l'actualité mairie. Indispensable !

Vous êtes désormais plus de 2000 abonnés.

Ne loupez rien, recevez les notifications des messages délivrés par la mairie : travaux, vigilances, alertes, informations diverses, fermetures ou ouvertures de services, changements d'horaire, etc. Vous pouvez aussi faire des signalements et faire remonter des observations à la mairie. L'agenda de la Commune est également consultable sur l'application Illiwap.

Illiwap, c'est facile à installer et pas besoin de déclarer son identité !

Téléchargez l'appli Illiwap « Mairie de Montvalezan La Rosière ».

Le fonctionnement des messages est le suivant :

- Publication d'un message concernant les actualités, les événements et les informations d'intérêt général, à 8h, 12h ou 19h, tous les jours de la semaine.
- Possibilité de messages d'alerte à la population, notamment pour éviter des dangers ou pour les événements imprévus (coupure d'électricité, alerte météo, etc.), à n'importe quelle heure de la journée et de façon aléatoire.

Si vous ne disposez pas de smartphone pouvant accueillir l'application, une solution existe pour recevoir les messages d'urgence et de sécurité par SMS (via le numéro de téléphone). Dans le cas où cette possibilité intéresserait un de vos proches, vous pouvez contacter la mairie à spop@montvalezan.fr

La Lettre d'Information



Sous format numérique ou papier, la lettre d'information est éditée mensuellement. Diffusée sur le site internet, mais aussi sur Facebook et Illiwap, vous pouvez également la recevoir directement par courriel ou par voie postale. Faites-nous la demande !

LA LETTRE D'INFORMATION JANVIER 2024

LA LETTRE D'INFORMATION Avril 2024

LA LETTRE D'INFORMATION JUILLET 2024

LA LETTRE D'INFORMATION OCTOBRE 2024

Le site internet



N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de la commune : <https://mairie-montvalezan.fr>

Vous trouverez les comptes-rendus des Conseils Municipaux, CCAS et SIVU La Rosière St-Bernard, la vie communale et intercommunale.

Scannez ce QR CODE



Vos Supports d'Informations - Mairie - 2000 Abonnés Illiwap

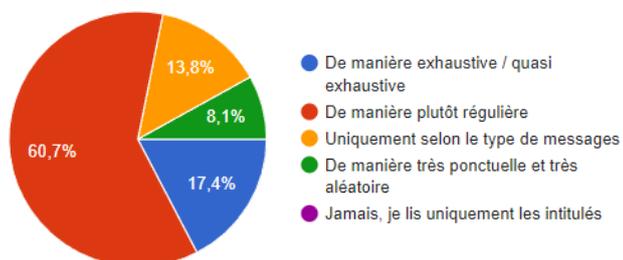
2000 abonnés, le questionnaire : Découvrez ce que nous avons appris sur vous et vos préférences.

Cela fait presque 5 ans que Montvalezan La Rosière utilise ILLIWAP. 732 habitants, commune touristique de montagne (Tarentaise Savoie), nous comptons un peu plus de 2000 abonnés et nous avons publié 2197 messages depuis le 26 février 2020...soit une moyenne de 1.3 messages par jour....informations, explications, communication institutionnelle, messages d'urgence, soutien aux associations, publications réglementaires, ...cette application est devenue un support essentiel et incontournable pour bien informer sans les aléas des algorithmes et en parfait respect du RGPD.

Nous connaissons uniquement le nombre d'abonnés et le nombre d'ouvertures de chacun de nos messages. Un questionnaire est l'occasion pour nous de mieux vous connaître et de comprendre l'utilisation que vous faites d'Illiwap Montvalezan La Rosière.

Un questionnaire en ligne a été diffusé via Illiwap cet automne, afin de mieux cerner les attentes de nos abonnés et d'identifier les aspects de l'application et de nos messages qu'ils apprécient le plus. Sur les 2 000 abonnés, 247 ont répondu, constituant ainsi un échantillon représentatif et précieux pour évaluer leur expérience.

MLR – De manière générale, comment ouvrez-vous et lisez-vous nos messages ?



Ces résultats montrent une tendance générale à une consultation régulière des messages, même si une part non négligeable adopte une approche plus sélective ou occasionnelle.

MLR – Quels types de messages vous intéressent le plus ? Lesquels lisez-vous et ouvrez-vous le plus souvent ?

De manière générale les utilisateurs d'Illiwap sont intéressés et lisent tout type de message. Une préférence est notable à une hauteur de 70% et plus pour tout ce qui concerne les rubriques « alertes - sécurité - circulation » ; « Evénements et Manifestation » ; « Informations générales sur les activités et services de la mairie ».

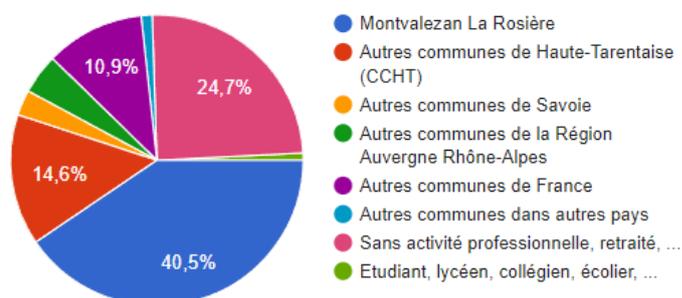
MLR – Quel est votre avis sur l'utilité de ce support pour l'information et la connaissance que vous avez de votre territoire ?

La majorité des répondants, soit 70 %, considèrent ce support comme très utile pour l'information et la connaissance de leur territoire. Un peu moins de personnes, 25,1 %, le jugent assez utile. Enfin, une minorité de 1,6 % le trouvent utile, mais perfectible. Ces résultats mettent en évidence une appréciation largement positive de ce support.

MLR – Où résidez-vous ? (habitation principale)

La majorité des répondants, soit 54,3 %, résident à Montvalezan La Rosière. Parmi les autres lieux de résidence, 18,2 % habitent dans d'autres communes de France, tandis que 16,6 % résident dans d'autres communes de la Haute-Tarentaise (CCHT). En outre, 10,9 % vivent dans d'autres communes de la Région Auvergne Rhône-Alpes et 2,4 % dans d'autres communes de la Savoie. Ces données montrent une prédominance des résidents de Montvalezan La Rosière, mais aussi une diversité de provenances et un intérêt certain au-delà de la commune.

MLR – Où travaillez-vous principalement ?



Les résultats montrent une diversité des lieux de travail, mais Montvalezan La Rosière ressort comme principal lieu avec un taux de 40,5 %.

MLR – Quel est votre âge ?

La tranche des 71 ans et plus représente 22,7 % des participants, tandis que les jeunes adultes de 21 à 30 ans constituent 8,1 %. Les autres tranches d'âge se répartissent de la manière suivante : 10,5 % des répondants ont entre 31 et 40 ans, 22,7 % entre 41 et 50 ans, 18,6 % entre 51 et 60 ans, et 24,3 % sont âgés de 61 à 70 ans. Cette diversité d'âge reflète un large éventail d'expériences et de perspectives au sein de la population. Il est intéressant de noter que l'âge n'est pas un frein à l'utilisation des outils numériques.

MLR – En résumé, quelle note de satisfaction attribuez-vous à votre application citoyenne d'information Illiwap Montvalezan La Rosière ?

Une note de 8.7 est attribuée à la satisfaction des utilisateurs à l'égard de cette application d'information citoyenne.

MLR – Qu'est-ce que vous pensez de cette application ?

- « La Rosière étant ma station de prédilection , avec Illiwap j'ai l'impression d'être plus proche ».
- « Un grand merci et bravo pour cet énorme travail de rédaction ».
- « Toutes les municipalités devraient utiliser Illiwap comme Montvalezan le fait, c'est super ! ».
- « Continuez! On aime connaître la vie du village que l'on aime tant! Cela nous fait participer même en n'étant pas sur place. Bravo! »
- « Merci cela permet à ceux qui sont loin de garder le lien avec la vie sur place ».

Les Tops d'Illiwap

Les tops 3 des messages que vous avez le plus ouverts et lus chaque mois.

Janvier

- **957 ouvertures** - 21/01/2024 - Recherchons Familles d'accueil Perros-Guirec
- **956 ouvertures** - 12/01/2024 - Pommeraie ouvert
- **955 ouvertures** - 13/01/2024 - Crépuscule politique de Sébastien GAIDET : Adjoint au Tourisme et Président de l'Office de Tourisme, Sébastien GAIDET a démissionné de ses fonctions politiques le 6 janvier.

Février

- **938 ouvertures** - 01/02/2024 - Conférence rénovation énergétique des bâtiments
- **938 ouvertures** - 01/02/2024 - Retour sur la soirée "PARLONS DENEIGEMENT"
- **938 ouvertures** - 15/02/2024 - RECRUTONS une ou un contrôleur(euse) de travaux

Mars

- **934 ouvertures** - 01/03/2024 - Conseil Municipal du 8 février 24 - Liste des délibérations
- **933 ouvertures** - 05/03/2024 - Job d'été ! 8 jours à Perros-Guirec - BAFA ou Equivalent
- **932 ouvertures** - 01/03/2024 - Cantine scolaire - rechercher le meilleur ajustement : suivi des restes des repas pour limiter le gaspillage alimentaire

Avril

- **920 ouvertures** - 01/04/2024 - Les élèves de l'école primaire a participé à l'opération "Le Petit Déjeuner de mon copain" organisé par l'association des Pupilles de l'Enseignement Public. Le principe est de collecter des denrées alimentaires pour les petits déjeuners des enfants défavorisés ou en difficulté.
- **917 ouvertures** - 03/04/2024 - Impossible de joindre la mairie par téléphone
- **916 ouvertures** - 02/04/2024 - Conseil Municipal du 28 mars 2024

Mai

- **863 ouvertures** - 01/05/2024 - RAPPEL Appel à candidatures : intégrez le CODIR de l'OT
- **863 ouvertures** - 02/05/2024 - Groupe de parole - femmes ayant subi des violences sexuelles
- **862 ouvertures** - 02/05/2024 - Renouvellement de la certification PEFC—Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières

Juin

- **860 ouvertures** - 17/06/2024 - La Pause sera ouverte au public cet été
- **860 ouvertures** - 18/06/2024 - Météo des routes - Perturbations - La Rosière
- **860 ouvertures** - 18/06/2024 - ATTENTION - Législatives - inscriptions sur liste électorale

Juillet

- **931 ouvertures** - 01/07/2024 - Comment se prémunir des arnaques
- **929 ouvertures** - 02/07/2024 - Attention entre Villaret et Moulins, coupure de 20 minutes
- **928 ouvertures** - 15/07/2024 - L'inf"l"o Flocon Vert - Ateliers avec Alizé

Août

- **952 ouvertures** - 01/08/2024 - Arrêté Préfectoral - interdictions de feux et lanternes
- **952 ouvertures** - 01/08/2024 - Ce week-end, c'est la Fête des Clarines !
- **952 ouvertures** - 02/08/2024 - Nouvelles modalités - accès aux déchetteries pour les pros

Septembre

- **921 ouvertures** - 01/09/2024 - Bonne nouvelle - la navette intra-station reprend du service
- **920 ouvertures** - 01/09/2024 - Bonne rentrée à toutes et tous !
- **919 ouvertures** - 02/09/2024 - Jour de rentrée des classes

Octobre

- **878 ouvertures** - 01/10/2024 - Conseil Municipal du 26 septembre - Liste des délibérations
- **877 ouvertures** - 01/10/2024 - Recherchons exposants pour notre premier marché de Noël
- **876 ouvertures** - 03/10/2024 - Première symbolique pour notre régie de transports

Novembre & Décembre

Dans la prochaine version de l'ECHO ...



L'Office du Tourisme - Vos Supports d'Informations

L'Office de Tourisme de La Rosière édite et gère plusieurs supports de communication. Print ou digital, tour d'horizon des supports de communication à suivre.

Print

Les éditions papier ont diminué ces dernières années, pour des raisons de consommation de ressources et de maîtrise budgétaire. Mais le papier a encore de belles heures devant lui et quelques supports demeurent pour l'instant imprimés :

- **Le magazine « Au Fil de l'Air »** : le numéro 1 est sorti en mai 2022. Plus qu'une brochure catalogue, c'est un vrai magazine « lifestyle », présentant de multiples facettes de la vie à La Rosière et en montagne en général. Activités, articles techniques, guides d'achat, gastronomie... Il a pour objectif d'inspirer et de faire découvrir. Le numéro 2, sorti en juin 2024, se prépare pour son premier hiver. Il est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme. Hébergeurs, restaurateurs, commerçants, propriétaires-loueurs : n'hésitez pas à venir en chercher plusieurs exemplaires à l'Office pour les mettre à la disposition de vos clients.



- **Le programme d'animations** : imprimé chaque semaine en saison, il présente aux vacanciers tous les événements, animations et activités de la semaine. Il est distribué gratuitement à l'Office et dans les établissements partenaires. Vous pouvez aussi le recevoir par mail en vous abonnant à la newsletter ou le consulter en ligne sur larosiere.net, rubrique Agenda.

- **Les plans** : chaque été et chaque hiver, un plan station est édité, pour présenter La Rosière aux vacanciers. Les établissements partenaires de l'Office sont décrits au verso. On retrouve également ce plan sous forme digitale grâce au Grincat, le plan station interactif qui permet à chaque visiteur de créer son trajet à pied ou en navettes, comme un Google Maps. Pour les marcheurs, un plan des sentiers de randonnée est édité l'été et un plan des sentiers raquettes l'hiver. Les plans stations sont gratuits et les plans des sentiers sont vendus 2€. Ils sont aussi disponibles gratuitement dans l'espace documentation du site internet.

Numérique

Mises à jour en temps réel, ajout de vidéos, consultables en ligne sur ordinateur ou sur smartphone, suivis de

fréquentation... Les avantages du digital sont indéniables. Voici les supports numériques à votre disposition :

- **Le site internet** : www.larosiere.net, c'est la bible en ligne de la station. Hébergements, cours de ski, infos forfaits, activités, restaurants, services, plans... Toute l'information disponible y est centralisée. A savoir : 82% des consultations se font depuis un smartphone !

- **Les newsletters** : envoyées par mail par l'Office, elles permettent de diffuser des informations sur les événements, l'actualité, le programme d'animation, le bulletin neige... Pour vous y inscrire, rendez-vous sur www.larosiere.net/newsletter

- **Les réseaux sociaux** : incontournables depuis une dizaine d'années, ils ont chacun leurs codes, leurs cibles, leur fonctionnement. C'est Valentine, Social Media Manager, qui les pilote à l'Office de Tourisme. Oui, c'est un vrai métier à temps complet ! Entre la production de contenu photo ou vidéo, les retouches et montages, les réponses aux commentaires et aux questions, cela demande du temps. La Rosière est présente sur 3 réseaux sociaux :

 **Instagram** : c'est notre principal réseau. Avec ses 45 000 abonnés et des cibles ayant en moyenne entre 20 et 40 ans, il permet de partager de belles images et vidéos de notre univers, mais aussi de l'actualité chaude via les Stories, visibles uniquement durant 24h. Pour nous suivre, c'est @larosiere1850 sur Instagram. Pensez à nous taguer quand vous postez !



 **Facebook** : Avec des utilisateurs entre 35 et 55 ans en moyenne, il va nous permettre de toucher les parents, les groupes d'amis. 56 000 personnes nous suivent au quotidien. RDV sur facebook.com/larosiere1850 pour en faire partie.

 **TikTok** : premier réseau social chez les moins de 20 ans, il nous permet de rester en lien avec nos plus jeunes vacanciers, qui ont une influence non négligeable sur leurs parents ! Suivez-nous sur @larosiere.1850

La Régie Electrique de Montvalezan - Vos Supports d'Informations

Vos supports d'Information.

AEL et Facture dématérialisée (e-facture)

Votre Agence En Ligne (AEL) entièrement gratuite accessible à l'adresse suivante : <https://monagence-regiemontvalezan.multield.net>, va cesser d'exister au 1^{er} janvier 2025. Elle sera remplacée par une nouvelle AEL suite au regroupement des 4 régies de Haute Tarentaise, à l'adresse suivante : <https://monagence-eh.t.multield.net>.

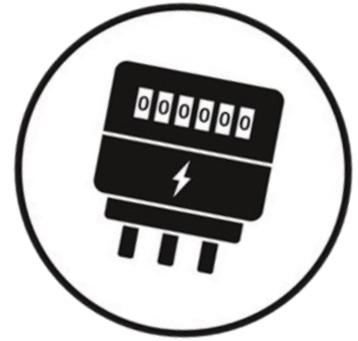
Il vous faudra créer un accès à cette nouvelle adresse. Nos équipes seront à votre disposition pour vous aider dans ces démarches. Vous y retrouverez les mêmes services.

Depuis cette Agence En Ligne vous pouvez demander à ne plus recevoir vos factures au format papier, mais les recevoir sous forme dématérialisée (e-facture). Ce service est gratuit.

Sur ce site vous pouvez consulter les données qui sont issues de vos compteurs LINKY, à conditions que ces derniers soient communicants, ce qui n'est pas toujours immédiat. Vous pouvez ainsi visualiser vos index ainsi que vos courbes de charges si vous en avez fait la demande.

Vous êtes à ce jour plus de 400 clients de Montvalezan à avoir ouvert votre Agence En Ligne et plus de 150 à avoir souscrit à la facture dématérialisée.

Faites un geste pour la planète en passant à la facture dématérialisée.



LINKY

Nouveau site internet et adresse mail de contact

Au 1^{er} janvier 2025, le site web www.regiemontvalezan.fr de la Régie Electrique de Montvalezan sera remplacé par le site www.eht-elec.com d'Energies Haute Tarentaise.

Vous y découvrirez notre nouvelle identité visuelle.

Les services y restent inchangés, avec une interface est modernisée et un lien vers l'Agence En Ligne.

Pour nous contacter, l'adresse email accueil@mvz.regielec.fr sera remplacée par l'adresse suivante : info@eht-elec.com.



CCHT - Vos Supports d'Informations



Suivez les actualités de la communauté de communes de Haute Tarentaise et retrouver les informations pratiques du territoire.

La CCHT relaye tout au long de l'année les actualités de ses services, diffuse des informations pratiques ainsi que certaines communications en provenance de ses partenaires. Durant la période Printemps-Eté-Automne, un coup de projecteur est mis sur la destination et don agenda culturel.

Plusieurs possibilités pour suivre ces informations :

Le site internet www.hautetarentaise.fr rappelle les compétences de la CCHT, permet d'accéder aux délibérations et comptes-rendus du Conseil Communautaire, diffuse les actualités des services informe sur les horaires d'ouverture, relaie les offres d'emploi, l'agenda des évènements locaux ...

La page Facebook informe de la mise en place de services, événements, ateliers... et fait des retours en images sur des actions menées.



<https://www.facebook.com/ HauteTarentaiseCommunaute deCommunes>

[HauteTarentaiseCommunaute deCommunes](https://www.facebook.com/ HauteTarentaiseCommunaute deCommunes)

L'application gratuite **illiwap**, informe en temps réel (et sans publicité) sur les actualités liées à la vie locale et participe à une meilleure proximité avec les habitats en offrant la possibilité d'envoyer des signalements.



Suivre la chaîne : [Communauté de Communes de Haute Tarentaise](#)

La page Instagram du **Loc@l des Jeunes** permet de suivre les actualités proposées aux jeunes de 11 à 17 ans inscrits à l'Espace Jeunes et d'avoir des informations en lien avec les préoccupations des jeunes de 11 à 25 ans.



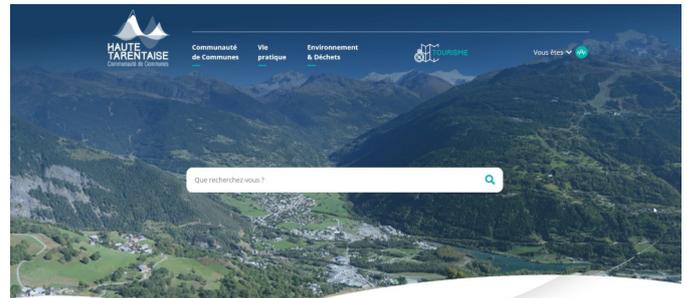
https://www.instagram.com/le_local_des_jeunes

La chaîne Youtube de l'École de Musique de Haute Tarentaise regroupe les vidéos faites lors des interventions des élèves en différents lieux et permet de revivre ces moments musicaux.



<https://www.youtube.com/@ecolemusiquehautetarentaise>

Les écrans TV disposés à l'accueil de la CCHT, dans le hall de l'École de Musique et du Relais Petite Enfance, au Local des Jeunes et chez France Services offrent une visibilité complémentaire des actualités locales lorsque vous êtes sur place.

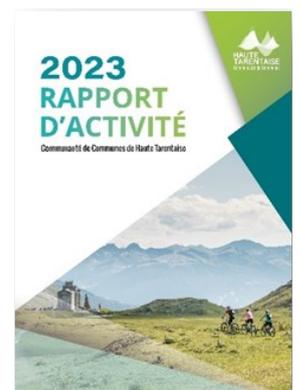


Affiches, dépliants ou programmes... sont disposés sur les panneaux d'affichage communaux, dans les commerces ou chez nos partenaires. Ils permettent de faire découvrir en détail les différents services ou événements proposés par la CCHT en différents endroits afin de toucher un maximum de personnes, y compris celles qui n'ont pas d'accès direct aux supports numériques.



Le magazine semestriel intercommunal : depuis mai 2024, le nouveau Magazine intercommunal (parutions 2 fois par an en mai/juin et novembre/décembre) est distribué dans les boîtes aux lettres des huit communes du territoire. Chaque numéro est également consultable et disponible au téléchargement sur le site

Le rapport d'activité annuel, publié entre juin et juillet, une fois approuvé en conseil communautaire, est envoyé aux mairies, et est consultable toute l'année sur le site internet et à l'accueil de la CCHT. Il retrace les faits marquants de l'année précédente.



Budgets « Mairie » Consolidés - de 2019 à 2024

Les budgets consolidés présentés ci-dessous incluent ceux du CCAS, de la Location Gestion des Immeubles (LGI) et de la Régie des Transports. Les comptes de 2019 à 2023 reflètent

les dépenses et les recettes réalisées, tandis que le budget 2024 est prévisionnel.

(Pour information 1 K€ correspond à 1 000 €)

EVOLUTION DES CHARGES COURANTES (en K €.)

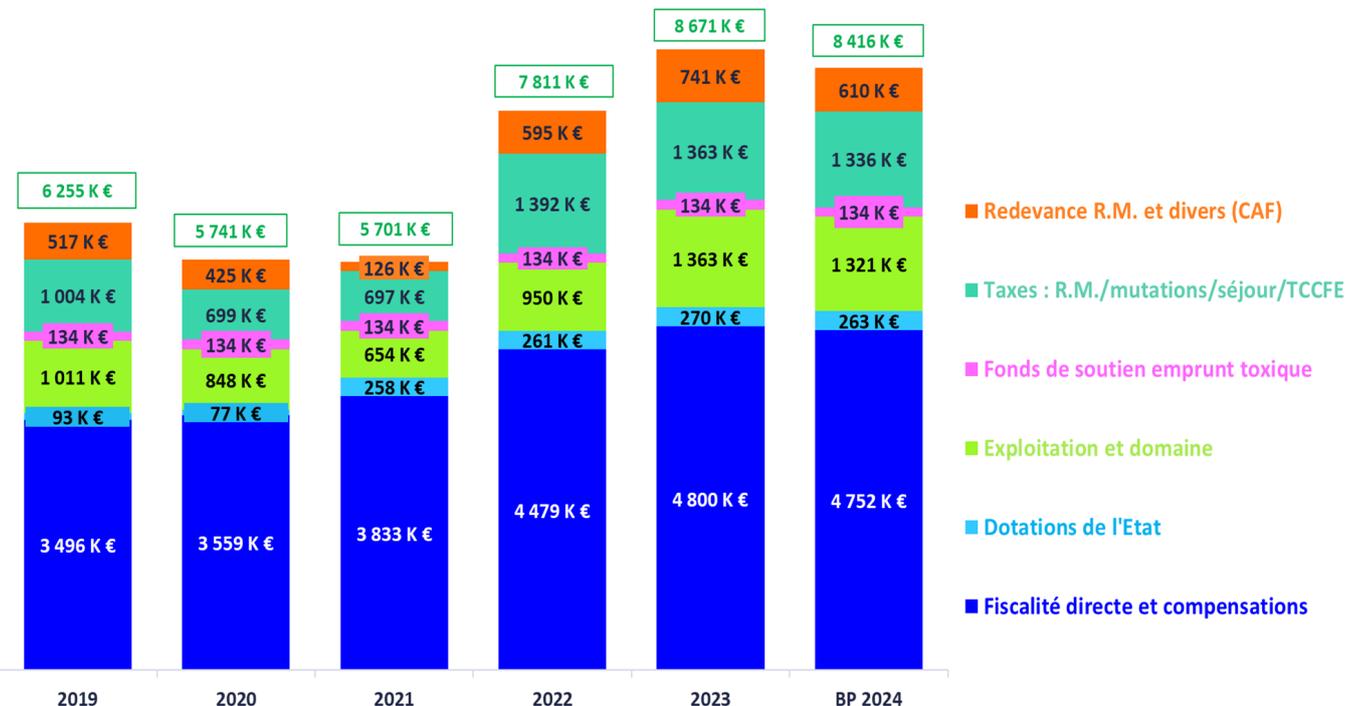


Les dépenses et recettes prévisionnelles pour 2024 montrent une légère évolution par rapport à 2023. Les taux d'imposition de la commune de Montvalezan (hors Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires) restent inchangés pour 2024.

Les recettes prévisionnelles pour 2024 ont été évaluées de manière prudente, comme chaque année.

Pour la fin de ce troisième trimestre, une amélioration, voire un dépassement, devrait être confirmée d'ici la fin de l'année.

EVOLUTION DES RECETTES COURANTES (en K €.)



Budgets « Mairie » - Analyse Détaillée

Analyse des dépenses

Les charges de personnel augmentent en 2024, incluant les chauffeurs de bus recrutés à l'année, le gardien de la Maison du Ski à l'année, ainsi que les mesures de la politique salariale,

notamment en ce qui concerne la fidélisation des saisonniers. Les dépenses énergétiques représentent toujours une part importante des charges générales de la Commune.

Analyse des recettes

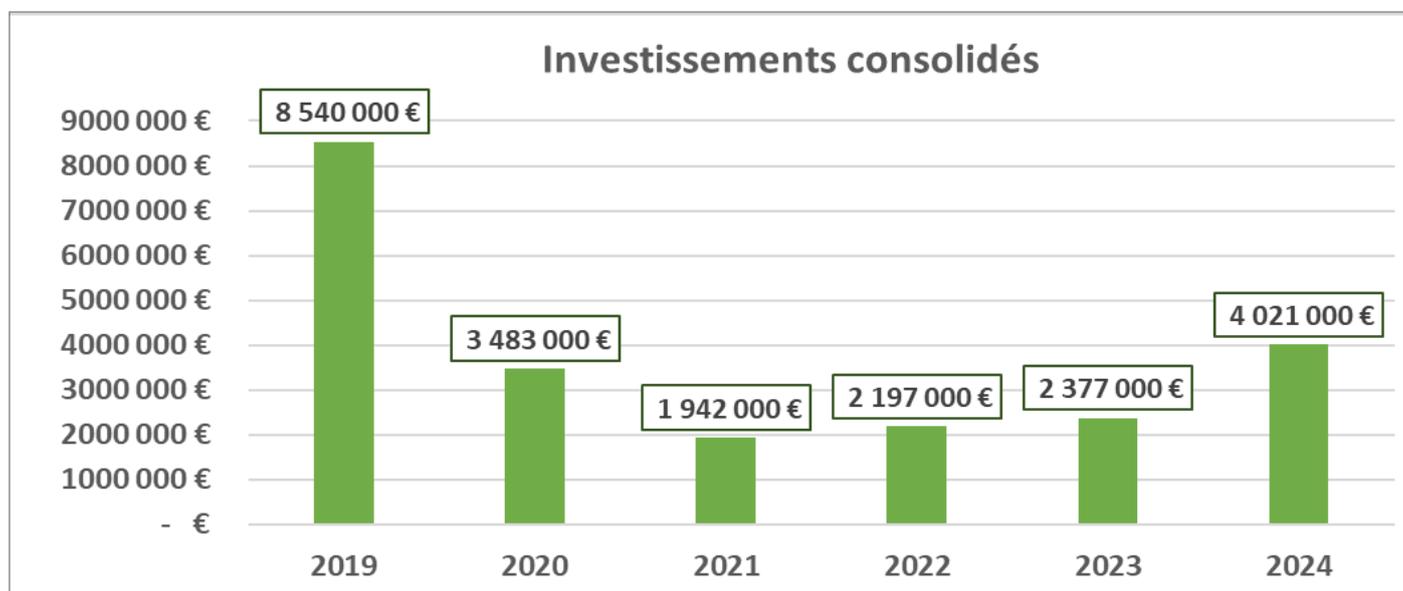
Les recettes prévisionnelles pour 2024 ont été évaluées de manière prudente, comme chaque année. À la fin de ce troisième trimestre, une amélioration, voire un dépassement, devrait être confirmé d'ici la fin de l'année.

Il est constaté une meilleure performance que prévu concernant les recettes de la taxe de séjour en 2023. La

tendance pour 2024 devrait confirmer ces données.

Les recettes de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) étaient initialement estimées à environ 300 000 €.

Quant à la taxe et la redevance sur les remontées mécaniques, elles devraient dépasser ces prévisions.



Le Contexte à la Loupe



Fiscalité locale

Les taux de fiscalité locale restent inchangés. Seules les bases fiscales sont révisées en fonction de l'inflation par les services fiscaux.

Taxe foncière bâtie : 30,79 %

Taxe foncière non bâtie : 155,97 %

Taxe d'habitation : 18,55 %

Cotisation foncière des entreprises : 35,23 %



Zoom THRS - Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires

Montvalezan fait partie des communes classées dans les zones géographiques mentionnées à l'article 232. Le conseil municipal a délibéré dans les conditions prévues à l'article 1639 A bis, pour une majoration de 40% de la part lui revenant de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Les zones géographiques mentionnées reflètent des difficultés de logement pour les habitants à l'année et les travailleurs saisonniers mais aussi des difficultés de recrutement. La mobilisation de cet outil permet d'inciter à la mise à disposition de certains biens pour la location à l'année ou pour l'activité touristique.

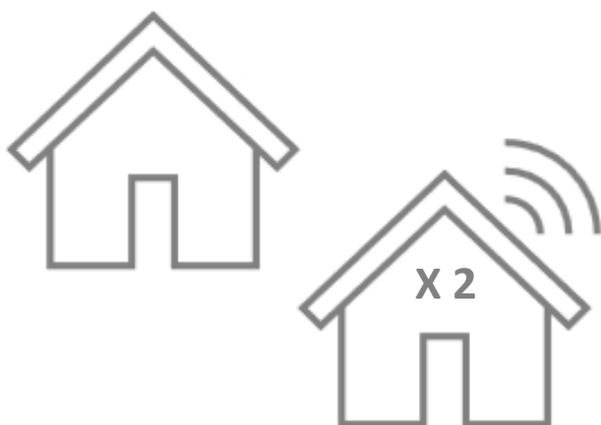
Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement ont

considérablement augmenté ces dernières années ne serait-ce que sur les services de mobilité ou encore les moyens humains nécessaires (en nombre et en rémunération) pour assurer le bon fonctionnement du territoire en lien avec l'activité touristique du secteur.

Aussi, l'analyse de l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement montre une diminution constante. A l'inverse, notre contribution au Fonds de Péréquation (FPIC) ne cesse d'augmenter.

Dans ce cadre, mobiliser une ressource complémentaire est essentiel pour le bon fonctionnement de la collectivité.

Les recettes de cette année arriveront en mars 2025 pour un montant estimé de 300 000 €.



En 2023 qui reste redevable de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires ?

Le contribuable redevable de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires est :

« Le propriétaire d'un local meublé (...) dès lors qu'il peut être regardé, au 1er janvier de l'année d'imposition, comme entendant s'en réserver la disposition ou la jouissance une partie de l'année ».

Pour les meublés de tourisme imposition à la THRS si :

- Il s'agit d'une partie de l'habitation principale du loueur ;
- Le propriétaire s'en réserve l'usage une partie de l'année

PAS DE THRS mais imposition à la CFE si le meublé est mis en location sans que le propriétaire en bénéficie sur l'année.

Vous trouverez ici quelques exemples d'impacts de la hausse de la THRS en fonction de la surface du bien mis en location :

IMPACT HAUSSE THRS				
Surface des biens en m2	TH 2022	Taux de majoration cotisation THRS	Impact	THRS 2024
		40%		
21	369 €	40%	148 €	517 €
25	557 €	40%	223 €	780 €
38	626 €	40%	250 €	876 €
52	703 €	40%	281 €	984 €
57	880 €	40%	352 €	1 232 €
181	2 296 €	40%	918 €	3 214 €

Réalisé par sondage sur plusieurs propriétaires de Montvalezan.

Exonération Taxe Foncière

La commune met en place une exonération de la taxe foncière à hauteur de 50 % pour encourager la rénovation thermique des bâtiments construits avant 1989.

Après étude en Commission Finances, la proposition d'une exonération de la taxe foncière pour encourager la rénovation thermique a été débattue en Conseil Municipal ce jeudi 26 septembre.

À l'unanimité, les élus ont voté une exonération de 50 % de la Taxe Foncière pour une durée de 3 années sur les bâtiments construits avant le 1er janvier 1989. C'est un geste fort de la collectivité qui renonce à une partie de ses recettes fiscales pour encourager la rénovation énergétique du bâti sur notre territoire.

Cette décision politique s'inscrit dans les efforts de développement durable déployés par la commune. Elle a pour but de soutenir et d'encourager les propriétaires, qu'ils soient riverains ou propriétaires secondaires, à engager des travaux de rénovation. En apportant ce coup de pouce aux propriétaires, les élus visent non seulement à alléger la facture énergétique des occupants, mais aussi à favoriser la remise en tourisme de certains biens.

Cette mesure ne s'applique pas aux locaux soumis à taxe foncière et faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

Vous pouvez d'ores et déjà engager des démarches auprès des services fiscaux pour bénéficier d'une exonération dès l'année 2025 sur des travaux qui vous auriez déjà réalisés en 2024 ou sur les 3 dernières années (voir explications ci-après).

Comment ça marche?

Conditions :

- La construction du logement devait être achevée avant le 1er janvier 1989.
- Le montant des travaux doit être supérieur à 10 000 euros (hors main d'œuvre) au cours de l'année qui précède l'exonération, ou supérieur à 15 000 euros (hors main d'œuvre) sur trois années consécutives.

Exemples de dépenses éligibles :

- Isolation thermique,
- Toiture,
- Equipements de chauffage ou d'eau chaude,
- Changement de fenêtres...

Voir la Liste des dépenses à l'article 18 bis de l'annexe IV du Code général des impôts.



Procédure à suivre :

Une fois les travaux terminés, vous devez déposer auprès de votre service des impôts aux particuliers (SIP) :

- Une déclaration sur papier libre identifiant votre bien et précisant sa date d'achèvement,
- - Tous les justificatifs des dépenses effectuées (nature, montant, date de paiement, nom de l'entreprise, etc...).

Vous pouvez également adresser votre demande en ligne, via la messagerie sécurisée dans votre espace personnel sur Impots.gouv.fr.

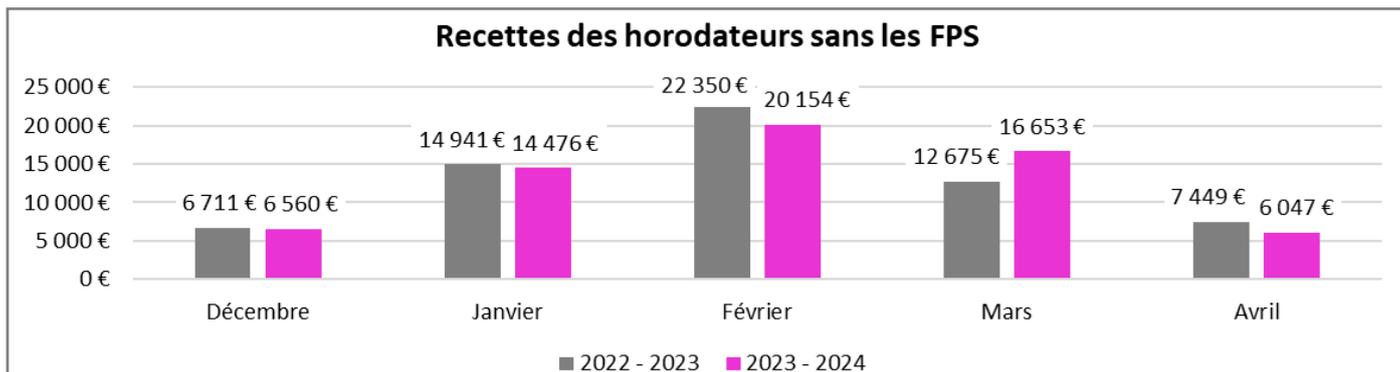
Montant et durée de l'exonération

Une fois accordée, l'exonération de votre taxe foncière (50% de son montant) est valable pendant une durée de 3 ans. Si vous souhaitez en profiter à nouveau, vous devrez attendre 10 ans pour engager de nouveaux travaux.



Le Stationnement Payant

Recettes Horodateurs sans les Forfaits de Post-Stationnement (FPS)



Pour l'hiver 2023-2024, les recettes des horodateurs (hors FPS) s'élèvent à 63 890 €, enregistrant une légère baisse de 0,37 % par rapport à l'hiver précédent.

Le mois de février est le plus prolifique, représentant environ 30 % des recettes de la saison.

Les recettes issues du stationnement sont utilisées pour financer des équipements et des services liés à la mobilité, tels que les transports en commun, les aménagements et cheminements piétons, ainsi que les voies cyclables.

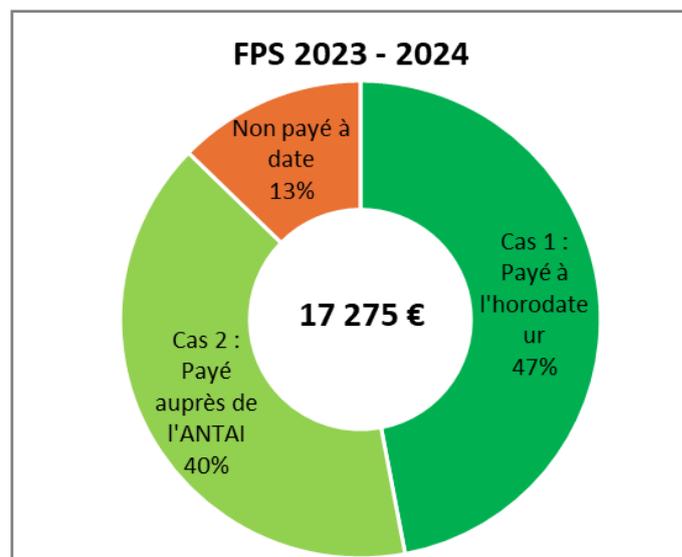
Forfaits de Post-Stationnement (ex contravention pour défaut de paiement)

Pour mémoire, le FPS correspond au plus haut tarif de stationnement sur une période continue : pour un stationnement payant uniquement la journée, le FPS correspond au tarif le plus élevé qu'un usager devrait payer s'il stationne toute la journée. Rappelons que sur La Rosière, le stationnement est payant uniquement aux abords des Fronts de Neige, de 7h30 à 17h en saison d'hiver. Le premier quart d'heure étant gratuit, il faut stationner de 7h45 à 17h pour payer le tarif maximum de la journée, à savoir plus de 9h de stationnement (soit le montant du FPS).

Pour l'hiver 2023 - 2024, le montant des forfaits de post-stationnement s'élève à 17 275 €, soit une baisse de 17 % par rapport à l'hiver précédent.

A date, les FPS payés par les redevables ont augmenté de 38% par rapport à la saison précédente.

Il existe deux moyens de payer les FPS : la première option est de régler directement via l'horodateur dans un délai de 5 jours. La seconde option consiste à attendre le procès-verbal qui sera transmis à l'adresse indiquée sur la carte grise du véhicule. Dans ce dernier cas, le recouvrement est effectué par l'ANTAI (Etat), qui prélève alors une commission sur les recettes à reverser à la commune. Dans l'intérêt de la collectivité, il est donc préférable d'inciter au règlement du FPS directement à l'horodateur.



Rappel des Tarifs de Stationnement

Durée du stationnement	Tarifs à partir du 01/08/2024
Premières 15 minutes	Gratuit
1 heure	1 €
2 heures	2 €
3 heures	3 €
4 heures	4 €
5 heures	5 €
6 heures	6 €
7 heures	7 €
8 heures	8 €
9 heures	9 €
A partir de 9 heures	40 €

Le Saviez-Vous ?

Le tarif du FPS, qui était figé à 25 € depuis 2021 a été revalorisé lors du Conseil Municipal du 1er août 2024 à hauteur de 40 €.

La Chasse aux Subventions

La recherche de financements représente un enjeu majeur pour les collectivités. A Montvalezan, nous avons adopté une démarche proactive ces dernières années : mieux nous connaître, mieux expliquer nos dossiers, faciliter l’instruction et identifier les projets à venir susceptibles de bénéficier d’un soutien financier.

Le 21 août dernier, nous avons rencontré à Chambéry Mme Héléne MENAGÉ, notre interlocutrice à la Région, chargée du contrat région. Cette réunion a permis de faire connaissance et d’échanger sur les dossiers de subvention en cours et à venir.

Nous avons ensuite rencontré M. Frederic LANFREY, notre interlocuteur à la Direction Départementale du Territoire, qui gère le Fonds Vert. Nous avons discuté du périmètre d’action

de ce fonds et des possibilités de subvention. Pour information, nous avons reçu une subvention du Fonds Vert en 2024 pour les travaux de sécurisation du hameau du Griotteray. En l’absence de M. Sylvain LOUVETON, nous avons également échangé sur le Fonds Risque Erosion et constitué au titre de celui-ci un dossier de subvention, lequel est en cours d’instruction, concernant le hameau du Griotteray.



Frédéric LANFREY - Philippe GIMBRET

Les dossiers de subventions validés par les financeurs en 2024

Dossier	Montant Travaux TTC	SAVOIE LE DÉPARTEMENT	La Région Auvergne-Rhône-Alpes	FONDS VERT	ONC	LES FORÊTS POUR DEMAIN SYLVACCTES	% subventionné
Engin de déneigement	163 200 €	21 000 €					13 %
ONF / Forêt	2 475 €					2 475 €	100 %
Réfection Voirie communale 2023	218 454 €	18 900 €					9 %
2 Chargeuses de déneigement	91 800 €	16 250 €					18 %
Tranche 1 Eclairage Public LED	573 600 €	14 000 €					2 %
Cinéma	20 702 €				15 526 €		75 %
Air de loisir plan de l’arc	329 508 €		100 000 €				30 %
Griotteray	86 400 €			15 000 €			17 %

Les dossiers déposés en 2024, en cours d’instruction par les financeurs :

- Rénovation des façades de la chapelle Notre Dame de Liesse** : Dossier déposé auprès du FDEC. Montant des travaux 160 000 €HT.
Subvention prévisionnelle estimée à 40 000 €.
- Voirie communale** : Dossier déposé auprès du FDEC. Montant des travaux 229 000 €. *Subvention prévisionnelle estimée à 36 400 €.*
- Engin de déneigement** : Le montant de cet acquisition est de 190 300 €. *La subvention attendue est de 26 000 €.*
- Travaux de sécurisation du hameau du Griotteray** : Le montant des travaux est de 72 000 €. Deux dossiers de subventions ont été déposés auprès du FREE et du Fonds Vert. *Subvention attendue d’environ 30 000 €.*
- Travaux d’aménagement de la crèche** : Le montant des travaux est de 22 000 €. *La subvention est estimée à hauteur de 17 000 €.*

Taxe de Séjour

Philippe GIMBRET, Responsable du service Comptabilité - Finances répond aux questions concernant la taxe de séjour et Sébastien DELRUE, Directeur de l'Office du Tourisme, explique à quoi elle sert.

MLR – Qu'est ce que la taxe de séjour ?

Philippe GIMBRET – « La taxe de séjour, c'est un impôt local que les voyageurs paient lorsqu'ils séjournent dans une commune touristique, en hébergement comme un hôtel, une location de vacances, un camping, ou tout autre type d'hébergement. Cet argent sert à financer les infrastructures touristiques et à promouvoir le tourisme local ».

MLR – Qui paye la taxe d séjour ?

Philippe GIMBRET – « La taxe de séjour s'applique à toute personne qui est hébergée à titre onéreux et qui n'est pas domiciliée dans la commune où elle séjourne. Concrètement, cela signifie que les clients majeurs qui séjournent dans un hôtel, une location de vacances, un camping, ou tout autre hébergement payant sont concernés. Les enfants de moins de 18 ans ne sont pas soumis à cette taxe ».

MLR – Qui est exonéré ?

Philippe GIMBRET – « Les enfants de moins de 18 ans n'y sont pas soumis. Les travailleurs saisonniers employés dans la commune en sont également exemptés. De plus, les personnes qui bénéficient d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire ne la paient pas non plus. Enfin, ceux qui occupent des logements dont le loyer est inférieur à un montant fixé par le conseil municipal sont aussi exonérés. Ces exemptions permettent de ne pas faire payer la taxe à ceux qui ne sont pas vraiment des touristes ou qui se trouvent en situation de précarité ».

MLR – Qui la collecte et pour qui ?

Philippe GIMBRET – « La taxe de séjour est collectée par l'hébergeur qui facture directement le client au moment de la réservation ou du paiement du séjour. Dans certains cas, les plateformes de réservation en ligne agissent comme tiers collecteurs, prenant en charge la collecte de la taxe au moment de la réservation en ligne. Une fois collecté, le produit est reversé à la Mairie de Montvalezan, qui le redistribue intégralement à l'Office de Tourisme après déduction d'une part départementale additionnelle de 10 % ».

MLR – Comment se calcule-t-elle ?

Philippe GIMBRET – « Elle est calculée sur le nombre de nuitées effectivement vendues. Les tarifs de la taxe doivent apparaître sur la facture du client. Elle est réglée par le client à l'hébergeur chargé de la collecter puis reversée à la Mairie ».

MLR – Quel est le mode de paiement ?

Philippe GIMBRET – « Le paiement de la taxe de séjour peut s'effectuer de plusieurs façons : en ligne via un portail de paiement, par virement bancaire, ou encore par chèque. Nous encourageons les hébergeurs à privilégier les paiements numériques (en ligne ou par virement), plus rapides et sécurisés. Les paiements par chèque, à l'ordre de -Régie taxe de séjour-, restent possibles pour les personnes n'ayant pas accès à Internet ».

MLR – Existe-t-il un calendrier de déclaration et de paiement ?

Philippe GIMBRET – « La taxe de séjour se déclare et se paye en trois périodes de perception au cours de l'année.

- Période 1 : Hiver (janvier à avril). Les déclarations doivent être faites chaque mois, et le paiement doit être effectué avant le 31 mai.
- Période 2 : Printemps et Été (mai à août). Les déclarations sont également mensuelles, avec un paiement à effectuer avant le 30 septembre.
- Période 3 : Automne (septembre à décembre). Les déclarations sont mensuelles, et la date limite de paiement est fixée au 31 décembre.

Chaque période de perception implique donc des déclarations mensuelles et un paiement unique à la fin de la période correspondante ».

MLR – Quels sont les tarifs applicables au 1er janvier 2025 ?

Philippe GIMBRET – « Les élus de la commune se réunissent chaque année en juin pour décider d'éventuelles modifications des tarifs de la taxe de séjour. Pour l'année prochaine, une revalorisation a été décidée. Les nouveaux tarifs sont consultables sur la page dédiée du site internet de la Mairie de Montvalezan. Ils sont également visibles ci-dessous. Cette transparence permet aux hébergeurs et aux voyageurs de connaître à l'avance le montant de la taxe ».

N°	Catégories d'hébergement	Tarifs applicables à partir du 1 ^{er} janvier 2025 €/personne majeure/nuit
1	Palaces	5,28 €
2	Hôtels de tourisme 5 étoiles résidences de tourisme 5 étoiles meublés de tourisme 5 étoiles	3,85 €
3	Hôtels de tourisme 4 étoiles résidences de tourisme 4 étoiles meublés de tourisme 4 étoiles	2,86 €
4	Hôtels de tourisme 3 étoiles résidences de tourisme 3 étoiles meublés de tourisme 3 étoiles	1,87 €
5	Hôtels de tourisme 2 étoiles résidences de tourisme 2 étoiles meublés de tourisme 2 étoiles	1,10 €
6	Hôtels de tourisme 1 étoile résidences de tourisme 1 étoile meublés de tourisme 1 étoile	0,88 €
7	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,66 €
8	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Ports de plaisance	0,22 €
9	Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air*	5,5%

Taxe de Séjour

MLR – A quoi sert la taxe de séjour ?

Sébastien DELRUE, directeur de l'Office de Tourisme— « Ce qu'il faut retenir, c'est que la taxe de séjour finance plus de 58% des missions régaliennes de l'OT ».

Les services concernés sont :

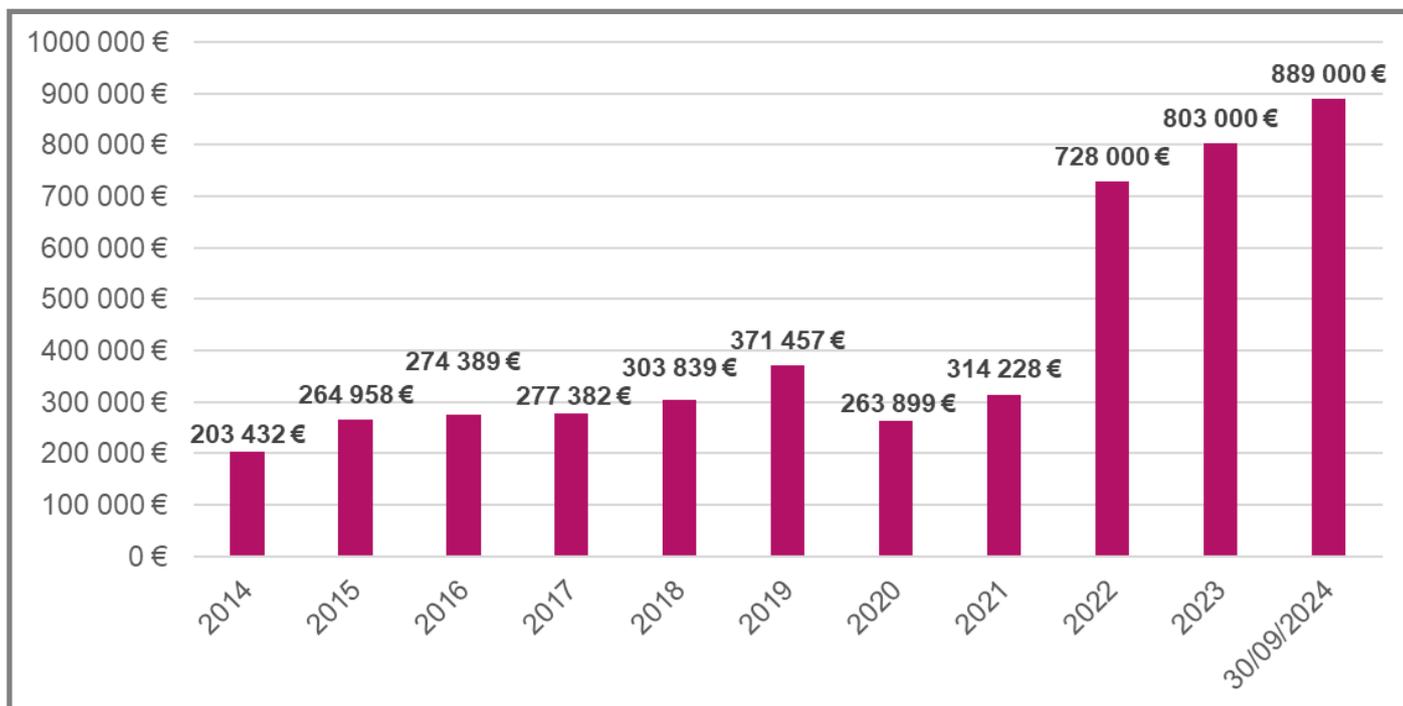
- La communication & la Promotion de la destination en France et à l'étranger.
- L'accueil dans les bureaux d'informations touristiques.
- L'information sur la station comme la production touristique comme les cartes (en papier ou en digital)

- La coordination des acteurs touristiques du territoire.
- L'animation et les événements hiver et été de La Rosière

Elle a permis parallèlement de développer la centrale de réservation ou la carte d'activité.

Pour compléter cette subvention, l'Office de Tourisme bénéficie d'une subvention. Les acteurs de la station participent également à ce financement.

Historique des montants collectés



A noter, la taxe de séjour collectée par la mairie est reversée comme suit : 10/11^{ème} à l'Office de Tourisme et 1/11^{ème} au Département de la Savoie (taxe additionnelle).

2024 au 30 septembre – 808 182 € reversés à l'OT et 80 818 € transférés au Département

2023 – 730 000 € reversés à l'OT et 73 000€ transférés au Département

2022 – 661 870 € reversés à l'OT et 66 187 € transférés au Département

2021 – 285 662 € reversés à l'OT et 28 566 € transférés au Département

2020 – 239 909 € reversés à l'OT et 23 990 € transférés au Département

2019 – 337 689 € reversés à l'OT et 33 768 € transférés au Département

Ratio : Taxe de séjour collectée/ lits chauds

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	30/09/2024
Nombre de Lits pros (ex-lits chauds)	5 609	6 054	6 235	6 196	5 852	7 506	7 668	7 818
Taxe de séjour collectée en €	277 282 €	303 839 €	371 458 €	280 842 €	285 662 €	728 000 €	803 000 €	889 000 €
Ratio € TS / lits chauds	49,44 €	50,19 €	59,58 €	45,33 €	48,81 €	96,99 €	104,72 €	113,71 €

Regroupement des Régies Electriques de Haute Tarentaise :

SAEML EHT - Energies Haute Tarentaise

Depuis plusieurs années les Régies de Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise, Tignes et Villaroger ont accru leurs collaborations.

L'année 2023 a été consacrée à des études financières poussées, à la rédaction des projets de statuts et de pacte d'associés, à l'information des élus des 4 communes concernées et à la préparation des chantiers informatiques, comptables, etc.

L'année 2024 a permis la finalisation de ce projet :

Signature des statuts et du pacte d'actionnaire, signature des cahiers des charges de concession pour 30 ans, immatriculation de la nouvelle société...

Les collectivités conservent la parfaite maîtrise de cette future structure en conservant 85% du capital de la SEM EHT. 15% du capital ont été acquis par la société GEG, Gaz et Electricité de Grenoble, entreprise locale de distribution d'électricité reconnue avec qui nous avons noué un partenariat industriel fort.

L'objectif est de continuer à assurer une qualité de service ainsi qu'une réactivité exemplaires sur le territoire des 4 communes.

Les agences clientèle et les sites techniques de Montvalezan et Tignes sont conservés.

Les activités historiques des 4 Régies seront reprises par la SEM EHT (distribution et fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente), ainsi que 2 contrats de DSP qui courent jusqu'en 2029 : station-service de La Rosière et exploitation des réseaux d'eau sur SEEZ.

La SEM EHT deviendra l'actionnaire majoritaire de la SAS TIGNENERGIES, société de développement de centrales hydroélectriques, en lieu et place de la Régie Electriques de Tignes. Tignénergies exploite actuellement la centrale hydroélectrique des Combes à Tignes (puissance de 4MW) et la centrale de Pissevieille à Villaroger (puissance de 1MW).

Nous allons pouvoir vous proposer de nouveaux services comme la facture dématérialisée et la mensualisation.

L'enfouissement des réseaux Haute Tension et Basse Tension va se poursuivre, permettant d'augmenter encore la qualité de service et de limiter l'impact visuel de nos ouvrages.

Enfin la SEM EHT souhaite développer les énergies renouvelables sur le territoire, notamment les centrales hydroélectriques et les centrales photovoltaïques.

La répartition du capital est la suivante :

Tignes 45% - Montvalezan 31% - Sainte Foy Tarentaise 8,6% - Villaroger 0,4% - GEG 15%.



17 juillet 2024, signature des statuts et du pacte d'actionnaires en Mairie de Sainte Foy Tarentaise par, de gauche à droite : Alain EMPRIN Maire de Villaroger, Jean-Claude FRAISSARD Maire de Montvalezan, Yannick AMET Maire de Sainte-Foy-Tarentaise, Thierry JACQUIN représentant GEG, Serge REVIAL Maire de Tignes.

VIE ECONOMIQUE

Regroupement des Régies Electriques de Haute Tarentaise : SAEML EHT - Energies Haute Tarentaise

La gouvernance de la société est assurée par un Conseil d'Administration appuyé d'un Directeur Général.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres

Représentants Tignes :

Serge REVIAL - Maire

Olivier DUCH - Adjoint

Capucine FAVRE - Adjointe

Hubert DIDIERLAURENT - Adjoint – Président de la SEM EHT

Stéphane DURAND - Adjoint

Représentants Montvalezan :

Thierry GAIDE - Adjoint – Vice-Président de la SEM EHT

Faye DAVISON - Adjointe

Christophe FRAISSARD - Adjoint

Représentant Sainte Foy Tarentaise :

Emmanuel MERCIER - Adjoint

Représentant Villaroger :

Alexis VIVET-GROS - Adjoint

Représentants GEG :

Christine GOCHARD – Directrice Générale de GEG

Thierry JACQUIN – Directeur Nouvelles Activités & Relations Externes de GEG



Les Maires des 4 communes, les membres du Conseil d'Administration et le Directeur Général de la SEM EHT.

Regroupement des Régies Electriques de Haute Tarentaise : SAEML EHT - Energies Haute Tarentaise

Présentation du nouveau logo

Couleurs : L'usage du bleu évoque, en plus de l'eau et de l'électricité, la fiabilité et la confiance.

Le jaune, avec ses nuances solaires, évoque l'énergie et l'innovation. Le vert évoque les ENR.

Typographie : La typographie est moderne et sobre, ce qui suggère la simplicité et l'accessibilité.

Symbole solaire/eau : Les formes géométriques qui semblent émaner de la lettre 'e' représentent des rayons de soleil, ce qui suggère l'énergie solaire.

Ces rayons articulés autour d'une goutte, transmettent l'idée d'énergie hydroélectrique.

Disposition : Le logo est compact, ce qui le rend facilement reconnaissable et mémorisable.

Simplicité : La simplicité du design permet une grande versatilité et une bonne lisibilité sur divers supports, que ce soit en grand format sur un panneau ou en petit sur une carte de visite.

Dans l'ensemble, le logo communique une image positive, énergique et professionnelle de la société, tout en restant simple et efficace pour une reconnaissance facile.



Siège Social :

Energies Haute Tarentaise – 477 rue de la Poste – BP 52 –
73322 TIGNES CEDEX.

info@eht-elec.com – 04.79.06.37.60

Agence de Montvalezan :

Energies Haute Tarentaise – 7 route de la Rochette – 73700
MONTVALEZAN.

info@eht-elec.com – 04.79.06.37.60

Soirée commémorative

Afin de célébrer la création de la SEM Energies Haute Tarentaise et de rendre hommage au travail réalisé par la Régie Electrique de Montvalezan en étroite collaboration avec la Mairie depuis 1938, une réunion festive a été organisée le 15 novembre 2024 dans la salle Jean ARPIN à La Rosière.

Cette réunion a été l'occasion de rendre hommage à tous les Maires, élus, membres du CA et salariés de la Régie qui se sont succédés pendant presque 90 ans à la Régie, et en particulier à ses créateurs visionnaires de l'organisation d'un service public local.

L'histoire continue, sous une autre forme, mais toujours avec la même ambition d'œuvrer pour le territoire et la satisfaction des clients, avec un service de proximité.

Quel changement pour le personnel de la Régie ?

L'ensemble du personnel des Régies de Montvalezan et Tignes est conservé. Les agents restent sur le même lieu de travail, dans les bureaux au Chef-Lieu de Montvalezan ou à l'atelier du Bec Rouge à La Rosière, ainsi que dans le bâtiment de la Combe Folle pour les collègues de Tignes.

Par contre les périmètres d'intervention évoluent, chaque agent technique étant susceptible d'intervenir à n'importe quel point du territoire des 4 communes. Idem pour les agents administratifs qui seront en mesure de répondre aux demandes émanant des clients des 4 communes.

Les astreintes sont renforcées avec la mise en place de binômes mixant les agents de Tignes et de Montvalezan.

La direction opérationnelle de l'entreprise sera assurée par une équipe basée à Montvalezan et à Tignes, les cadres concernés seront amenés à exercer sur les 2 sites et se déplaceront en fonction des besoins.

Le Saviez-Vous ?

Les membres du comité de direction sont :
Pierre CAYRON, Directeur Général basé à Tignes.
Pierric VINCENT, Adjoint au Directeur basé à Tignes.

Jean-Sébastien KRAUS, Directeur Technique
basé à Montvalezan.

Jean-Marc PHILIPPE, Directeur Administratif et
Financier basé à Montvalezan.

Régie Electrique de Montvalezan - La Grande Fête

Retour en images sur la soirée de la fête de la transformation de la Régie Électrique de Montvalezan en SEM Énergies Haute Tarentaise .

Une centaine de participants ont répondu à l'invitation et se sont retrouvés à la salle Jean ARPIN vendredi dernier pour célébrer la Régie Électrique de Montvalezan avant son évolution vers la SEM Énergies Haute Tarentaise, qui prendra effet le 1er janvier 2025.

En première partie de soirée, Gisèle GAIDE, guide du patrimoine, a fait un brillant exposé sur la naissance de la "houille blanche" et le développement de l'électricité en Haute Tarentaise, avant de retracer l'histoire de la Régie Électrique de Montvalezan depuis sa création en 1938. Jean-Sébastien KRAUS, responsable technique à la Régie, a pris le relais en rappelant l'activité de la Régie au cours des dernières décennies tout en précisant la qualité remarquable du service proposé par cette structure dans la continuité de l'alimentation de ses abonnés. Pierre CAYRON, directeur de la SEM Énergies Haute Tarentaise et actuel directeur de la Régie Électrique de Montvalezan, a brièvement évoqué les modalités juridiques et financières relatives à la future structure.

Quelques discours ont suivi, à commencer par celui de Thierry GAIDE, président de la Régie Électrique et vice-président de la SEM Énergies Haute Tarentaise. Thierry GAIDE a rappelé : "Il était important de préserver notre capacité de réaction, la proximité et la qualité de notre service." Il ajouta par ailleurs : "Nous devons ancrer la mémoire de cette aventure de la Régie Electrique qui a œuvrée pendant plus de 90 ans pour réaliser

ce que nous sommes devenus aujourd'hui. Merci la Régie Electrique de Montvalezan".

Hubert DIDIER LAURENT, président de la SEM Énergies Haute Tarentaise, a ensuite pris la parole : "La SEM Énergies Haute Tarentaise, c'est l'avenir de nos régies", a-t-il déclaré. Les représentants de la société d'économie mixte locale GEG, Gaz Électricité de Grenoble (actionnaire privé de la SEM à hauteur de 15 %), ont partagé leur plaisir de faire partie de cette aventure.

La soirée s'est poursuivie par un moment festif, réunissant tous les participants pour célébrer la longue histoire de la Régie Électrique de Montvalezan, en présence de ses employés d'hier et d'aujourd'hui, de ses administrateurs actuels et de leurs prédécesseurs, des élus de la mairie issus de différentes générations de conseils, des entreprises intervenant dans le domaine de l'électricité, ainsi que des abonnés et clients de la Régie qui avaient répondu présents. Sans aucun doute, ce fut une fête particulièrement réussie et empreinte d'émotion.

Chapeau bas à La Régie Electrique de Montvalezan ainsi qu'à celles et ceux qui l'ont portée ; longue vie à la SEM Energies Haute Tarentaise ! Que cette nouvelle ère éclaire notre avenir et que la SEM Énergies Haute Tarentaise continue de nous alimenter en succès et en projets, pour une énergie toujours plus vivante !



VIE ECONOMIQUE

Régie Electrique de Montvalezan - La Grande Fête



VIE ECONOMIQUE

Régie Electrique de Montvalezan - La Grande Fête



Les Travaux de la Régie Electrique de Montvalezan 2024

Fin du chantier de renforcement des réseaux de La Rochette

2024, voit la fin des travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques Haute tension et Basse tension entre le Chef -lieu de Montvalezan et Manessier. Ces travaux ont été réalisés en groupement avec la commune et le service des Eaux de Montvalezan, pour l'enfouissement des réseaux télécoms et la rénovation d'un tronçon du réseau eau potable.

Pourquoi ces travaux ?

Pour respecter les engagements de la Régie Electrique de Montvalezan auprès de ses abonnés en termes de continuité de service et qualité de la fourniture et distribution de l'électricité.

Ce réseau électrique aérien, compte tenu de son tracé en bordure de forêt et de son ancienneté, était sujet régulièrement à des casses liées aux chutes d'arbre qui interrompaient la continuité du service et nécessitaient chaque année de la part de la Régie Electrique des dépenses de maintenance, de dépannage et de frais d'élagages.

Suite au développement urbain dans les hameaux ces 15 dernières années, les réseaux électriques alimentant ces hameaux se retrouvaient également aux limites de leurs

capacités techniques en certains points, provoquant des chutes de tension sur les installations électriques.

La pose d'un poste de transformation et de distribution d'électricité, entre les hameaux du Planet et de Manessier ainsi que la création d'un réseau Haute tension et basse tension a permis de résoudre l'ensemble des contraintes citées ci-dessus.

Les travaux de finition des enrobés ont été réalisés fin octobre 2024.

Les lignes électriques aériennes ont été déposées, les poteaux seront déposés après intervention des techniciens Orange et des opérateurs Fibre optique. A ce jour et depuis le 09 juillet 2024, l'ensemble des abonnés des Hameaux concernés par ces travaux (La Rochette, Grange Emprin, Grange Martin, Manessier, Le Planet, La Pissolle et Charotan) disposent d'une qualité de fourniture et de distribution conforme aux exigences réglementaires.



Pose du poste de distribution électrique et de son transformateur



Avant travaux



Après travaux

VIE ECONOMIQUE

Les Travaux de la Régie Electrique de Montvalezan 2024, En Images



Ouverture voirie pose des réseaux Régie—Mairie—Orange

← Ouverture de tranchée alimentation poste DP

Renforcement et dévoiement du réseau 20kV

Front de neige -> Ecludets

600 mètres de tranchée et de pose de câble Haute Tension depuis le front de neige de La Rosière -> jusqu'au relais radio situé sur la route du col du petit St Bernard.

Augmentation de la section des câbles pour éliminer un point faible sur le réseau



Enfouissement du réseau BT à l'entrée du Chef-Lieu.

Travaux seront réalisés à l'automne 2024.

Renforcement du réseau et embellissement de l'entrée du Chef-Lieu.

Changement palier technique des équipements et matériels installés par la Régie Electrique de Montvalezan qui abaisse son taux de SF6 sur son parc de postes, sa quantité de CO2 et son impact environnemental.

Depuis 2020, La régie électrique de Montvalezan est précurseur dans la pose de cellules Haute Tension 20kV inertes pour l'environnement, c'est-à-dire sans Gaz SF6 (hexafluorure de soufre) se trouvant dans ces appareils et présent dans la quasi-totalité des postes de distribution public en France.

Ces nouveaux appareillages équipent tous les nouveaux postes créés et sont également installés dans les postes existants lors de travaux de rénovation.



Le Saviez-Vous ?

L'équivalent carbone économisé lors du remplacement d'une cellule de type SM6 contenant du gaz SF6 remplacé par un cellule type « SMAir set » est de 5 tonnes équivalent CO2.

En 2024 la REM a installé 24 cellules « SMAir set », soit 120 tonnes équivalent Carbone économisés.

Agriculture - La Fête de La Terre à La Rosière

Les Jeunes Agriculteurs de Savoie ont choisi La Rosière pour organiser la 16ème édition de leur grande fête annuelle agricole .

Le dimanche 11 août, 2660 visiteurs ont eu le plaisir de profiter de la Fête de la Terre au Plan de l'Arc et découvrir ou redécouvrir le patrimoine agricole et gastronomique de la Tarentaise et plus largement de La Savoie. De nombreuses animations, dégustations et activités ont été proposées pour les grands et les petits : marché de producteurs, mini-ferme, repas 100% savoyard, démonstrations de chiens de troupeaux, de broyage d'arcosses et bien davantage encore.



Découvrez les réactions des principaux acteurs de cette Fête de la Terre à La Rosière :



Gregory MAITRE, Président des Jeunes Agriculteurs de Tarentaise et responsable de l'organisation de la Fête de La Terre, La Rosière 2024 – « On s'est retrouvés sur un événement qui a vraiment été une grande réussite pour nous. Il y avait une super ambiance, avec des gens globalement très contents, et des bénévoles extrêmement motivés et investis tout au long de l'événement. Nous en sommes vraiment très satisfaits, et on tient à les remercier chaleureusement. C'était une belle fête organisée à la station de La Rosière, et on est ravis que ça ait pu se dérouler là-haut, avec un beau soleil au rendez-vous, malgré un été qui avait pourtant mal commencé. Tout le monde a souligné à quel point le site est magnifique, avec une météo exceptionnelle. Les exposants étaient également très satisfaits, car on a eu un public de qualité, des personnes vraiment intéressées, qui prenaient le temps de poser des questions et de s'investir dans l'événement. Nous avons assuré tous les repas prévus, avec 600 repas servis, sans compter tout ce qui concernait le snack. Les retours étaient

très positifs, les gens étaient vraiment ravis de la qualité des repas. De même, pour les prestations que nous avons mises en place, tout le monde a été satisfait. Nous sommes vraiment très contents du résultat. Nous remercions les communes de Montvalezan, Bourg-St-Maurice, tous les sponsors ainsi que l'ESF de La Rosière qui nous a mis un minibus à disposition. Merci à la mairie, qui a joué le jeu en nous apportant toute l'aide possible sur différents aspects. À 2000 mètres d'altitude, nous avons réussi à organiser une belle fête qui mettait à l'honneur le monde agricole. C'était vraiment une journée magnifique, et ça s'est bien senti. Les vacanciers étaient très intéressés et impressionnés par l'organisation mise en place pour accueillir cet événement ».



Alexandre TASSION, Président des Jeunes Agriculteurs de La Savoie – « Le site est magnifique. Nous sommes déjà à 2 000 mètres d'altitude, à La Rosière, et d'ailleurs, nous remercions la commune de nous avoir donné l'autorisation de le faire ici. Avec des jeunes motivés pour nous aider à tout mettre en

Agriculture - La Fête de La Terre à La Rosière

place, cela a été un réel plaisir. Et quand on est en altitude, avec un site comme le Plan de l'Arc, tout se passe bien. C'est intéressant de faire le lien entre l'agriculture et le tourisme. Nous sommes au cœur du domaine skiable. L'un ne va pas sans l'autre. L'agriculture ne serait pas ce qu'elle est sans le tourisme, et vice versa. Sans agriculture, le tourisme ne serait peut-être pas aussi développé aujourd'hui, avec les stations de ski et tout ce qui les entoure. Il faut se rappeler qu'un agriculteur, c'est environ 7 emplois qui gravitent autour. Si personne ne nous achète nos produits, nous n'avons pas de rentabilité sur nos fermes. Quand on vient à La Rosière en passant par les petites routes, on peut voir les conditions de travail des agriculteurs de Montvalezan qui fauchent tous ces prés en forte pente. Il faut du courage, de la passion, et surtout de la volonté. Aujourd'hui, je pense que les jeunes sont présents, et nous pouvons les remercier pour ces paysages si bien entretenus. »

tout ce qui se fait autour de notre agriculture... Il faut aussi se souvenir que, quand nous sommes ici, sur nos territoires de montagne, l'élevage occupe une place primordiale, pour ne pas dire essentielle, et que cet élevage a été attaqué de manière très injuste ces dernières années. Il est nécessaire de rappeler l'importance de l'élevage. Sans lui, nous n'aurions pas les paysages que nous admirons aujourd'hui, ni les produits sous signe de qualité dont nous sommes si fiers, et qui sont à l'honneur ici aujourd'hui ».



Jean-Claude FRAISSARD, Maire de Montvalezan – « C'est une journée qui met à l'honneur les jeunes agriculteurs dont nous avons beaucoup besoin. Nous sommes ici sur une base de loisirs, et c'est donc la preuve que l'agriculture et le tourisme peuvent cohabiter dans le meilleur des mondes. Nous sommes très contents, la municipalité et moi-même, bien sûr, de les accueillir ici à La Rosière. Ce sont toujours des moments de partage, des moments conviviaux autour de cette agriculture de montagne. C'est aussi l'occasion d'un temps de rencontre qui n'est pas toujours possible autrement. Nous sommes dans un cadre magnifique, avec un temps magnifique. J'espère que toutes les démonstrations qui auront lieu vont aussi inspirer, je l'espère, les jeunes, et peut-être susciter des vocations pour l'avenir dans le domaine de l'agriculture. »



Fabrice PANNEKOUCKE, Vice-Président à l'agriculture, de la Région Auvergne Rhône-Alpes – « Il faut toujours rappeler l'importance de l'organisation. Je tiens à saluer ici le travail des jeunes agriculteurs qui est particulièrement remarquable... Le sens d'une rencontre comme celle d'aujourd'hui est de valoriser cette agriculture, celle de nos territoires évidemment, de Tarentaise d'abord, de Savoie ensuite, et plus largement,



Agriculture - La Fête de La Terre à La Rosière



Thierry GAIDE, Adjoint Environnement Travaux Eau et Agriculture- « L'événement, la Fête de la Terre, est une première à La Rosière et permet aux agriculteurs de mettre en valeur leur travail, notamment celui des agriculteurs de montagne, leur savoir-faire et leurs multiples activités. En retour, grâce à eux, on apprend beaucoup. Les touristes sont friands de ce type d'événement. Je pense que les enfants en prennent plein les yeux. La richesse du pastoralisme renforce notre modèle économique et touristique pour les années à venir. De manière indissociable, le tourisme et l'agriculture sont liés à jamais chez nous sur nos territoires ».



Faye DAVISON, Adjointe au Tourisme – « Avoir une fête régionale qui se déroule sur notre territoire, c'est très important en été. Pourquoi ? Parce qu'il y a beaucoup de gens dans la vallée qui ne connaissent peut-être pas ce site du Plan de l'Arc, qui ne connaissent pas La Rosière, et donc ça les amène ici. Avoir des visiteurs locaux, c'est important et c'est un enjeu en termes de développement durable et de transports. Pour cette Fête de la Terre, je trouve qu'il y a pas mal de variété avec des stands très intéressants et de belles animations autour. Ça donne une belle image de l'agriculture de montagne. J'espère qu'on va capter un public nombreux. Les visiteurs qui sont là, venus en altitude, vont aussi visiter la station, les commerces et même aller jusqu'au col. Cet événement capte un public que nous n'avons peut-être pas encore eu. Même si cela a demandé beaucoup d'organisation à mettre en place, et beaucoup d'éléments gérés par nos services, je trouve que l'important est là ».



Pour visionner le reportage
sur la Fête de la Terre
réalisé par SAVOIE NEWS
Scannez ce QR CODE



Agriculture - Communiquer Autour du Patou

Odile VILLIOD, Conseillère Municipale, commerçante et agricultrice, a coordonné la collecte des informations nécessaires à la mise en place d'une communication via ILLIWAP aussi réactive que possible sur l'évolution de la position des troupeaux avec patous et ce, tout au long de la saison. Une nouveauté de l'année !



MLR – Qu'est-ce qui vous a motivé à vous impliquer dans cette initiative et à mettre en œuvre cette action ?

Odile VILLIOD – « La démarche permet déjà à tous les usagers, qu'ils soient résidents ou vacanciers, de savoir où se trouvent les patous et d'être avertis avant de partir en promenade. Ainsi, on peut décider d'y aller prudemment, en sachant qu'on va croiser un patou, ou choisir de ne pas y aller du tout. Cette initiative a donc deux utilités. Pour l'éleveur, c'est similaire : grâce à cette information, il peut espérer que les promeneurs dans son secteur ne soient pas surpris, mais plutôt rassurés et mieux informés sur la conduite à tenir. Pour lui aussi, gérer des patous constitue un stress permanent. »



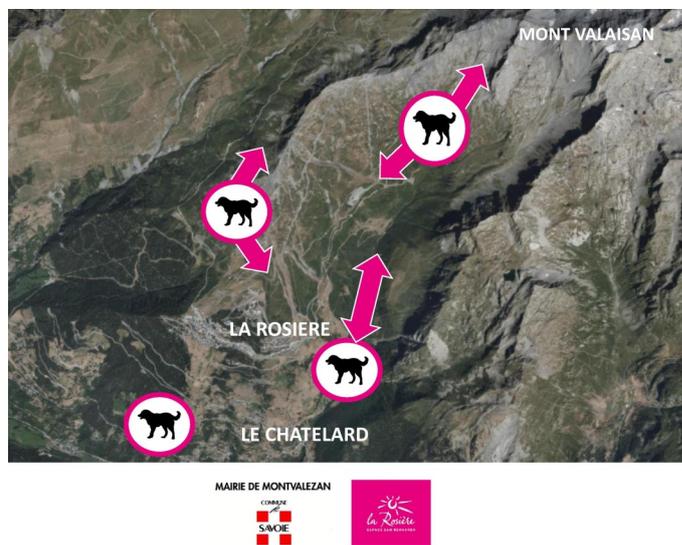
MLR – C'est-à-dire ?

Odile VILLIOD – « L'agriculteur n'a pas choisi d'avoir des patous, il doit simplement composer avec. En 1989, la protection des loups a été instaurée en France, et j'étais agricultrice à l'époque. Nous savions déjà qu'il y aurait des conséquences, notamment des pertes au sein des troupeaux, et nous ne savions pas comment nous allions pouvoir nous protéger. En 2007, des aides ont été mises en place, mais elles nécessitaient l'obligation d'avoir des patous. C'est la loi pour pouvoir bénéficier des aides liées aux pertes d'animaux dues aux attaques de loups. Selon le protocole, il fallait avoir deux patous pour une centaine de têtes de bétail. Ce n'était pas seulement une question de chiens ; il y avait également l'obligation de tenir les animaux en filet ou, s'ils étaient en

parcours, de les garder constamment avec des bergers. Cela a généré pas mal de soucis et de travail au sein de l'exploitation. Cette situation a créé un véritable dilemme pour les agriculteurs : d'une part, ils doivent protéger leurs troupeaux, mais d'autre part, ils doivent gérer l'impact de la présence des patous, qui peuvent parfois être perçus comme une menace par certains usagers et randonneurs. Je sais que certains riverains sont en colère, considérant qu'ils ne peuvent plus fréquenter certains lieux lorsque les patous sont présents. Nous en avons d'ailleurs discuté en Conseil Municipal ».

MLR – Par les messages réguliers publiés sur Illiwap, en plus d'informer sur la position des troupeaux avec patous, des conseils sont systématiquement rappelés concernant les comportements à adopter. Que faut-il en retenir ?

Odile VILLIOD – « Dans les messages diffusés, nous rappelons systématiquement les consignes de précaution et les attitudes à adopter. Il est essentiel de rester calme et de ne pas bouger. Cela revêt une importance capitale : si la personne reste immobile, il ne se passe généralement rien. Cependant, il est très difficile de rester statique face à de tels molosses. Je comprends parfaitement les réactions des gens, mais il est crucial de ne surtout pas crier ni faire de gestes brusques. Ce n'est pas évident, mais c'est nécessaire ».



MLR - Avez-vous reçu des retours positifs de la part des usagers, des vacanciers ou des riverains concernant cette initiative ?

Odile VILLIOD – « J'ai reçu de nombreux retours positifs, surtout de la part des vacanciers que je côtoie dans mon commerce. Les employées de l'accueil de l'Office de Tourisme, par exemple, se font déjà beaucoup moins réprimander car elles disposent des informations nécessaires. Chacun fait ce qu'il veut par la suite, mais au moins, en amont, elles ont reçu et transmis ces informations. Au début de cette initiative, j'ai également eu quelques réflexions de la part de certaines personnes dans la commune. Certains se demandaient si cela allait vraiment permettre d'apprécier les patous. Mais ce n'est

Agriculture - Communiquer Autour du Patou

pas une question d'apprécier les patous ; il s'agit d'essayer de vivre tous ensemble. Il faut bien comprendre que la présence du loup nécessite un effort collectif. Cet effort, nous ne l'avions pas demandé, mais il est nécessaire. Nous devons tous faire avec. Il est évident que cela dérange certaines personnes, et je comprends ceux qui ont peur des chiens, car on ne peut plus vivre comme avant. Mais il est important de se mettre à la place des éleveurs, qui ne vivent plus comme ils le faisaient auparavant non plus.»

MLR - En dehors de la commune, avez-vous reçu des retours sur cette manière de communiquer ?

Odile VILLIOD – « Comme j'ai toujours ma casquette d'agricultrice locale au GEDA (Groupe de Développement Agricole), j'ai informé les autres agriculteurs de la mise en place de cette initiative chez nous. Ils l'ont trouvée géniale. Je pense que c'est une spécificité chez nous, car je n'ai pas connaissance d'autres exemples de ce type dans la vallée. ».

MLR – Comment se passe la collecte des informations auprès des agriculteurs de la commune ?

Odile VILLIOD – « Je ne veux pas me jeter fleurs (rire), mais je pense que le fait que ce soit moi qui ai demandé ces informations aux agriculteurs de la commune a sûrement été mieux perçu que si cela avait été un membre du personnel de la mairie, par exemple. J'ai souvent reçu des réponses rapides. Ils m'informaient, par exemple - Je suis à tel endroit - en me souhaitant toujours une bonne journée. Cela s'est presque toujours passé comme ça. Chaque fois, ils me disaient quand ils allaient se déplacer. J'ai eu un contact qui, au départ, m'a un peu interpellée. Il m'a envoyé un long texto en expliquant que cela ne changerait pas la face du monde, mais il a joué le jeu et m'a toujours bien informée. D'autres, en revanche, ont peu répondu. Quand j'avais besoin d'informations, il fallait que je demande à des connaissances pour récupérer les informations. À chaque fois que je savais qu'il y aurait une parution, je leur envoyais un texto pour savoir où ils étaient. Parfois, ils répondaient, parfois non. Par exemple, Audrey, la jeune bergère qui travaillait en altitude, quand j'ai enfin réussi à obtenir son numéro, m'a dit - Pas de problème, je vais t'informer. C'est une bonne idée-. Elle était partante et convaincue. Je remercie les éleveurs pour leur implication et de m'avoir transmis leurs informations toujours dans la bonne humeur ».

Thibault GAIDET, conseiller, a interpellé le conseil municipal sur la difficile cohabitation avec les patous lors des questions diverses, le 26 septembre dernier.

Thibault GAIDET – « Avec la présence des patous dans les parcs au printemps et à l'automne, j'aimerais que l'on puisse se promener plus facilement autour des villages. Dès que les troupeaux descendent, il devient impossible de se balader à proximité des parcs. Une dizaine de personnes du village m'ont également fait part de leurs craintes face à cette situation et évitent désormais de sortir trop loin de chez eux. De plus, certains parcs se trouvent en dehors des zones sécurisées. J'ai même entendu parler d'une personne qui a été évacuée par le PGHM après avoir été mordue par un patou. Ne pourrait-on pas mieux éduquer ces chiens ? Pour eux, un humain représente un danger dès qu'ils le voient. Les conseils

dispensés dans les messages Illiwap sont, face à un patou, difficiles à mettre en œuvre concrètement. En effet, les informations Illiwap indiquent où il ne faut pas se promener. En ce moment, par exemple, au Vaz, le troupeau est en liberté avec le patou pendant la journée, et je n'y vais plus. Dernièrement, ma fille a même été suivie par un patou sur une distance de 500 mètres. Existe-t-il des solutions dans l'éducation des chiens et dans l'organisation des agriculteurs pour ne pas interdire la montagne à chacun d'entre nous ? »

La réaction d'un utilisateur Illiwap, dans un message adressé à la mairie - « Merci énormément pour la nouveauté ILLIWAP de cette année avec le partage des informations sur les lieux de présence des troupeaux. Je randonne avec ma chienne et j'ai pu m'adapter tout l'été afin de ne pas déranger les bergers ni prendre de risques pour ma chienne. Une sacrée avancée pour les randonneurs avec chiens ! J'espère que d'autres stations voisines prendront le pli également, parce que franchement, c'est top ! Merci à tous ! »



L'avis d'Eric CHAMEL, Président de la Compagnie des Guides et Accompagnateurs de la Vanoise

Eric CHAMEL – « C'est une information qui est vraiment très utile, donc je la relaie en permanence sur le Facebook de la compagnie. Ce n'est pas uniquement pour les guides et les accompagnateurs ; c'est vraiment pour tous les followers de la page, qui sont au nombre de 3 500. L'information que vous donnez sur les patous est quelque chose d'important. Pour l'instant, il n'y a pas d'autres communes qui relaient cette information. Cela peut être à double tranchant, car lorsque nous donnons l'information, il pourrait y avoir un phénomène d'évitement des secteurs...mais j'estime que c'est mieux d'être transparent comme vous le faites et d'avoir cette information. Il y a de plus en plus de jeunes clients avec des chiens ou des enfants en bas âge qui font de la randonnée de proximité dans un rayon d'un kilomètre à un kilomètre et demi par rapport à la station. C'est primordial de pouvoir anticiper en ayant connaissance de cette information. Le Département et la Préfecture sont très sensibles à ce type de sujet, et je leur ai parlé de votre initiative. J'aimerais essayer de la généraliser. C'est un sujet que j'aborde avec eux en réunion pour trouver les moyens d'étendre plus largement cette communication que vous avez mise en place. Le problème, c'est de trouver le bon relais en interne, c'est-à-dire le bon contact sur le secteur. Il y a quelque chose à faire, et c'est vraiment un sujet sensible. En sachant bien évidemment que tous les patous ne sont pas méchants, il ne faut pas non plus faire la chasse aux patous en disant que tous sont dangereux. Non, il y a aussi beaucoup d'éducation à faire à ce sujet. »

VIE ECONOMIQUE

CLUSTER Montagne, le Monde des Pros à La Rosière

Les 14, 15 et 16 avril, près de 250 professionnels venus du Monde entier se sont réunis à La Rosière.

Le Cluster Montagnes est un réseau de professionnels de la Montagne couvrant de nombreuses expertises : remontées mécaniques, technologies de communication, loisirs, aménagement, marketing... tous les corps de métier liés à la vie d'une station de montagne y sont représentés.

Présent à l'international, ce réseau a décidé en avril dernier de réunir une grande partie de ses membres à La Rosière. Japon, Nouvelle-Zélande, Inde, Europe, Canada, Amérique du Sud... les participants sont venus de 24 pays pour trois jours d'échanges et de rencontres dans le cadre de notre magnifique station. Découverte du domaine skiable international, des activités hors-ski, des hébergements et des restaurateurs, rencontres avec nos locaux ; ces décideurs venus des quatre coins du globe ont pu apprécier les charmes de notre station.

Copiloté avec le Domaine Skiable de La Rosière, ce type d'action est assez peu visible de nos vacanciers. En plus des retombées directes liées à l'hébergement et à la restauration, elle confirme la place de La Rosière dans la cour des grandes, où la qualité de service et d'accueil est reconnue internationalement. La crédibilité d'une destination dans son industrie et sa reconnaissance parmi ses pairs sont vitales et, in fine, bénéfiques dans son développement.



Les Statistiques de l'Urbanisme en 2024

Au 20 novembre 2024, la mairie a :

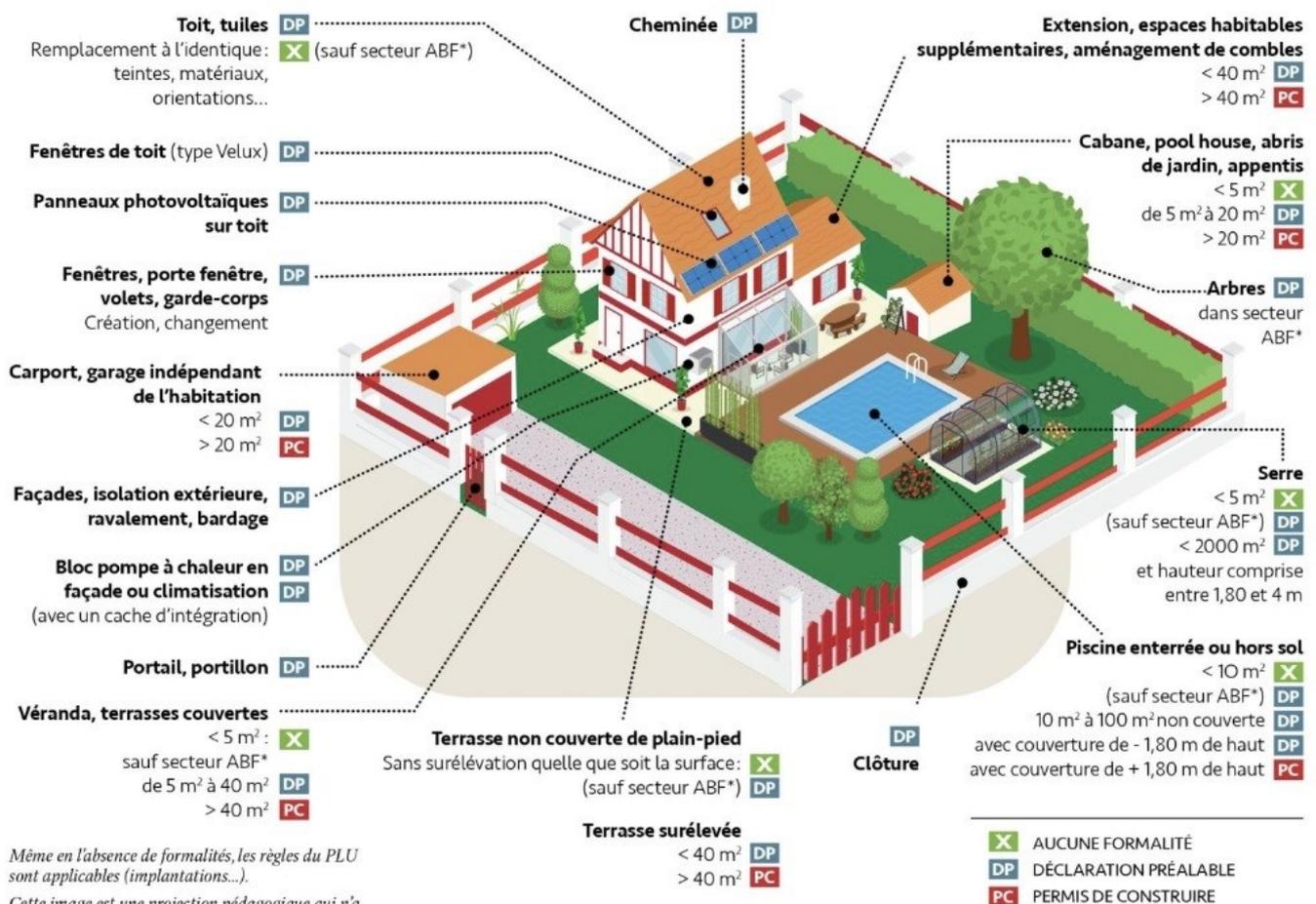
- délivré 13 permis de construire ;
- délivré 7 permis modificatifs ;
- délivré 16 déclarations préalables ;
- réceptionné 83 déclarations d'intention d'aliéner (DIA), dont 10 aux villages ;
- participé à 9 bornages.

Au 20 novembre 2024, sont en cours d'instruction :

- 4 permis de construire ;
- 2 permis modificatifs ;
- 6 déclarations préalables ;
- 1 permis d'aménager.

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Déclaration préalable, permis de construire ? En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent.



Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...).

Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU.

* Architecte des Bâtiments de France

Urbanisme, Changer de Paradigme

Thierry VIGNES, adjoint à l'Urbanisme, nous fait part de sa vision de l'urbanisme à Montvalezan :
« Il convient de changer de paradigme, le développement touristique de la commune est achevé ».



MLR – Pouvez-vous rappeler les objectifs que vous portiez en début de mandat et quel bilan faites-vous de ces quatre premières années ?

Thierry VIGNES – « Concernant les constructions, dans notre programme électoral en 2020, nous nous étions engagés à poursuivre le dossier Écrin Blanc, ce qui a été réalisé. C'était un projet complexe qui a nécessité plusieurs rencontres avec les services de l'État, la MRAE (Mission Régionale de l'Autorité Environnementale), la DDT (Direction Départementale des Territoires) ainsi que Monsieur le Sous-Préfet. C'était le dernier gros projet à vocation touristique de la municipalité. Il y a bien sûr encore de petits projets qui suivent leur cours et qui ont toute leur place dans les situations d'urbanisme de Montvalezan. Nous avons aussi la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) à finaliser, une tâche pas évidente à prendre en main en début de mandat, nécessitant le temps nécessaire pour bien comprendre les enjeux, le cadre réglementaire et le champ des possibles. Il fallait, disons-le, se mettre dans le bain assez vite. De nouvelles lois étaient à assimiler et à prendre en compte, telles que la loi ELAN (loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique). Il fallait aussi intégrer le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), adopté par le Préfet de Région début 2020, le SDAGE en 2022 (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et enfin, intégrer les effets de la loi Climat et Résilience de 2021 et ses applications ambitieuses autour de la maîtrise et de la réduction de l'artificialisation (ZAN, Zéro Artificialisation Nette des sols, d'ici 2050). Il a fallu composer avec ces lois pour aboutir au PLU, ce qui n'était pas évident du tout ».

MLR – En tant qu'Adjoint dédié, quel constat tirez-vous de la situation urbanistique de la commune en 2024 ?

Thierry VIGNES – « Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale à

l'échelle de la Tarentaise, approuvé en 2017 et élaboré par les élus de la vallée en lien avec les services de l'État, autorise 32 000 m² de surface touristique pondérée pour notre commune. La traduction dans notre PLU et son projet de territoire est de limiter le développement de la station à 15 000 lits touristiques, notre PLU devant être compatible avec le SCoT. Cet objectif permet d'atteindre le bon équilibre économique et de fonctionnement de la commune pour son dynamisme, son entretien, son renouvellement, le développement et le maintien des services publics, etc. Aujourd'hui, le constat est simple : nous avons consommé la totalité des surfaces autorisées par le SCoT. En prenant en compte les derniers permis de construire, La Rosière atteindra les 15 000 lits touristiques. Il convient donc de changer de paradigme. Je souligne toutefois qu'il y a de l'inertie entre les permis et les livraisons des constructions. Il faut compter au moins trois ans. Il ne faudra donc pas s'étonner qu'il y ait encore des constructions ».

MLR – Le développement touristique du territoire étant achevé, comment envisagez-vous l'avenir urbanistique de la commune ?

Thierry VIGNES – « Il faut voir les contraintes de la loi ZAN comme une opportunité pour notre territoire. Nous allons désormais nous recentrer sur l'habitat principal, le logement des travailleurs saisonniers, les projets à vocation sociale ou visant la réhabilitation et la rénovation thermique de l'ancien immobilier. Pour mettre tout cela en œuvre, nous allons élaborer une future modification du PLU qui nous permettra de répondre à ces objectifs. Le dossier devrait être soumis au public courant 2024 pour une approbation au troisième trimestre 2024 ».

Propos recueillis le 3 avril 2024

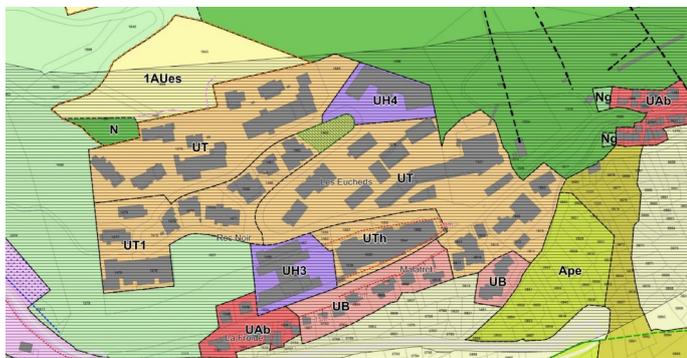
Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune évolue !

Le Plan Local d'Urbanisme est un document évolutif, qui s'adapte aux besoins de la commune et de ses habitants. La dernière modification en date a été approuvée lors du conseil municipal du 26 septembre 2024, après une mise à disposition du public d'un mois entre août et septembre.

Cette modification vise principalement à conforter le maintien des lits chauds à la station tout en garantissant la création de lits saisonniers et permanents dans les nouveaux projets immobiliers. Pour cela, le PLU interdit désormais le changement de destination des hébergements hôteliers, sauf pour la création de commerces connexes à l'activité hôtelière ou pour la création de logements saisonniers en cas d'extension. Par ailleurs, pour tout nouveau projet immobilier de plus de 300 m², 30 % de la surface de plancher devra être dédiée à du logement social, intermédiaire ou saisonnier. Pour éviter que cela se traduise par une multiplication de petits logements saisonniers, le PLU instaure une taille minimale de logement : 18 m². Cette clause, une première en Tarentaise, a été saluée par l'ensemble des acteurs consultés dans le cadre de cette modification.

Les seuils de création des logements saisonniers dans les hébergements hôteliers ont également été revus : 5 % dès 500 m² de surface de plancher et 10 % au-delà de 1000 m² de surface de plancher. La commune réaffirme également son souhait de contractualiser une convention d'aménagement touristique pour tout projet immobilier.



Quelques modifications mineures concernent également le stationnement (limitation des places en enfilade et hausse du nombre de places exigées pour les commerces), la gestion des eaux pluviales (infiltration à la parcelle) ou l'amélioration de l'implantation esthétique des dispositifs d'énergies renouvelables, notamment les panneaux photovoltaïques et les pompes à chaleur.

Pour finir, les élus ont souhaité réaffirmer le caractère architectural de la commune, à travers le rappel des coloris recommandés pour les menuiseries extérieures, la nécessité pour toutes les façades de présenter des ouvertures et l'obligation de réaliser des cheminées maçonnées de base rectangulaire.

À travers cette modification, la commune cherche ainsi à trouver un équilibre entre développement touristique, logement du personnel saisonnier et accès au logement pour les habitants permanents.



Historique du Plan Local d'Urbanisme de la commune :

29/09/2016 : approbation du Plan Local d'Urbanisme

26/07/2017 : modification simplifiée n° 1 du PLU

28/11/2018 : révision allégée n° 1 du PLU

06/08/2020 : modification simplifiée n° 2 du PLU

28/01/2021 : modification de droit commun n° 1 du PLU

25/08/2022 : modification de droit commun n° 2 du PLU

26/09/2024 : modification simplifiée n° 3 du PLU

À venir : modification de droit commun n° 3 du PLU

VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

Les Permis Délivrés en 2024

Le Villaret - SCI MAMEILLAC : construction d'un chalet d'habitation de deux logements de 335m²



Pré du Four : M. MACQUET Pierre : extension d'une habitation avec création d'un garage



Le Solliet : M. MAITRE Thomas : chalet d'habitation de deux logements de 230 m² et d'un garage



VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

Les Permis Délivrés en 2024

Pré du Four- M. GAIMARD Lorenz : rénovation avec surélévation de la toiture et création d'un bâtiment d'habitation sur un garage existant



Pré du Four - Mme DUGUIT LARCHER : chalet d'habitation de 232 m² avec garage intégré



Pré du Four - Mme. FIEVET DUGUIT : chalet d'habitation de 325 m² et local à vélos



VIE IMMOBILIERE ET PATRIMONIALE

Les Permis Délivrés en 2024

Pré du Four- M. RUECKERSBERG : chalet d'habitation de 358 m² avec garage intégré

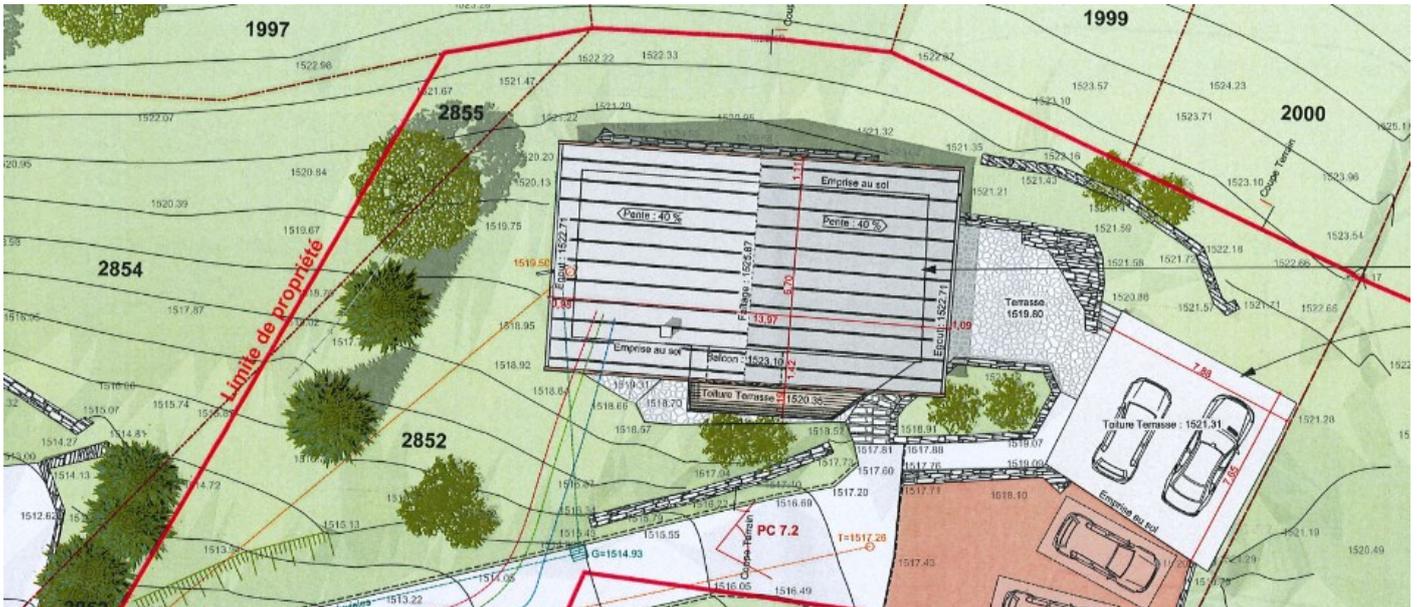


Le Mousselard - Mme. BOTHELIN : extension de 29 m² d'une construction existante



Le Mot de l'Architecte : Philippe Masson

Philippe MASSON , architecte DPLG basé à Bourg-Saint-Maurice et habitué de la commune, nous fait part de sa vision de l'architecture en montagne et plus spécifiquement à Montvalezan.



MLR – Vous êtes un habitué de la commune de MONTVALEZAN, pouvez-vous nous décrire succinctement les opérations que vous avez réalisées sur notre territoire ?

Philippe MASSON – « Mes interventions concernent essentiellement deux types d'opérations :

- Les réhabilitations de bâtiments (toitures et/ou façades) en station de La Rosière. Pour exemple les copropriétés TROÏKA, CHANOUSIA, VALROSIERE, etc.

- Les chalets d'habitation neufs ou les restructurations dans différents villages sous la station : 3 chalets au Solliet, 1 chalet aux Laix, 2 chalets à La Combaz, 2 chalets au Pré du Four, 1 chalet à Hauteville ».

MLR – Pourquoi aimez-vous travailler sur notre commune ?

Philippe MASSON – « Pour la qualité des sites : ensoleillement, vues exceptionnelles, cet épannelage de villages répartis dans la pente sous la station de La Rosière. Et pour la qualité et la simplicité des contacts et échanges avec les intervenants de la commune : les services de la Mairie (urbanisme, foncier) en phase études et les services techniques communaux, la régie, etc. en phase travaux ».

MLR – Quelles particularités architecturales donnez-vous aux opérations réalisées sur notre commune pour prendre en compte l'architecture traditionnelle de la commune et mettre en valeur le paysage ?

Philippe MASSON – « - S'intégrer au site (topographie, vues, orientations) par des projets travaillant avec la pente et très ouverts sur le paysage et à la lumière.

- Composer avec une sobriété/simplicité des volumes et des matériaux naturels (pierre, bois, etc.) tout en intégrant une touche moderne soulignée par la légèreté du verre, le rythme de brises soleil ou poutres en métal ».

MLR – Dans un contexte de volonté de réduire l'empreinte carbone du logement, quelles sont les nouvelles tendances, notamment en termes de matériaux ou de moyens de chauffage ?

Philippe MASSON – « Les nouvelles tendances concernant les matériaux s'orientent vers un emploi maximum de produits biosourcés tout en composant avec des performances thermiques plus exigeantes et les contraintes physiques naturelles liées à l'altitude. Le choix des moyens de chauffage s'effectue dans la même logique, par des systèmes à base de PAC (pompes à chaleur), chaudières/poêles à granulés de bois, systèmes solaires. Un bâtiment se conçoit comme un ensemble cohérent intégrant dans une même logique/objectif : l'adaptation au site (orientation, ensoleillement, etc.), les matériaux de construction et les systèmes de production, gestion du chauffage, de la lumière, de l'énergie ».

MLR – Comment voyez-vous l'avenir de l'architecture en montagne ? Quels en sont les principaux enjeux selon vous ?

Philippe MASSON – « La montagne est un lieu d'habitat qui devient peut-être moins hostile pour l'homme avec le dérèglement climatique par la présence d'une eau douce abondante, des températures moins extrêmes, moins de pollution atmosphérique, un ensoleillement généreux. Nous connaissons la fin des logiques des stations et des gros complexes type Club Med. La tendance pourrait être une densification des villages avec des liaisons par câble (télécabines, etc.) depuis les vallées.

Un gros enjeu pour l'architecture en montagne concerne la réhabilitation/adaptation des ensembles bâtis existants ».

Propos recueillis le 22 novembre 2024

Réhabilitation du Centre Technique Municipal

Un projet d'agrandissement et de modernisation à La Rosière pour les Services Techniques.

Le Centre Technique Municipal de Montvalezan, situé à La Rosière, fait peau neuve. Dans le cadre d'un projet ambitieux de réhabilitation, la commune s'engage à moderniser et agrandir cet espace vital pour les services techniques, afin de répondre aux besoins croissants de la commune.

Le bâtiment existant, d'une surface de 1 730 m², a été jugé trop contraint pour permettre aux équipes de travailler dans des conditions optimales. Pour remédier à cette situation, un projet d'extension a été lancé, portant la surface totale du centre à 2 863 m², grâce à la création de 1 133 m² supplémentaires. Ces travaux permettront de renforcer les capacités d'accueil et de stockage, tout en améliorant l'organisation des espaces.

Création de Nouvelles Infrastructures et Amélioration de l'Accessibilité

Dans le cadre de cette réhabilitation, plusieurs aménagements importants ont été réalisés. Le nombre de places de stationnement est ainsi passé de 16 à 31, afin de mieux répondre aux besoins des usagers et des équipes techniques. Par ailleurs, un local vélo sera créé, conformément aux exigences du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dans une démarche écoresponsable et en faveur de la mobilité douce.

Deux extensions sont au programme pour augmenter la capacité du bâtiment. La première, située au sud du rez-de-chaussée (RDC), s'étendra sur trois niveaux (R-3) pour permettre une circulation verticale fluide sur l'ensemble du site. La deuxième extension, plus modeste, sera construite à l'ouest, en rez-de-chaussée, pour répondre à des besoins spécifiques de stockage et d'espace.

Un Projet Conçu en Respect de l'Environnement

La partie la plus à l'est du projet comprend la création d'une aire de stationnement au niveau R-2, adjacente à l'extension sud et au bâtiment existant. Une aire de lavage, située sous cette zone de stationnement, sera également aménagée, et viendra compléter l'ensemble des infrastructures du site. Cette zone de stationnement sera reliée à l'aire de stationnement des bus, facilitant ainsi l'organisation et la gestion des différents véhicules du centre technique.

Soucieuse de l'intégration paysagère, la municipalité a prévu la création de plusieurs haies autour du centre. Ces aménagements permettront de filtrer visuellement le site et de mieux l'intégrer à son environnement naturel, tout en apportant une touche de verdure à l'ensemble du projet.

Un Projet Stratégique pour le Bon Fonctionnement des Services Techniques

Cette réhabilitation représente une étape clé pour l'efficacité des services municipaux. Avec l'agrandissement et la modernisation du Centre Technique, la commune sera mieux équipée pour gérer ses infrastructures et services, tout en veillant à la qualité de vie des agents et à l'amélioration des conditions de travail.

Le permis de construire a été déposé en novembre 2024 et les travaux pourraient débuter à l'automne 2025 ou au printemps 2026. Montvalezan continue ainsi de développer ses infrastructures pour accompagner son développement tout en respectant ses engagements en matière de durabilité et d'accessibilité.



Les Terrasses - Accessibilité du Cinéma et Diversification

Un projet visant à améliorer le confort d'usage du cinéma des Terrasses à Montvalezan est en cours. Il a pour objectif de rendre le cinéma accessible à tous et de diversifier les usages de ses salles, en offrant de nouvelles possibilités pour la programmation et l'accueil d'événements, avec une livraison prévue pour 2025.

Dans le cadre de son engagement en faveur du confort d'usage pour tous, la commune de Montvalezan poursuit ses efforts pour rendre ses Établissements Recevant du Public (ERP) plus accessibles. Dans cette dynamique, un projet d'envergure vient d'être lancé pour améliorer l'accès au cinéma situé dans la résidence des Terrasses.

En date du 11 septembre 2024, la commune a déposé une déclaration préalable de travaux pour la construction d'un ascenseur permettant l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) au cinéma. Cet ascenseur, intégré harmonieusement à l'architecture du bâtiment, sera conçu sous la forme d'une colonne revêtue d'un habillage en pierre de teinte grise claire et d'un enduit ocre, en parfaite harmonie avec l'aspect de la façade de la résidence.

Afin de garantir un accès fluide et sécurisé, l'ascenseur sera relié à la terrasse haute existante de la résidence, et offrira ainsi un accès direct à l'entrée du cinéma. Pour faciliter ce passage, une passerelle sera construite pour relier l'ascenseur au niveau de l'entrée, offrant ainsi une solution pratique et esthétique pour les usagers.

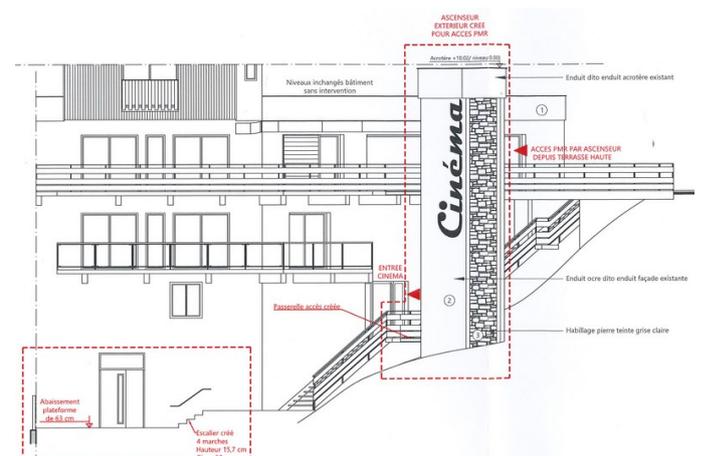
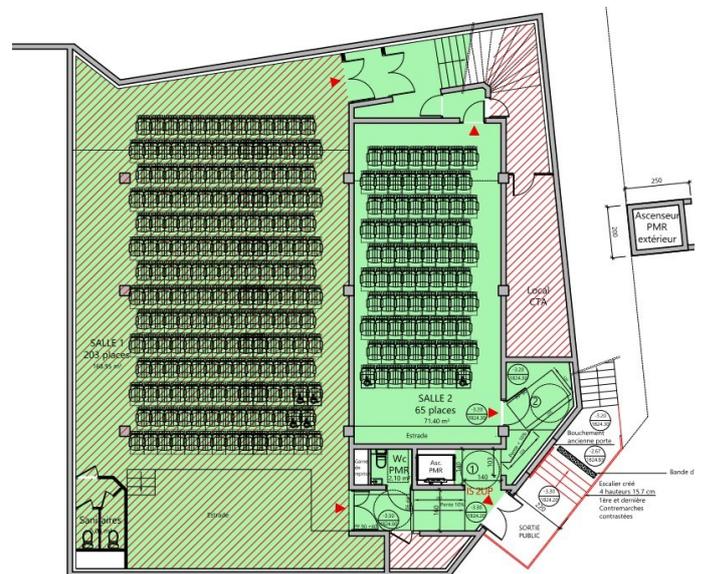
D'une manière générale, une approche globale du projet est

faite par le prisme du confort d'usage du cinéma prenant ainsi en compte les besoins spécifiques de tous les publics. L'objectif est d'offrir une salle de cinéma plus inclusive et plus confortable dans ses usages.

En parallèle, le projet s'attellera à optimiser l'équipement des salles de cinéma pour d'autres types d'événements, tels que des conférences et des spectacles, afin de diversifier l'offre culturelle de la station.

Ce projet témoigne de la volonté de la municipalité de rendre les infrastructures locales accessibles à tous, tout en préservant l'identité visuelle du bâtiment. Il devrait permettre aux cinéphiles à mobilité réduite de profiter pleinement des projections au cinéma des Terrasses, dans un cadre convivial et adapté.

La réalisation des travaux est prévue pour 2025, et cette initiative marque une nouvelle étape importante dans la politique d'inclusion de Montvalezan.



Vers un Centre de Classes de Découverte

Le projet de centre de classes de découverte à La Rosière avance. La commune, en partenariat avec la SAS, a retenu la Fédération des Œuvres Laïques de Savoie (FOL 73) pour sa réalisation, avec une ouverture prévue pour l'hiver 2027.

En fin d'année 2023, l'Écho de Montvalezan faisait état du rendu favorable de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'un centre de classes de découverte à la Rosière. Les partenaires institutionnels étaient réunis pour l'occasion, dont la SAS, Société d'Aménagement de la Savoie, qui a été retenue pour porter le projet à la suite de la mise à disposition du foncier par la commune.

La commune a donc lancé, conjointement avec la SAS, un appel à projets pour la réalisation de ce centre. L'accent a été mis sur le caractère modulable de ce futur centre, qui devra être capable d'accueillir les classes de découverte en période scolaire mais aussi les colonies de vacances et les familles le reste du temps.

Aux termes de l'appel à projets, les élus ont choisi de retenir la Fédération des Œuvres Laïques de Savoie (FOL 73). Cette décision a été prise à la suite de la visite de certains élus de la commune du centre Lionel TERRAY le 10 avril à Courchevel. Ce centre de classes de découverte, récemment inauguré par la FOL, a conquis les élus par son caractère hybride, son attrait pédagogique et ludique, et son ancrage local.

Le bâtiment des Galopins qui était jusqu'à maintenant utilisé par l'ESF de la Rosière va donc être détruit pour laisser place à un nouveau bâtiment, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite dans le cadre du label Tourisme et Handicap. Le projet comptera environ 150 lits et accueillera à la demande des élus à la fois les classes de découverte, mais aussi les colonies de vacances et les familles.

La commune mettra également un point d'honneur à ce que l'ensemble du personnel soit logé sur site. L'objectif partagé par la commune et la FOL est d'ouvrir au minimum sur les périodes d'ouverture de la station, voire plus. La FOL a en effet la volonté de travailler en faveur de la dynamisation des ailes de saison, avec le soutien de la commune et de l'office de tourisme.

Le dépôt de permis étant prévu fin 2024, une livraison pour l'hiver 2027-2028 peut être envisagée.



Photos du centre Lionel TERRAY de Courchevel



Les Actions de la Politique RETIL

La politique RETIL, mise en place par l'Office de Tourisme, la mairie et le domaine skiable de La Rosière, incite à la rénovation et à l'occupation des résidences secondaires, offrant des avantages aux propriétaires pour soutenir la dynamique de la station.

Conjointement avec la mairie et le domaine skiable, l'office de tourisme de la Rosière met en place depuis plusieurs années une politique en faveur des propriétaires de logements sur la commune : la politique de REMise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs.

Le principal élément de cette politique RETIL est l'adhésion au Club des propriétaires, qui donne accès à des réductions auprès de nombreux commerces locaux et activités, dont la plupart des magasins de sport, des espaces bien-être, la luge, le paintball et le laser-game. La patinoire et le cinéma font aussi l'objet de réductions dans le cadre de ce partenariat. Les réductions sont proportionnelles au nombre de semaines de location et/ou d'occupation de votre bien : plus le logement est loué/occupé, plus les réductions sont avantageuses !

Au-delà de ces avantages financiers, adhérer au Club des propriétaires, c'est bénéficier d'informations privilégiées sur les actualités de la station, bénéficier de conseils en matière de fiscalité et rénovation, et participer à des éléments conviviaux tout au long de l'année.

La politique RETIL passe aussi par l'encouragement au classement en meublé de tourisme (label Atout France) et à l'obtention du label signature « La Rosière » que vous pouvez découvrir sur la page suivante !

Dernièrement, la commission RETIL a acté l'extension des avantages aux propriétaires qui louent à des travailleurs saisonniers. En cas de location à un saisonnier durant la saison d'hiver, ils se verront offrir une carte « Activ'été » pour l'été suivant.

Ainsi, à travers cette politique, l'objectif des acteurs de la station est de rendre le modèle de la résidence secondaire le plus vertueux possible : des résidences secondaires occupées, rénovées et attrayantes, tout en garantissant aux saisonniers la possibilité de se loger directement sur la station.



Le Label Signature La Rosière

La station de La Rosière souhaite mettre en avant davantage la qualité de son parc immobilier et a donc décidé de créer son propre label qualité confort.

Ce label a été créé intégralement par la station de La Rosière et ses professionnels en immobilier afin de mettre en avant les critères spécifiques d'un bien de montagne et se rapprocher au maximum des demandes de la clientèle d'aujourd'hui.

Le fait de conserver un parc immobilier attractif pour les vacanciers est primordial et créateur d'un cercle vertueux. Plus les hébergements sont qualitatifs, plus les clients sont satisfaits, plus ils sont satisfaits et plus ils reviennent, plus ils reviennent et plus les hébergements sont loués.

Le bureau des propriétaires a pour but d'accompagner les propriétaires dans la labellisation de leur bien.

En effet, il est nécessaire d'améliorer le bâti existant et de garder un certain standing dans les appartements de la station.

Nous le savons, il n'est pas toujours aisé de se lancer dans les travaux d'amélioration mais nous sommes là pour impulser cette volonté par des aides techniques (contact artisans) ou des conseils d'embellissement ou de décoration.

Le label est là pour valoriser les propriétaires qui rénovent et entretiennent leurs hébergements et aider les autres dans cette démarche. Des critères spécifiquement mis en place pour la destination montagne, certains obligatoires, d'autres préconisés... le tout pour favoriser le bien-être des occupants ou des locataires.

L'objectif étant d'obtenir un résultat harmonieux et en parfaite adéquation avec les attentes de la clientèle d'aujourd'hui.

Pourquoi le nom de Signature La Rosière ?

Nous voulons ce label comme une signature commune de la station dans son engagement à mettre la qualité au cœur du séjour de nos vacanciers.

Le grade donné en fonction du confort et de la qualité du logement sera attribué sous forme de Cimes. En effet, il faut savoir gravir les différentes étapes pour en atteindre le sommet.



COMMENT OBTENIR LE LABEL « SIGNATURE LA ROSIÈRE » ?

Il vous faut pour cela vous adresser directement à notre Bureau des Propriétaires.

QUEL EST LE COÛT ?

Si votre hébergement est classé, la labellisation sera gratuite.

Toutefois, dans le cas contraire, les tarifs sont les suivants:

- 90€ pour un studio ou 2 pièces
- 140 € pour un 3 et 4 pièces
- 180 € pour un 5 pièces et plus

CONTACT

Marie DE VOOGT

Responsable Bureau des Propriétaires

Tel: 04.79.06.83.93

Courriel : proprietaires@larosiere.net

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DES PROPRIÉTAIRES

En saison, le Bureau des Propriétaires est ouvert :

- Le lundi de 16h à 18h ;
- Le mardi de 16h à 18h pour la Rencontre Propriétaires ;
- Le mercredi de 9h à 11h ;
- Le jeudi de 16h à 18h ;
- Le vendredi de 16h à 18h ;
- Le samedi de 16h à 18h ;
- Fermeture le dimanche.

Hors saison, sur rendez-vous.

La Chapelle St Michel se Refait une Beauté

Le 7 août, un casse-croûte est organisé au Châtelard pour célébrer la fin des travaux extérieurs.

Avant



La rénovation des façades de la Chapelle Saint-Michel s'achevant, Jean-Pierre MAITRE, Président de l'association Les Chapelles, et adjoint en mairie, membre de la Commission Travaux et en charge du dossier de rénovation, ainsi que Patrick BISOLI, responsable régional de l'entreprise JACQUET spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien, ont organisé, ce mercredi 7 août, un casse-croûte pour célébrer cette fin de chantier avec les riverains du Châtelard et remercier tout particulièrement Madame Françoise JAMBERT, dont la famille a effectué un don de 50 000 € à la mairie de Montvalezan pour le financement de ces travaux.



Jean-Pierre MAITRE, Président de l'association Les Chapelles, adjoint à la mairie, membre de la Commission Travaux et en charge du dossier de rénovation, représentant de l'association Les Chapelles, explique – « Grâce à la famille JAMBERT, nous avons pu avancer la réalisation des travaux de reprise des façades de la Chapelle Saint Michel. Depuis 2020, nous échangeons avec Bernard JAMBERT sur le sujet de la rénovation de cet édifice ô combien symbolique. Le don apporté par la famille a permis que ce projet puisse voir le jour. D'autres donateurs se sont greffés au projet. Je remercie chacun pour ce geste de soutien à notre patrimoine. Il convient

Après



également de remercier Mathieu et Loïc, les ouvriers de chantier ainsi que Patrick BISOLI, responsable local de l'entreprise JACQUET. Il reste maintenant à réaliser les travaux intérieurs, confiés à la même entreprise, pour arriver au bout du chemin de cette restauration que nous avons engagée il y a deux ans par la rénovation de la toiture. Il s'agissait en effet d'un préalable obligatoire pour protéger les façades des écoulements intempestifs et autres infiltrations. Au terme des derniers travaux à réaliser, le budget global que nous aurons consacré ces dernières années à la Chapelle St Michel s'approchera des 200 000 €. C'est une volonté du Conseil Municipal. C'est notre volonté de conserver notre patrimoine local et c'est également un enjeu touristique puisque cette chapelle possède un attrait certain. Et prochainement, il conviendra de porter nos efforts sur la chapelle de Notre Dame de Liesse afin d'achever sa rénovation. Enfin, je souhaite remercier Pascal GAIDET, membre actif de l'association Les Chapelles ».



La Chapelle St Michel se Refait une Beauté

Françoise JAMBERT partage son émotion avec les convives – « Je suis très émue car voir aboutir cette rénovation était le projet de mon mari décédé l'an passé, au mois d'août. Je souhaitais réaliser son souhait et faire que ce projet puisse se faire. J'ai donc repris contact avec monsieur Jean-Pierre MAITRE. Concernant mon histoire personnelle, cela fait 62 ans que je connais La Rosière. J'étais en vacances avec mes parents chez Lucie et Germaine GAIDET. Le jour où je suis arrivée à La Rosière, j'ai eu un coup de foudre et cela ne s'est jamais arrêté. J'ai fait connaître La Rosière à mon mari, à mes enfants. Il y a 17 ans, nous avons fini par investir dans un appartement aux Eucherts. Nous voulions trouver un appartement où nous avions à la fois une vue imprenable sur la vallée et sur la chapelle. Pour mon mari, comme pour moi, c'était très important de pouvoir contempler la chapelle. Mon mari était du bâtiment. Il était maçon de formation. Nous allions souvent à la chapelle et il avait constaté sur la façade quelques petits problèmes et cela l'inquiétait. Il me disait qu'il faudrait quand même que cette chapelle soit rénovée. Il a pris contact avec monsieur Jean Pierre MAITRE et tout s'est enchaîné. Je suis heureuse de voir cette chapelle qui s'est embellie et bien restructurée. Je suis très émue, car c'était un projet très important pour moi, pour ma famille, mes enfants. Mon mari doit être très heureux aujourd'hui de voir cette belle réalisation ».



Patrick BISOLI – Responsable régional de l'entreprise JACQUET, spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien—précise – « Nous sommes spécialisés dans le travail à la chaux. Nous travaillons comme les anciens. Nous n'avons rien inventé. En quelque sorte, nous essayons de faire perdurer leur savoir-faire. Nous n'utilisons pas de ciment si ce n'est pour des reprises en sous-œuvre car la chaux ne reprend pas les descentes de charge. Pour la mise en œuvre de la chaux, il y a des règles à tenir, des dosages à respecter. La préparation du support est très importante. Les piquages doivent se faire dans les règles de l'art. La particularité de la chaux est qu'elle reste perméable. Elle prend l'humidité mais elle la rend également. Avec le ciment, l'humidité intérieure ne peut pas sortir générant une pathologie non seulement sur les enduits mais également sur la pierre. La chaux permet un échange gazeux entre l'intérieur de la nef et les parties extérieures. Nous avons pris plaisir à intervenir sur cette Chapelle St Michel, même si l'approvisionnement en matériaux a toutefois été un peu compliqué par sa situation géographique ».

Les riverains du Châtelard, leurs réactions :

Gilles MAITRE – « Tout le monde ne peut pas être indifférent à ce qu'il se passe sur la bosse ; le toit, il y a 2 ans, les façades cette année. C'est génial ».

Marcel GAIDET – « C'est bénéfique et pas seulement pour les Châtelarains, ça l'est également pour tout le coin, toute la région, de Bourg-St-Maurice en montant sur la vallée de Tignes. On la voit des Eucherts, de Ste-Foy, en face depuis Les Arcs. On la voit de partout cette chapelle ».

Emile GAIDE dit Milou – « On a notre Mont Saint Michel, mais la marée est toujours basse ! (rire) ».

Jean-Jacques FOURN – « C'est super. Elle va encore durer pendant longtemps. Elle va nous enterrer. C'est très bien ! Belle réalisation et les personnes qui ont fait les travaux sont plus que sympathiques ».



Emile GAIDE, Jean-Jacques FOURN, Marcel GAIDET, Gilles MAITRE



Mission Bern : Fort de la Redoute Ruinée

Les résultats sont tombés !

En 2023, la commune de Montvalezan avait candidaté à la mission patrimoine, confiée à Stéphane BERN et déployée par la Fondation du patrimoine avec le soutien du ministère de la Culture et de la Française des Jeux, pour le Fort de la Redoute Ruinée.

Ce fort, perché sur son éperon rocheux à 2400 mètres d'altitude, est un élément patrimonial incontournable du territoire de la commune de MONTVALEZAN.

Parmi plusieurs centaines de candidatures, seuls 100 lauréats ont été retenus. Le Fort de la Redoute Ruinée ne fait malheureusement pas partie de ceux-ci. Toutefois, l'aventure n'est pas terminée, notre candidature est toujours valide : l'édition 2025 est lancée et sera peut-être la bonne.



Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables

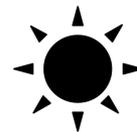
Le cadastre solaire et les ZAENR.

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables et de renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi « APER ») prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » (ZAENR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables. Dans ces zones, les délais des procédures seront plus précisément encadrés et les projets pourront bénéficier d'avantages dans les procédures d'appels d'offres afin de faciliter leur déploiement. L'objectif est d'attirer l'implantation des projets sur les emplacements que les collectivités auront jugés les plus opportuns dans leur projet de territoire.

La commune de Montvalezan a donc réalisé un travail d'identification de ces ZAENR avec l'aide de l'outil fourni par

l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise : le cadastre solaire. Ce portail cartographique présente le potentiel solaire, de médiocre à excellent, pour toutes les toitures de la vallée ! Sur la commune de Montvalezan, le potentiel est globalement excellent, du fait de l'exposition sud optimale de nos hameaux et de la station. L'effort a donc été porté principalement sur les bâtiments publics et parapublics pour l'identification des ZAENR.

Ces zones ont été mises à la consultation du public au cours du mois d'octobre 2024 avant d'être approuvées par le conseil municipal le 14 novembre.



VIE TOURISTIQUE

Le Trésor du Fort, Une Aventure à Vivre sur les Crêtes

Cet été, un nouveau sentier thématique a vu le jour sur les crêtes de Montvalezan La Rosière, le Sentier du Trésor du Fort. Monsieur le Sous-Préfet, Bruno CHARLOT est venu pour la première fois sur notre territoire pour son inauguration le 14 août dernier, l'ÉTAT ayant apporté un financement exceptionnel à ce projet.



Ce projet, soutenu par une subvention exceptionnelle de l'État à hauteur de 80 % grâce au plan Avenir Montagne, représente un investissement total de 66 600 € HT, soit environ 80 000 € TTC. De cette somme, 53 280 € HT sont attendus de l'État via l'AMI Bio pour accompagner l'élaboration de ce parcours unique.

Le Sentier du Trésor du Fort, conçu par l'Office de Tourisme en collaboration avec le bureau d'étude TELOA, offre une expérience immersive sur les crêtes, entre les Roches Noires et le Fort de La Redoute Ruiné. Ce parcours se compose d'une dizaine d'étapes, alliant découverte, histoire et ludisme, pour créer une véritable aventure à vivre en famille ou entre amis.

L'objectif est clair : enrichir l'expérience des visiteurs sur ce tronçon d'altitude au paysage grandiose, tout en favorisant une approche intergénérationnelle. Grâce au télésiège, les randonneurs peuvent facilement accéder à la zone et profiter d'un moment convivial en altitude.

Le parcours du Sentier du Trésor du Fort invite les participants à remonter le temps à travers l'histoire de la station. L'histoire se déroule autour de la perte de mémoire d'un personnage senior, qui doit retrouver un trésor dissimulé par son grand-père il y a quelques années. En parcourant les étapes, les visiteurs découvriront des malles militaires à ouvrir, chacune contenant un panneau didactique illustrant des éléments historiques, allant de l'ouverture de la station en 1961 à la Première Guerre mondiale. Des objets symboliques, tels que la première poulie de la station, seront également présents pour enrichir cette expérience mémorable.

Pour accompagner cette aventure, un livret ludique a été conçu, offrant des indices et des informations sur le parcours. Les participants ayant découvert le trésor pourront même récupérer une surprise à l'Office de Tourisme, un véritable cristal de roche.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de plusieurs intervenants. TELOA, un bureau d'étude d'interprétation du patrimoine basé à Meylan (Isère), et WISE RIDE (Isère), créateur d'espaces ludiques, ont été des partenaires clés. Faye DAVISON et la commission tourisme, ainsi que Sébastien GAIDET puis Pierre MAZE à la présidence

de l'Office de Tourisme ont porté ce dossier avec engagement. Gisèle GAIDE, guide locale du patrimoine, a généreusement investi son temps dans la conception du parcours et la transmission de l'histoire de la station, apportant ainsi une dimension précieuse à ce projet.

Le Sentier du Trésor du Fort est bien plus qu'un simple parcours de randonnée ; c'est une invitation à explorer l'histoire locale tout en s'amusant. Ce projet, qui allie nature, patrimoine et ludisme, promet d'enrichir l'expérience des visiteurs à Montvalezan La Rosière et de créer des souvenirs inoubliables.

Une pensée toute particulière est adressée à Pascal LAURENT, qui nous a quittés cette année après une longue maladie. Il avait piloté ce projet avec passion jusqu'à son départ.

Le discours de Monsieur le Sous-Préfet, Bruno CHARLOT

Bruno CHARLOT – « C'est avec un grand plaisir que je me trouve ici aujourd'hui pour inaugurer ce magnifique sentier. J'ai d'ailleurs l'intention de le parcourir d'un bout à l'autre ! Ce projet a été rendu possible grâce à plusieurs éléments, et je tiens à souligner l'importance des subventions de l'État. Il est vrai que tous les projets ne bénéficient pas d'un financement à hauteur de 80 % comme c'est le cas ici, dans le cadre de cet AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Sentiers Biodiversité. Vous avez été le mandataire d'un groupement de 3 communes. Au total, quatorze projets ont été soutenus, permettant ainsi cette belle réalisation. Rappelons que tout cela arrive dans un contexte post-COVID. Nous avons traversé de terribles saisons blanches, et je ne parle pas ici de la neige. Il y a eu l'idée de créer un plan Avenir Montagne, doté de 300 millions d'euros, pour venir en aide à notre territoire montagnard, dont les spécificités méritent d'être reconnues et renforcées. Ce plan vise à soutenir la diversification des activités tout en respectant l'environnement. En tant que Sous-Préfet, j'ai eu la chance de travailler dans plusieurs départements montagnards, et je suis ravi d'être ici parmi vous aujourd'hui. Je suis ici pour comprendre vos priorités et voir comment je peux être utile pour faire avancer ces projets. C'est un véritable bonheur d'être à Montvalezan La Rosière et de participer à cette inauguration ».

Aire de Loisirs du Plan de L'Arc - Associer les Enfants aux Projets

La Mairie a proposé aux enfants de participer à la conception de deux projets sur le site du Plan de l'Arc : la création de la pumtrack et le renforcement-renouvellement des jeux .

Elliot (10 ans), Martin (12 ans) et Sinahé (11 ans) ont répondu à l'appel à candidatures de la Commission Tourisme, invitant de jeunes Montvalezanais à participer aux réunions de conception de la future Pumtrack de La Rosière. Le 29 mai dernier, Faye DAVISON, adjointe au Tourisme, a eu le plaisir d'accueillir nos trois jeunes experts pour une première réunion de travail, en présence de Maxime HIGEL de la société BIKE SOLUTIONS, en charge de la maîtrise d'œuvre du projet, ainsi que de participants extérieurs spécifiquement invités, tels que Bike Patrol et l'école de VTT.



De l'avis de l'ensemble des participants, nos jeunes experts ont apporté une réelle plus-value dans la définition des besoins. Ils ont été force de proposition et ont partagé leur expérience de la pratique des pumtracks. Elliot, Martin et Sinahé ont respectivement précisé leurs attentes tout en tenant compte des contraintes du projet.

Martin a souligné qu'une pumtrack doit posséder au minimum deux tables sur son parcours. Sinahé a exprimé le souhait que des transferts puissent se faire entre les lignes. Quant à Elliot, il affectionne tout particulièrement les séries de hoops en ligne droite.

Maxime HIGEL, en charge du projet chez BIKE SOLUTIONS, a été surpris par le niveau d'expertise dont ont fait preuve ces jeunes pratiquants. Rappelons que le pumtrack est une activité sportive récente ; la première pumtrack créée en France date de 2015 seulement !

Au terme de cette première réunion, Maxime HIGEL a déclaré : « J'ai été impressionné par leurs connaissances, que ce soit en tant que pratiquants ou en termes de conception : ils connaissent les vrais termes, et ils savent précisément ce qu'ils aiment ou pas sur une pumtrack. C'était très intéressant pour moi, captivant, et finalement une sorte de rétrospective sur le fait que depuis 2015, les pumtracks sont vraiment rentrées dans les mœurs. À moi maintenant de tout mettre en œuvre pour satisfaire leurs demandes... je vais faire le maximum ! »

La seconde réunion de travail relative à la conception s'est tenue en mairie ce mercredi 26 juin. Maxime HIGEL, expert de chez BIKE SOLUTIONS, a dessiné plusieurs solutions de parcours tenant compte des observations formulées par le groupe en mai dernier. Ce travail a été efficace, puisque cette nouvelle rencontre s'est conclue par la validation définitive du

parcours qui verra le jour pour l'été 2025 au Plan de l'Arc. Elliot et Martin sont fiers et heureux de vous présenter le tracé retenu pour la future Pumtrack de La Rosière !



Elliot - « J'aime bien le tracé. Il y a beaucoup de bosses, assez de virages. Il y a des doubles ; c'est bien. Oui, j'aime bien. Je suis impatient de l'essayer ! »

Martin - « C'est mieux que prévu ! La forme, je l'aime bien. Ce n'est pas une forme qu'on va voir dans toutes les pumtracks. Il y a plusieurs variantes possibles. On va pouvoir faire plein de trucs. C'est cool ! C'était hyper bien de participer à la création. Merci ! »

Le 9 octobre, ce sont Cassandre (10 ans) et Candice (9 ans) qui ont répondu à l'appel de la mairie et nous ont adressé leur candidature pour participer aux réunions de travail d'amélioration et de renforcement des jeux du Plan de l'Arc.

Dans son message, Cassandre écrit : « J'aimerais participer à la réunion du Plan de l'Arc parce que je vais souvent y jouer et que j'ai des idées pour que ce soit encore plus superbe. » De son côté, Candice nous explique qu'elle « va au Plan de l'Arc depuis qu'elle est toute petite ; j'aimerais participer pour avoir des jeux différents pour tous les âges ! ».



Cassandre – « Je suis contente ! C'était cool, même si au début j'avais peur. Mais finalement, ça s'est bien passé. Il y avait beaucoup de gens que je connaissais et d'autres que je ne connaissais pas, mais ils étaient gentils, et c'est bien. J'aimerais avoir des nouveaux jeux comme la tyrolienne, un petit parcours et la toile d'araignée. Ma maman travaille dans

VIE TOURISTIQUE

Aire de Loisirs du Plan de L'Arc - Associer les Enfants aux Projets

les bébés. Il faudrait trouver des choses pour ça, comme un bac à sable et une petite balançoire. Par exemple, chez mes grands-parents, il y a une balançoire qui tourne, monte et descend. Cette réunion était super ! ».



Candice – « On a beaucoup d'idées ! Avant de venir, on a demandé aux autres copains de l'école ce qu'ils voulaient parce qu'ils ne pouvaient pas venir à la mairie. Par exemple, Léonie a dit qu'elle voulait un espace vert sans cailloux. Un autre a dit qu'on devrait mettre des porte-vélos pour ne pas les poser par terre. J'ai aussi discuté avec ma grande sœur. Elle aime faire des parcours. C'était super intéressant, cette réunion ! La mairie va essayer de mettre plus de jeux, donc on va vraiment pouvoir s'amuser. Je pense qu'on a bien été écoutées. Au Plan de l'Arc, on aura plus de jeux, et ça veut dire qu'on pourra jouer à plein de choses différentes. Le jeu que j'aimerais avoir le plus, c'est la toile d'araignée ! ».



Nos jeunes expertes ont aussi fait des propositions d'adaptation de l'existant. Candice a suggéré de récupérer la place occupée par la table de ping-pong, car peu de personnes l'utilisent. Cassandre propose de remplacer la chaîne du rocher d'escalade, qui fait mal aux mains, par une corde, ou encore de trouver une solution pour que le sable du petit terrain de foot fasse moins mal aux genoux quand on tombe. Bien que n'ayant pas pu être présents à la réunion, Alice et Noah (Le Villaret) ont préalablement transmis leurs idées à la mairie. Candice et Cassandre ont d'ailleurs adoré le parcours sur potelets qu'ils ont proposé.

Faye DAVISON, adjointe au Tourisme, se réjouit de l'apport de Cassandre et Candice aux réflexions : « Je pense qu'actuellement, la participation des enfants est indispensable. Vous avez vu toutes les idées qu'ils nous ont présentées, alors que nous, les adultes, ne sommes pas

vraiment des experts en jeux pour enfants. Ils ont déjà réalisé un sondage auprès de leurs amis à l'école, ce qui a permis d'apporter une certaine expertise à notre réunion. Cela nous donne une vision claire de ce dont nous avons vraiment besoin, en tenant compte de ce qui intéresse les enfants. Cela nous a également évité de nous engager sur des pistes qui seraient inappropriées pour les jeux d'enfants. De la même façon que pour le travail de conception de la pumptrack, il est vraiment indispensable d'avoir leur avis sur nos dépenses, afin de ne pas investir pour rien, mais plutôt de cibler les éléments qui plaisent réellement aux enfants ».

Riche d'informations, les services de la mairie ont travaillé sur un projet soumis à validation de nos deux jeunes expertes en Commission Tourisme le 20 novembre dernier.



Le Saviez-Vous ?

Candice et Cassandre rêvent de voir une tyrolienne, une toile d'araignée et un parcours installés sur le site du Plan de l'Arc, leurs jeux préférés.



La Pause - Bilan de l'Hiver 2023—2024

Bilan de fréquentation

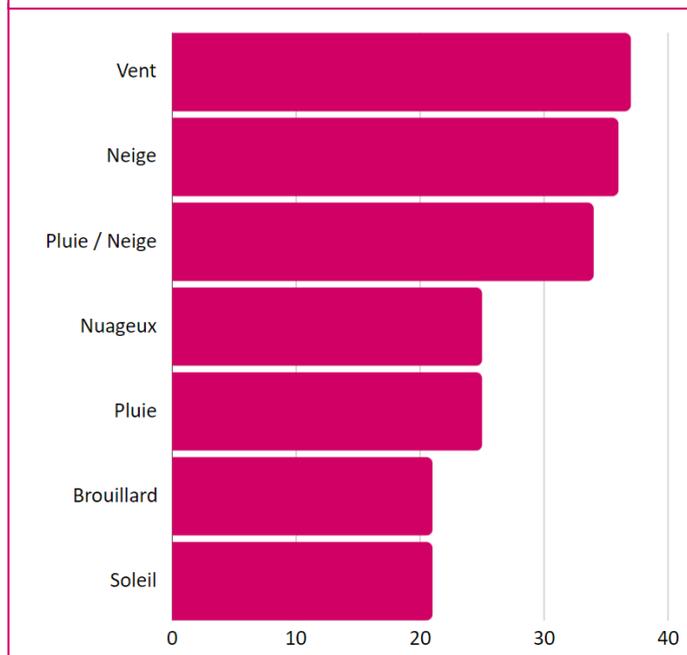
La Pause est votre nouvel espace de transition entre le domaine skiable et la station, ouvert depuis l'hiver dernier. Ce lieu a rapidement séduit un large public, enregistrant un total de 20 173 visiteurs durant la saison hivernale 2023-2024. En moyenne, 192 personnes ont profité quotidiennement de cet espace.

La répartition de la clientèle révèle que 71 % des visiteurs étaient des adultes, tandis que 29 % étaient des enfants, qui viennent principalement avec leur moniteur de ski, notamment pour la remise de médailles.

Le mois de février a été le plus fréquenté, avec un pic notable chaque vendredi. Les moments les plus prisés de la journée se situent entre 10 h et 13 h, puis de 15 h à 17 h.

La météo a également eu un impact significatif sur l'affluence. Les journées venteuses ou neigeuses ont connu une forte fréquentation, en particulier en termes de passages à l'heure. En revanche, les jours ensoleillés ont attiré moins de visiteurs, les conditions plus clémentes incitant davantage à rester sur les pistes !

Nombre moyen de personnes par heure selon la météo



Bilan de satisfaction et utilisation de La Pause : Résultats du questionnaire 2023-2024

Un questionnaire a été distribué pour mieux comprendre l'utilisation de La Pause et évaluer la qualité du service proposé. Au cours de la saison 2023-2024, 71 personnes y ont répondu, fournissant un aperçu précieux de l'expérience des visiteurs.

Concernant la façon dont ils ont découvert La Pause, 56,3 % des répondants l'ont connue par hasard, tandis que 15,5 % ont été informés par des amis, de la famille ou des connaissances. Par ailleurs, 12,7 % l'ont découverte grâce aux socio-professionnels de la commune, et 15,5 % par d'autres moyens.

En ce qui concerne l'utilisation des lieux, 62 % des visiteurs viennent en famille, 16 % seuls et 14 % avec des amis. Les principales raisons de leur visite sont variées : 72 % des répondants viennent pour utiliser les sanitaires, 68 % pour pique-niquer, et 44 % pour se reposer, se détendre ou se réchauffer.

En résumé, les répondants attribuent une note moyenne de 4,9 sur 5 à cet espace, ce qui témoigne d'une grande satisfaction. Nous vous remercions chaleureusement pour votre appréciation des lieux !

Le Saviez-Vous ?

8 % des visiteurs utilisent le lieu pour effectuer du télétravail.



Bilan de l'Été 2024 au Golf de La Rosière

Un été de renouveau et de succès.

L'été 2024 a apporté quelques nouveautés au Golf de La Rosière, notamment avec un parcours 9 trous retravaillé pour offrir davantage de distance. Sans bouleverser sa configuration initiale, le parcours a gagné des mètres à chaque trou, grâce à un travail minutieux réalisé sous l'expertise de la FFG et de Mathieu MAITRE à la fin de l'été 2023.

Parmi les ajustements notables, le trou numéro 4 est passé d'un par 3 à un par 4. De plus, chaque trou dispose désormais de 4 départs (2 pour les femmes et 2 pour les hommes), une amélioration par rapport aux départs uniques proposés auparavant.

Ces changements ont permis aux golfeurs et golfeuses de redécouvrir le parcours et d'en apprécier les nouvelles subtilités. Par ailleurs, des travaux de reverdissement sont prévus pour l'année prochaine, afin de continuer à améliorer le parcours et à offrir des conditions de jeu optimales. Côté enseignement, le golf a pu compter sur la présence essentielle de deux enseignants indépendants, contre un seul l'an passé. Leur rôle s'est avéré déterminant, en particulier pour la formation des débutants, un aspect clé dans le développement de la pratique du golf à La Rosière. Cette nouvelle organisation a permis d'offrir une meilleure disponibilité à tous ceux qui ont souhaité apprendre le golf ou améliorer leur pratique. Une organisation que le Golf de La Rosière compte renouveler.

Ces évolutions sur le parcours, ainsi que l'accueil réservé à ces nouveautés, ont eu un impact direct sur la fréquentation et les résultats de la saison estivale. On peut aussi noter le retour de la clientèle du Club Med, absente l'été dernier pour

cause de travaux. Ces facteurs font que le chiffre d'affaires du Golf de La Rosière a enregistré une augmentation de +7.8 % par rapport à l'été dernier, atteignant 87 500€ TTC. La météo capricieuse de la saison n'aura finalement pas eu trop d'effet, si ce n'est celui de maintenir les greens bien verts !

Quand on parle des greens, on pense aux jardiniers qui les entretiennent chaque jour – comme le reste du parcours. Le Golf de La Rosière a d'ailleurs accueilli un nouveau Green Keeper cet été pour renforcer son équipe déjà composée de Guillaume HENRY et Christophe COHADON. Il s'agit de Noé DEVOS, qui est aussi Moniteur de ski à l'ESF de La Rosière en hiver.

Cet été, le Golf de La Rosière a aussi accueilli Sophie LECHASSEUR, en renfort au pro-shop, aux côtés de Stéphanie GAIDE. Sophie est également Ambassadrice de la station de La Rosière !

Enfin, le dernier changement dans l'équipe qui fait vivre le golf, concerne le poste du Directeur. Depuis cet été, c'est Frédéric POSSOZ qui a repris ce poste. Ce Montvalezanais est déjà à la tête du Club-house du Golf de La Rosière, le restaurant PARADiS, ouvert aussi l'hiver.

Pour terminer, cette saison fut rythmée par de nombreuses compétitions. On peut notamment citer le Tournoi Mazda, organisé en partenariat avec Mont Blanc Automobiles. Unique dans la vallée, ce tournoi d'envergure a offert aux participants une chance de remporter une voiture Mazda en cas de trou en un ! Un exploit qui n'a pour l'instant été réalisé qu'une seule fois sur le Golf de La Rosière - par Enak GAVAGGIO – lors du Tournoi des Eucherts 2023 !



Tennis de La Rosière, Exploitation

Dans le cadre de l'occupation du domaine public pour l'exploitation de l'activité tennis, ci-après le retour de Rémy GOFFART.

Cette année encore, on note une bonne fréquentation des enfants résidant sur la commune et alentours sur les séances hebdomadaires de l'école de tennis.

A nouveau, les temps forts ont été :

- Le cycle tennis des élèves de maternelle de l'école de la Rosière (fin juin)



- L'animation découverte du tennis offerte aux enfants, avec encore plus de participants que les années précédentes (une cinquantaine d'enfants en tout) ; à noter, cette animation est possible grâce au prêt de matériel et à la participation bénévole des éducateurs du Tennis Olympique Albertville (30 juin)



D'autres part, au niveau médiatique, le tennis de la Rosière a été encore plus exposé que les années précédentes avec notamment :

- Au niveau local : 2 articles du Dauphiné Libéré (juin et août 2024)



- Au niveau national :

L'article dans l'Equipe Magazine, et les publications internet de l'Equipe Magazine (mai 2024)

- Au niveau international :

Publication du livre de photos « The tennis court » du journaliste Nick Pachelli, dont la photo des tennis de la Rosière a notamment été republiée dans The Guardian (Royaume-Uni), l'Echo (Belgique), The New-York Times Style Magazine... (août / sept 2024)



Tennis de La Rosière - À la Une du Mag l'Équipe

Au tout début de l'été, les courts de tennis de La Rosière se sont taillés une place de choix dans la presse sportive. L'Équipe Mag, à l'occasion de son numéro Spécial Roland-Garros, a décidé de consacrer un dossier aux courts de tennis les plus originaux d'Europe. Le journaliste étant une connaissance de Rémi GOFFART, exploitant du tennis de La Rosière, la connexion s'est faite facilement. Après une première prise de contact, les services techniques de la commune sont ensuite entrés en jeu pour remettre les courts de tennis en état après l'hivernage, quelques semaines plus tôt que prévu et permettre ainsi au shooting photo de se tenir. Reporté une première fois à cause de la météo, le second rendez-vous n'aura pas non plus bénéficié d'un soleil radieux. La photo choisie permet tout de même au lecteur d'imaginer le rare panorama dont bénéficient ces courts de tennis.



L'Avenir du Centre Equestre

L'autorisation d'occupation temporaire précédemment accordée à Marlène BERRAUD pour l'exploitation du centre équestre a pris fin en fin de saison estivale. Dans le cadre de la nouvelle orientation envisagée pour ce site, un appel à concurrence sera prochainement lancé afin de désigner un nouvel exploitant pour une durée de deux ans.

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier complet comprenant une présentation détaillée de leur projet ainsi qu'une proposition de redevance. La sélection s'appuiera sur plusieurs critères : la qualité et la pertinence du projet envisagé (notamment en ce qui concerne les activités proposées, le contenu pédagogique, et leur adéquation avec l'environnement local), la valorisation de l'emprise foncière, en lien avec la redevance proposée et les capacités professionnelles et l'expérience du candidat dans la gestion et l'animation d'un centre équestre.

Par ailleurs, le conseil municipal a validé un projet destiné à moderniser les infrastructures du centre équestre. Le centre actuel sera démoli pour faire place à des installations plus

récentes et mieux adaptées aux besoins des activités équestres Parmi les aménagements prévus : abris avec zone de nourrissage pour le foin, garantissant le bien-être des chevaux; zone de pansage équipée de barres d'attache; nouveau chalet dédié à l'accueil et à la sellerie; zone de stockage pour le fourrage; tour du centre équestre en fer à béton, offrant une meilleure infrastructure; agrandissement de la carrière, permettant un espace élargi.



Une Montagne pour Tous, le Regard de Sandrine CHAIX

Sandrine CHAIX, Vice-Présidente de la Région AuRA, partage son point de vue sur notre action « Une montagne de confort pour tous ».

Le 18 mars dernier, Thierry GAIDE 1^{er} adjoint, référent « une montagne de confort pour tous » et conseiller communautaire délégué à l'accessibilité au sein de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, était l'invité de la Région Auvergne Rhône-Alpes à l'occasion de la rencontre des élus locaux délégués au handicap. À la demande de Sandrine CHAIX, Vice-Présidente Région AuRA, déléguée à l'action sociale et au handicap, Thierry GAIDE est intervenu au sein du grand amphithéâtre pour présenter l'engagement de notre commune et de la Haute Tarentaise pour un tourisme accessible à toutes et tous.

Au terme de la journée, Sandrine CHAIX nous a fait part de ce qu'elle perçoit de notre action.



MLR – Madame La Vice-Présidente, quel regard portez-vous sur l'action engagée en Haute Tarentaise pour un tourisme accessible, malgré les défis posés par un territoire de haute montagne, souvent difficile d'accès et contraignant pour de telles initiatives ?

Sandrine CHAIX – « C'est une démarche exemplaire ! Exemplaire dans la philosophie. Exemplaire dans l'organisation, dans le partage, dans la sensibilisation de l'ensemble des acteurs, à la fois les élus mais aussi les acteurs associatifs et socio-économiques. C'est quand même une démarche assez incroyable. C'est d'autant plus exemplaire de la lancer, mais c'est exemplaire quand on arrive à la réussir. Et là, on a vraiment cette communauté qui a été mobilisée et engagée avec des résultats. Et c'est d'autant plus important pour la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Vice-Présidente que je suis, car vous n'êtes pas sans savoir que nous avons des échéances en 2027 à Tignes, les mondiaux handiski, et en 2030, les Jeux Olympiques et Paralympiques. La Région et son Président Laurent WAUQUIEZ ont souhaité que nous fassions

un travail en amont sur l'accessibilité de la montagne et de la nature. Donc l'exemplarité de la Communauté de Communes a tout son sens et va nous servir aussi de base et de modèle pour travailler davantage à l'accessibilité. L'accessibilité physique mais pas uniquement. Comme vous l'avez travaillé, sur la signalétique, sur le fait d'engager tout le monde dans cet objectif-là ».

MLR – En tout cas cela nous fait plaisir de voir que vous portez les couleurs de La Rosière. Connaissez-vous un peu notre commune ?

Sandrine CHAIX – « (rire) Vous avez vu ça ? Oui ! Je ne l'ai pas fait exprès mais effectivement, c'était pour être assorti à la jolie revue municipale de la commune que vous m'avez remise. C'est vrai que je connais bien Tignes, Sainte-Foy-Tarentaise, surtout par l'intermédiaire de mon mari. Je vais bientôt avoir le plaisir de découvrir votre commune car je suis conviée à l'inauguration d'une aire de jeux inclusive aménagée par la Communauté de Communes à la sortie de La Rosière. Là aussi, c'est innovant de faire en sorte qu'il n'y ait pas uniquement les centres urbains et les villes qui soient dans cette volonté d'accueillir tous les enfants avec ces aires de jeux inclusives, mais aussi des stations de montagne ou des communes dans la ruralité. C'est l'affaire de tous. Si chacun fait un petit pas vers l'autre et si on arrive, comme vous le faites, à animer cette initiative à l'échelle d'un territoire et pas n'importe quel territoire, alors, si c'est possible chez vous, c'est possible partout ailleurs ».

MLR – Dans votre discours introductif, vous utilisez exactement les mêmes mots que ceux exprimés très régulièrement par Thierry GAIDE, en charge de cette politique sur la commune et la communauté de communes, à savoir, faire preuve de « bon sens ». Que cela signifie-t-il pour vous ?

Sandrine CHAIX – « Complètement ! En fait, dans ce pays, nous sommes trop enfermés dans un cloisonnement, trop dans les normes et dans une logique de faire entrer dans les cases. C'est très bien car il faut un cadre. En revanche, en matière de handicap il faut redonner de la place au bon sens. Il faut redonner de la place à l'humain. Effectivement on peut dire, j'ai droit à...ce n'est pas comme ça...ce n'est pas aux normes... mais on peut aussi faire preuve de solidarité, être dans l'entraide, humains, femmes, hommes, enfants, adultes. Savoir également apporter son aide lorsque nous comprenons que le handicap peut parfois être abordé de manière simple, sans préjugés, sans malaise, et sans honte. Il suffit de dire à quelqu'un, avez-vous besoin d'aide ? Parfois, il n'y a peut-être pas la rampe, peut-être juste une petite marche à franchir, mais si on s'y met à deux, on peut y arriver. C'est vraiment important de laisser la place à l'humain ».

VIE TOURISTIQUE

L'Office de Tourisme - Nouvelles Recrues, Nouvelles Fonctions

Lucille GUETTE

Après quelques années d'itinérance et d'exploration de contrées plus ou moins lointaines, Lucile pose enfin ses valises pour s'installer à La Rosière en 2020, et intègre alors l'Office de Tourisme de La Rosière en tant qu'agent de Réservation. Après 4 années passées à la Centrale de Réservation, et toujours partante pour de nouveaux challenges, elle est promue Responsable Promotion à l'automne 2024.



Célia POUJADE

Elle a découvert La Rosière pour la première fois il y a 10 ans, et en a gardé un super souvenir ! Alors quand l'opportunité de rejoindre l'équipe événementiel de l'Office de Tourisme de La Rosière s'est présentée, elle n'a pas hésité ! Adjointe avant le départ de Thibault CORNIL, Célia a récemment été promue responsable du service. Fraîchement diplômée, elle déborde d'énergie et d'idées pour contribuer à faire de La Rosière une destination toujours plus dynamique. Vous pouvez la retrouver sur les événements et les animations été comme hiver.



Nolwenn DAULIN-GALLERAND

Après deux ans au sein de notre Office de Tourisme, dans le cadre de son BTS Tourisme fièrement obtenu, Nolwenn poursuit avec nous une année de plus afin de débiter un Bachelor Marketing, Événementiel et Tourisme Durable. Elle rejoint le service communication aux côtés d'Arthur, Lucile, Chloé et Elisa. Vous pourrez cependant toujours l'apercevoir au sein du service accueil, deux fois par semaine.



Marie DE VOOGD

Marie, 36 ans, possède plus de 15 ans d'expérience dans les domaines du commerce, du tourisme et de la gestion. Fraîchement arrivée à l'Office du Tourisme, elle occupe désormais le poste de Responsable du Bureau des Propriétaires de La Rosière. Passionnée de montagne depuis toujours et installée en Savoie depuis 17 ans, Marie a développé un lien fort avec cette région, et particulièrement avec La Rosière, où elle s'est installée il y a 6 ans. Elle se dit ravie de ses nouvelles fonctions et d'être à l'écoute des propriétaires. Motivée par les défis et animée par la volonté de faire évoluer les projets, elle compte continuer à contribuer activement au dynamisme de La Rosière.



Valentine PEREZ

Valentine, jeune professionnelle de 23 ans, a intégré l'Office de Tourisme de La Rosière en tant que Social Media Manager en novembre 2024. Avant cela, elle a obtenu un master en création numérique et nouveaux médias à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Depuis son adolescence, elle nourrit une grande passion pour les images et leur partage. Originaire du Beaujolais et ayant passé une grande partie de son enfance en Savoie, c'est son envie de retrouver l'air de la montagne qui l'a amenée à La Rosière.



Solenn BARBE

Solenn, étudiante de 23 ans en master Stratégie & Production Événementiel, a intégré l'Office de Tourisme de La Rosière en alternance en juillet 2024, pour une année. Avant cela, elle a validé une licence Information-Communication à l'USMB avec un stage de 6 mois au Canada, en tant que chargée de communication. Depuis ses 17ans, elle a travaillé tous les étés en tant qu'animatrice puis responsable clubs enfants. Ce sont ces expériences qui lui ont donné le goût pour l'événementiel. Originaire de Nantes, elle décide de poser ses valises toute seule en Savoie à ses 18 ans. Depuis toute petite, elle allait skier dans les Pyrénées avec sa famille et c'est son amour pour la montagne qui l'a conduit ici.



Martin PIERRE

Originaire de Bretagne, Martin réside à La Rosière depuis 3 ans. Il a découvert cette station à l'âge de 2 mois et y est toujours revenu, jusqu'à finalement s'y installer. Durant ses études, il a travaillé pendant 4 ans avec la DSR comme Bike Patrol l'été, et chez Sport 2000 Arpin Sport en tant que skiman pendant 3 hivers. Cet hiver, il a obtenu son diplôme de pisteur secouriste. Depuis avril, il effectue un stage en tant que chargé de projet événementiel et animation à l'Office du tourisme. En septembre, il entamera un master en développement du sport outdoor et expérience client à INSEEC Chambéry. Martin est en alternance pendant 2 ans.



Sébastien DELRUE, Nouveau Directeur de l'Office de Tourisme

En septembre, Sébastien DELRUE a pris les rênes de l'Office de Tourisme de La Rosière. Présentation !

Originaire du nord de la France, Sébastien a eu une jeunesse sportive où le tennis et le ski prenaient une place importante. Une fois diplômé d'une école de commerce, Sébastien s'est rapidement tourné vers le tourisme. Il démarre sa carrière en prenant la direction du parc d'attractions Le Fleury, dans le Nord, où il acquiert pendant dix ans une solide expérience en gestion de parc, de camping, de restauration et même du monde de la nuit. Tout était à reconstruire. Audit, analyse et audace événementielle furent la base de la réussite dans ce projet.

Mais ce passionné de sports ressent bientôt l'appel des sommets. Par le biais de l'événementiel, il pénètre le cercle assez fermé des stations de ski en rejoignant le groupe IntraWest et le Resort Club ARC 1950. Ce poste le conduit parallèlement à la direction du Resort Club Flaine Mont-Soleil, dans le même groupe. Les portes du milieu de la montagne lui sont désormais ouvertes.

En 2011, il prend la direction de l'office de tourisme de Valmorel, aux côtés de Serge Jaccod président de la structure. Il travaillera plus de six ans au développement de la station, particulièrement sur les volets marketing et communication digitale, ses spécialités. La station est alors à l'honneur avec un prix de meilleure station de ski familiale remporté à Londres aux World Snow Awards fin 2014. Les retombées presse et la notoriété sont en forte hausse et Valmorel se hisse dans les meilleures stations dans les classements de référence.

Puis, en 2017, il change d'échelle et fonde l'agence MATRICES, spécialisée dans la stratégie de positionnement et de communication des territoires. Sa vision : détecter les opportunités, bâtir un collectif fort et instaurer une gouvernance collaborative. Il multiplie alors les projets, accompagnant villes, stations balnéaires et stations de montagne, tout en restant associé au parc Le Fleury pour garder un pied dans l'univers des parcs et de l'entrepreneuriat.

Aujourd'hui, après plusieurs années en conseil, Sébastien voit dans l'office de La Rosière une opportunité de renouer avec le terrain qui lui manquait. Enchanté de revenir en Haute Tarentaise, il se trouve à La Rosière face à un défi à sa mesure : une station qui vient de connaître un essor important en termes de lits touristiques. Sa priorité : fédérer les énergies pour ancrer cette pépite alpine dans le paysage touristique à la place qui lui revient.

Cet amoureux des montagnes s'est mis à la tâche très rapidement pour répondre aux attentes du nouveau Président de l'Office, Pierre MAZE. Un travail de fond est en cours pour finaliser, avec le CODIR, les fondements de la prochaine convention d'objectifs et de moyens sur 3 ans. Ce document est la base des travaux de l'office de Tourisme et de la gouvernance station. A l'approche de la saison hivernale, Sébastien est impatient de rencontrer les acteurs touristiques de La Rosière pour travailler collectivement au développement de la station hiver comme été.



Pierre MAZE, Nouveau Président de l'Office de Tourisme

Le mercredi 27 mars, le Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme La Rosière était réuni pour notamment procéder à l'élection de son Président.



Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme compte 13 sièges. 7 sont attribués aux élus issus du Conseil Municipal, à savoir : Faye DAVISON, Odile VILLIOD, Thierry GAIDE, Thibault GAIDET, Pierre MAZE, Thierry VIGNES et Jean-Claude FRAISSARD. 6 sont attribués à des représentants des catégories socio-professionnelles désignés par le Conseil Municipal, à savoir : Marie MENDES, Alexandra TRINQUET, Jérémy LE DIMET, Maël POSSOZ, Jean REGALDO, Guillaume SAINT-MARTIN. À la suite de la démission de Sébastien GAIDET début janvier, le Comité de Direction, en date du 27 mars, a élu son nouveau Président, Pierre MAZE.

Pierre MAZE partage son analyse après ses premiers mois à la tête de l'Office de Tourisme.

Depuis la mi-juillet, l'organisation interne de l'Office de Tourisme (OT) connaît une période de transition et de réorganisation. La prise de poste d'Arthur COTTEVERTE en tant que directeur intérimaire a marqué une phase de stabilisation jusqu'à la nomination officielle, le 3 septembre, de Sébastien DELRUE.

À la suite du départ de certains membres de l'équipe, nous avons procédé au recrutement indispensable de plusieurs collaborateurs des services concernés, en vue de la préparation de la saison hivernale 2025.

Dès sa prise de poste, nous avons sollicité Sébastien DELRUE dans le but d'engager un audit approfondi des différents services, des pratiques internes et de procéder à une clarification de l'organigramme. Ce changement de gouvernance ouvre la voie à la mise en place d'un travail constant et transparent.

Certaines orientations majeures initiées depuis la fin de la saison hivernale 2024 sont en cours de réalisation :

- une reprise du travail de co-construction entre l'OT et les différents services de la Mairie ;
- le contrôle d'un équilibre budgétaire grâce à la mise en place d'une comptabilité analytique à l'engagement ;
- une collaboration active avec la CCHT (la présence de Faye DAVISON aux commissions Tourisme, Culture et Patrimoine) afin de réaliser des projets communs visant à enrichir l'offre culturelle et touristique locale ;
- un renforcement des partenariats touristiques avec les communes voisines (Sééz et La Thuile).

Enfin, l'objectif principal pour 2025, étant en premier lieu, de recentrer l'Office du Tourisme de La Rosière sur ses missions fondamentales :

- la coordination des acteurs touristiques : via la création d'un comité de site chaque semaine, pour favoriser une collaboration efficace entre les principaux acteurs de la station ;

- la promotion de la destination : en renforçant notre visibilité grâce au service communication de l'OT, afin d'attirer une clientèle diversifiée tout au long des périodes hivernales et estivales ;
- l'accueil et l'information : en améliorant les services destinés aux vacanciers et résidents locaux.

Actuellement quelques initiatives ambitieuses sont en cours pour stimuler l'attractivité de la station et de ses environs :

- l'aménagement de zones ludiques : Au Plan de l'Arc avec la réalisation de la première tranche des travaux de la Pump Track et quelques nouveautés pour l'été 2025. Une prospection sur le développement d'autres zones potentielles (Eucherts, La Rosière, La Ligne piétonne ...) ;
- une étude vélo initiée en juin 2025 afin de définir les clientèles potentielles et les axes de développement des différentes activités du cyclisme (Cyclo, VTT XC, VTTAE, Gravel, zones ludiques pour l'apprentissage ...) en collaboration avec les communes de Sééz et de La Thuile ;
- un programme estival patrimonial et culturel en lien avec la CCHT.

Une réflexion stratégique sera lancée par la suite lors du premier semestre 2025, afin de préparer la nouvelle convention d'objectifs (2026-2029).

Nous tenterons de définir, lors des prochaines réunions du CODIR, les objectifs et les actions collectives, visant à répondre aux futurs enjeux de la station.

La réunion de début de saison a été un moment clé pour présenter la nouvelle équipe, partager les priorités stratégiques et officialiser l'ouverture de la saison.

Je vous souhaite une belle préparation de votre saison hivernale.

Pierre MAZE

L'Office de Tourisme, Activités

Le Cinéma

Cette année, le cinéma maintient son chiffre d'affaires qui est quasiment identique à l'année précédente. Le cinéma continue de diversifier son activité en proposant des séances scolaires et en accueillant des spectacles cabaret, le spectacle de fin d'année de l'école, ainsi que des conférences pour l'ESF, les Safety Shred Days, les CM@TheTop et le Cluster Montagne.

Cet été, les films qui ont rencontré le plus de succès sont *Un P'tit Truc En Plus*, *Le Comte de Monte-Cristo*, *Vice-Versa 2*, et *Moi, Moche et Méchant 4*.



La Patinoire

Depuis l'automne 2022, la Patinoire des Eucherts a su élargir ses activités en proposant des privatisations pour les skis clubs, les écoles, ainsi que pour les entreprises ou particuliers souhaitant organiser des événements ludiques et conviviaux.

Au cours de l'automne et de l'hiver 2023/2024, la patinoire a accueilli 4 453 patineurs lors des séances publiques et 26 253 personnes au total. Durant l'été 2024, elle a reçu près de 3 000 patineurs et enregistré une fréquentation de 11 000 personnes.

Le chiffre d'affaires pour l'automne et l'hiver 2023/2024, ainsi que pour l'été 2024, s'élève à 77 671 €, tout en maintenant une gestion précautionneuse de la consommation électrique.

La patinoire offre aux usagers :

- Du patinage public ;
- Des initiations estivales au patinage en famille et au hockey sur glace ;
- Des privatisations avec ou sans cours ;
- Des entraînements de hockey sur glace pour enfants et adultes en collaboration avec le club de hockey ;
- Des entraînements de danse sur glace pour enfants et adultes, également avec le club de hockey

Ce lieu joue un rôle social important, que ce soit en intersaison pour les habitants de la vallée, notamment ceux de Montvalezan, ou pour les vacanciers et les saisonniers.

Le club de hockey a organisé 33 matchs adultes et 2 matchs pour enfants, attirant un total de 10 157 spectateurs sur l'année. Depuis l'automne 2023, le club a lancé une section de

danse sur glace et patinage artistique pour les enfants, permettant l'organisation de cinq galas pendant les mi-temps des matchs, devant un public nombreux et enthousiaste.

À l'automne 2024, le club de hockey de La Rosière va non seulement poursuivre ses sections pour enfants et adultes en hockey et en danse sur glace/patinage artistique, mais également inaugurer une nouvelle section de danse sur glace/patinage artistique pour les adultes.

Pendant les vacances de la Toussaint, du 20 octobre au 3 novembre 2024, la patinoire a été ouverte du dimanche au vendredi de 14h à 18h.

- Le mercredi 30 octobre 2024 à 19h30, un match spécial Octobre Rose, accompagné d'un spectacle de danse sur glace et d'une grande tombola avec de nombreux lots au profit de la lutte contre le cancer, a été organisé.
- Le jeudi 31 octobre 2024, de 14h à 18h, un après-midi spéciale Halloween, dans une ambiance disco night, attendait les visiteurs déguisés.



L'Office de Tourisme, Les Dossiers 2024 et Nouveautés 2025

Les Dossiers 2024

L'année écoulée a permis la réalisation de plusieurs projets à l'Office de tourisme. Plusieurs évènements majeurs se sont notamment déroulés cet hiver et cet été et sont décrits dans ces pages : Freeride Week par Evolution2, le Trail Blanc, la Balade du Roc Noir, Red Bull Infinite Lines, Last Man Riding...

En parallèle, plusieurs projets ont été poursuivis ou mis en œuvre :

- Un Office de tourisme unique ouvert en continu : l'hiver 2023-2024 a été le premier hiver sans exploitation du bureau secondaire des Eucherts. Il y a un an, le comité de Direction de l'Office de Tourisme avait décidé de ne plus exploiter ce local. Cette décision, motivée par une faible fréquentation du bureau des Eucherts, présente l'intérêt majeur de pouvoir ouvrir l'Office de Tourisme en continu, de 9h à 18h30 en semaine et de 9h à 19h le week-end, là où il était auparavant fermé entre midi et deux.

Les Nouveautés de l'Hiver 2024—2025

Pour cet hiver, quelques nouveautés seront à suivre de près.

Nouveau télésiège Chardonnet

Le télésiège du Chardonnet est emblématique de la liaison France-Italie, qui a vu le jour en 1984. Hasard du calendrier : pour les 40 ans de l'Espace San Bernardo, il fait peau neuve : remplacement du télésiège fixe 3 places par un télésiège débrayable 6 places. Cet investissement de 9 millions d'euros du Domaine Skiable promet d'améliorer l'expérience des skieurs sur plusieurs points :

-Avec un débit de 3000 personnes par heure et une vitesse de 5,5 mètres par seconde, le nouveau télésiège contribuera à une meilleure gestion des flux de skieurs dans cette zone.

-Auparavant il pouvait être complexe pour certains skieurs débutants d'aller jusqu'en Italie, l'accès se faisant par une unique piste rouge. Avec ce nouvel appareil, il sera désormais possible d'emprunter la remontée dans le sens de la descente pour les skieurs.

-Comparé à l'ancien modèle, il réduit l'impact visuel avec moins de pylônes (6), économise 5 à 8% d'énergie et réduit les volumes d'huile consommés grâce à un moteur Direct Drive.



- Le Trésor du Fort : un travail Mairie – Office pour un projet à succès ! Dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, la commune a réussi à obtenir des subventions auprès du fond Biodiversité pour la mise en œuvre d'un sentier de randonnée thématique à visée pédagogique. En collaboration, les services de la Mairie et de l'Office, aidés par Gisèle GAIDE et avec le concours de l'agence TELOA, ont mis en place cette randonnée pour petits et grands, entre le sommet du Télésiège de Roches Noires et le Fort de la Redoute Ruinée. Sur les traces d'un cristallier, les vacanciers traversent l'histoire de La Rosière et les thématiques qui ont marqué son histoire : l'alpagisme, les deux guerres mondiales, la gestion de l'eau... Avec une récompense à la clé, ce sont près de 3500 personnes qui ont trouvé le Trésor du Fort !

La liaison ouverte jusqu'au bout de la saison

Autre cadeau pour cette saison anniversaire : la totalité de l'Espace San Bernardo reste ouvert jusqu'au 21 avril 2025. Antérieurement, le domaine italien fermait ses portes plus tôt que la partie française. Cette ouverture prolongée de la liaison ravira les vacanciers qui pourront, en plus, profiter de remises exceptionnelles pour la semaine et le week-end de Pâques : pour la dernière semaine, le Package L'Ultimo permet de profiter de 9 jours de vacances pour le prix de 7. Pour les vacanciers qui achèteraient un séjour du samedi 12 au samedi 19, et les nuitées, cours de ski et forfaits vous sont offerts pour le dimanche 20 et lundi 21 !

Cette offre comprend :

- Hébergement 8 ou 9 nuits au prix de 7 nuits en appartement meublé
- Forfait 7 ou 8 jours Espace San Bernardo sans assurance au prix du 6 jours

Prestation optionnelle disponible avec cette offre :

La location de matériel milieu de gamme de ski ou de snowboard 7 ou 8 jours au prix de 6 jours

- Pack ski ou snowboard adulte : 106,00 €
- Pack ski ou snowboard enfant : 57,00 €
- Pack ski ou snowboard baby : 42,00 €

La réservation de 7 ou 8 cours collectifs de ski ou de snowboard matin au prix de 6 cours : 216,00 €

Les Galopins - Club Loisirs

La saison d'hiver 2023-2024

Une saison d'hiver au Club des Galopins qui s'est bien déroulée autant à la Rosière que du côté des Eucherts. Les deux secteurs battent leurs pleins avec le retour des parents et des enfants toujours très positifs. La saison s'est installée avec un rythme soutenu mais avec une chouette équipe active et motivée, c'est toujours plus agréable pour tout le monde !

On essaie de dynamiser les après-midis aux Galopins en proposant des activités encadrées par nos animateurs, cela plait aux familles déjà inscrites à la semaine ou à la carte avec une ou plusieurs après-midis de leur choix.

Pour la saison prochaine, on va d'avantages renforcer ce programme d'activités proposées, afin de divertir encore plus les enfants et satisfaire les parents. L'équipe d'animations sera composée d'animateurs (trices) ayant déjà travaillé aux Galopins été comme hiver, c'est une fierté d'arriver à fidéliser notre équipe et cela reflète la bonne ambiance et l'esprit d'équipe présente aux Galopins !

La saison d'été 2024

L'accueil au Club des Galopins a commencé le 8 juillet 2024 avec un mois de juillet assez calme. Une généralité présente chez tous les acteurs de la Rosière et ses alentours.

Un comparatif de 1369 journées vendues en juillet 2023 contre 960 en juillet 2024.

Le retard était creusé pour la saison, même si tous les efforts ont été fait pour rattraper sur le mois d'août.

Celui-ci a été heureusement plus dense avec 1139 journées vendues en août 2023 contre 1378 en août 2024. Ce qui nous amène à un total de 2508 journées en 2023 contre 2343 journées en 2024.

Sur le concept Mon Aventure en Montagne (MAM), nos 3 groupes étaient toujours constitués de la même manière, afin d'accueillir les enfants regroupés par âges (MinMini Renardeaux 3 – 5 ans / Renardeaux 6 – 8 ans / Renards 9 – 12 ans) avec des activités distinctes et adaptées aux différents âges. On essaie de proposer de nouvelles activités chaque année pour le plaisir de tous. Le maintien de la visibilité et la possibilité d'inscrire les enfants au préalable via notre nouveau site internet « Montagne expérience » marque un vrai succès et une réussite pour les parents heureux de pouvoir assurer une place pour leur enfant aux activités souhaitées. On a pu observer un réel gain de temps et une diminution massive du temps d'inscriptions sur place. Tous les enfants souhaitant participer à une activité ont pu être accueillis cet été. Aucun enfant refusé par manque de place ! Le programme attractif et varié avec nos animations proposées par l'équipe d'encadrement mais également avec nos prestataires habituels présents sur La Rosière, que nous remercions pour leur accueil !

A la demande de nos TEAM RIDER, le temps d'accueil pour leur tranche d'âge ado, 12 et 16 ans a été augmenté avec le vendredi matin ainsi qu'un BBQ le jeudi soir et le gravity Kart, nouveauté de cet été. Au total 194 journées vendues pour nos ados (pour 221 en 2023).

Une saison d'hiver bien remplie, une saison d'été agréable, Maud et ses animateurs (trices), avec le soutien de Thibault GAIDET, ESF La Rosière, l'office du tourisme, et la Mairie remercie tout le monde pour leurs fidélités, conseils et soutien !

Maud BERTRAND



Le Domaine Skiable de La Rosière

Bilan DSR : un hiver 2023/24 de tous les records!

La Rosière fait partie des stations d'altitude, avec des lits chauds bien commercialisés, qui ont fait une saison record cet hiver. En effet, bien que les quantités de neige de culture aient été très faibles du fait de l'absence de froid en début d'hiver, le Domaine Skiable de La Rosière a réussi à accueillir un nombre record de skieurs.

Un séjour à La Rosière, c'est bien plus que du ski : le pass X-PERIENCES s'ouvre à de nouvelles activités !

Le Pass X-PERIENCES, c'est un produit exclusif qui mixe : Un forfait de ski Espace San Bernardo 6 jours **valable 7 jours consécutifs**

- Des avantages exclusifs (dont l'assurance Annulation, l'accès illimité Piétons/raquettes ...)
- Une multitude d'activités dont : patinoire, cinéma, X-TREME Luge, Laser Game et depuis cet hiver, **bowling** !
- Des services inédits pour prendre une collation en altitude au restaurant d'altitude PARADIS en tout début de journée pour les lève-tôt ou en fin d'après-midi pour les plus fêtards !

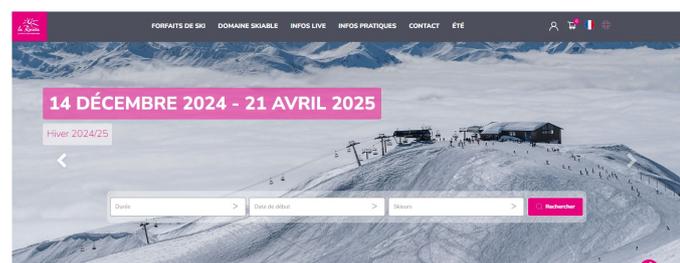
Bénéficiez des meilleures offres sur les forfaits de ski, en achetant vos forfaits en ligne sur larosiere.ski !

Avant le 28/11/2024 :

- 25% sur les forfaits Saison
- Jusqu'à -15% sur les forfaits multi-activités X-PERIENCES « 6 jours = 7 »

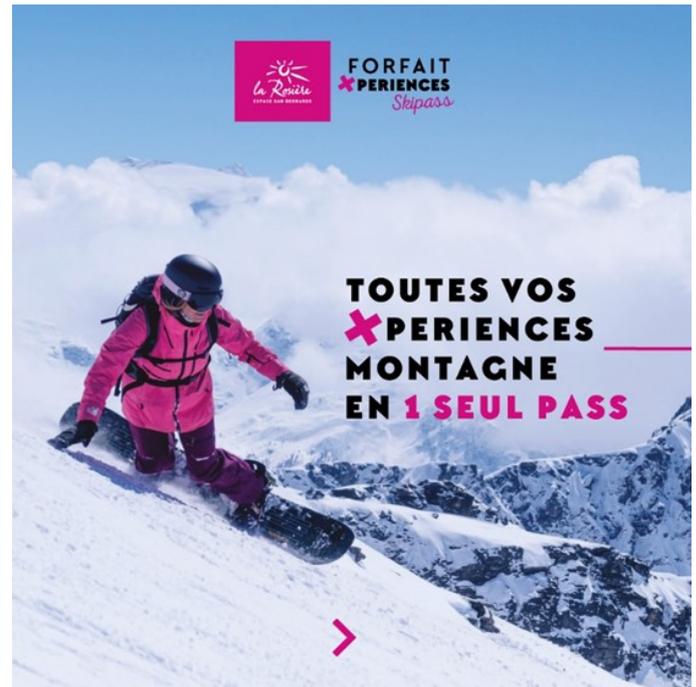
Profitez également d'une **remise automatique de 3%** pour tout achat de forfaits de ski jusqu'à J-1 !

N'hésitez pas à partager cette information avec vos proches ! Pour retrouver toutes les offres (et plus encore), RDV sur www.larosiere.ski.



C'est la première fois que la barre des 600 000 journées skieurs est atteinte !

Notre nouveau record de fréquentation s'élève donc à 620 951 journées-skieurs (+8.0% par rapport à l'hiver précédent). Le précédent record était l'hiver post-COVID 2021/2022 avec 591 477 journées skieurs.



Promo « Je skie au soleil » : le forfait Journée Espace San Bernardo à 35 € !

Tous les week-ends de basse saison, c'est-à-dire en dehors des vacances de Noël et de Février, le forfait Journée est à :

- 35.00€ le samedi,
- 48.50€ le dimanche,
- 83.50€ les 2 jours.

Offre promotionnelle disponible exclusivement en ligne sur larosiere.ski, pour un achat ou un rechargement au plus tard la veille du 1^{er} jour de ski.

Faites passer le message à vos proches !

Le Domaine Skiable de La Rosière

Coup de projecteur sur l'inauguration du Télésiège du Dahu.

La nouvelle remontée du front de neige des Eucherts a été inaugurée le 28 mars 2024. Ce fut l'occasion de féliciter et remercier toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce projet ! Une célébration en présence de Jean-François et Alain Blas, respectivement Président Directeur Général et Directeur des Opérations des Domaines Skiabiles du Groupe SOFIVAL. Roland DIDIER, Directeur Général MND, Jean-Claude FRAISSARD, Maire de Montvalezan et Mathieu FERRARIS, Maire de La Thuile, Daniele COLLOMB, Président de la société d'exploitation de La Thuile et Corrado GIORDANO, Directeur du Domaine Skiable de La Thuile, ainsi que Jean REGALDO, Directeur du Domaine Skiable LA ROSIERE - ESPACE SAN BERNARDO nous ont aussi honorés de leur présence. Le nouveau télésiège Dahu facilite désormais l'accès à

l'Espace San Bernardo depuis le front de neige des Eucherts. En remplaçant l'ancien télésiège par un télésiège 4 places, le débit départ du front de neige des Eucherts est passé de 2400 skieurs/h à 4400 skieurs/h ! De plus, ce nouveau tracé, prolongé par rapport à l'ancien télésiège, permet de basculer directement sur le télésiège du Plan du Repos et donne ainsi accès à deux pistes vertes et deux pistes bleues, une excellente nouvelle pour les skieurs débutants en quête de nouvelles sensations...



Inauguration du télésiège Dahu – jeudi 28 mars 2024



Le Domaine Skiable de La Rosière

L'été 2024 : nouveautés et bilan.



Le Domaine Skiable de La Rosière est un acteur engagé dans la diversification touristique, malgré un cadre législatif et une gouvernance des stations parfois inadaptés.

Notre promesse employeur, « Vivre et agir ensemble pour une montagne durable », n'est pas qu'une simple déclaration, mais un véritable engagement qui nous guide au quotidien !

Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été menées pour développer l'offre touristique estivale, telles que :

🚲 L'entretien des 90 km de pistes VTT, incluant notamment les pistes de descente (DH) desservies par les remontées mécaniques, ainsi que le balisage des pistes VTT à assistance électrique (AE), X-Country et Enduro sur le territoire de nos deux communes-supports, en dehors du domaine skiable.

🚲 L'embauche de 3 bike-patrols pour une période de 4 mois.

📺 Le lancement, à l'été 2024, d'une nouvelle activité Gravity Kart (recrutement de 2 saisonniers et d'une hôtesse de vente).

👤 Le recrutement à l'année d'un Responsable des Espaces Ludiques, chargé de superviser l'ensemble des activités de diversification.

🚠 L'ouverture de deux remontées mécaniques accessibles 7 jours sur 7 pendant 10 semaines, soit une saison estivale de 70 jours !

🏌️ La gestion du Golf de La Rosière et de son Club-House PARADiS via une filiale dédiée détenue à 100 % par le Domaine Skiable de La Rosière et SOFIVAL.

📺 La participation active, incluant le financement à 100 %, au produit multi-activités estival de La Rosière, la Carte Activ'Eté, entièrement digitalisée et délivrée par e-Liberty Services, le prestataire de vente en ligne du Domaine Skiable.

🚲 Le soutien financier aux associations locales engagées dans les activités estivales, telles que le Trail de La Rosière ou le Vélo Club La Rosière.

Et bien d'autres initiatives encore...

Toutes ces actions volontaires ont pour objectif de dynamiser le territoire et de faire vivre la station de La Rosière - Espace San Bernardo sur deux saisons....



Le Domaine Skiable de La Rosière

L'hiver 2024-2025 : nouveautés & perspectives.

Remplacement du Télésiège de Chardonnet

Cette nouvelle remontée mécanique, qui sera mise en service au mois de décembre prochain, représente un investissement de 9 millions d'euros HT. Après 40 années de bons et loyaux services, l'ancien télésiège fixe 3 places de Chardonnet, sur le secteur du Col du Petit Saint-Bernard, laissera donc place à un télésiège débrayable 6 places. Cette remontée mécanique est stratégique puisqu'elle permet de faire la liaison entre La Rosière (France) et la Thuile (Italie).



Projection 3D du futur télésiège de Chardonnet

Les + du nouveau télésiège Chardonnet :

- Une liaison France-Italie plus fluide : situé sur le secteur du Col de Petit Saint-Bernard, proche de la frontière Franco-italienne, le télésiège Chardonnet est une remontée mécanique inévitable pour les skieurs de l'Espace San Bernardo. Avec un débit de 3000 personnes par heure et une vitesse de 5,5 mètres par seconde, le nouveau télésiège contribuera à une meilleure gestion des flux de skieurs dans cette zone.

- Un équipement plus moderne : le futur appareil profitera de toutes les avancées technologiques de ces dernières années, tant en termes de fiabilité que de performance. Pour s'en assurer, le Domaine Skiable de La Rosière a fait appel à l'expertise de l'entreprise française POMA.

- Une sécurité accrue : le télésiège Chardonnet sera en capacité de transporter des blessés en barquette grâce à ses 6 places. Il sera également accessible dans le sens de la descente pour les skieurs qui ne sont pas en confiance sur la piste rouge Bouquetin.

Le Snowpark de Poletta devient le Family Park

A compter de décembre prochain, cet espace fera la part belle **aux familles**, offrant une multitude de parcours adaptés à **tous les âges et niveaux**. Que vous soyez débutant ou confirmé, vous pourrez vous amuser et progresser grâce à des pistes ludiques aménagées, avec des difficultés graduelles. Venez profiter d'une expérience conviviale et accessible pour petits et grands !



Le Mot des Ecoles de Ski de La Rosière - l'ESF

Une saison encore une fois d'une grande qualité humaine avec l'arrivée de 12 nouveaux moniteurs que nous avons accueillis comme nous savons le faire à l'ESF de la Rosière. De qualité, avec la chance de pouvoir glisser toute la saison sur de la neige naturelle et surtout proposer aux vacanciers un enseignement de qualité grâce aux formations prodiguées en début de saison, sur les sujets techniques, pédagogiques mais également sur la connaissance de notre territoire avec l'intervention de Gisèle et Roger GAIDE ! De qualité, avec des clients venus en nombre pratiquer le plaisir de la glisse en famille ou entre amis! De qualité avec une météo plutôt clémente, surtout en fin de saison avec de la neige en abondance.

Comme il est de tradition, la cérémonie «Rouge Légende by ESF la Rosière» s'est tenue à l'issue de l'AG 2023 avec la promotion René GAIDET (plus vieux moniteur encore en activité) pour les 7 nouveaux diplômés dont sa petite fille Océane !

La saison bien lancée avec des vacances de fin d'année bien remplies, nous avons constaté un report de la clientèle de mars sur le mois de janvier, ce qui nous a permis de réaliser un bon mois de janvier. Pour les vacances d'hiver, le calendrier étant favorable cet hiver, les 4 semaines ont été linéaires en termes de fréquentation. Malgré les conditions exceptionnelles d'enneigement de mars et avril, nous avons constaté une activité un peu en baisse.

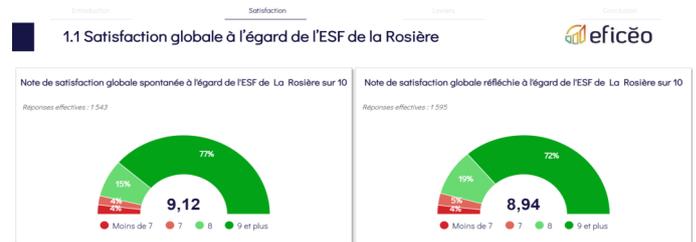
Notre équipe s'agrandit encore pour l'hiver qui arrive avec 14 nouveaux moniteurs venus de différents massifs français pour vivre de leurs passions.



Mais également 9 nouveaux moniteurs diplômés issus de notre formation ESF ACADEMY qui ont pu fêter leurs diplômes lors de la cérémonie rouge légende au mois de mai à Marseille : Marie-Lou TCHIKNAVORIAN, Grace EVANS, Margot LUCIANAZ, Laurine JACQUEMOUD, Léna PIRARD, Clément RIBES, Paul FOUCHE, Thibault PAOLY et Quentin JOUBERT.

Toujours dans un souci de qualité, nous avons relancé notre enquête de satisfaction pour mieux comprendre l'évolution

de notre clientèle, mais surtout pour que notre métier s'adapte à leurs attentes !



Le samedi 1^{er} juin, nous avons mené une action de nettoyage le long de nos routes empruntées par de nombreux moniteurs /cyclistes, mais également par un grand nombre de cyclistes amateurs et professionnels! Avec la présence de 28 moniteurs, ce n'est pas moins de 680 kg qui ont été ramassés, triés et apportés à la déchèterie ! Cette matinée s'est terminée par un pique-nique au Plan du Bois.

L'été, sous la marque « Montagne Expérience » d'activités OUTDOOR , nous proposons à nos vacanciers une multitude d'activités pour agrémenter leur séjour à la montagne avec notre point de vente sur la place des Eucherts mais également sur notre site!



En tant qu'acteur local important, nous gardons un contact rapproché avec la population Montvalezanais grâce aux différents produits proposés pour favoriser l'accès au ski des plus jeunes. Nous poursuivons la formation des jeunes avec notre formation ESF Académie pour accompagner le plus grand nombre d'entre eux vers les métiers de la montagne, pour qu'ils restent travailler dans un cadre exceptionnel qu'est la montagne.

En ce début de saison 2024-25, nous vous souhaitons à tous une excellente saison.

Prenez soin de nos clients !

Thibault GAIDET, Directeur



Le Mot des Ecoles de Ski de La Rosière - Evolution 2

Préparons l'hiver 2024-2025 !

Après une réouverture estivale réussie, notre équipe est prête à vous accueillir cet hiver avec le même enthousiasme que l'année dernière.



Nos nouveautés pour cet hiver

Nous proposons de nouvelles sessions de cours collectifs, notamment en snowboard, adaptées aux adolescents et aux adultes. De plus, notre programme de sorties en raquettes sera enrichi avec une sortie à la journée chaque semaine.

Séjours de groupes

Nous poursuivons l'organisation de séminaires d'entreprise et de classes de neige, et nous avons également reçu plusieurs demandes pour d'autres saisons de l'année.

Freeride World Tour 2025

Mi-janvier 2025, nous accueillerons de nouveau trois étapes du Freeride World Tour (FWT). Comme l'an dernier, les étapes de la Haute Tarentaise (Les Arcs, Tignes et La Rosière) seront regroupées, permettant aux riders de bénéficier d'un hébergement central à l'hôtel Base Camp Lodge à Bourg-Saint-Maurice.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : frenchfreeride.com



Été 2025 à venir

Evolution 2 proposera à nouveau des activités estivales, avec de nouvelles idées pour toute la famille.

Tarifs préférentiels pour les résidents

Nous continuons d'appliquer des tarifs avantageux pour les enfants des communes de Séez et de Montvalezan durant les vacances scolaires, avec des réductions de 30 % à 50 % selon le niveau de ski (nous consulter pour plus de détails).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison d'hiver et vous invitons à visiter notre nouveau site web : www.evolution2.com/la-rosiere

L'équipe Evolution 2



Le Mot des Ecoles de Ski de La Rosière - ORIGINALPS

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, que je vous adresse ce petit mot, au nom de l'école de ski OriginAlps, afin de vous souhaiter une belle saison d'hiver 2024-2025.

Comme d'habitude vous pourrez nous retrouver cet hiver au salon de thé et crêperie Aux 3 Ours place des Eucherts, toutes les informations sur nos services sont disponibles à l'Office de Tourisme et sur notre site internet et vous pouvez suivre nos aventures sur les réseaux sociaux.

Notre structure continue de renforcer son positionnement sur les cours de ski privé en demi-journée ou journée avec un maximum de 5 participants par moniteur de ski tout au long de l'hiver. Tous nos moniteurs sont diplômés en ski alpin et snowboard et spécialistes du hors-piste.

Au cours de l'hiver dernier nous avons pu organiser plusieurs séjours de ski de randonnée au départ de La Rosière avec des nuits en refuge dans la vallée de Versoye en 2 ou 3 nuits. Désormais nous proposerons également des séjours de ski de randonnée à l'étranger, notamment au Groenland où nos

clients aventuriers pourront découvrir les sommets en ski de randonnée et dormir sur un bateau qui navigue entre la glace !

Pour ce qui est des réservations, nous avons de très belles perspectives, et nous sommes très optimistes avec un calendrier favorable pour les vacances de Noël ainsi que celles de Pâques, nous ferons tout notre possible pour séduire nos vacanciers jusqu'au dernier jour d'ouverture des remontées mécaniques !

Sportivement,

Pour l'école de ski OriginAlps,

Luighi Rottier



Le Mot des Ecoles de Ski de La Rosière - Oxygène

Une belle aventure qui progresse

L'école de ski "Oxygène La Rosière" s'est implantée dans notre belle station de La Rosière l'hiver 2022-2023 sous la direction de Kévin et Thomas. Nous avons décidé d'intégrer la marque Oxygène car nous avons trouvé dans cette marque, un groupe d'une ampleur humaine et familiale où notre passion pour l'enseignement et la qualité des produits proposés est commune. Cette marque existe depuis plus de 30 ans dans une quinzaine de station différentes.

Un retour sur l'hiver 2023-2024

L'hiver 2023-2024 était notre deuxième saison à la Rosière. Nous avons pu mettre en place nos premiers cours collectifs enfants. Ceux-ci étaient et seront limités à six élèves pour le bien-être des enfants ainsi que des moniteurs. Les cours privés effectués durant cet hiver étaient remplis par un bon nombre de clients de notre première saison. Pour résumer, ce fût une belle saison où tous les voyants sont au vert pour continuer de grandir et de proposer de nouveaux produits aux clients.

Lancement de l'Handiski

Sous la tutelle de Kévin, à qui le projet tenait énormément à cœur, nous avons acheté un ski-fauteuil (environ 9000 €) pour les personnes en situation d'handicap. Nous nous sommes formés et nous formerons d'autres moniteurs. Nous proposons un accompagnement qui peut être à vocation taxi-ski pour les personnes atteintes d'un handicap plus lourd (tétraplégique par exemple) ou souhaitant découvrir la montagne et le plaisir de la glisse. Le siège (dual-ski) permet aussi d'accompagner une personne atteinte du handicap du bas du corps (paraplégique) vers une autonomie partielle ou totale sur le domaine skiable. C'est une réelle fierté et un atout de taille que de pouvoir développer l'accompagnement au sport adapté et à l'autonomie pour tous dans notre station.



Nos actions pour la station

Nous sommes heureux de pouvoir participer à la vie et au développement de la Rosière. Nous effectuons, en collaboration avec l'Office du Tourisme et le Domaine Skiable de la Rosière, les initiations de ski de randonnées, la descente aux flambeaux de Noël, une participation au "Trail Blanc" ainsi que les accueils presses, journalistes et autres entités qui permettent le développement de la station.

Nous sommes aussi partenaire du Hockey Club de La Rosière où nous sommes d'ailleurs joueurs de l'équipe. Nous sponsorisons donc un match chaque hiver et chaque été. Lors de ces matchs nous avons le plaisir de concocter notre équipe pour affronter les Tigres Blancs et nous retrouver sur le banc des visiteurs durant un match.



L'hiver qui arrive

Notre école de ski s'agrandit pour cet hiver 2024-2025, nous serons cinq moniteurs. Nous proposerons un enseignement pour toutes les facettes de la glisse sur neige allant du débutant au hors-piste, du snowboard au ski, des enfants aux adultes et bien sûr l'enseignement du dual-ski.

L'équipe Oxygène La Rosière

VIE MOBILE

Bilan de l'Hiver 2023-2024 avec La Rosière Montvalezan Mobilité

Pour mémoire, afin de contrer l'inflation des prestataires de transport, la municipalité a décidé fin octobre 2022 de créer une régie autonome, internalisant ainsi les lignes gérées par la collectivité. Après plusieurs démarches administratives, telles

que la création d'un budget annexe et l'obtention des autorisations de transport par la DREAL, La Rosière Montvalezan Mobilité, a été mise en place en un temps record pour l'hiver 2022-2023.

Ligne Club Med

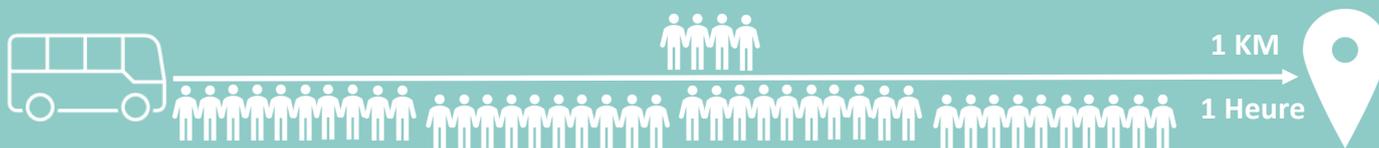
Pour le deuxième hiver consécutif, la régie de transport communal « La Rosière Montvalezan Mobilité » a mis à disposition du public une navette intra-station desservant le Club Med, du 16 décembre 2023 au 13 avril 2024. Cette navette a circulé pendant 103 jours et a transporté 29 569 voyageurs, une augmentation par rapport aux 21 160 passagers sur 107 jours l'hiver précédent.

Les arrêts desservis par la navette incluent le Club Med, Les Marmottons, le Centre - Office de Tourisme, l'Entrée de la station - Luge, et la Place des Eucherts. Les deux arrêts les plus fréquentés ont été le Centre - Office de Tourisme, avec 12 505 voyageurs, et le Club Med, avec 10 169 voyageurs.

L'heure de pointe pour l'arrêt du Club Med a été 15h00, avec 1 571 passagers. Le 8 mars 2024 a enregistré le plus grand nombre de voyageurs depuis la création de la navette, avec 489 personnes transportées en une seule journée. À l'inverse, le 16 décembre 2023 a connu la plus faible affluence, avec seulement 67 passagers, ce qui s'explique par la récente ouverture de la station.



La fréquentation mensuelle est plus élevée cette année (en rose) par rapport à l'année précédente (en violet). Trois mois se distinguent particulièrement : janvier, février, et mars, correspondant à la haute saison hivernale.



VIE MOBILE

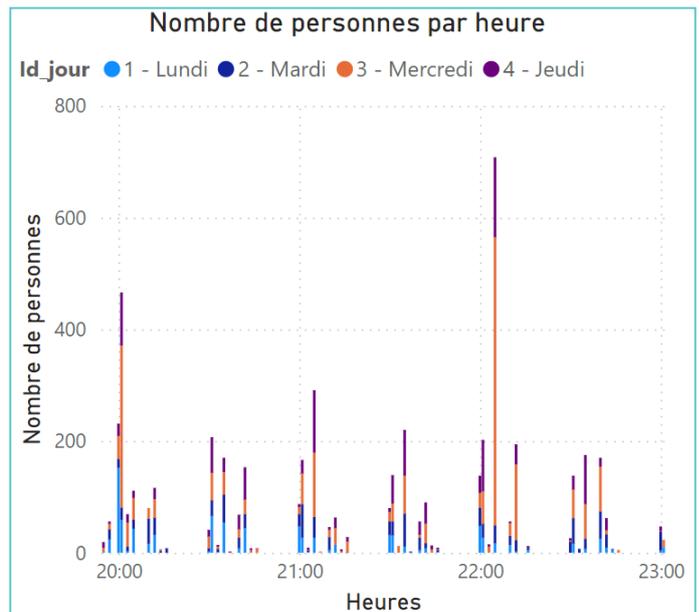
Bilan de l'Hiver 2023-2024 avec La Rosière Montvalezan Mobilité

Ligne Soirée

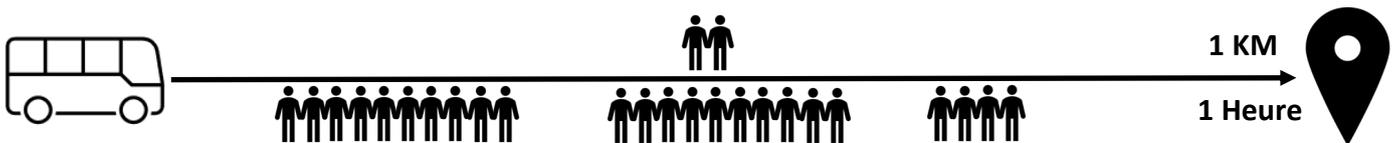
Pour le deuxième hiver consécutif, la régie de transport communal « La Rosière Montvalezan Mobilité » a proposé une navette en soirée, du lundi au jeudi, de l'ouverture à la fermeture de la station. Cette navette a fonctionné pendant 71 jours, transportant 5 137 voyageurs, soit une augmentation par rapport aux 3 914 passagers enregistrés sur 68 jours l'hiver précédent.

Les arrêts desservis incluent le Front de neige—Parking des pistes, le Centre - Office de Tourisme, l'Entrée de la station - Luge, la Place des Eucherts, et l'Averne - Cimes Blanches. L'arrêt le plus fréquenté a été la Place des Eucherts, particulièrement le mercredi à 22h05, ce qui s'explique par la fin des matchs de hockey à la patinoire.

La navette a atteint un pic de fréquentation de 277 voyageurs en seulement 1 soir soit en 3 heures. En moyenne, elle a transporté 72 passagers par soir, une augmentation par rapport aux 58 voyageurs en moyenne par soir l'hiver précédent.



La fréquentation de la navette est importante à 20h00 et à 22h00 le mercredi (représenté en orange) et le jeudi (représenté en violet).



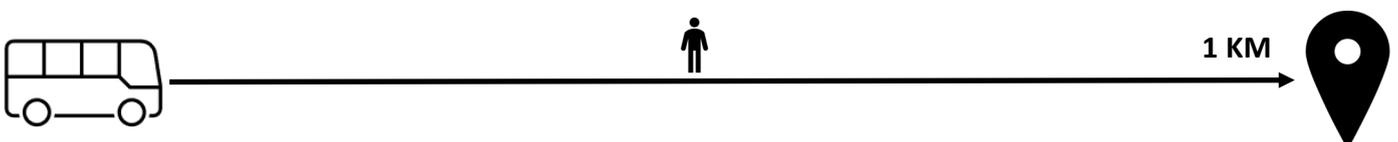
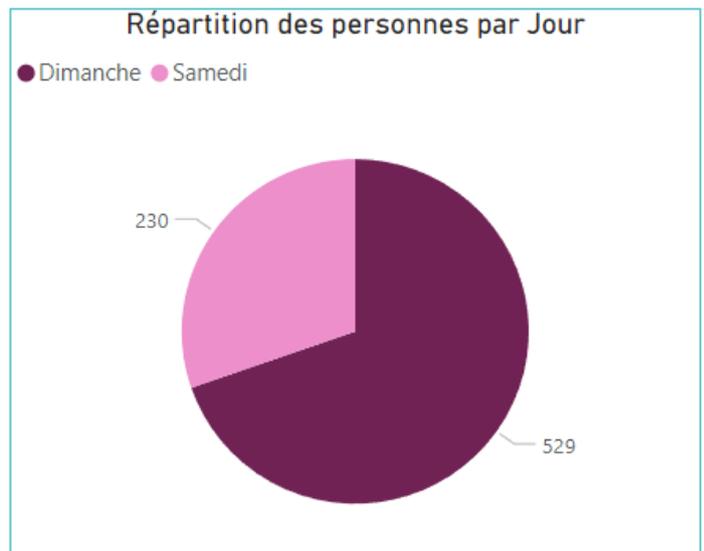
Ligne Camping

La régie de transport communal « La Rosière Montvalezan Mobilité » a mis en place une navette pour faciliter l'acheminement des vacanciers au camping de La Rosière. Cette navette a circulé pendant 18 week-ends, soit 36 jours au total.

Elle desservait le camping via la navette Club Med, uniquement les samedis et dimanches, et visait à compléter la navette Villages / S80, moins présente au camping durant les week-ends.

Au total, 719 personnes ont utilisé ce service, dont 438 en partance du camping. Le départ le plus fréquenté était à 8h40, depuis le camping, les deux jours de circulation confondus.

Les dimanches ont enregistré la plus forte affluence, avec une moyenne de 31 voyageurs, contre 13 voyageurs en moyenne les samedis. Cette différence s'explique probablement par un temps de circulation plus long de la navette le dimanche.



Mutualisation des Lignes « Villages » et S80

Une nouvelle politique tarifaire « plus incitative » a été imposée par la mairie de Montvalezan dans le cadre des négociations relatives à la mutualisation de notre ligne « villages » avec la ligne régionale S80.

Qu'en pensez-vous ? Les témoignages des passagers de la S80 mutualisée.

La Mairie de Montvalezan a enclenché une toute nouvelle dynamique de mobilité sur la Haute Tarentaise. Bien que plus coûteuse pour la commune, les élus ont été volontaristes et ont agi proactivement pour mutualiser nos transports avec ceux de la Région. Depuis cet hiver, la navette des villages et la ligne régionale S80 ont fusionné. Ce nouveau service emprunte principalement la route des villages pour amener encore davantage de mobilité à la population, à nos travailleurs et aux vacanciers hébergés dans nos villages.

Les élus de Montvalezan ne se sont pas arrêtés là ! Ils ont par ailleurs souhaité proposer une politique tarifaire harmonisée pour l'ensemble des passagers qui soit proche de celle d'un transport « urbain ». Exit l'ancien ticket à 13 € environ l'aller sur l'ancienne ligne S80 au départ de la Gare Routière ! La mairie de Montvalezan a souhaité que les tarifs appliqués soient alignés sur ceux de l'ancienne navette des villages : 3 € l'aller pour les adultes, gratuité pour les mineurs et les personnes à mobilité réduite détentrices d'une carte d'invalidité. Après discussions, la Région Auvergne Rhône-Alpes a accepté de déroger à sa grille tarifaire. Pour parvenir à ses fins, la Mairie de Montvalezan a accepté de compenser 55 000 € de perte de recettes au délégataire de transport de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Un choix original, proactif et volontariste pour rendre le dernier kilomètre moins coûteux, inciter nos vacanciers à prendre le train, et venir compléter l'effort commercial proposé par la DSR aux usagers du train. Sur présentation des justificatifs, la DSR, Domaine Skiable de La Rosière, assure une remise de 15 % aux clients sur leur prochain achat d'un forfait de ski de 2 jours minimum et 15 jours maximum.

Qu'en pensez-vous ?

A la sortie de la navette, à La Rosière, rencontres au hasard avec ...

Laurence et ses enfants Anaëlle et Alexis, le samedi 17 février :



« Nous venons de la région parisienne. Nous sommes partis de chez nous ce matin à 6 h 10. Nous avons rejoint en voiture la gare TGV de Massy. À Lyon, nous avons pris le TER jusqu'à Bourg-Saint-Maurice et enfin cette navette pour arriver à La

Rosière... Il est 16 h 15. Certes, nous avons pris un peu de temps pour faire quelques courses à Bourg-Saint-Maurice. Cela fait 6 ans que nous venons à La Rosière et chaque fois par le train puis la navette. Oui, j'ai remarqué que le trajet en navette est -vachement- moins cher cette année. Les enfants n'ont pas payé. Je trouvais que le coût de ce dernier tronçon n'était évidemment pas le plus important par rapport au coût de l'ensemble du trajet, mais là, cette année, c'est vraiment une bonne surprise. Je m'y suis d'ailleurs prise à deux fois en réservant. Je craignais m'être trompée la première fois, de ne pas avoir tous les tickets ou d'avoir oublié de cocher une case. C'est génial pour nous ! Les vacances au ski, c'est un sacré budget. Quand on peut économiser sur le transport, c'est super ! Favoriser le train pour limiter les voitures dans la station, c'est quand même top ! Sur une famille de 3 personnes avec des cartes de réduction, nous sommes à 500 € l'aller-retour par le train. C'est sûr que si on peut économiser un peu avec ce dernier tronçon, cela est incitatif ! Quand on fait l'addition de tous les coûts, cette action est une évidence absolue. C'est d'autant plus intéressant que la fréquence des navettes est bonne et que c'est rapide. En partant à la même heure que nos amis qui viennent en voiture depuis la région parisienne, nous arrivons bien avant eux. Nous n'avons pas de bouchons. Même si nos amis ont le réflexe voiture, chaque année, ils reconnaissent que nous mettons moins de temps en venant par le train et qu'il y a moins de fatigue. Pour le moment, l'habitude perdure. Venir par le train puis le bus, côté écologie, cela n'a rien à voir. Transporter 50 personnes dans une navette au lieu de 4 dans une voiture, c'est bien plus rationnel. J'encourage vraiment les élus de la commune à poursuivre cet effort. Ça vaut carrément le coup ! Cela fait sens du point de vue de l'environnement mais aussi du point de vue de l'engorgement de la station par les voitures. Le trajet s'organise. Quand on sait que l'on dispose de solutions de bout en bout, on envisage le train plus facilement, c'est sûr ! En revanche, je ne savais pas que l'on pouvait bénéficier d'une réduction sur les forfaits de ski en présentant notre billet de train. C'est vraiment intéressant comme approche ! »

Fabienne, Michel, et leurs enfants Paul et Louis, le samedi 17 février :



Mutualisation des Lignes « Villages » et S80

« Nous sommes arrivés par le train, en provenance de la région parisienne. Nous sommes partis à 9 h 15. Le voyage s'est très bien passé, et c'est vraiment une première pour nous. Des connaissances qui venaient nous ont conseillé de venir à La Rosière, et nous les rejoignons maintenant. Nous sommes en vacances au ski, ce qui est la première fois depuis très longtemps. Pour les enfants, c'est également leur première fois. J'ai remarqué que le tarif est gratuit pour les enfants, ce qui est pratique et très bien. Cela a été une motivation pour nous de venir, car nous ne voulions pas prendre la voiture. Nous cherchions une station où nous n'aurions pas besoin de voiture, et le prix cassé sur la navette a été un vrai plus. C'était vraiment un atout, et nous en sommes contents. C'est un effort à poursuivre, et cela nous a motivés ! ».

A la gare routière de Bourg-S-Maurice, rencontres au hasard avec...

Guillaume, le 24 février :



« Je viens de Paris et j'ai passé une semaine à La Rosière, c'est ma 10^e année consécutive. Chaque fois, je fais le trajet par le train et le bus, depuis que les enfants sont suffisamment grands.

Concernant la tarification, je n'avais pas fait attention avant, mais j'ai vu que les enfants étaient gratuits pour la descente, et j'ai trouvé ça très bien. Je l'avais remarqué pour les enfants, même si je n'avais pas fait le lien tout de suite. Pour les adultes, c'est vrai que 3 €, c'est bien, surtout quand on considère que le package global coûte relativement cher. Je pense que cela peut inciter les usagers à prendre le train et le bus, à condition que les trains soient disponibles et en nombre suffisant. Pour les bus, je trouve ça génial. Cependant, le gros frein reste au niveau des trains. Je pense que cela va dans le sens de l'histoire, même si c'est compliqué comme débat. Ce sont souvent des gens plutôt aisés qui vont skier, donc les 3 ou 10 € en moins ou en plus, est-ce que c'est ça qui fait la différence ? Je n'en suis pas sûre. Je ne sais pas si cela incite totalement, car tout le reste est tellement cher. Cependant, je considère que c'est déjà un geste appréciable qui devrait être mieux communiqué, que ce soit au moment où je prends mes billets ou ailleurs. Comme cela fait dix ans que je viens, j'ai tous les maills de La Rosière, mais je n'ai pas lu d'informations concernant les réductions. Peut-être que cela a été fait, mais un message clair disant - Voilà, maintenant, prenez vos billets de train et nous agissons pour vous - serait vraiment utile. J'ai eu l'info que si je réservais en avance sur le site internet,

c'était moins 10 %, mais j'ai complètement raté l'info sur le train. Moi, je trouve ça génial, vraiment cool, mais il y a un manque de communication. Ce n'est pas visible alors que je suis sensible à ses communications car je suis publicitaire. Je ne les ai pas vus passer, surtout à un moment où on est à l'affût de diverses réductions...des 20 % chez Skimium, des 10 % chez d'autres, etc. On est tous dans cette recherche d'économies. De plus, c'est pour une bonne raison, celle de valoriser les personnes qui prennent le train. Concernant vos efforts autour du train, tant que ce n'est pas communiqué, cela n'existe pas. Tant que les gens ne le savent pas cela n'existe pas. Donc je trouve ça très bien, mais il faut vraiment le dire en communiquant ».

Pascal, le 9 mars 2024 :



« C'est ma première fois à La Rosière. Nous venons du Finistère, de Brest exactement. Le trajet en train a été quand même long. Nous avons fait Brest, Paris, Gare Montparnasse, puis ensuite Paris Gare de Lyon, et enfin Bourg-Saint-Maurice. Nous sommes partis hier à 5 h du matin. Par le train, c'était quand même le meilleur rapport qualité-prix, on va dire. En voiture, c'était trop long, et en avion, ce n'est pas forcément facile. Nous avons choisi La Rosière pour son enneigement en cette saison. Concernant le trajet en bus, nous trouvons la tarification très intéressante, 3 euros pour les adultes et la gratuité pour les enfants. On en parlait avec ma femme, juste avant votre arrivée. Nous trouvons que c'était un tarif très attractif. Du coup, comme nous séjournons 2 semaines à La Rosière, on se demande si nous ne reviendrons pas une ou deux fois à Bourg-Saint-Maurice avec le bus, car nous avons trouvé sympa le petit marché, la rue piétonne...C'est super ! Oui, on encourage vraiment votre démarche. Il faut poursuivre dans ce sens, c'est très intéressant ».

Un effet positif de la tarification sur la fréquentation !

Le nombre de passagers transportés est en augmentation de 20% par rapport à l'hiver précédent si l'on considère les chiffres réalisés par les 2 lignes qui étaient alors distinctes. 23 064 passagers ont été transportés contre 19 219 passagers l'hiver précédent (dont 9939 passagers pour la S80 et 9280 passagers pour la navette villages en régie de transports ; hiver 2022-2023). Selon les techniciens de La Région AuRA et les experts de TRANSDEV, l'évolution à la baisse de la tarification a incontestablement été bénéfique sur la fréquentation.

VIE MOBILE

Bilan de l'Été 2024 avec La Rosière Montvalezan Mobilité

Ligne Golf—Eucherts

Après une année d'interruption, la navette estivale intra-station a repris son service. Pour rappel, cette navette a été mise en place suite à la création du Club Med, conformément à un accord visant à relier ce dernier au reste de la station (La Rosière centre et Les Eucherts).

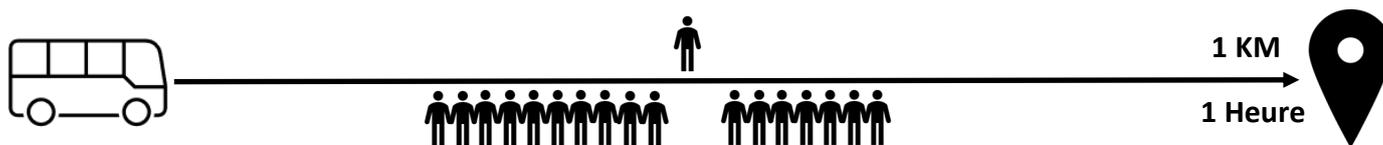
Depuis sa création, la navette connaît une augmentation constante de sa fréquentation. En 2021, 6 423 voyageurs ont emprunté ce service, témoignant de l'intérêt qu'il suscite dès sa mise en place. En 2022, ce chiffre est passé à 7 703 voyageurs, confirmant son utilité et son succès. En 2024, la fréquentation a encore progressé, atteignant 8 569 voyageurs au cours de l'été, ce qui souligne l'importance de ce service pour les usagers.

En 2024, la navette estivale a accueilli en moyenne 162 passagers par jour. Le pic d'utilisation, enregistré entre le 10 juillet et le 18 août, correspond à la haute saison estivale, période durant laquelle la station connaît une affluence accrue de vacanciers.



Le Saviez-Vous ?

La régie de transport communal a gracieusement mis à disposition sa navette et ses chauffeurs lors d'événements tels que La Fête de la Terre et La Fête des Alpes.

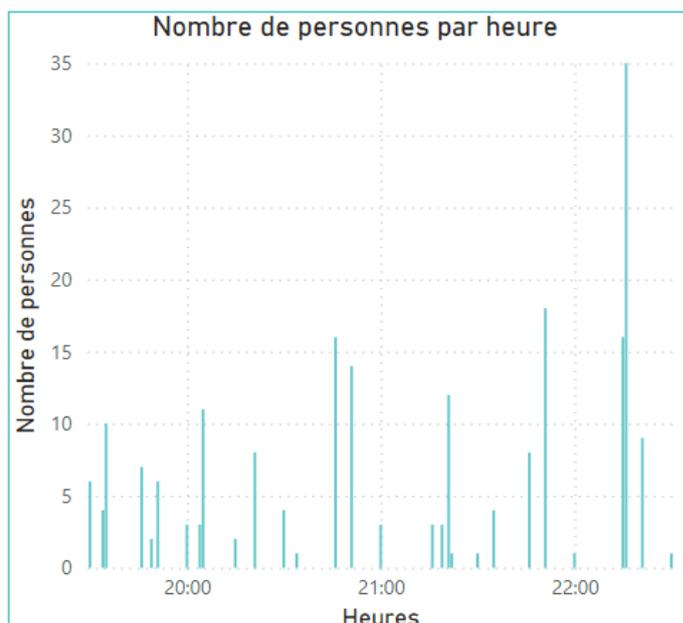


Ligne Soirée

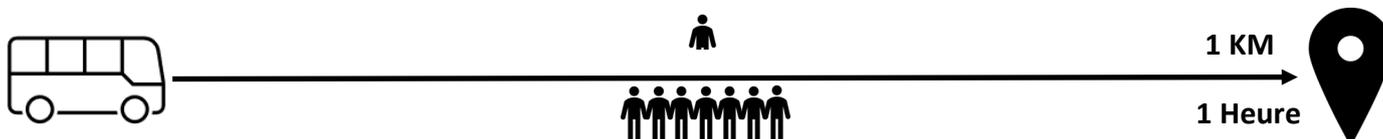
Pour la première fois, la commune a décidé d'instaurer une navette en soirée les mercredis durant la saison estivale. Cette initiative a été rendue possible grâce à la régie de transport gérée en interne, permettant une flexibilité dans l'organisation de ce nouveau service. Le choix du mercredi n'est pas anodin, car c'est le soir où se déroulent les matchs de hockey, un événement populaire au sein de la station.

Cette navette en soirée a profité à 214 voyageurs sur les 9 mercredis où elle a circulé. Les données montrent que les arrêts les plus fréquentés sont "Centre - Office de Tourisme" et "Place des Eucherts", représentant respectivement 43% et 32% des montées. Ces chiffres mettent en évidence l'importance de ces deux pôles dans les déplacements des usagers.

En août, la fréquentation moyenne par soir a légèrement dépassé celle de juillet. Cette tendance peut s'expliquer par la hausse de la fréquentation de la station lors du mois d'août.



Le pic à 22h16 correspond aux personnes sortant des matchs de hockey.



Bilan de l'Été 2024 avec La Ligne S80 / Villages

Le service de navette estivale reliant Bourg-Saint-Maurice au Col du Petit Saint Bernard a été reconduit dans le cadre de la Délégation de Service Public en collaboration avec la Région les mairies de Séesz Montvalezan et Bourg-Saint-Maurice ainsi que l'intercommunalité de Haute Tarentaise.

La gestion du service a été confiée à Transdev MARTIN, opérateur des lignes régulières régionales depuis 2021. Ce service a fonctionné sans interruption du 29 juin au 8 septembre 2024, marquant ainsi sa troisième année consécutive d'exploitation. Un autocar spécialement dédié, de 10 mètres de long et d'une capacité de 47 places assises, a été utilisé. Il était accompagné d'une remorque capable de transporter jusqu'à 20 vélos, répondant ainsi à la demande croissante des cyclistes, une clientèle clé de cette ligne estivale. Les tarifs ont été maintenus au niveau de l'année précédente, soit 3 euros pour un trajet piéton simple et 6 euros pour les cyclistes, permettant ainsi de conserver une attractivité tarifaire.

Malgré une météo peu favorable durant la saison, la fréquentation a dépassé toutes les attentes, avec un total de 4 922 passagers transportés, dont 607 cyclistes. Cette performance représente une progression notable par rapport à l'été 2023, où 2 890 passagers avaient été enregistrés. Cette

augmentation illustre l'intérêt croissant pour ce service, qui constitue une alternative pratique et écologique pour atteindre le Col du Petit Saint Bernard et La Rosière.

Sur le plan financier, les recettes ont atteint 14 602 euros, enregistrant une nette hausse par rapport aux 10 036 euros collectés en 2023. Les ventes ont été réparties entre plusieurs canaux, avec une contribution significative des guichets en gare routière, complétée par les ventes sur le site internet régional et les bornes automatiques. Cette diversification des points de vente a permis de maximiser l'accessibilité du service et de répondre efficacement aux attentes des différents profils d'utilisateurs.

Dans un contexte global de baisse de fréquentation observée sur d'autres lignes régulières, les résultats de cet été 2024 sont particulièrement encourageants. Ils témoignent de l'attractivité croissante de ce service saisonnier, qui répond non seulement aux besoins des touristes mais aussi aux attentes spécifiques des cyclistes. Ce succès renforce l'idée que des initiatives de ce type, adaptées au tourisme local et à la promotion de la mobilité douce, peuvent avoir un impact significatif sur le dynamisme économique et écologique de la région.

Une Journée en Italie

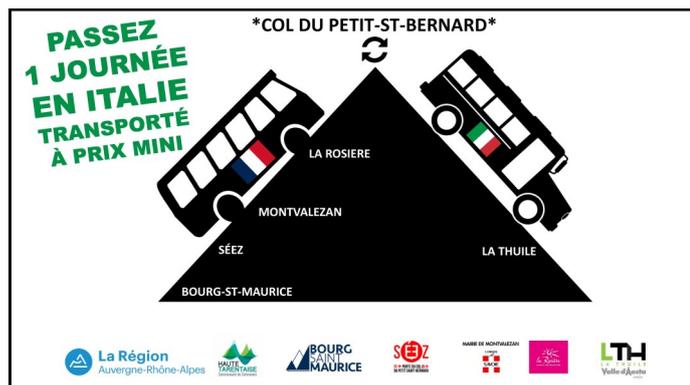
Au départ de la gare routière de Bourg-St-Maurice, Séesz, Montvalezan et villages, ou de La Rosière, la navette estivale vous acheminera au Col du Petit-St-Bernard.

Rejoignez à proximité, le départ de la navette italienne et 15 minutes après votre arrivée, embarquez pour rejoindre le village de La Thuile ou même encore, si l'envie vous en dit, pour descendre à l'arrêt situé aux pieds des cascades du Ruitor !

Une aventure dolce vita à vivre en toute sérénité et à prix très modéré !

Pour les piétons adultes, il vous en coûtera seulement 8 € pour l'ensemble du trajet aller/retour (3 € navette "estivale" aller + 1 € navette "La Thuile" aller + 1 € navette "La Thuile" retour + 3 € navette "estivale" retour).

Pour les jeunes de moins de 18 ans et les personnes détentrices d'une carte d'invalidité, l'ensemble du trajet aller/retour s'effectuera aux prix mini de 2 € (gratuit navette "estivale" aller + 1 navette "La Thuile" aller + 1 navette "La Thuile" retour + gratuit navette "estivale" retour).



Pour voir ou revoir
le film « Une journée en Italie »
réalisé par l'Office de Tourisme.
Scannez ce QR CODE



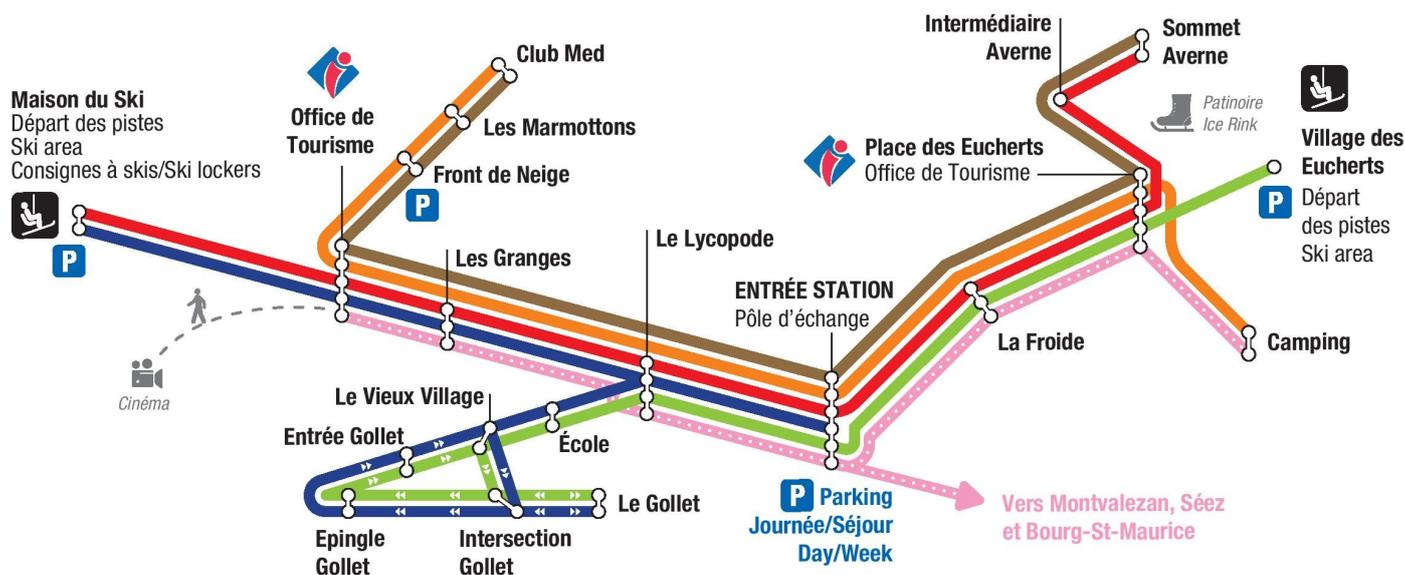
Bilan Ski Bus - Hiver 2023/2024

Point de situation sur le service « skibus » financé par la DSR

Ce service de « skibus » fait partie du périmètre de délégation (article 2.3 de la Convention de DSP) du Domaine Skiable de La Rosière. Le service est gratuit pour les clients skieurs et piétons et est financé à 100% par DSR. Il est sous-traité à un prestataire, les transports MARTIN (Groupe TRANSDEV).

Cet hiver a été marqué par une très forte hausse des charges sur ce poste (+40%) pour le même niveau de service.

Seulement 39% des skieurs utilisent les navettes et ils les utilisent majoritairement pour un usage non-lié au ski (afin de se rendre dans les commerces et faire des activités dans la station). DSR assure donc une véritable mission de service public pour l'ensemble de la station, skieurs et non-skieurs, dont le coût est supporté uniquement par le domaine skiable et par les forfaits des skieurs.



Légende

- Ligne 1 : Maison du Ski - Sommet Averno
- Ligne 2 : Maison du Ski - Le Gollet
- Ligne 3 : Village des Eucherts - Le Gollet
- Ligne Club Med : Club Med - Camping
- Navette soirée : Club Med - Sommet Averno
- Liaison vers Montvalezan, Sées et Bourg Saint Maurice

Le Saviez-Vous ?

La ligne « Club Med » et la navette soirée sont assurées par la Régie Municipale de Transports « La Rosière Montvalezan Mobilité ».

VIE MOBILE

BlaBlaBar Daily - Le Covoiturage en Haute Tarentaise

Le Covoiturage, une solution de mobilité alternative en progression.

En s'engageant dans le projet de covoiturage savoyard, les collectivités de Tarentaise ont souhaité offrir aux habitants une alternative à la voiture individuelle en zone montagneuse.

Sous l'impulsion de l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, les cinq communautés de communes de Tarentaise ont rejoint en octobre 2023 la dynamique d'incitation au covoiturage initiée la même année par les intercommunalités de Grand Chambéry, Grand Lac et Coeur de Savoie. Le dispositif d'incitation financière pour la pratique du covoiturage est depuis, présent sur l'ensemble de la Savoie avec l'aide du Département et le concours de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc. Les habitants de la vallée de Tarentaise peuvent ainsi covoiturer en bénéficiant du soutien financier mis en place dans le cadre du marché public signé avec BlaBlaCar Daily. Depuis sa mise en place, le succès du dispositif est marqué en particulier autour des communes de Bourg Saint Maurice et Moûtiers, où il complète efficacement l'offre TER. Les collectivités de Tarentaise prolongent l'expérimentation jusqu'en octobre 2025 pour soutenir ce changement de pratique.

En utilisant BlaBlaCar Daily, les trajets de + de 5 km sont offerts pour les passagers et indemnisés pour les conducteurs.

Les 5 trajets en Tarentaise les plus covoiturés en 2024*

- ▶ Aime-la-Plagne - Bourg St Maurice : 1009 trajets
- ▶ Bourg St Maurice - Les Arcs : 445 trajets
- ▶ Bourg St Maurice - Moûtiers : 397 trajets
- ▶ Bourg St Maurice - La Plagne Tarentaise : 315 trajets
- ▶ Landry – Montvalezan : 283 trajets



 BlaBlaCarDaily



Covoiturez en mode gagnant gagnant!

LES TRAJETS DE + DE 5KM SONT OFFERTS POUR LES PASSAGERS ET LES CONDUCTEURS SONT INDEMNISÉS !

Au quotidien, sur toute la Savoie utilisez BlaBlaCar Daily !

Chiffres-clés de novembre 2023 à mi-août 2024*

- 16 555 trajets réalisés en Tarentaise
 - 2 000 usagers
 - 25 000 litres d'essence économisés
 - 40 662 € versés aux usagers du dispositif BlaBlaCar Daily
 - 80 tonnes de CO2 économisées
 - 416 186 km réalisés en covoiturant sur le territoire de l'APT
- *Source : l'Assemblée Pays Tarentaise Vanoise (APT)

En savoir plus : L'Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc (AESMB) et l'Observatoire du covoiturage fournissent les résultats observés au fil des mois, basés sur les données transmises par le RPC et BlaBlaCar Daily. *Registre de Preuve de Covoiturage, produit par l'AESMB*

<http://bit.ly/40coxaU>

Le Saviez-Vous ?

Qu'il soit rémunéré ou informel (c'est-à-dire organisé avec son conjoint, voisin, etc.), le covoiturage participe à lutter contre l'autosolisme consistant à n'être qu'un seul occupant par véhicule. Il ne vise pas à remplacer l'offre de transports publics, mais à la compléter, particulièrement en milieu rural.



COVOITURAGE

Nos Routes - Travaux de Voirie 2024

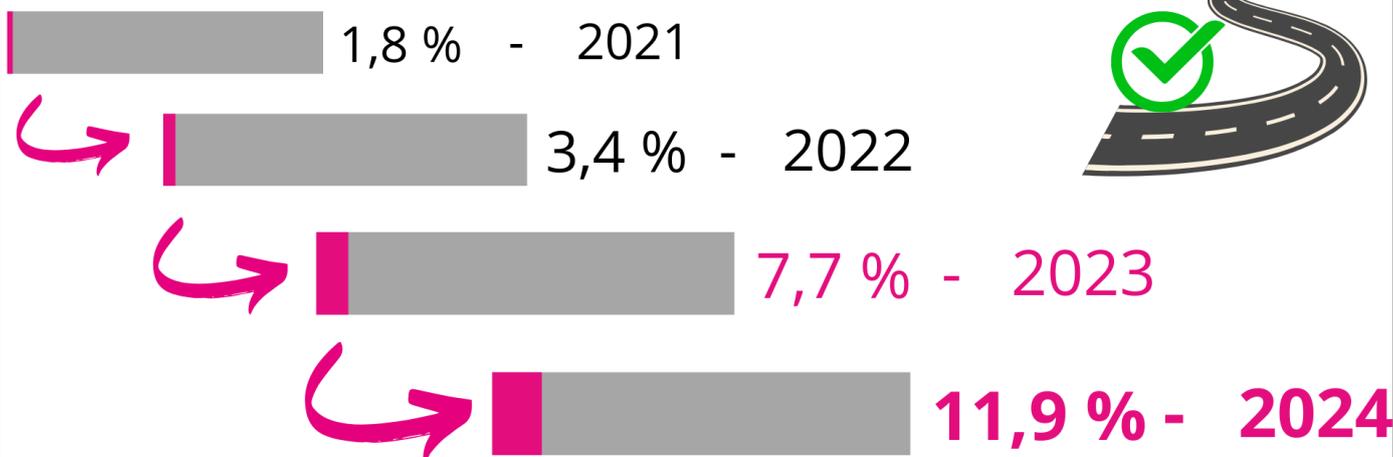
En 2024, la commune à investi 385 869 € TTC pour assurer l'entretien de sa voirie publique.

Les élus de Montvalezan ont décidé d'intensifier leurs efforts pour l'entretien de la voirie. En 2024, 11,9% du tapis routier de la commune a été renouvelé, représentant un investissement d'environ 386 000 euros. Ce chiffre marque une nette augmentation par rapport aux années précédentes : 7,7% en 2023, 3,4% en 2022 et 1,8% en 2021. Cette volonté politique forte fait suite aux années de prudence liées à la crise du COVID, avec l'objectif de garantir une voirie de qualité pour nos habitants et nos visiteurs.



		2020	2021	2022	2023	2024
Station	m ² réalisé / année	2 407m ²	785m ²	2 888m ²	6 613m ²	9 692m ²
	Montant travaux TTC	87 709€	14 953€	80 099€	140 917€	249 491€
	Surface TT de voirie sur secteur	49 160 m ² / 7 563 ml				
	% renouvelé sur secteur	4.9 %	1.6 %	5.9 %	13.5 %	19.7 %
Villages	m ² réalisé / année	842m ²	1427m ²	1 190m ²	2 659m ²	4 746m ²
	Montant travaux TTC	33 750€	35 840€	32 668€	77 537€	136 378€
	Surface TT de voirie sur secteur	71 907m ² / 13 074 ml				
	% renouvelé sur secteur	1.2 %	2.0 %	1.7 %	3.7 %	6.6 %
Ensemble de la commune	Total m ² renouvelé	3 249m ²	2 212m ²	4 078m ²	9 272m ²	14 438m ²
	Total coût TTC	121 459€	50 793€	112 767€	218 454€	385 869€
	% renouvelé	2.7 %	1.8 %	3.4 %	7.7 %	11.9 %
Répartition	Part en station	74 %	35 %	71 %	71 %	67 %
	Part dans les villages	26 %	65 %	29 %	29 %	33 %

Voirie renouvelée en 2024



Nos Routes - Travaux de Voirie 2024

Aménagement piétons—Route de l’Averne

Dans le cadre de notre engagement pour améliorer la qualité de vie en station, des travaux d’aménagement ont été réalisés cette année rue de l’Averne. Ces travaux ont permis la création d'un quai de déchargement pour les bus et l'amélioration des infrastructures piétonnes.

Grâce à cet aménagement, les habitants, touristes et travailleurs de la station bénéficient désormais d'un accès plus sécurisé et pratique aux transports en commun, améliorant ainsi leur quotidien. Ce projet, réalisé par l'entreprise COLAS pour un montant d'environ 170 000 €, répond à la volonté de rendre la station plus accessible et agréable pour tous, en facilitant la mobilité douce et en favorisant la marche à pied.

Ce nouvel aménagement vient s'ajouter à une série d'initiatives visant à renforcer le confort et la sécurité des usagers dans la station, tout en valorisant l'environnement local et en répondant aux attentes croissantes en matière de développement durable.

Elargissement de la Route du pré du Four

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière, notamment en période hivernale, les travaux d'élargissement de la route du Pré du Four ont été achevés avec succès cette année. Ce projet, réalisé par l'entreprise Bruno TP, s'élève à un montant total de 101 202,24 €.

Les travaux ont consisté à élargir la voie pour faciliter la circulation des véhicules, en particulier en cas de conditions météorologiques difficiles. L'ajout de gabions le long des zones à risque a permis de renforcer les talus et de stabiliser le terrain, réduisant ainsi les risques d'éboulement et d'affaissement. Ces structures en pierre enfermées dans des cages métalliques permettent de protéger la route des intempéries tout en s'intégrant harmonieusement au paysage environnant.

Grâce à cet aménagement, les riverains et les usagers de la route peuvent désormais circuler en toute sécurité, même lors des périodes de neige ou de verglas.



VIE MOBILE

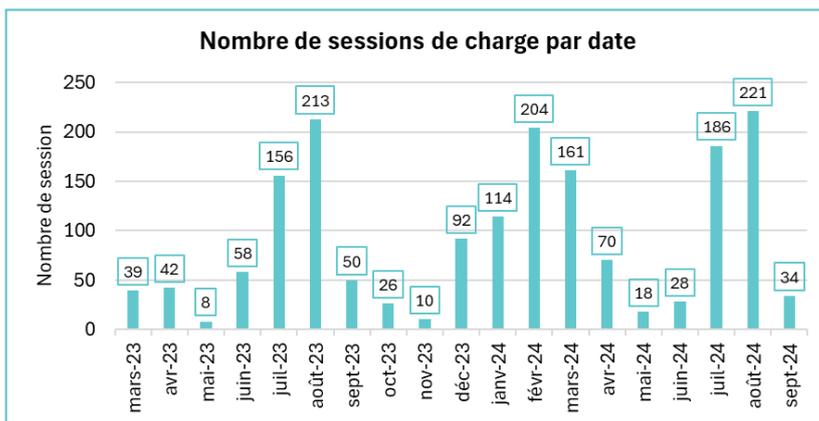
Borne de Recharge - Voitures Electriques



Une borne de recharge à disposition des véhicules électriques sur le parking des pistes

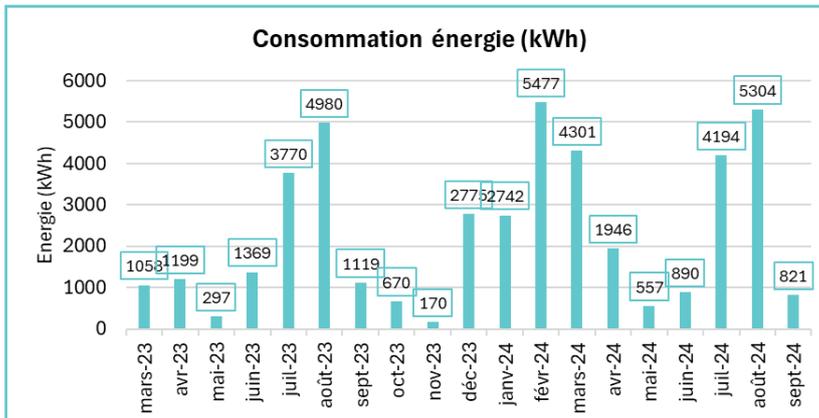
Nombre de recharge par mois :

On observe une forte hétérogénéité selon les mois de l'année, avec notamment un pic de consommation durant la période estivale 2023 et 2024, de juillet à août. Un autre pic est particulièrement visible en février et mars 2024, pendant la saison hivernale et les vacances scolaires.



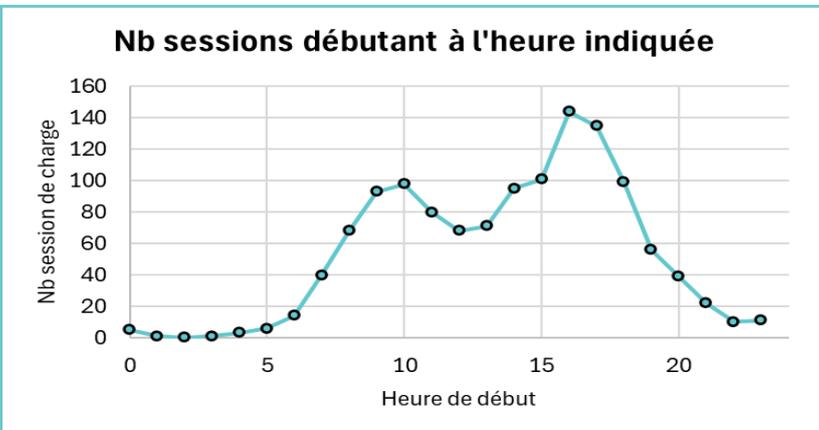
Nombre de kWh distribués par mois :

La consommation électrique est directement liée au nombre de sessions. Ces deux indicateurs sont corrélés. Il y a donc également des pics de consommation pendant les mois les plus fréquentés. La forte consommation en hiver s'explique par la fréquentation de la station de ski, tandis qu'en été, elle est liée à la liaison avec le Col du Petit Saint Bernard ainsi qu'à l'ouverture de la station.



Heures de début des charges :

Les recharges se font principalement à deux moments de la journée : de 10h à 11h, puis de 16h à 18h. La borne est donc également disponible le matin, au milieu de la journée, et autour de 20h. Cette répartition est identique quelle que soit la période de recharge.



Bornes de Recharge - Vélos Electriques



La localisation :

Trois lieux de recharge sont disponibles sur la station :

- Au centre station, devant l'office de tourisme ;
- Aux Eucherts, en face de la patinoire ;
- Au Plan de l'Arc, à proximité du Tout Poudre.

Ces bornes de recharge ont été conjointement financées par la CCHT et par la mairie.

Par ailleurs, une autre borne de recharge a été positionnée au Golf par Domaine Skiable La Rosière - Restogolf.

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Transformation de Eclairage Public



Les travaux de l'amélioration de l'éclairage public, tranche station et villages ont couté 775 000 €, et ont permis de moderniser l'éclairage tout en favorisant des solutions plus performantes et respectueuses de l'environnement.

Les travaux ont été réalisés par : Serpollet, Colas, et Evoke.

Pour alléger l'impact financier de cet investissement sur la commune, des subventions ont été sollicitées. Ainsi, les aides attendues se décomposent comme suit :

FDEC : 24 500 €

Région : 87 000 €

DETR : 150 000 €

Le Saviez-Vous ?

Le passage de l'éclairage public en led (renforts compris) a permis de constater une baisse de la consommation en kWh, de 46 % en station et 57 % dans les villages.

Avant



Après



Développement Durable - Flocon Vert - La Rétro de l'Année 01

Les zones de montagne font partie des territoires les plus vulnérables face aux évolutions climatiques. Les conséquences sont nombreuses et déjà observables : recul des glaciers, évolution incertaine de la ressource en eau, baisse de l'enneigement, augmentation des risques naturels, fragilisation des écosystèmes, menace des activités économiques.

Face à ce constat, il nous incombe de faire évoluer notre territoire vers un modèle plus résilient mais toujours fidèle à son histoire. Alors pas de temps à perdre et au travail !

Le Contexte à la Loupe



C'est quoi au juste la transition écologique ?

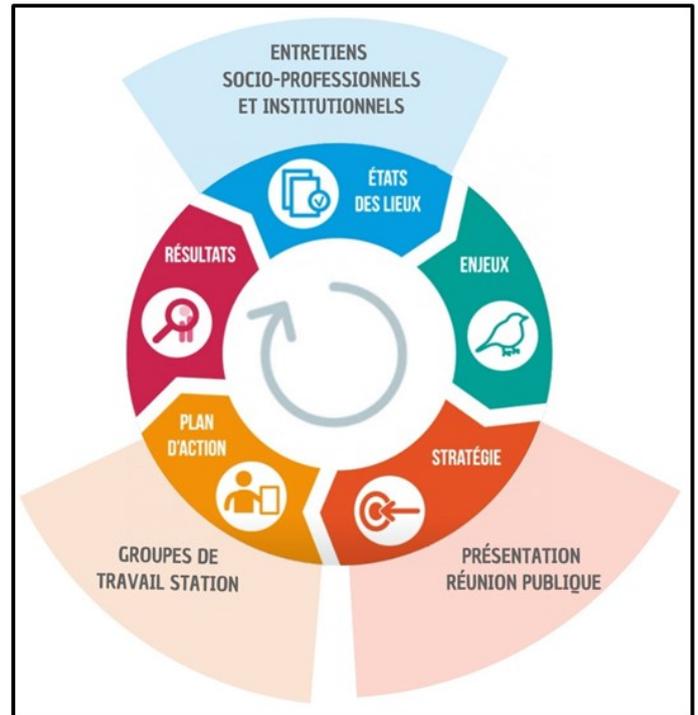
On appelle transition écologique l'évolution de nos sociétés vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète.

Depuis décembre 2024, Alizé LAMARCHE travaille pour le développement durable Montvalezan La Rosière. Ses objectifs sont de construire une démarche de transition, d'impulser de nouvelles idées, de mobiliser et de coordonner les actions menées par l'Office du Tourisme, la Mairie et le Domaine skiable.



Elle fait également vivre le label **Flocon Vert**. Porté par l'association Mountain Riders, il accompagne la **transition écologique des stations de montagne**, à travers un cahier des charges élaboré par un consortium d'experts. L'objectif ? Mettre à disposition des stations des outils de travail pour les aider à agir d'une part et valoriser leurs actions d'autre part.

Cette année, il nous fallait donc structurer notre démarche de développement durable, identifier nos objectifs sur le long terme et élaborer un plan d'actions permettant d'y répondre. Le sujet est vaste, les points de vue divers, et nul ne saurait répondre seul à ce défi. Une seule solution : la co-construction ! Travailler avec tous les profils du territoire pour



comprendre au mieux les enjeux et proposer des évolutions adaptées, cohérentes et désirables. Le schéma suivant récapitule les étapes ayant permis de produire un plan d'actions adéquat. A chaque phase clé, une mobilisation locale a eu lieu.

Tour d'horizon des principales avancées.

1. Etat des lieux :

Pour imaginer où l'on va, il faut déjà savoir d'où l'on part... Un diagnostic de territoire était donc nécessaire pour appréhender la dynamique locale, les actions déjà engagées, les besoins existants, les forces et faiblesses de la commune et de la station.

Agriculteurs, commerçants, restaurateurs, hébergeurs et professionnels du sport ont été sollicités pour participer à cet état des lieux. Au total, ce sont 28 socio-professionnels et de nombreux partenaires institutionnels locaux et valléens qui ont été mobilisés. Les conclusions des ateliers de concertation citoyenne menés en 2023 ont été reprises, tout comme les résultats des études conduites sur le secteur (ClimSnow, audit Flocon Vert).

2. Définition des enjeux et proposition d'une stratégie de territoire

Grâce à ce travail, des enjeux prioritaires ont été cernés et une feuille de route a été rédigée pour faire de La Rosière une destination responsable d'ici 2030. Organisée autour de trois piliers, déclinés respectivement en 3 axes, cette stratégie de territoire vise à garantir la pérennité de notre image « village de montagne » dans un écosystème en bonne santé.

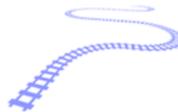
VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Développement Durable - Flocon Vert - La Rétro de l'Année 01— La Rosière, une Destination Responsable



Une destination résiliente

Réduire les émissions de gaz à effet de serre
Mobilités décarbonées
Activités raisonnées



Diversifier le tourisme

Nouvelles activités
Ailes de saisons
Nouveaux publics



Eau & énergie
Gérer durablement
Les ressources



Un village dynamique

Renforcer l'attractivité du cadre de vie

Services à l'année
Accueillir les saisonniers



Pérenniser l'emploi & le logement principal

S'installer & vivre à La Rosière - Montvalezan



Garantir un confort pour tous

Confort d'usages en montagne



Préserver le patrimoine naturel

Faune & flore
Sensibilisation



Une montagne à ménager

Éliminer la pollution sauvage

Limiter les déchets,
trier, valoriser



Assurer une sobriété foncière

Préserver sols & paysages



Développement Durable - Flocon Vert— La Rétro de l'Année 01

3. Un plan d'actions en cours de rédaction

L'objectif est de définir des actions à court terme répondant aux grands enjeux présentés. Ce travail est mené en concertation avec les équipes de la Mairie, du Domaine Skiable et de l'Office du Tourisme. Par ailleurs, trois groupes de travail ont vu le jour cet été pour apporter des éclairages et idées sur la réduction des déchets, le transport ferroviaire de la clientèle et l'accessibilité des lieux touristiques.

Des premières concrétisations ont déjà pu voir le jour. On peut citer notamment la sensibilisation des acteurs avec une campagne d'information de la clientèle aux pratiques vertueuses lancée sur les réseaux sociaux. L'ensemble des membres pilotant la démarche développement durable sur la commune ont aussi participé à une mise à jour sur les causes et conséquences du changement climatique en réalisant une Fresque du Climat.

La destination s'est aussi engagée sur la Charte nationale Montagne Zéro déchet sauvages en 2030. L'objectif est de réduire drastiquement nos déchets à la source et d'améliorer les circuits de collecte. D'ici 2030, nous ne devrions donc plus avoir besoin d'organiser des journées de ramassage des déchets !

Des circuits touristiques accessibles aux personnes à mobilité réduite sont par ailleurs en cours de création. Une joëlette est disponible à Skiset et les sentiers adaptés seront bientôt signalés. Un travail de référencement de l'offre accessible est mené en parallèle pour pouvoir accueillir tout un chacun dans notre station.

Enfin, une charte des événements éco-responsables a été rédigée en concertation avec l'équipe animation de l'Office de Tourisme. Chaque événement organisé sur le territoire devra donc intégrer des critères d'accessibilité, de réduction des déchets, de préservation du milieu naturel. Les équipes de l'Office sont opérationnelles et pourront accompagner les organisateurs d'événements partenaires au respect de ces engagements.

Ces premiers jalons marquent le début d'un travail de fond à pérenniser sur notre territoire, d'autres étapes restent à franchir et pour celles-ci encore, nous aurons besoin de vous !



Les Elèves de L'École Primaire ont Planté la Forêt de Demain

Les élèves de l'école primaire ont participé à la campagne automnale de plantation dont le montant s'élève à environ 24 500 € TTC. Ce sont au total 1 800 pieds qui ont été implantés manuellement, dont 200 Érables Sycomores ; 500 Mélèzes ; 900 Cèdres de l'Atlas ; 200 Pins à Crochets.



Votre mission, si vous l'acceptez : planter la forêt de demain ! Challenge relevé par les enfants de l'école de Montvalezan ce jeudi 10 octobre. Encadrés par le garde technicien supérieur de l'Office National des Forêts (ONF), Alexandre DAUM, et accompagnés par Alizé LAMARCHE, notre responsable Développement Durable, les élèves des classes de CP à CM2 ont planté 39 jeunes Cèdres de l'Atlas et Érables Sycomores sur la parcelle forestière communale n°17, située à l'Est du Club Med.

Les essences plantées sont « nouvelles » pour le secteur. Avec les évolutions climatiques, les forestiers doivent diversifier leurs plantations pour qu'elles soient adaptées aux conditions climatiques futures. Le parti pris est d'implanter des essences moins sensibles aux ravageurs et plus résistantes à la sécheresse, notamment. Aujourd'hui, on trouve du Cèdre de l'Atlas au Mont Ventoux, par exemple.

Les arbres plantés par les enfants sont issus de pépinières ONF de la région (Savoie et Drôme). Les jeunes plants ont environ 2 ans. Ils mesurent une vingtaine de centimètres et restent très fragiles. Les élèves se sont donc précautionneusement emparés de leurs protégés pour les planter bien droits et ne pas endommager le tissu racinaire, essentiel à leur survie dans ce nouvel environnement. Chacun a pu inscrire son prénom au pied de l'arbre pour revenir voir d'ici quelques années leur protégé. Affaire à suivre... !

Cette plantation automnale fait partie des mesures compensatoires environnementales dues et financées par l'aménageur du projet Ecrin Blanc, DUVAL Développement.

Les enfants nous font part de leurs réactions :

Maya, classe de CM1 – « On a planté des arbres, et j'ai trouvé ça bien pour la nature et pour la forêt. Je suis contente d'avoir appris à planter un arbre. Moi, j'ai planté un petit arbre qu'on n'a pas ici à la montagne (Cèdre) ».

Léo, classe de CE2 – « J'ai bien aimé faire les plantations, et c'est bien pour la nature. Ça permet de remettre des arbres et de faire de l'oxygène. Pour planter, il faut creuser un trou assez profond et mettre l'arbre dedans, jusqu'au niveau de la branche du tronc. Je pense que je m'en suis bien sorti ».

Léonie, classe de CM2 – « Je trouve ça bien parce que ça aide la nature à se développer un peu plus. Comme ça, dans longtemps, il y aura encore de la forêt. Moi, ça me fait penser quand j'aide maman à planter des carottes, même si ce n'est pas tout à fait pareil. J'aimerais bien revenir voir les arbres qu'on a plantés, juste pour voir comment ils grandissent. J'irai même les voir ce soir ! ».

Harmonie, classe de CE2 – « C'était très bien. Planter des arbres, ça aide la nature, la biodiversité, et surtout, ça fait de l'oxygène pour la Terre, parce qu'on en coupe tous les jours des arbres. J'ai planté un érable, parce qu'il me plaisait. Il était doux et ne piquait pas comme les autres. J'avais déjà planté des arbres avant, dans le jardin de mes tatas et tonton. Le monsieur de la forêt m'a appris des nouvelles choses, mais je m'en souvenais quand même un peu ».

Loukian, classe de CP – « C'était super bien la plantation, c'était vraiment génial ! J'adore planter des choses, surtout avec Titou. D'habitude, je plante des patates et des carottes, mais des arbres, jamais. C'était ma première fois, et c'était trop bien ! J'ai planté un érable, et j'espère qu'il sera beau et qu'il poussera bien ».

Alice, classe de CM2 – « C'était trop bien de planter les arbres, parce qu'après, quand on construit des maisons, ils coupent des arbres. Donc, en planter, ça permet d'en avoir encore. Les arbres servent à faire plein de choses : des poutres, du papier, et même pour nourrir les écureuils, pour qu'ils puissent grimper dessus. Ça aide tous les animaux ».

Jules, classe de CM1 – « C'était super bien, parce que ça nous fait découvrir plein d'autres arbres, comme des Mélèzes, des Bouleaux, des Pins... Et moi, j'ai planté un Cèdre de l'Atlas. Pour bien planter, il faut le mettre bien droit. Tu le tiens bien par en bas, et quand il est proche du sol, tu le lâches doucement. Ensuite, tu recouvres les racines et tu mets de la terre par-dessus, puis tu tasses bien ».

Giulia, classe de CM1 – « J'ai planté un cèdre de l'Atlas parce que je trouvais ça plus joli que les arbres avec des feuilles. Du coup, j'ai échangé avec Loukian pour ne pas avoir celui avec les feuilles et pouvoir planter un sapin. Ça m'a plu, parce que

Les Elèves de L'Ecole Primaire ont Planté la Forêt de Demain

planter des arbres, ça sert à faire du bien à la nature. Ça permet de créer une nouvelle forêt ou d'agrandir celle qui existe parce qu'ils ont abattu beaucoup d'arbres pour leur chantier ».

Thelma, classe de CP – « C'était trop bien ! J'ai vraiment aimé parce que j'adore faire du jardinage et planter des arbres. C'était la première fois que je plantais un arbre. Pour bien le faire, il faut creuser un trou, mettre un peu de terre au fond, puis poser l'arbre dedans. Après, tu remets de la terre pour qu'il tienne bien. Je vais revenir le voir de temps en temps. Ce soir, en me couchant, je vais penser à mon arbre ».

Tom, classe de CE2 – « C'était trop bien, parce qu'on a planté des arbres et j'adore jardiner ! J'ai déjà planté des plantes, et peut-être des arbres, mais des plantes, c'est sûr ! J'ai eu de la chance parce que j'ai reçu l'arbre avec les aiguilles et c'était mon préféré ».



Parler de Notre Forêt Autrement

La mairie a souhaité aborder la gestion de la forêt dans toutes ses dimensions d'une manière originale et ludique au travers d'une pièce de théâtre suivie d'un débat.

Le 26 août dernier, le spectacle proposé par l'association Communes Forestières de Savoie, « Il était un bois », s'est tenu au Théâtre Forestier. Pour l'occasion, Alexandre DAUM, technicien local de l'ONF (Office National des Forêts), avait été invité par la commune pour intervenir durant le débat, nous parler de son métier et de notre forêt. Les élus avaient également proposé aux artisans locaux de la filière bois d'assister à cette représentation unique en son genre et évoquant leur matière première, le bois.



MLR – Alexandre DAUM, pourriez-vous partager votre sentiment, votre réaction et votre point de vue sur le spectacle de ce soir ainsi que vos impressions sur l'échange qui a eu lieu avec le public ?

Alexandre DAUM – « Le spectacle en lui-même m'a paru très intéressant. Oui, il était vraiment bon. Il y avait un côté humoristique, un aspect poétique, avec des comédiens qui étaient pleinement dans leur rôle. La justesse des propos était bien amenée, notamment grâce à ce ton humoristique et imagé qui a régné sur l'ensemble de la représentation.

J'ai également apprécié les divers sujets forestiers qui ont été abordés. On a parlé des différentes futaies, des travaux nécessaires à leur entretien, et des raisons qui les motivent. Les comparaisons entre forêts privées et publiques, présentées sur une note humoristique, étaient assez drôles.

Ensuite, ils ont évoqué un peu l'ONF, tout en présentant des équivalents dans le secteur privé. C'était assez intéressant, surtout avec des questions qui ouvrent sur des débats comme : Qu'est-ce qu'on fait du bois ? Pourquoi en coupons-nous ? Pour nos besoins, pour se chauffer... Ce sont vraiment des réflexions à avoir ensemble autour de la table.

Il est très pertinent d'aborder ce sujet de fond dans un cadre humoristique. Cela permet d'engager le débat tout en maintenant l'intérêt des participants. C'est essentiel d'inclure

tous les acteurs concernés : élus, propriétaires, gestionnaires, entreprises de travaux, etc. J'ai trouvé l'initiative vraiment chouette, car souvent, lors de ce type d'animation, les gens recherchent un côté rassurant, une forme d'uniformité. Mais il est impossible d'aborder toutes les problématiques sans un peu de légèreté. Il est vrai que l'humour peut aider à adoucir les angles et à mieux faire passer l'idée que, derrière le terme - entretenir une forêt -, il y a le besoin de couper des arbres, et c'est important de le comprendre.

Concernant les échanges avec le public, certaines questions posées par les enfants étaient assez révélatrices. J'ai trouvé cela intéressant de constater que des questions ont été posées par des personnes de toutes les tranches d'âge. Cela montre bien que toutes les générations sont concernées par ces enjeux. Par exemple, j'apprécie particulièrement la naïveté d'un enfant qui demande - Est-ce qu'on a le droit de cueillir des champignons ? - Cela soulève des réflexions importantes sur des notions telles que : À qui cela appartient-il ? ou encore est-ce que je vais abîmer la nature ? Pour moi, ces questions sont très significatives et portent une réflexion qui peut vraiment nourrir la pensée des enfants.



D'autres sujets ont été abordés, notamment sur des problématiques plus spécifiques, comme celle du douglas. Cette question nous ramène directement à la production de bois, comparable à celle d'un champ de céréales que l'on plante, sème et récolte. C'est un sujet différent, mais tout aussi intéressant, car il répond aux besoins de notre société. Il est également intéressant d'expliquer aux gens qu'ici, nous n'avons pas de douglas, mais d'autres essences, ce qui engendre différentes problématiques, notamment en montagne.

Concernant les dernières questions, elles étaient très ciblées et il y avait une volonté manifeste de soulever des sujets sensibles et d'actualité, comme le défrichement. Ce qui m'a marqué, c'est qu'il est important de faire comprendre aux gens que toutes les forêts ont un propriétaire. Les services de l'État n'ont pas toujours un pouvoir décisionnel absolu. N'importe quel propriétaire peut avoir un projet, quel qu'il soit, et peut le mettre en œuvre, bien que cela doive se faire dans un cadre réglementaire. Il existe des garde-fous pour garantir que tout se déroule dans les règles. Qu'on soit d'accord ou non avec ces projets, il est essentiel de comprendre qu'ils sont réalisés conformément aux réglementations en vigueur. Cela permet de clarifier qu'il existe un cadre juridique et qu'en France, en

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Parler de Notre Forêt Autrement

matière d'environnement, l'anarchie n'existe pas.

Pour revenir au concept de la soirée, sur le fond, je trouve que l'ensemble du projet était extrêmement intéressant. C'est même quelque chose que j'aimerais voir se développer dans d'autres communes de la vallée. Le spectacle a vraiment son sens et est très captivant.



Un autre aspect marquant, c'est que dans le public, il y avait des locaux issus de la filière bois. Je tiens à souligner que le milieu forestier est aussi un territoire ancré dans la réalité, où la forêt fait partie intégrante du paysage d'une commune. Tout comme un agriculteur qui travaille la terre, la relation à la forêt est une histoire humaine.

Personnellement, je suis très attaché à cette idée. Avoir collaboré avec Jean-Marc (Jean ARPIN, bûcheron) a été enrichissant, car nous partageons une vision similaire de la forêt. Après le spectacle, je lui ai parlé de cette fois où il est venu couper un arbre énorme, sur lequel nous avons rendu hommage derrière le Miroir à Sainte-Foy. Nous étions accompagnés d'élus et avons célébré le fait d'avoir abattu cet arbre, qui représentait un danger pour le village. C'était tout un cérémonial, et cela évoque une forme de respect envers la forêt.



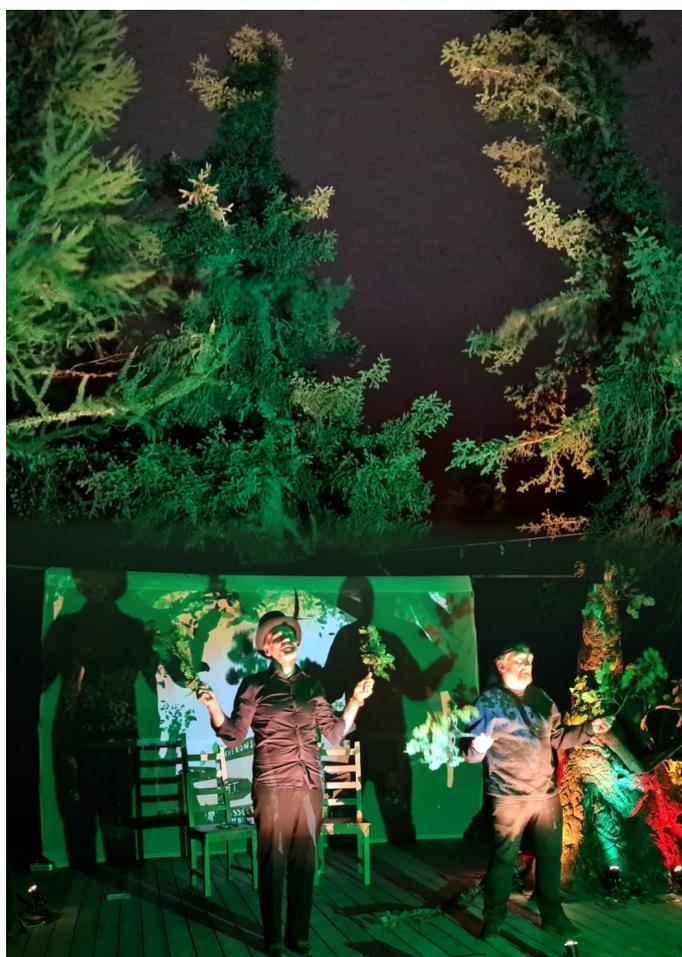
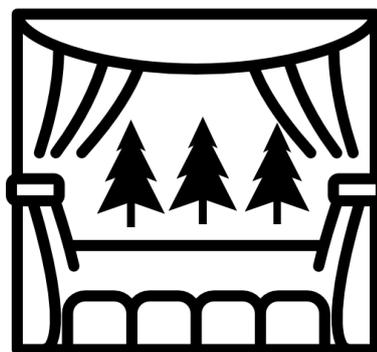
Cette notion de respect est souvent reléguée au second plan ou considérée avec légèreté, presque comme un folklore. Cela s'explique par le fait que nous avons tendance à basculer davantage vers une approche industrielle de la forêt, comme avec les Douglas. Cependant, il existe encore des lieux où l'on insiste sur les relations entre le garde, le bûcheron, les débardeurs et les élus, tous attachés à l'équilibre de la forêt après son exploitation.

Je suis donc vraiment motivé à reproduire un spectacle de ce type. Et dans le cadre de ce Théâtre Forestier, c'est une expérience immersive qui permet de bénéficier d'un environnement exceptionnel. Franchement, c'est super agréable et vraiment très chouette à vivre ».

Pourquoi ce spectacle à La Rosière ?

Jean-Pierre MAITRE, adjoint à la mairie de Montvalezan et membre de la Commission Forêt avait exprimé le besoin d'aborder le thème de la forêt sous l'angle de sa gestion. Il nous explique pourquoi.

Jean-Pierre MAITRE – « C'est à la suite de la réaction d'une petite fille d'ici, après la coupe d'un vieil arbre, que j'ai été interloqué. Cela m'a fait réaliser qu'il y a un véritable besoin de sensibilisation. Il ne s'agit pas simplement de dire qu'il ne faut jamais rien couper. Sa réaction, exprimant que c'était triste de couper un arbre, m'a marqué. J'ai donc pris le temps de lui expliquer la situation. Elle a fini par bien comprendre et à adopter un regard différent. Au départ, elle était un peu dans cette optique de tristesse face à la coupe, mais ensuite, elle a évolué. Il est essentiel d'éduquer, non pas simplement en imposant des règles, mais en fournissant des explications claires. C'est davantage une question d'explication que d'éducation à proprement parler ».



Les Super Nettoyeurs : Bilan

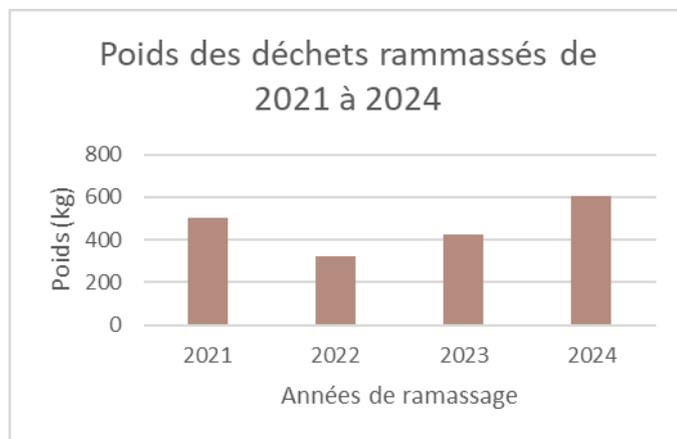
Organisée par l'Office du Tourisme de La Rosière, le Domaine Skiable, la Mairie de Montvalezan et l'ESF, la journée de nettoyage de la station version 2024 s'est déroulée sous les meilleurs auspices.

90 bénévoles, accompagnés de l'association Mountain Riders, ont ramassé et caractérisé 605.2 kg de déchets.

Organisée depuis plusieurs années, cette journée de collecte s'inscrit dans la stratégie de territoire développement durable, avec un double objectif :

- Ramasser les déchets pour nettoyer nos paysages, limiter l'impact sur la faune, la flore, les écosystèmes et endiguer le transfert des ordures en plaine ;
- Alimenter des bases de données scientifiques pour mettre en œuvre des actions ciblées de réduction à la source.

Ainsi, les bénévoles ont travaillé par zones de station pour le ramassage, puis ont trié et pesé les déchets par catégories.



Les analyses sont les suivantes :

- On retrouve plus de déchets dans la station que toutes les années précédentes ;
- Cette année les déchets issus de chantier sont majoritaires ;

- Le centre station concentre un nombre record de mégots, au contraire du reste de la station et du domaine skiable. Les quantités de mégots ramassés chaque année ne cessent d'augmenter ;
- Certains déchets indicateurs ont largement baissé : bouteilles en plastiques, jalons de pistes par exemple.

Fort de ces observations, la destination s'est engagée pour un objectif de réduction drastique des déchets sauvages. En juin, Mairie, Office du Tourisme et Domaine Skiable ont signé la charte nationale Montagne zéro déchet sauvage en 2030, portée par Mountain Riders. Trois objectifs : réduire, sensibiliser et collecter les déchets. Un groupe de travail station s'est réuni, pour travailler à la mise en œuvre de plans d'actions et réduire significativement la quantité de déchets abandonnés.

Le Saviez-Vous ?

Zéro Déchet sauvage, un objectif ambitieux mais atteignable, quelques conseils :

- Amis fumeurs, pensez à vous munir d'un cendrier de poche et à en vanter les mérites ;
- Quoi de mieux que l'eau de nos montagnes pour se désaltérer ? Alors, tous à nos gourdes !
- Les poubelles sont absentes du Domaine Skiable, pensez à redescendre vos déchets aux moloks de la station.



Fleurissement - Concours Communal

Remise des prix jardins et maisons fleuries 2024

Cette année, nous avons été particulièrement touchés par une météo plutôt instable. Cela a aussi contribué à un été de décorations fleuries et des potagers très riches.

Nous avons aussi noté les efforts faits par des nouveaux commerces et nous les remercions, car cela contribue à un accueil très coloré pour nos visiteurs estivaux.

Le label "Villes et villages fleuris" est renforcé par le slogan "Le label national de la qualité de vie", que nous avons obtenu avec 2 fleurs depuis 2016.

Il est important de noter que les critères d'évaluation ne se basent qu'à 25% sur les fleurs ; le reste concerne notre patrimoine, les espaces publics, les aires de jeux pour enfants, les constructions, le développement durable, ainsi que l'accessibilité et le confort d'usage, des aspects sur lesquels nous travaillons quotidiennement.

Cette année, le jury et les élus souhaitent adresser un remerciement tout particulier à Jean MOLIN, qui entame une belle retraite. Son engagement et sa passion pour les espaces

verts de notre commune ont été remarquables. Nous espérons qu'il continuera à nous accompagner lors des visites des jurys, car son expertise et ses conseils nous seront précieux.



Le palmarès complet Concours Fleurissement 2024 :

- Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Villas = GAIDE Odile, La Rosière ;
- Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Habitat Traditionnel = PARMIER Mikaël, Les Laix ;
- Propriétés fleuries et très visibles de la voie publique ; Maisons avec aménagement paysagé = GAIDET Lucie , La Froide, BRUN Françoise, Le Solliet ;
- Habitations avec décor floral installé sur la voie publique = GAIDET Carole, La Combaz ;

- Balcons ou terrasses visibles de la voie publique – Villa = MAITRE Michelle, Les Perrières ;
- Balcons ou terrasses visibles de la voie publique – Habitat Traditionnel = CHENAL Katy et MOLIN Jean, Le Châtelard ;
- Hôtels, restaurants = Hôtel du Relais du Petit Saint Bernard, La Rosière ;
- Commerces = Résidence le Roc Noir et le Boréal, La Rosière ;
- Prix Nicolas Gaide 2024 - Prix coup de cœur du Jury = FOURN Lucie, Le Châtelard.



Domaine Skiable La Rosière - Actions Environnementales

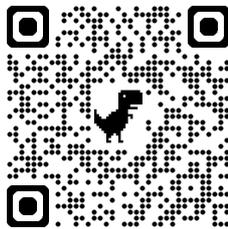
Pourra-t-on skier à La Rosière dans 30 ans ?

C'est la question à laquelle les équipes scientifiques de **Météo-France**, de **l'INRAE** (*Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement*) et **Dianeige** ont cherché à répondre.

Leur travail nous permet de nous projeter et d'anticiper les impacts du changement climatique sur notre domaine skiable. Grâce à cette étude, nous pouvons évaluer les conditions d'enneigement des pistes jusqu'en 2025 et obtenir des données précieuses pour planifier de futurs aménagements, notamment en ce qui concerne la neige de culture. Ces éléments sont essentiels pour envisager l'avenir du ski dans un contexte climatique changeant.

Découvrez-en plus sur les résultats de cette étude → <https://www.larosiere.ski/fr/climsnow>

Pour consulter le site internet
scannez ce QR CODE



Innover sans nuire à la biodiversité !

Le Domaine Skiable de La Rosière est résolument engagé à protéger la biodiversité tout en améliorant ses infrastructures pour offrir une expérience optimale à ses skieurs.

Dans le cadre du remplacement du télésiège Chardonnet, le bureau d'étude EPODE a été mandaté pour s'assurer que les travaux respectent la biodiversité et les engagements pris lors des études environnementales. Sur le terrain, des zones humides essentielles à la reproduction des Grenouilles Rousses, une espèce protégée, ont été identifiées. Leur période de reproduction coïncidant avec les travaux, il a été décidé d'appliquer la démarche « **Éviter, Réduire, Compenser** », en privilégiant l'évitement. Deux zones de protection ont été délimitées autour du chantier et des barrières pour amphibiens ont été installées.

Un échafaudage a également été érigé par l'entreprise POMA pour prévenir tout piétinement du sol et circulation d'engins lors de l'étape cruciale de l'épissure du câble en septembre dernier.



Ensemble, réduisons l'impact du transport des skieurs ...

Conscients des enjeux environnementaux actuels, nous sommes pleinement engagés à encourager nos visiteurs à adopter des pratiques plus durables. Depuis décembre 2021, le Domaine Skiable de La Rosière propose l'offre « **Voyagez vert** », qui offre une réduction de 15 % sur un futur achat de forfaits de ski Espace San Bernardo pour les clients voyageant en train. Afin de renforcer cette initiative, DSR invite désormais **les locaux et vacanciers logés en vallée à choisir Les Ecuets** comme point de départ pour leur journée de ski, réduisant ainsi l'impact environnemental des déplacements.

En optant pour le télésiège des Ecuets, non seulement nos skieurs contribuent à préserver l'environnement, mais ils profitent également d'avantages pratiques : **parking gratuit, gain de temps sur les skis et pas de route sinueuse...**

Au-delà du fait de proposer des horaires d'ouverture prolongés pour le télésiège des Ecuets, le Domaine Skiable de La Rosière offre également **5€ de réduction sur les forfaits des skieurs** qui jouent le jeu. Une offre sous forme de remise immédiate si le forfait de ski est acheté directement à la Caisse des Ecuets ou sous forme d'avoir valable sur le site web larosiere.ski si les justificatifs sont envoyés par mail dans les 15 jours suivants votre achat.



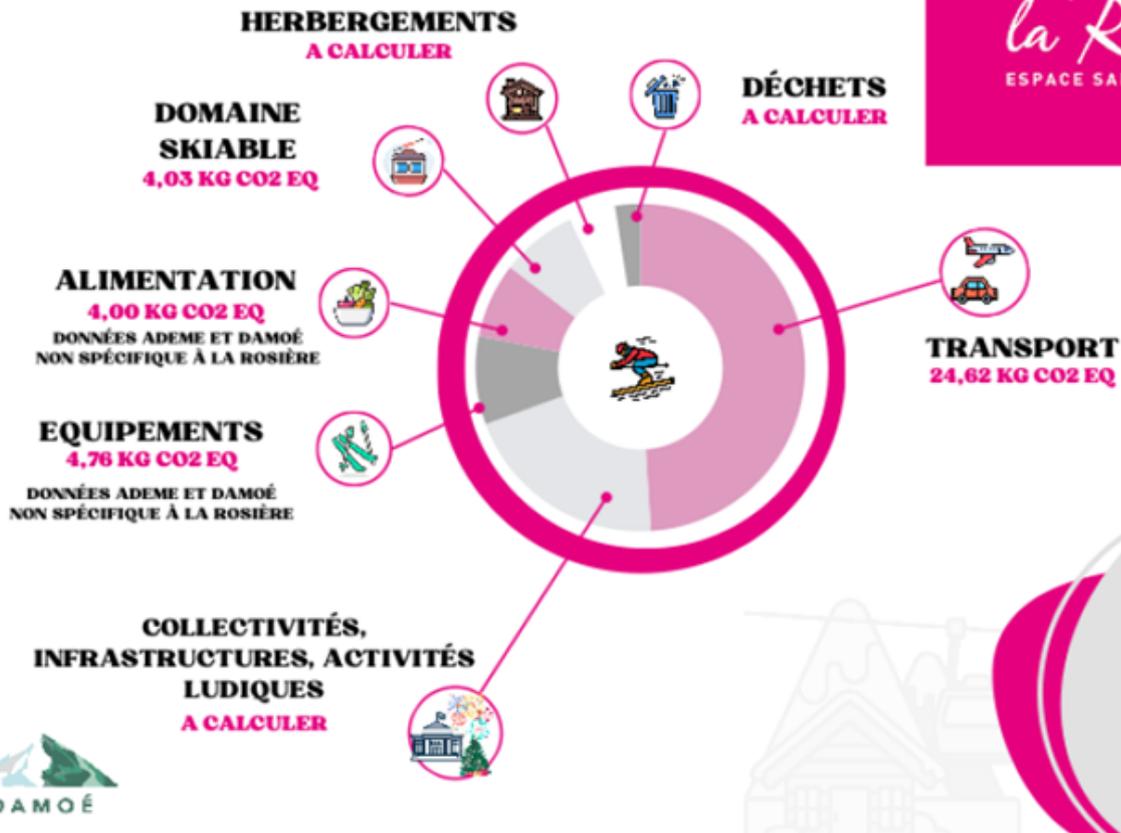
La réduction de notre empreinte carbone au cœur de notre stratégie !

Pour lutter contre le changement climatique à l'échelle d'une entreprise, le point de départ impératif est de **mesurer ses émissions de gaz à effet de serre (GES)**. Dans ce cadre, le Domaine Skiable de La Rosière a fait appel au cabinet d'études DAMOE pour réaliser **son Bilan Carbone jusqu'au Scope 3*** qui intègre également l'impact du transport des skieurs. Cette étude a été menée sur l'exercice comptable s'étalant du 01/10/2022 au 30/09/2023, dans une hypothèse de 575 043 journées skieurs durant l'hiver.

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

Domaine Skiable La Rosière - Actions Environnementales

Une Journée de ski A la Rosière



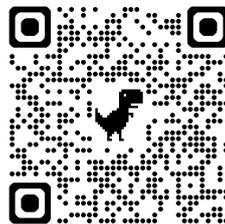
Projection du bilan carbone d'une journée skieur à La Rosière (hors calcul des déchets, de l'hébergement et des émissions de GES produites par les collectivités et activités de la station) – Source : DAMOÉ

*Explications détaillées de l'étude sur <https://www.larosiere.ski/fr/empreinte-carbone>

Pour tout savoir sur les actions environnementales menées par le Domaine Skiable de La Rosière :

<https://www.larosiere.ski/fr/engagements-rse>

Pour consulter le site internet
scanez ce QR CODE



Régie Electrique de Montvalezan - Actions Environnementales

Hydroélectricité

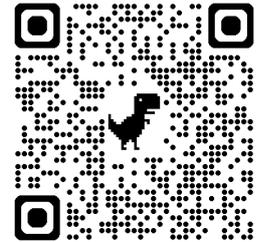
Le projet de réalisation d'une centrale hydroélectrique sur le torrent des Moulins (1 MW) se poursuit. Notre partenaire, GEG ENER, a finalisé les études complémentaires demandées par les services de l'état. Le dossier a été mis en enquête publique à Montvalezan et Sainte Foy Tarentaise en mai 2024. Le dossier a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur en juin 2024.

Des conventions, notamment avec la fédération de pêche ont permis de faire avancer le dossier.

Le planning prévisionnel du projet nous permet d'espérer le démarrage du chantier en 2025 pour la partie défrichement et une mise en service avant l'été 2027. Un site web a été mis en place afin de mettre à disposition des informations sur le projet : <https://www.hydro-montvalezan.fr>.



Pour consulter le site internet scannez ce QR CODE



Compteurs Linky

Les premiers compteurs ont été posés au 1er semestre 2021. La pose devrait se terminer fin 2024. Au total ce sont 2 454 compteurs Linky qui seront mis en service sur Montvalezan. Au 09 septembre 2024, 2 137 compteurs LINKY ont pu être installés sur la commune, dont 2 122 sont communicants. Le remplacement des compteurs existants par des Linky ne donne lieu à aucune facturation par la Régie. Cette prestation est intégrée dans le prix des Tarifs Réglementés de Vente (Tarif Bleu).

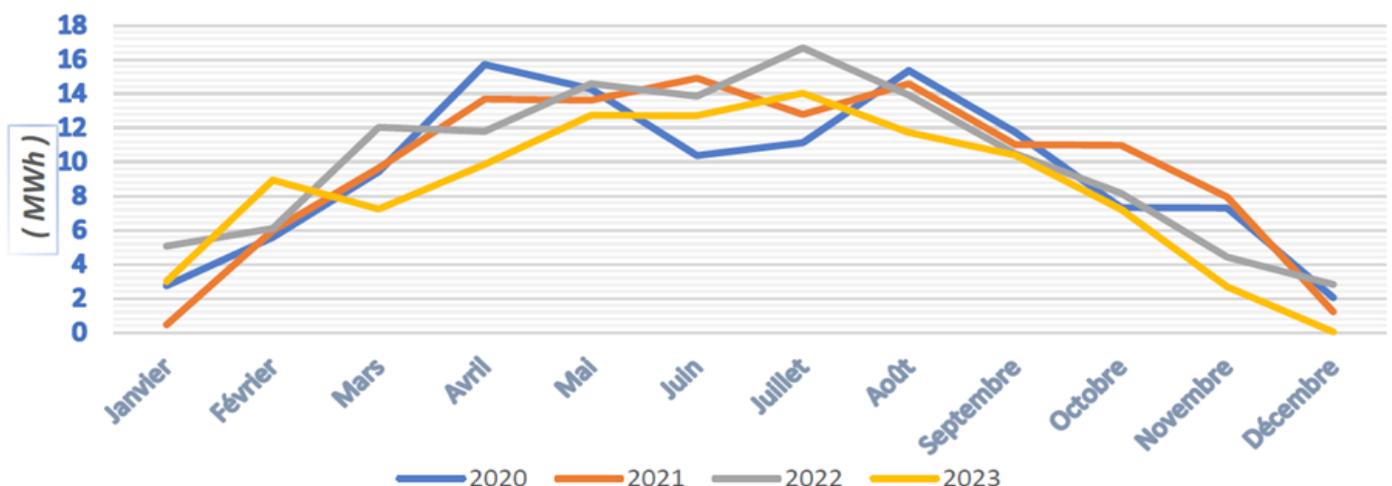
Le compteur Linky permet au client un meilleur suivi de ses consommations et permettra à terme, si le client le souhaite, le pilotage de différents usages tels que : la production d'énergie renouvelable ou la recharge des véhicules électriques. Il évite aussi des trajets en véhicule aux agents de la Régie, la majorité des opérations pouvant être effectuées à distance (relève, coupure, diminution de puissance...).

Bilan du fonctionnement de la centrale photovoltaïque de la fumièrre des Envers

La production d'électricité issue de la centrale photovoltaïque de la fumièrre des Envers est assez régulière depuis sa mise en exploitation. La production dépend directement de l'ensoleillement annuel, car la fiabilité de l'installation est excellente et les arrêts de production liés à des aléas techniques quasiment inexistant.

	2020	2021	2022	2023
Production annuelle	113 MWh	117 MWh	120 MWh	101 MWh

Evolution MWh produit par mois . PV . Fumièrre des Envers



CCHT- Gestion des Déchets, Nouvelles Consignes

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise collecte les déchets de la commune de Montvalezan-la Rosière. Elle à la compétence « collecte et traitement » des déchets (statuts du 22 décembre 2016) et a transféré la compétence « traitement » à Savoie Déchets (Chambéry) le 1^{er} Aout 2016.

Dans le cadre de sa compétence « collecte » la Communauté de communes de Haute-Tarentaise assure les missions suivantes :

- Collecte des ordures ménagères et assimilées
- Collecte des matériaux recyclables issus des ménages
- Gestion des déchetteries

Les ordures ménagères, les emballages et le verre doivent être déposés dans les conteneurs semi-enterrés.

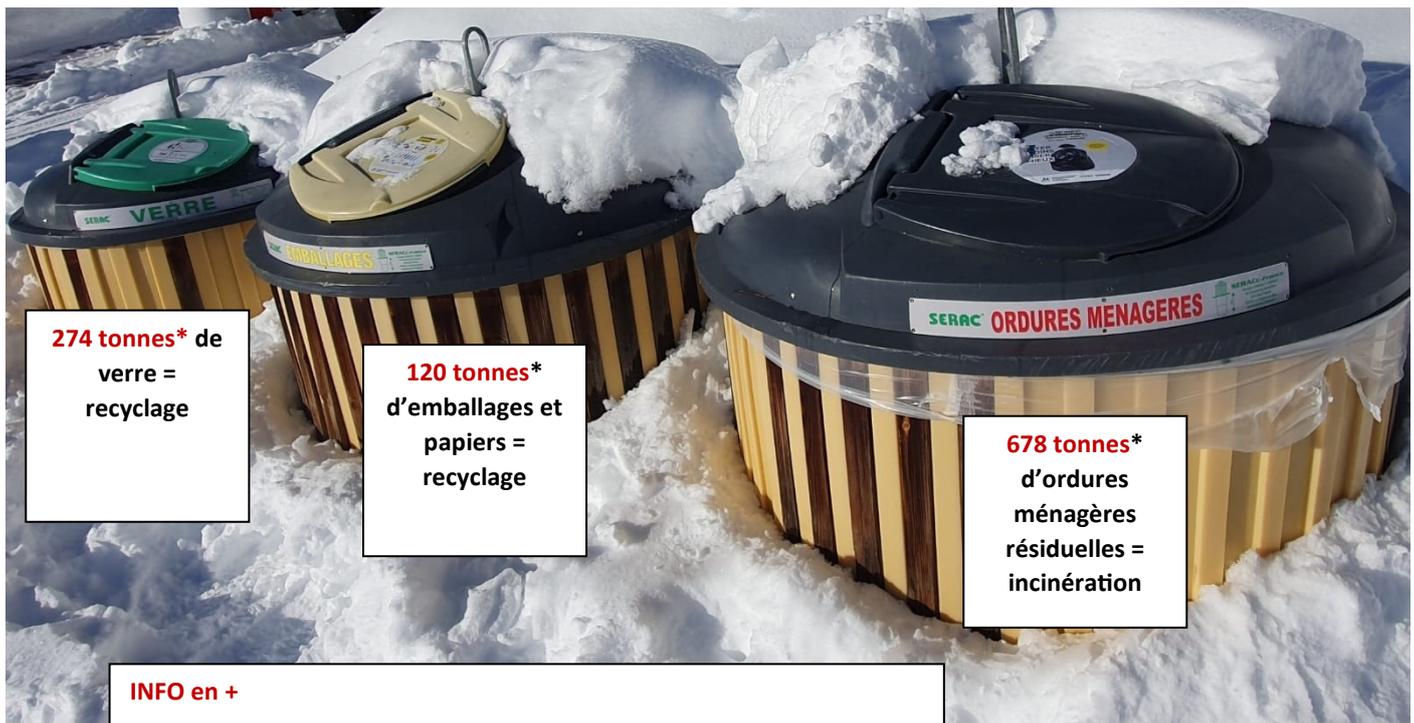
Changement des consignes de tris des emballages depuis 2023

Fini les doutes ! Depuis le 1^{er} janvier 2023, le tri des déchets est simplifié. Vous pouvez désormais déposer au même endroit tous les emballages et tous les papiers. Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, les films plastiques, emballages de charcuterie, sachets chips, blister... vont désormais dans le conteneur jaune.

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux, toujours à déposer dans les conteneurs verts implantés



En 2023 sur la commune de Montvalezan ont été collectées :



274 tonnes* de verre = recyclage

120 tonnes* d'emballages et papiers = recyclage

678 tonnes* d'ordures ménagères résiduelles = incinération

INFO en +

38 tonnes de cartons => recyclage
3.3 tonnes de textiles = réemploi et recyclage
2 sites de compostage collectif en activité sur la commune

**tonnages estimés*

Rappel 2022 :

- 110 tonnes* d'emballages et papiers
- 734 tonnes* d'ordures ménagères
- 270 tonnes de verre
- 38 tonnes de cartons
- 2.25 tonnes de textiles.



Les gros cartons doivent être déposés dans la benne à cartons à La Rosière ou à la déchetterie de Montvalezan.

VIE ENVIRONNEMENTALE ET CADRE DE VIE

CCHT- Gestion des Déchets

La Déchetterie du Genièvre

La déchetterie de Montvalezan est dimensionnée pour recevoir uniquement le bois, les encombrants, la ferraille et les produits dangereux. Pour compléter le geste de tri, la déchetterie de Bourg Saint Maurice vous accueille.

En 2023, ont été collectées à la déchetterie de Montvalezan

Encombrants	153.40 tonnes
Bois	123.82 tonnes
Cartons	27.32 tonnes
Ferrailles	36.38 tonnes
Déchets dangereux	1.70 tonnes

Déchetterie de Montvalezan	
Horaires d'été	Du 1er avril au 30 novembre
	mardi et jeudi de 9h à 12h
	Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13H30 à 18H00
Horaires d'hiver	du 1er décembre au 31 mars
	mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h15

Trier ses biodéchets en Haute Tarentaise, comment faire ?

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, la généralisation du tri à la source des biodéchets doit être mise en place sur l'ensemble du territoire au 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets.

La CCHT propose des solutions de valorisation selon les spécificités de chacun :

- **Pour les particuliers avec jardin**, le compostage chez soi est la meilleure solution : Vous pouvez obtenir un composteur avec un bio-seau en contactant la CCHT à compost@hautarentaise.fr Des distributions sont régulièrement organisées.



Modèle bois 25 euros



Modèle plastique 20 euros

- **Pour les habitations collectives**, il y a la possibilité d'installer des composteurs partagés en pied d'immeuble sur un terrain de la copropriété. Les composteurs et leurs installations sont pris en charge et réalisées par la CCHT.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter compost@hautarentaise.fr



Composteur collectif en pied d'immeuble à La Rosière

Pour un restaurant jetant moins de 200 litres de biodéchets/semaine (environ 250 couverts/jour), la CCHT a mené un test de collecte en bac de 120 litres 1 fois par semaine qui a été réalisé dans un premier temps, de janvier 2024 à avril 2024, seulement pour les communes de Bourg-Saint-Maurice (sans Les Arcs), Sées et La Rosière.

Deux établissements de La Rosière ont participé au test en hiver 2024. A l'issue de ce test une étude est en cours pour la généralisation du dispositif à l'ensemble des restaurateurs pour l'hiver 2024-2025.



Bacs biodéchets utilisés pour le test de collecte 2023-2024 — Groupe Les Balcons-La-Rosière



Le Contexte à la loupe Actions Pédagogiques



Réutilisation du compost en jardinière avec les animatrices de la CCHT – école maternelle de La Rosière

Distribution gratuite de sacs de tri des déchets en Kraft à tous les hébergeurs en faisant la demande. Sur Montvalezan/ la Rosière pour la saison 2023-2024 plus de 6200 sacs en Kraft ont été distribués aux hébergeurs.



CCHT - Gestion des Déchets - Déchèteries - Accès pour les Pros

DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET - DÉPOSE SANS FRAIS* DE MATÉRIAUX EN DÉCHÈTERIES POUR LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT selon les volumes en vigueur.

Déchets et quantités acceptés par jour :

- Gravats : 5 m3
- Plâtre : 5 m3
- Ferrailles, métaux : 3 m3
- Bois de chantier (hors cagettes et palettes) : 2 m3
- Menuiseries vitrées (collecte séparée) : 3 unités
- Laine de verre ou de roche (collecte séparée) : 2 m3

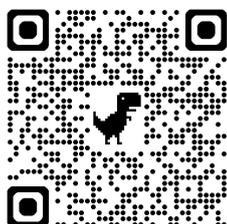
Le dépôt pourra être refusé si :

- Les déchets ne sont pas triés à votre arrivée.
- Les volumes maximums ne sont pas respectés.

Pour en bénéficier, l'installation de l'application VALODÉPÔT sur le téléphone mobile est nécessaire. Son utilisation est une demande obligatoire des recycleurs pour justifier l'acceptation gratuite des déchets du bâtiment. Après création d'un compte sur l'application, la procédure pour faire la demande de dépôt au point de reprise sélectionné doit être systématiquement effectuée AVANT LE PASSAGE À LA DÉCHÈTERIE.

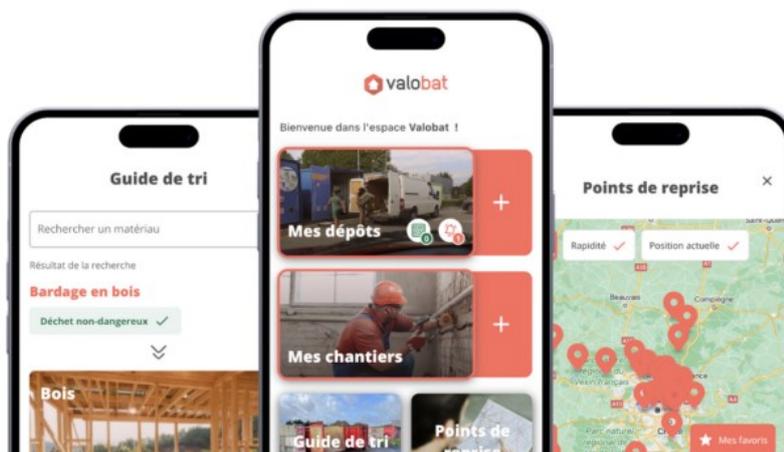
Retrouvez l'application sur www.valobat.fr/appli-valodepot

Pour consulter le site internet scannez ce QR CODE



ValoDépôt

by valobat



Crèche Municipale Les P'tits Mouzets

Bonne nouvelle, l'équipe Crèche Les P'tits Mouzets est au complet !

L'équipe de la Crèche municipale Les P'tits Mouzets est au complet pour la prochaine période hivernale. Nous sommes ravis de retrouver Léa et Sophie, nos saisonnières, qui rejoindront Marion, Anne-Isabelle, Aline et Sylvie, garantissant ainsi un encadrement de qualité et dans la continuité.

Comme l'hiver dernier, la Crèche Les P'tits Mouzets ouvrira **7** jours sur 7, de 8h à 18h. La structure accueille les enfants du pays et de travailleurs saisonniers, **âgés de 3 mois à 4 ans, en saison et toute l'année.**

La Micro-crèche est un véritable succès, les effectifs sont presque au complet.

Il reste de la place disponible les dimanches de la saison d'hiver.

N'hésitez pas à contacter Marion et son équipe, qui se feront un plaisir de vous fournir toutes les informations nécessaires !

Nouvelle recrue cet été !

Depuis le mois d'août nous avons le plaisir d'accueillir dans notre équipe Mme TALLIEU Aline, éducatrice spécialisée, adjointe suppléante pour seconder l'équipe de direction.

Les parents ont déjà pu rencontrer Aline et bénéficier de ses multiples talents.

Au programme cet hiver, petits et grands auront la joie de danser sportivement avec la chanson « Quand je fais du sport », les enfants la connaissent par cœur !

L'équipe des P'tits Mouzets lui souhaite la bienvenue et nous espérons quelle se plaise bien avec nous !

Nous concoctons des activités d'éveil adaptés aux P'tits Mouzets : Séances de yoga, ateliers pâtisserie, parcours motricité, créativité, prendre un bon bol d'air de la montagne ...

Mais surtout, nous tenons à cœur de nous mettre à l'écoute de leurs besoins tout en leur apprenant la vie en collectivité et en développant leur autonomie.

L'hiver dernier, nous avons invité les parents à venir boire un café avec nous durant une semaine, cette initiative a été fortement appréciée.

Nous leur donnerons de nouveau rendez-vous en ce début de saison pour leur souhaiter la bienvenue et répondre à leurs questions.

Marion COLLADO, Directrice



L'hiver à la crèche "Les P'tits Mouzets"

CCAS - Echange avec Perros-Guirec - L'Accueil à Montvalezan

Rencontre avec Yidir (14 ans) et Lahna (12 ans), deux jeunes de Perros-Guirec en séjour chez Alice et Noah au Villaret—famille de Béatrice MAITRE NDIAYE—du 24 février au 2 mars 2024.



voulais le voir à l'œil nu. Je le voyais que à la télé. J'ai recherché La Rosière et je suis tombé sur la carte. Cela m'a montré le Mont Valaisan, Roches Noires, La Thuile en Italie. Et derrière ces montagnes, il y avait le dôme du Miage et juste à côté, il y avait le Mont-Blanc et à côté la Dent du Géant ».

MLR – Comment vous-sentez vous dans votre famille d'accueil au Villaret ?

Yidir – *« Ils sont très sympas et marrants aussi. Le soir, on fait des jeux de société très souvent. On a appris de nouveaux jeux ».*



MLR – Comment s'est passée votre décision de participer au séjour à La Rosière ?

Yidir – *« Nous n'avons jamais fait de ski auparavant et là c'était l'occasion d'en faire avec ma sœur ».*

Lahna – *« On a eu ce voyage en cadeau pour l'anniversaire de Yidir. Avant, on ne le savait pas ».*

Yidir – *« On m'a offert une photo de ski à La Rosière, avec la date 2024. On m'a dit que c'était dans les Alpes. Nous n'y sommes jamais allés avant. J'étais content de découvrir le ski pour la première fois ».*

Lahna – *« Je n'étais pas au courant de la surprise. On ne savait pas vraiment où c'était. On est montés sur des skis pour la première fois, il y a 5 jours, au début du séjour ».*

MLR – Aviez-vous déjà vu la neige ?

Lahna – *« Deux ou trois fois pour moi ».*

Yidir – *« Non, pour moi, 5 ou 6 fois en Bretagne ».*

MLR – Avez-vous découvert de nouveaux plats ? Quels ont été ceux que vous avez préférés ?

Lahna – *« Les gnocchis ».*

Yidir – *« Moi aussi, les gnocchis. C'est la première fois qu'on mange du fromage d'ici. En Bretagne, on mange plutôt de l'emmental et du comté. Ici, on a mangé du beaufort. La tartiflette, c'était aussi une découverte ».*



MLR – Aviez-vous des copains à vous qui étaient déjà venus à La Rosière ?

Yidir – *« Oui, un ami de l'école. Il m'en avait parlé et avait aimé. Ça m'avait donné envie. J'en avais parlé à mes parents. Mais jusqu'à mon anniversaire le 23 janvier, je ne savais pas que j'allais aller au ski ».*

MLR – Est-ce que c'est la première fois que vous partez sans votre famille ?

Yidir – *« C'est la première fois qu'on part loin d'eux. Notre petite sœur est restée à la maison. Ça ferait trop cher pour venir à 3 parce que ça coûterait environ 1500€ et c'est énorme ».*

MLR – Quelle a été votre réaction à votre arrivée à la gare de Bourg-St-Maurice ?

Yidir – *« Une différence parce qu'en Bretagne c'est tout plat. C'est quasiment que des plaines ».*

MLR – Aviez-vous un objectif particulier en venant ici ?

Yidir – *« Je voulais vraiment voir le Mont-Blanc. Aujourd'hui, avec notre moniteur, on était à Roches Noires. Mais le Mont-Blanc était dans les nuages. Il nous a juste montré le Dôme de Miage. Je n'ai pas pu voir le Mont-Blanc, le ciel n'était pas dégagé ».*

MLR – Comment ça se passe pour le ski ?

Yidir – *« Au début, on ne sait pas trop comment avancer, reculer et tout ça. Mais au fur et à mesure, tu deviens meilleur ».*

Lahna – *« Les chaussures de ski ça ressemble aux chaussures de patinoire. C'est facile à mettre, tu clipses et tu as mis tes chaussures. On sait faire le dérapage maintenant. Notre moniteur, Camille est sympa. Hier, on a fait le télésiège des Eucherts et aujourd'hui on est parti à Roches Noires. Le paysage est beau mais ça en impose. J'étais stressée. La piste descendait tout raide d'un coup, j'ai fait du chasse-neige ».*

Yidir – *« A un moment, tu as voulu faire du hors-piste et tu es tombée ! (rire) ».*

MLR – Qu'est-ce qui te plaît autant dans le Mont-Blanc ?

Yidir – *« C'est la plus haute altitude de la France. De base, je*

CCAS - Echange avec Perros-Guirec - L'Accueil à Montvalezan

Lahna – « Je te signale que toi aussi ! Toi tu es monté sur le hors-piste et tu as perdu tes deux skis en tombant ».

Yidir – « La première fois au télési, mon ski s'est croisé avec mon autre ski. Du coup, je suis tombé et le télési me traînait toujours. Aujourd'hui, la seule fois où je suis tombé, je suis allé trop vite sur un virage, du coup, je suis parti en hors du piste... là, c'était du hors-piste pour les professionnels...je suis parti avec mes bâtons, je n'ai pas vu, j'ai sauté et je suis tombé. Hier en prenant le télésiège pour la première fois, il y avait un panneau qui disait de mettre la protection. Du coup, j'ai mis la protection. Après quand on devait descendre, on a oublié d'enlever les skis de la protection et du coup le perchman a dû arrêter le télésiège ».

Lahna – « On est déçus. On ne va pas aller en Italie parce qu'on n'a pas le niveau. »

Yidir – « J'ai vu la frontière, mais je n'y suis pas allé ».



MLR – Alice, Noah, êtes-vous contents d'accueillir Lahna et Yidir à la maison ?

Alice – « Oui, on s'amuse bien. Si je fais le retour, je connaîtrai déjà deux personnes. J'ai envie d'aller là-bas. Apparemment là-bas, c'est beau ».

Noah – « Oui, je les aime bien ».

Alice – « Il aime surtout Yidir car le soir ils font beaucoup de bêtises ensemble ».

Noah – « Mais surtout la dernière fois, quand on était à La Pause à La Rosière, on jouait à cache-cache et j'ai cru que Yidir m'avait lancé une boule de neige ».

Alice – « Ce qui était le plus drôle, quand on est allés voir la descente aux flambeaux, à la fin Yidir a fait un croche-patte à Lahna et elle a fait tomber Noah en même temps. Ils sont tombés tous les deux (rires) ».

MLR – Lahna, Yidir, est-ce que vous connaissiez le spectacle de la descente aux flambeaux ?

Lahna – « Non, je croyais que c'était une fois par mois. Mais quand j'ai vu que c'était tous les lundis, je me suis dit qu'ils doivent être fatigués un peu ».

Yidir – « Oui, ça m'a plu. C'était la première fois que je la vois et c'était amusant après la descente aux flambeaux ».

MLR – Lahna, qu'est ce qui t'a marquée pendant ton séjour ici ?

Lahna – « Il y a vraiment beaucoup de neige ici. Même en bas dans le village, mais quand on nous a dit que c'était pas

beaucoup de neige, on n'y croyait pas. Chez nous, si il neige ça, c'est un miracle ».

MLR – Est-ce que vous allez réussir à repartir d'ici ?

Yidir – « On est obligés de rester car on n'aura pas l'argent pour payer un train pour revenir ! (rire) »

Lahna – « On a qu'à repartir l'année prochaine ».

MLR – Quelle note attribueriez-vous à votre séjour en famille à Montvalezan La Rosière ?

Yidir – « 9/10 ...pourquoi pas 10...je ne peux pas répondre (rire) ».

Lahna – « 10/10...c'est drôle et en plus on va skier ! ».

MLR – Et pour les parents de la famille d'accueil, comment s'est prise la décision de recevoir ? Comment cela se passe ?

Béatrice MAITRE NDIAYE – « On savait que ça existait. Etant présents, on s'est dit que cela pouvait être chouette. Nous avons eu un lien avec leur maman qui nous a téléphoné. Quand nous avons su que c'était leur toute première fois, c'est encore plus génial. On trouvait chouette d'offrir cette possibilité à des enfants. Après, on s'est dit que si Alice a déjà connu des enfants de là-bas, et qu'elle y va, elle ne sera pas perdue aussi et cela pourrait être chouette. Mon frère et ma belle-sœur avaient aussi déjà pris des enfants les années antérieures. C'était l'occasion. Cela permet de vivre quelque chose de différent. Les enfants ne skient pas tous ensemble mais ils font d'autres choses...ils ont fait de la luge. Avant qu'ils repartent, mon oncle Paul aux Eucherts a une longue vue et on voulait leur montrer des bouquetins. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu de chance, car le temps était souvent bouché. C'est chouette, c'est une belle expérience franchement. En plus, on tombe sur deux jeunes qui sont sympas. C'est vrai qu'ils sont occupés la journée, ce n'est pas non plus une charge. Pour le repas, le soir, il y a deux personnes de plus, mais c'est sympa, ça fait un peu d'animation ».

Songo NDIAYE – « Avec deux enfants en plus, ça met de la vie dans la maison. Mais c'est sympa, c'est une belle expérience ».

Béatrice MAITRE NDIAYE – « Oui, c'est à refaire, franchement, je trouve ça sympa ».



CCAS - Séjour Estival à Perros-Guirec - Journal de Bord

Du 6 juillet au 13 juillet 2024, le CCAS a emmené 7 enfants en stage de voile, en séjour chez l'habitant encadrés par Claire HAURET et Alcide UTILLE-GRAND.



Réactions des enfants après la première séance de voile :

Tous les enfants — « On est tous contents de notre première séance de voile et on veut tous continuer ».

Siméon — « On avançait comme des formules 1, c'était trop bien ! ».

Noé — « Notre catamaran a chaviré, c'est le métier qui rentre ».



Séance de planche à voile:

Les enfants — « Claire qui dérive en planche à voile en chantant du Patrick Sébastien (rires) ».

L'équipe d'encadrement — « Tous les enfants se sont bien débrouillés et ils sont restés debout. L'ambiance est bonne, tout le monde est content ».



Le séjour en deux, trois mots :

Alcide — « Liens sociaux, duo de choc dans l'équipe d'encadrement ».

Noé — « Rencontres, amitié, Patrick Sébastien ».

Claire — « Solidarité, lien social et nature ».

Camille — « Voile, pique-nique ».

Alice — « Les 7 îles, le métro, très belles balades ».

Célia — « Paysages, faune et flore, aquarium ».

Léonie — « Macareux, apéro au Roztop, métro ».

Matinée à l'aquarium marin de Trégastel :

Léonie — « Claire a eu peur en mettant la main dans la boîte à devinettes (rires) ».

Camille — « J'ai bien aimé l'aquarium, les raies, les étoiles de mer, et les anémones de mer aussi ».

Matinée sur le sentier des douaniers:

Célia — « J'ai battu Alcide aux pompes (rires) ».

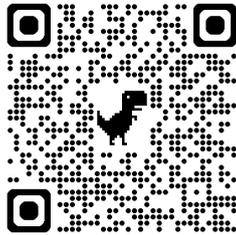
Noé — « Ca fait du bien le soleil, les couleurs étaient magnifiques ».



CCAS - Nos Aînés - Noéline à La Une des Médias

Noéline LE ROUZIC a crevé l'écran lors de sa mission de chargée de bonheur auprès des aînés de la commune, de novembre 2023 à juillet 2024. Cette action unique, portée par le CCAS de Montvalezan lors de sa sixième édition, a été largement mise en lumière à travers de nombreux reportages, soulignant l'intérêt majeur de cet engagement auprès de nos seniors.

Pour voir ou revoir le reportage
@ 8 Mont-Blanc
scannez ce QR CODE



Pour voir ou revoir le reportage
@ France 3 Alpes
scannez ce QR CODE



Pour voir ou revoir le reportage
@ M6
scannez ce QR CODE



Pour écouter le reportage
@ france bleu
scannez ce QR CODE



CCAS - Sensibilisation de la Population aux Arnaques Numériques

Le 25 juin dernier, le CCAS de Montvalezan a organisé une réunion publique de sensibilisation aux arnaques numériques à destination de la population. En invitant Mélissa DEMAREZ, experte à l'Agence Alpine des Territoires, et le Major Serge JACQUELIN, l'objectif était de fournir des repères permettant à chacun de mieux identifier les pièges et de se protéger efficacement.



Découvrez les réactions à chaud recueillies en fin de réunion :



Colette MAITRE - « Cette soirée était très intéressante. Cela nous permet d'être plus vigilants devant un écran, grâce à des points d'alerte que nous apprendrons à détecter progressivement. Cela nous sensibilise à notre propre sécurité. J'ai appris beaucoup de choses dont il aurait été difficile d'être informée autrement. J'ai notamment retenu l'importance des mots de passe que nous utilisons. En rentrant, je sais que j'ai un important travail à faire (rire) ».



Marcel GAIDET - « Je trouve que c'est une très bonne initiative. Je ne suis pas très doué avec ces nouvelles technologies, mais j'ai quand même appris des choses. Je pourrais revenir tous les mois et apprendre toujours quelque chose de nouveau. Pour moi, c'est un peu trop compliqué. Vu mon mode de vie, je pourrais très bien me passer d'un smartphone. Mais c'est un outil intéressant pour ceux qui travaillent, pour les jeunes... cependant, on passe beaucoup de temps dessus ; je préfère aller faire du vélo ou marcher. Cela dit, belle initiative, et j'ai trouvé que c'était très bien ».



Arlette NOIR - « Je pense que le public présent ce soir correspond bien à la génération qui s'est mise à l'informatique sur le tard. On n'est jamais très sûr de soi. J'ai trouvé que c'était une très bonne soirée pour apprendre à repérer les arnaques et déjouer les pièges. Cela permet aussi de savoir ce

Parmi les multiples conseils dispensés, en voici quelques-uns à retenir :

- vos mots de passe, et principalement celui de votre boîte courriel, doivent contenir 12 caractères (comprenant au moins, minuscule, majuscule, caractère spécial, chiffre) ;
- le déverrouillage de votre smartphone le plus fiable est l'utilisation d'un code à chiffres (préférable au déverrouillage facial/empreinte et bien plus sûr que le déverrouillage par schéma) ;
- via SMS, ne jamais cliquer sur un lien dont vous n'êtes absolument pas certain de l'adresse URL (site internet) et n'acceptez jamais de répondre à un message vous demandant de dialoguer sur Whatsapp ;
- pour vérifier la bonne adresse d'un site internet et lutter contre le "typosquatting" (imiter l'adresse internet en s'en rapprochant le plus possible), ne pas hésiter à se rendre sur WIKIPEDIA pour vérifier la vraie adresse internet du site correspondant ;
- pour vos achats en ligne, sur la page de l'achat, l'adresse URL doit impérativement mentionner HTTPS (le "S" de sécurisé doit être présent) ou présence d'un picto "cadenas vert" ; si ce n'est pas le cas, fuyez !
- via SMS ou courriel, ne cédez jamais à la panique ; ne vous précipitez pas...les arnaqueurs jouent sur votre émotion en créant un sentiment d'urgence ;
- par appel téléphonique, 80% des arnaques actuelles sont celles du faux conseiller bancaire ;
- ne jamais scanner un QR CODE dont vous n'êtes pas certain de l'origine ;
- en cas d'escroquerie, pour être conseillé dans vos démarches, contactez la plateforme du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuit) ou rendez-vous en gendarmerie de Bourg-St-Maurice.

A cette occasion, le CCAS de Montvalezan a fait concevoir et publier un dépliant adapté et spécifique qui a été remis aux participants et distribué à vous tous avec votre exemplaire de la revue annuelle municipale, l'ECHO 2024. Ce dépliant vous permettra d'apporter davantage de sécurité à votre vie numérique. Le CCAS de Montvalezan prévoit de renouveler cette sensibilisation, ne serait-ce que pour être au fait des nouvelles méthodes développées par les arnaqueurs du numérique.

CCAS - Sensibilisation de la Population aux Arnaques Numériques

ce qu'il ne faut pas faire, de bien observer et de ne pas paniquer. L'intervenante a bien souligné l'importance de ne pas réagir dans l'urgence, car c'est dans la panique que l'on fait des erreurs en cliquant de manière inappropriée, surtout lorsqu'il y a une question d'argent ; en général, ce n'est pas bon signe. Les retours des participants étaient très positifs et il faudrait en faire la publicité et en parler autour de nous. Il serait aussi utile de toucher les plus jeunes pour attirer leur attention sur les pièges et les sensibiliser aux risques ».



Méliッサ DEMAREZ, Coordinatrice Départementale Médiation Numérique chez AGATE, AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES - « Je salue l'initiative du CCAS de Montvalezan car ce ne sont pas toutes les collectivités qui nous sollicitent sur ce sujet. Comme les participants l'ont dit ce soir, ce type de réunion gagnerait à être démocratisé. Avoir la possibilité d'échanger avec le Major JACQUELIN sur des cas concrets, comprendre que cela ne se produit pas seulement chez les autres, et avoir des exemples d'escroqueries locales, c'était vraiment bénéfique. Cela permet aux habitants de se dire qu'ils doivent être vigilants, car cela peut leur arriver demain. Cette première collaboration avec la gendarmerie était une expérience enrichissante. J'apporte un apport théorique et des chiffres nationaux, mais le Major a les retours des plaintes et des détails locaux. Une co-intervention de ce type est à développer. L'objectif de ce genre de réunion de sensibilisation est vraiment d'avoir les outils pour être plus alertes et éviter de se faire avoir ».



Gérard GAIDET - « Excellente initiative de la part de ceux qui l'ont organisée. Je ne dis pas que nous ne nous ferons plus jamais avoir, mais nous sommes maintenant beaucoup mieux armés pour affronter ce type d'arnaques. Je ne comprends pas pourquoi il n'y avait pas plus de monde. Les jeunes se sentent invincibles, mais ils sont aussi victimes. Pour bien faire, il faudrait que toute la population soit informée de ce dont nous avons parlé ce soir. Plus nous avons de réunions comme celle-ci, plus nous sommes aptes à éviter les pièges. Expérience à renouveler ! ».



Major Serge JACQUELIN - « Une telle réunion sur ce sujet, c'est avoir un minimum de personnes pour en toucher un maximum. Nous donnons simplement de grandes lignes pour éviter que les gens soient victimes d'une arnaque, en apportant des exemples concrets. Ce qui se passe en théorie peut très bien se passer près de chez soi, voire chez soi. L'initiative est très bonne. Le CCAS de Montvalezan et la Mairie ont fait un excellent travail. Il faut impérativement développer ce genre de réunions pour essayer de protéger la population, les anciens et les plus jeunes. D'autres communes devraient suivre cet exemple pour éviter ces escroqueries à tout-va. On le constate tous les jours localement. A la gendarmerie de Bourg-Saint-Maurice, nous enregistrons actuellement chaque jour une dizaine de plaintes à l'encontre d'une arnaque numérique. Ce que l'on entend dans les médias se passe aussi sur le canton de Bourg-Saint-Maurice. Protéger nos concitoyens en les informant est la bonne solution ».

Arnaques Soyons vigilants

Certaines personnes malveillantes peuvent chercher à obtenir des informations vous concernant à des fins de fraude. Les fraudeurs peuvent vous aborder directement ou de façon détournée (par email, par téléphone, par sms). Dans tous les cas, soyez attentifs et en cas de doute ne communiquez jamais vos informations personnelles.

Arnaques fréquentes

Hameçonnage
Réception d'un mail / sms d'une personne se faisant passer pour une administration (CAF, Ameli, Impôts.gouv.fr ...)

Compte Professionnel de Formation (CPF) :
Une personne prétendant appartenir au ministère du Travail, à la plateforme « Mon Compte Formation » ou à un autre organisme vous contacte afin d'obtenir votre numéro de sécurité sociale ou votre mot de passe pour accéder à votre CPF.

L'objectif est de voler vos données personnelles (ou mots de passe) afin de les réutiliser de manière frauduleuse (usurpation d'identité, achats en ligne, piratage de compte ...)

ASSURANCE MALADIE
Dernière relance avant suspension temporaire de vos droits à la sécurité sociale.
Mise à jour via : espace-carte-vitale.info

AUCUN ORGANISME ne peut vous contacter pour vous proposer une formation financable avec votre CPF. VOS DROITS N'ONT PAS DE DATE LIMITE

Colissimo : Une erreur est survenue, des droits de douane s'appliquent à votre colis. Cliquez ici : <https://suivi-information.com>

Mairie de Montvalezan, CCAS Montvalezan

CCAS - Nos Aînés à la Découverte ou Redécouverte du Domaine

Le CCAS de Montvalezan et sa Vice-Présidente, Catherine GARANDEL, ont proposé à l'ESF de LA ROSIERE de mettre en place une action "test" qui permettrait à nos aînés de profiter des joies de la glisse et pour certains de découvrir ou redécouvrir le domaine skiable grâce aux fauteuils-ski.

Enchanté de pouvoir apporter une telle contribution à nos aînés qui ont participé activement à l'histoire de notre commune, Thibault GAIDET, directeur de l'ESF a tout de suite répondu favorablement à cette initiative.

Première sortie, le jeudi 11 avril avec Paul MAITRE et Henri JOLY, deux pionniers de notre station. Le vendredi 19 avril, juste avant la fermeture, c'était au tour de Georgette GAIDE et Marie-Elise PRUD'HOMME de profiter des paysages des hauteurs.

Un grand merci à l'ESF de La Rosière ainsi qu'à la DSR qui ont offert ces sorties. Bravo aux moniteurs "pilotes", Maud, Roxanne, Clément et Lionel !

Merci à l'Antigel et au Paradis pour le réconfort après l'effort. Les sourires de nos aînés resteront gravés dans nos mémoires. Un magnifique souvenir pour terminer cette saison d'hiver 2023-2024 !



Le bilan de cette expérience étant des plus positifs, le CCAS envisage à l'avenir de proposer plus largement cette sortie aux aînés de la commune.

Découvrez ci-après, les réactions des participants, de leurs pilotes et des organisateurs :

La réaction des passagers :

Paul MAITRE, 82 ans – « C'était vraiment bien comme expérience. La vitesse ne m'a pas impressionné, mais c'était de bonnes sensations. On ne sent pas du tout de secousses. Ça va vraiment bien. Tout le monde peut le faire. Cela m'a fait plaisir de retourner au Mont Valaisan. Cet hiver, je n'ai pas pu skier. Cela fait du bien de retrouver la neige et le domaine. J'étais présent au premier jour de la station quand on a construit La Poletta un dimanche après-midi, lorsque nous avons creusé les

trous pour les pylônes. C'est bien de proposer cette sortie. Quand on m'en a parlé de cette sortie j'étais content, mais je ne m'attendais pas à ça. Je pensais que ça allait tout doucement, alors que là, ça glisse bien. M'enfin, je n'ai pas eu peur du tout, pourtant, par moments, ça va vite. Oui, c'est vraiment bien. C'est bien de l'avoir fait une fois. J'espère encore pouvoir faire du ski... peut-être l'année prochaine ».



Henri JOLY, 82 ans – « Ce matin, c'était formidable. C'est une bonne expérience pour les anciens qui peuvent le faire. C'est extraordinaire ! C'est très confortable. Ce n'est pas effrayant du tout, il faut juste faire confiance. Cela prend un peu de temps pour se relâcher. Tu n'as pas les réflexes de celui qui te mène. Tu te dis, là il va faire le virage, mais non, il fait autrement. Cette expérience sera encore plus agréable pour ceux qui connaissent moins le domaine. J'ai travaillé ici pendant 39 ans. Au début, on faisait tout ce qu'il y avait à faire. Ensuite, je me suis plutôt orienté vers la sécurité, et je suis devenu chef des pisteurs. Je connais le domaine par cœur, mais là, c'est autre chose. On le découvre autrement avec beaucoup plus de décontraction. Je pense à beaucoup de personnes de la commune qui pourraient le faire. En plus, cela change de la vue qu'on a en skiant. Beaucoup de personnes ne savent pas ce qu'est le ski, le cirque blanc. Les emmener ici, c'est une autre façon de voir les choses. Il y aurait beaucoup de personnes qui aimeraient connaître ça. Dans le fauteuil, on découvre le paysage autrement. C'est agréable. Oui, pourquoi pas en refaire à l'avenir. »



CCAS - Nos Aînés à la Découverte ou Redécouverte du Domaine

Georgette GAIDE, 83 ans – « Ça fait 40 ans que je n'ai plus fait de ski alpin. Beaucoup de choses ont changé... à l'époque, je prenais Poletta (rire). Aujourd'hui, c'était très bien. Aucun problème. Je n'avais aucune appréhension avant de le faire. Il faut y aller. Pour une fois, on s'est occupé de moi. Bien cocoonée. J'ai adoré les sensations ! Les premiers virages surprennent un peu, mais après on s'habitue. Non, ça ne me dérange pas (sourire). Il y avait quelques secousses ; c'est normal. Il faut le pratiquer, il faut le faire. C'est intéressant de voir le domaine, les remontées, c'est un autre paysage que l'été. Oui, c'était à faire et en plus j'ai appris à faire la godille ! (rire) C'était chouette ! J'ai même fait une flèche en passant dans les portes de la fin du parcours sur le bas du stade. Maud me dit qu'on aurait pu avoir l'or ; enfin, moi, je n'ai qu'une médaille, celle de la famille nombreuse ! (rire) ».



Marie-Elise PRUDHOMME, 78 ans – « C'était super ! Il y a plus de 15 ans que je n'étais pas montée sur des skis. Je n'étais jamais montée au Fort. C'est dommage qu'il n'y ait pas eu un grand soleil, mais c'était super ! C'est vraiment à faire découvrir à tout le monde, aux personnes âgées, personnes handicapées. C'est possible sans aucun problème. C'est vraiment une sensation extraordinaire ; je me suis régalée. Génial ! A refaire ! Et en plus, on a vu des lagopèdes sur le bord de la piste ; c'est ma première fois. La vitesse est géniale et ça ne secoue pas trop finalement. C'est impeccable ! Cette idée du CCAS est à poursuivre ! ».



Le mot des pilotes :

Roxane GAIDE, Pilote de Henri JOLY – « C'était vraiment chouette de rencontrer les anciens de la station, d'autant qu'ils sont de la même génération que mon grand-père. C'est hyper intéressant d'échanger et partager leur vision des évolutions. J'ai été formée l'an passé au pilotage du dual. Ce sont de très bonnes sensations différentes du ski, notamment de vitesse, c'est très chouette. On peut adapter la vitesse à toutes les personnes. On peut éviter de prendre trop de bosses, pour éviter des secousses pour les personnes plus fragiles. On peut faire davantage de virages, de plus longs virages... c'est vraiment varié. Il n'y a aucun choc. On peut partir de pistes très faciles jusqu'à des pistes noires. On s'adapte au passager. A chaque piste, on le questionne sur ses sensations et ce qu'il souhaite. C'est très adaptable. Cette initiative est vraiment positive. Des personnes qui ont été là au tout début de la station, cela permet de voir l'évolution du domaine, des skieurs, des snowboardeurs ; tout ce qui se passe sur les pistes peut-être très intéressant. Pour les personnes qui n'ont jamais skié, qui ne sont jamais montées, qui n'ont jamais découvert la vue depuis les sommets, ce serait vraiment important pour moi de pouvoir les accompagner. Amener des personnes qui n'ont jamais skié décevrait leurs sensations ».



Lionel NOIR, pilote de Paul MAITRE – « Je suis pilote de fauteuil ski depuis 1998. J'étais parmi les premiers. Depuis, la qualité des fauteuils a énormément progressé. La conduite est beaucoup plus agréable maintenant. Avant, il n'y avait pas d'amortisseurs sur le fauteuil, donc c'était compliqué. Il fallait faire très attention à tout. Maintenant, avec des amortisseurs en plus, qui sont réglables et s'adaptent au poids de la personne, c'est un réel confort pour le passager et pour nous aussi en tant que pilote. Depuis 3 ans maintenant, nous avons le droit d'emmener des personnes valides. C'était interdit auparavant. Nous avons une demande qui augmente d'année en année : des personnes qui se sont blessées et de plus en plus de personnes âgées qui veulent skier avec leur famille. C'est vraiment positif ! Nous nous adaptons totalement à la demande du passager, nous pouvons passer de 0 à 130 km/h selon leurs envies. Concernant cette initiative, j'adore ce principe d'emmener nos aînés. C'était énorme aujourd'hui de vivre ce moment ; j'ai totalement partagé le plaisir que nos passagers ont eu de renouer avec le domaine. Faire découvrir ou redécouvrir le domaine, c'est un bonheur ! En plus aujourd'hui, nous avons des pionniers de la station et c'était cool de les conduire au Mont Valaisan, ce qu'ils ont rêvé pendant 30 ans ! ».

CCAS - Nos Aînés à la Découverte ou Redécouverte du Domaine



Maud GOBERT, pilote de Georgette GAIDE – « L'initiative de la commune d'emmener des personnes qui n'ont plus l'occasion de pouvoir mettre les pieds sur les skis ou qui avec l'âge avancé, ont un peu peur de se faire mal, c'est une opportunité pour eux de partager un bon moment. Je pense que ça s'est vu aujourd'hui. ! Pilote depuis plus de 20 ans, je trouve ce projet génial ! »



Clément RIBES, pilote de Marie-Elise PRUDHOMME – « J'ai passé mon brevet de pilote l'an passé et il est assez intuitif de rapidement pouvoir reproduire les mouvements du ski sur le fauteuil. Tout s'est très bien passé avec Marie-Elise. Aujourd'hui, nous avons eu de la chance, des pistes bien damées, pas trop de monde donc pas de bosses. C'est mieux pour les personnes qui sont âgées ou qui ont des problèmes de dos. Nous avons eu de bonnes conditions. C'était parfait ! C'est chouette de faire partie de cette expérience et de permettre aux aînés de la commune de revoir la station pendant l'hiver et qu'elles puissent profiter des derniers jours de la saison. »



Le regard des initiateurs du projet :

Catherine GARANDEL – Vice-Présidente du CCAS – « Avec le CCAS, nous avons eu l'idée de faire connaître et de rendre accessible le fauteuil ski aux aînés de la commune. Nous avons imaginé que certains auraient plaisir à profiter de notre domaine en hiver, découvrir ou redécouvrir les sensations de glisse, admirer à nouveau, ou contempler pour la première fois, les magnifiques panoramas qui s'ouvrent à nos yeux depuis nos plus hauts sommets. L'ouverture du Mont Valaisan est récente. Nous avons pensé que certains qui ont vécu de loin ou de près l'aventure de notre station, seraient heureux de pouvoir s'y rendre. Il a donc été décidé de faire un premier test en cette fin de saison d'hiver. Le bilan est très positif. Le fauteuil ski et son pilote répondent parfaitement aux besoins des aînés. Ceux-ci ont été enchantés par l'expérience. Il est donc envisagé de poursuivre cette action à l'avenir en l'élargissant autant que possible à l'ensemble des aînés de la commune qui souhaiteraient vivre cette magnifique expérience. »



Thibault GAIDET – Directeur de l'ESF La Rosière – « Nous avons imaginé partir avec nos aînés et ceux qui étaient à l'origine de la station et qui ont bien œuvré pour elle. Le projet de venir faire une découverte avec eux, c'était plus que génial ! Pour des personnes qui n'ont pas skié depuis quelques années, l'idée était de leur faire découvrir les évolutions du domaine. Avec la qualité de l'enneigement que nous avons encore actuellement, pouvoir organiser ces sorties tranquillement avec nos pilotes. L'année dernière, nous avons pris l'initiative de former sept nouveaux pilotes et cet hiver, nous avons reçu un fauteuil supplémentaire via le mécénat d'un client. Cela nous a permis d'imaginer cette sortie de groupe. Je pense qu'il est préférable pour eux de découvrir cette autre façon de skier, qu'ils ne connaissent pas, sans être seuls. Quand j'ai commencé, coach et même moniteurs, ils étaient directeurs des pistes, des remontées, dameurs... on s'est connus un peu différemment. Là, c'est un juste de retour des choses. Pour les aînés qui n'ont pas travaillé sur le domaine, offrir cette possibilité est essentiel. C'est leur territoire ! Même s'ils n'ont jamais pratiqué, il faut qu'ils voient aussi ce qui se passe sur notre domaine et comment il a évolué. Je pense que c'est aussi leur faire découvrir d'autres sensations, voire de nouvelles sensations pour ceux qui n'ont

CCAS - Nos Aînés à la Découverte ou Redécouverte du Domaine

pas skié depuis très longtemps. Ce projet en collaboration avec le CCAS de Montvalezan est plus qu'intéressant ! D'autant qu'avec les fauteuils actuels, au terme de la sortie, les anciens n'ont pas mal au dos. Ces fauteuils sont vraiment bien suspendus ; ils sont révisés tous les ans. Auparavant, le fauteuil était vendu sans les skis, et il fallait y fixer de longs skis de descente. Désormais, les skis sont spécifiquement adaptés et inclus avec le produit ; c'est un confort supplémentaire tant pour le passager que le pilote. Oui, sur

une saison comme celle-là, cette action est vraiment géniale, c'est la cerise sur le gâteau. C'est un plaisir pour moi et pour les moniteurs qui ont participé. Être aujourd'hui aussi accompagné de Frédo, qui a chaussé les skis et nous a suivis ; lui qui a été le premier directeur de l'Ecole de Ski, c'était important et symbolique qu'il soit présent pour ce moment-là ».



CCHT - Transport à la Demande et Portage de Repas

Le service Étoile de la communauté de communes de Haute Tarentaise propose différents services dédiés aux personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap (même temporaire), pour faciliter leur quotidien.

Le transport à la demande

Solution de mobilité sur l'ensemble du territoire, ce service peut être demandé pour tout type de déplacement : RDV médecin, courses, visite de l'entourage, coiffeur...

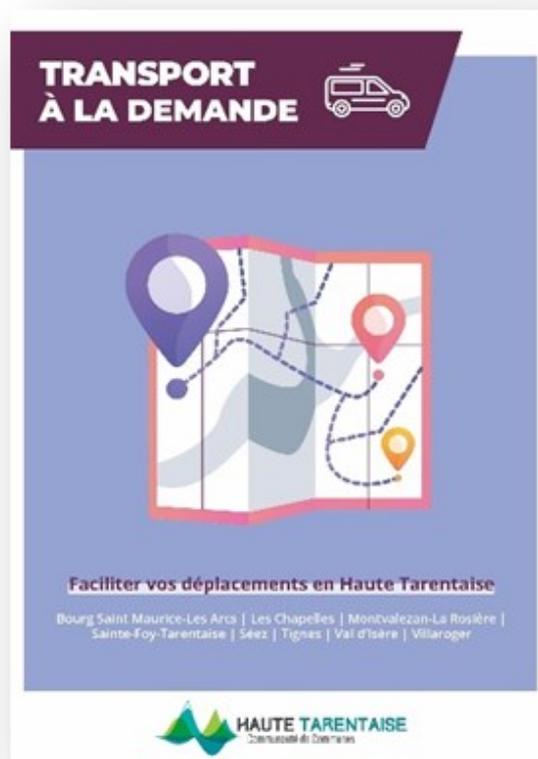
Il fonctionne du mardi au vendredi de 8h à 18h.

Sur réservation auprès du Service Étoile au 04 79 07 60 22

L'accompagnateur(trice) vient chercher la personne au point de rendez-vous fixé par téléphone, lors de la réservation et vous conduit au lieu de destination programmé.

Conditions : Avoir plus de 65 ans ou être en situation de handicap (reconnu par la MDPH). Être domicilié sur le territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise : Bourg Saint Maurice-Les Arcs, Les Chapelles, Montvalezan-La Rosière, Sainte-Foy-Tarentaise, Séez, Tignes, Val d'Isère, ou Villaroger.

Dans le cadre des services à la personne, le transport à la demande permet de bénéficier d'un crédit d'impôt.



Le portage de repas, 7 jours/7 et toute l'année

Le service de portage de repas à domicile propose des repas complets et équilibrés selon les normes d'hygiène en vigueur, élaborés par une diététicienne. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat, d'un laitage, d'un dessert, d'une soupe (le soir), d'un fromage (le soir), et de pain. Ils sont proposés du lundi au dimanche. Le service peut être ponctuel ou permanent. Il est possible de choisir la fréquence des repas. Sur réservation auprès du Service Étoile au 04 79 07 60 22 : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30, les jours ouvrés. Les repas sont livrés le matin pour le jour même, déposés dans votre réfrigérateur. Les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi matin. Le plat est à réchauffer dans sa barquette au micro-onde ou au bain marie ; ou hors barquette à la casserole ou au four.

Conditions : Destiné aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap et aux personnes momentanément dépendantes (sortie d'hospitalisation...) qui éprouvent des difficultés à préparer leurs repas et/ou effectuer leurs courses. Le bénéficiaire doit être domicilié sur une commune de la communauté de communes de Haute Tarentaise. Dans le cadre des services à la personne, le transport à la demande permet de bénéficier d'un crédit d'impôt, uniquement sur la partie livraison.



CCHT - Actions Jeunesse— Financement BNSSA, BAFA, ...

La communauté de communes de Haute Tarentaise propose aux jeunes de son territoire, à travers son service Jeunesse, de nombreuses solutions pour trouver un emploi d'été ou d'étudiant !

LE FINANCEMENT DU BAFA :

Depuis 2012, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est accessible aux jeunes du territoire communautaire grâce au financement proposé aux 16/25 ans qui couvre la totalité des coûts des stages théoriques. Avec ce brevet, les jeunes peuvent encadrer les enfants dans les accueils de loisirs ou les séjours pendant les vacances scolaires. 122 jeunes ont pu bénéficier de ce dispositif.

LE FINANCEMENT DU BREVET NATIONAL DE SECOURS ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (BNSSA) :

Afin de participer à la formation du BNSSA se déroulant sur les vacances d'avril à Aigueblanche, les jeunes peuvent demander à recevoir le dossier de candidature dès le mois de février. Ce diplôme ouvre aux emplois de surveillant de baignade ; son financement est accessible aux jeunes de Haute Tarentaise de 17 à 25 ans ayant une bonne condition physique. Les jeunes retenus devront s'acquitter de la somme de 150 € (au lieu de 780 €) pour la formation qui comporte le PSE1 et les tests de natation.



LES CHANTIERS JEUNES :

Créés en 2024, les chantiers jeunes, effectués durant l'été, facilitent l'accès aux jeunes de 16 à 19 ans à une première expérience professionnelle dans la perspective de financer un projet, puisque chaque chantier est rémunéré (350 €). Le dossier d'inscription est disponible dès le mois de mai. Les chantiers consistent à des travaux de désherbage ou de bricolage réalisés sur les communes. Ainsi, 8 jeunes ont testé le dispositif cet été à travers l'entretien du cimetière de Bourg-Saint-Maurice et des chemins pédestres sur la commune des Chapelles.

OPÉRATION JOB D'ÉTÉ :

Chaque année, pendant les vacances de printemps, le service jeunesse organise une opération job d'été, en accès libre dans les locaux de l'école de musique, qui regroupe une quinzaine d'entreprises. Sous la forme d'un job dating, les personnes en recherche d'emploi, dès 16 ans, peuvent déposer leur CV et participer à un pré-entretien d'embauche. Pour connaître la date exacte, vous devez contacter les animateurs début avril.

Pour toutes informations complémentaires, contactez le Local des Jeunes (73 rue de la Bourgeat à Bourg-Saint-Maurice) au 04 79 07 27 16.



CCHT - L'Accessibilité Pour Tous

La charte départementale de « Confort d'Usage », mise en place depuis le 12 octobre 2023 en Haute Tarentaise, est un projet ambitieux visant à transformer l'offre touristique pour la rendre plus accessible et fonctionnelle pour tous les usagers. L'objectif principal est d'améliorer l'accueil des visiteurs, qu'ils soient locaux ou touristes, en mettant l'accent sur l'ergonomie et l'accessibilité des équipements et services du territoire.

Les points clés de la charte "Confort d'Usage" :

- **Accessibilité et ergonomie** : Tous les équipements et services (hébergements, transports, stationnements, commerces, restaurants, etc.) doivent être adaptés pour faciliter l'usage par tous, y compris les personnes à mobilité réduite ou celles ayant des besoins spécifiques. Les aspects sensoriels, cognitifs et moteurs sont intégrés aux différents projets.

- **Un tourisme inclusif** : La démarche entend promouvoir un tourisme accessible, c'est-à-dire qui puisse être pratiqué par une grande diversité de personnes, indépendamment de leurs capacités physiques.

- **Soutien aux communes** : La communauté de communes de Haute Tarentaise (CCHT) accompagne les communes dans la mise en œuvre de cette charte, en apportant un soutien personnalisé adapté aux spécificités de chaque station de ski ou village.

- **Collaboration avec les offices de tourisme** : Les offices de tourisme jouent un rôle clé dans le recensement des offres existantes et dans la diffusion des informations relatives à cette évolution.

- **Valorisation des initiatives locales** : La charte met en lumière le travail des associations locales, notamment celles impliquées dans la pratique du Handiski, qui permet aux personnes en situation de handicap de profiter des sports d'hiver.

- **Sensibiliser et former les acteurs locaux** : les personnels d'accueil, les offices de tourisme, les hébergements, les moniteurs de ski, les personnels des remontées mécaniques, les services techniques.

Les objectifs généraux sont donc :

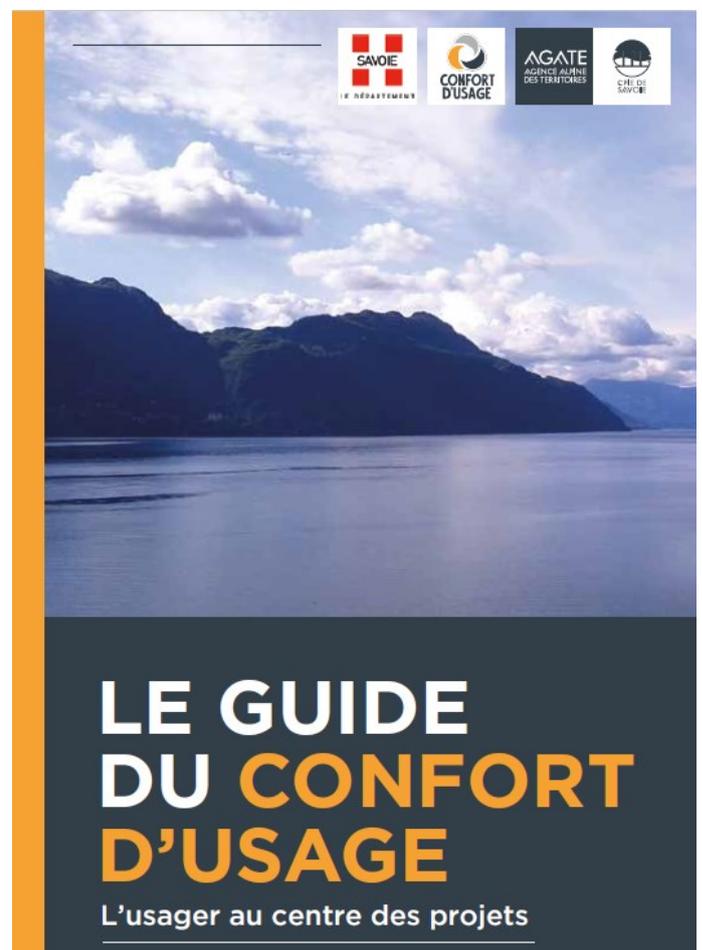
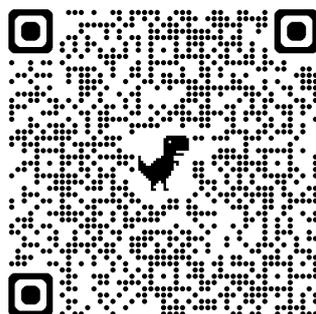
- **Améliorer l'expérience touristique pour tous** en rendant fiable l'ensemble des informations concernant les infrastructures et les services proposés.

- **Encourager un tourisme durable et inclusif**, prenant en compte les besoins des personnes de tout âge et tous besoins particuliers.

- **Renforcer la collaboration locale** entre les communes, les associations, les offices de tourisme et les acteurs du territoire pour construire une offre touristique cohérente et de qualité.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de rendre le territoire de la Haute Tarentaise plus accueillant et respectueux des besoins de tous ses usagers, tout en promouvant une meilleure connaissance des offres et services existants. C'est une approche innovante et inclusive qui vise à enrichir l'expérience touristique, tout en répondant aux défis d'accessibilité dans des zones parfois jugées difficiles d'accès.

Pour consulter
la Charte et Le Guide
scannez ce QR CODE



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Ecole de Montvalezan - Les Classes de Notre Ecole

Ce lundi 2 septembre, 52 élèves ont fait leur rentrée scolaire à l'école de La Rosière. Une rentrée qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. Cinq nouveaux élèves ont été accueillis en petite section et nous n'attendons pas moins de 18 saisonniers pour cet hiver. Cette année les deux ATSEM qui nous accompagnent sont LEGUERNEVE Gaelle et AVILL Hannah.



Classe CP/CE1/CE2 de BOURGEAU Audrey

CP en haut à gauche :

SAINT MARTIN Léonard, MARIE Hima, CRUZ Roméo, JULIANO CHIRON Amélie, VIGNES Nathan, HENRY Mael

CE1 en bas à gauche :

RENAUDIN AZAMBOURG Téo, DAVILLER Ulysse, BAZILE Clémentine, DUNIÉ HELBERT Katel, BARTHELEMY Finn, PAQUELET Marius

CE2 en haut à gauche :

MORDANT BERNARD Harmonie, BOURGEAU Tom

CE2 en haut à droite :

KRAUS Leo, MAITRE MORGAN Émile, FRAISSARD Liséa



Classe de CP/CM1/CM2 de BARBIER Chrystèle

CP devant à gauche :

PALMIERI Thelma, KRAUS Pia, DECREUSE Lucas, COHADON Loukian

CM1 au deuxième rang :

NDIAYE Alice, LANOUE Giulia, CRUZ Maya, OTTOBON Eva, PILLET FRERE Efi, REYNARD GAIDE Lyne, PIGEULT Léonie, THOMAS BONIFACE Jules

CM2 :

GAIDET Candice, MANNEQUIN MINISINI Lilou, SERVAIS Elliott, POSSOZ Thylane, HENRI Cassandre, PAQUELET Léonie, SAINT-MARTIN Clementine



Classe PS/ MS/GS de MARIE Marguerite et CONDEMINE Emma les lundis

1^{er} rang GS :

NOYRIT Livia, BOURGEAU Ella, POSSOZ Nino, BIDWELL Edgar, STROBEL DOUMERC Cassius

2^{eme} rang :

PS - NOYRIT Celio, MS - AVELINE Achille, PS - OZANNE Sophie, MS - FAVRE Ambre, MS - OZANNE Olivia, PS - GAIMARD Kita, MS - POSSOZ Thao, MS - VIGNES Théo, PS - PIRARD CROUVISIER Ally, PS - LANGENSTEIN-HEINILA Laïla

Ecole Primaire de Montvalezan - Une Année Bien Remplie

Encore une année bien chargée, les enfants et les enseignantes n'ont pas le temps de s'ennuyer entre le travail et les activités !

Projet robotique au mois d'avril 2024 :



L'école de la Rosière s'est lancée dans un projet robotique proposé aux élèves de la PS au CM2. Tifenn TRESALLET a participé au projet en tant qu'intervenante extérieure sur 4 séances par classe.



Durant ce projet les élèves ont réalisé un personnage de contes en bois et raconté leur histoire. Ils ont intégré leur personnage dans une réalisation collective comprenant un parcours avec les robots. Les réalisations ont été filmées et commentées par les élèves pour une publication d'un article sur l'ENT de l'école. Les enfants ont pu ainsi manipuler différents robots de programmation : Cubetto, Thymio, Smartrain et Matalab.



Intervention de l'ADATEEP au mois de septembre 2024 :



En partenariat avec la CCHT, intervention de M.JAMBOUILLE pour expliquer aux enfants de la GS au CM2 comment se comporter dans un bus et évacuer si besoin.

Ecole de la forêt pour les enfants de maternelle :

Cette année nous avons pu réaliser un nouveau projet en maternelle grâce au Sou des Ecoles : « l'école de la forêt ». Une intervenante de l'école de la forêt, prénommée Assia est venue quatre vendredis afin de nous aider dans la réalisation de ce projet. L'idée était que les enfants fassent l'école dehors chaque vendredi matin. Nous commençons chaque matinée par un petit rituel d'expression corporelle et ensuite deux ateliers sur le thème des cinq sens. Ils ont senti, touché, observé et écouté. Ils ont appris à coopérer et s'aider lors des moments libres de récréation.

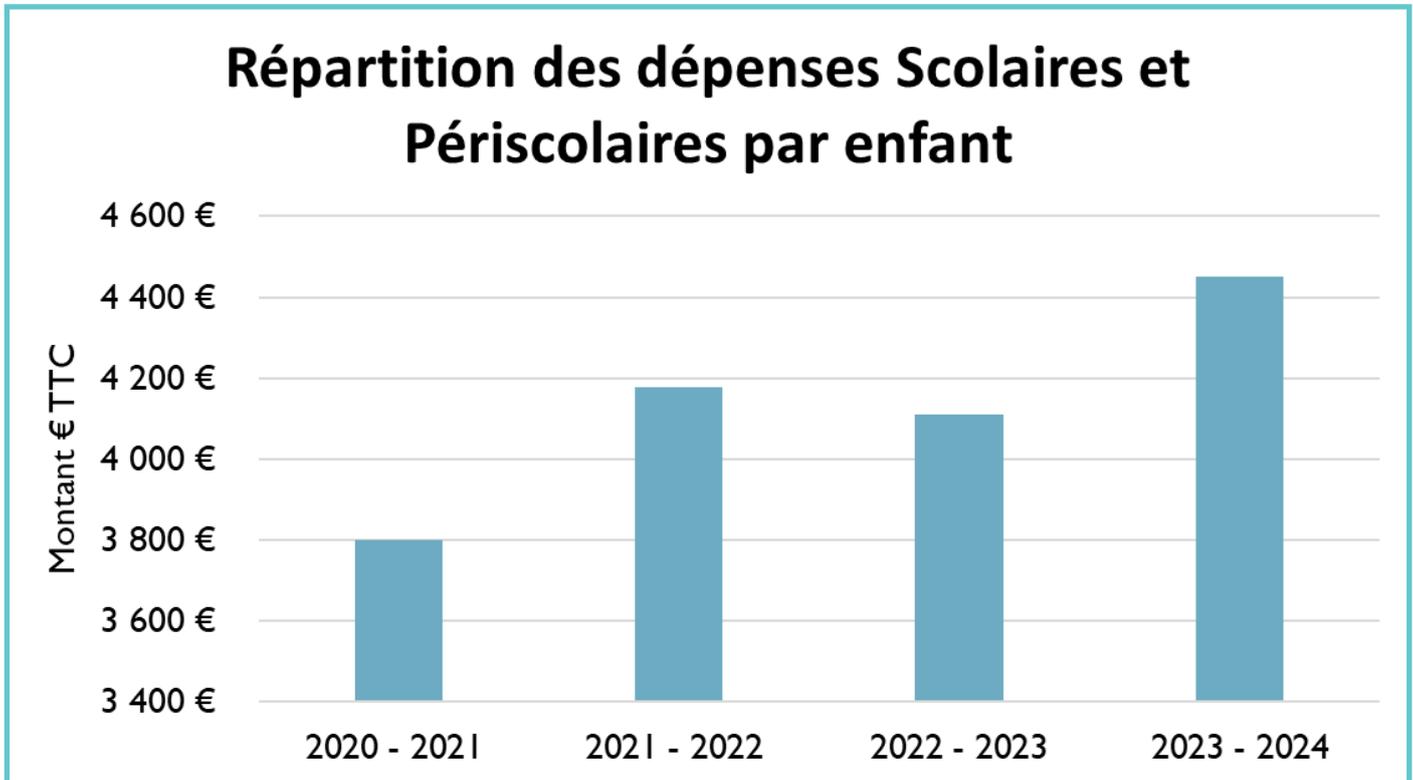


Ecole Primaire de Montvalezan

Ce que consacre la municipalité à son Ecole

Au cours de l'année 2023-2024, la commune de Montvalezan aura investi près de 249 000 € pour assurer la scolarité et le périscolaire de nos enfants (montant net des recettes déduites des dépenses).

Ce chiffre, englobant toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement, est en constante augmentation depuis quatre ans.



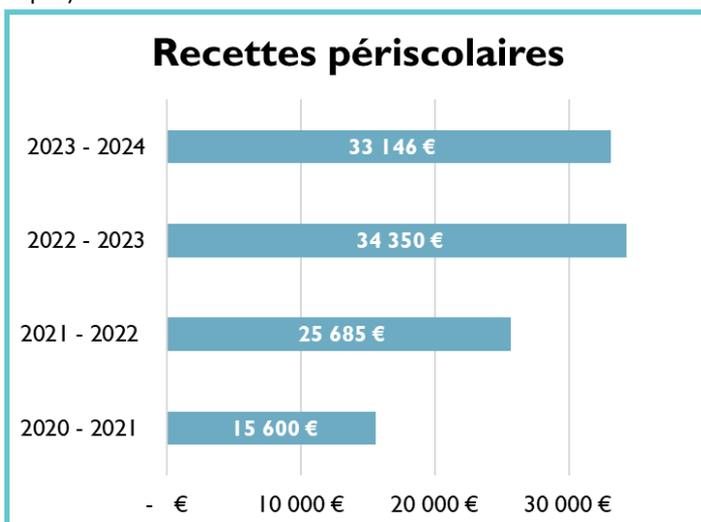
Zoom sur les recettes

Pour l'année 2023-2024, nous constatons une légère diminution des recettes périscolaires (cantine et garderie) par rapport à l'année 2022-2023.

Pour rappel, lors du conseil du 15 juin 2023, les élus ont exprimé leur souhait d'actualiser le tarif de la cantine tout en maintenant un fort engagement de la collectivité avec une prise en charge à près de 50% du coût total (encadrement et repas).

Le tarif du repas, incluant la garderie, a été fixé à 6,10 € à partir du 1er septembre 2023, contre 6 € l'année scolaire précédente, avec un vote unanime.

Pour l'année 2024-2025, le Conseil Municipal a approuvé une nouvelle évolution du tarif, désormais fixé à 6,20 € par repas et par enfant.



Le Saviez-Vous ?

NOUVEAUTÉ, en saison d'hiver la garderie ouvre ses portes le matin de 7h30 à 8h30 pour un montant de 2€ et le soir, de 16h30 à 19h pour un coût de 5,5 €.

Cantine Scolaire de Montvalezan

Etudes pour limiter le gaspillage

Dans une démarche continue d'évaluation, d'ajustement et d'amélioration de la cantine ainsi que de réduction du gaspillage alimentaire, le personnel périscolaire a procédé à des pesées pour suivre les quantités de déchets et mieux les maîtriser. L'année scolaire 2023-2024 a ainsi permis d'identifier les aliments et les plats les plus souvent gaspillés et d'ajuster les commandes et portions en conséquence.

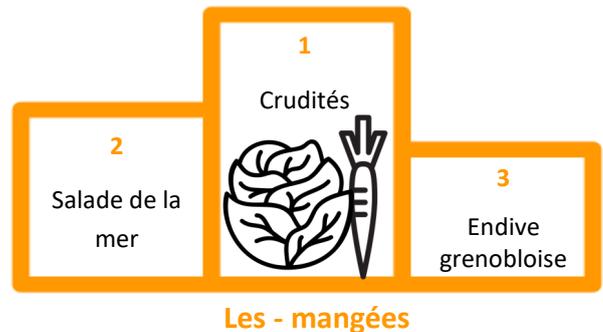
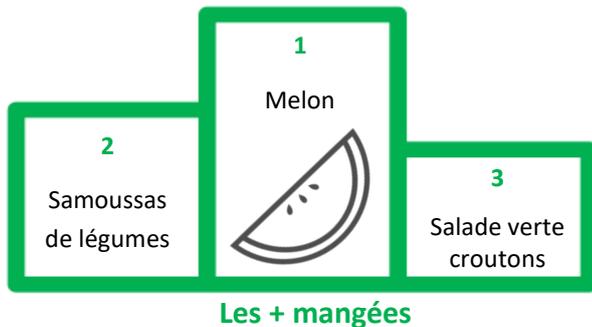
Cette initiative se poursuit cette année avec l'installation d'un compost pour réduire encore davantage les déchets et inscrire ainsi la cantine dans une démarche écologique. Il est à noter que seuls certains aliments peuvent être compostés.

Les entrées

En moyenne, 74 % des entrées servies sont consommées par les enfants. Autrement dit, pour une portion de 100 g, 74 g sont mangés, tandis que 26 g finissent à la poubelle, sont



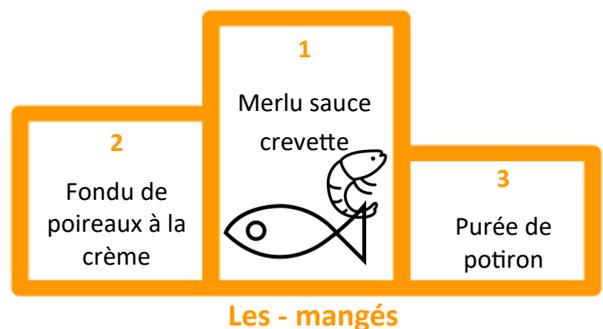
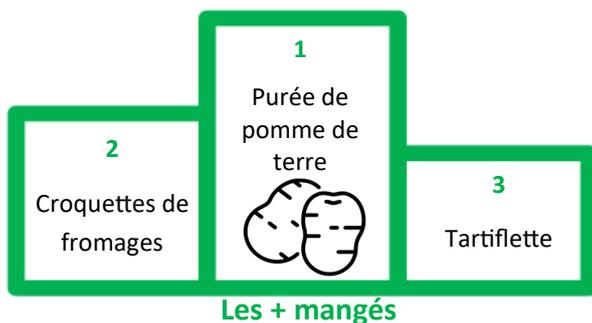
recyclés ou récupérés. Ci-dessous, les entrées les plus consommées sont représentées en vert, et les moins consommées en orange.



Les plats

En moyenne, 66 % des plats chauds servis sont consommés par les enfants. Autrement dit, pour une portion de 100 g, 66 g sont mangés, tandis que 34 g finissent à la poubelle ou au

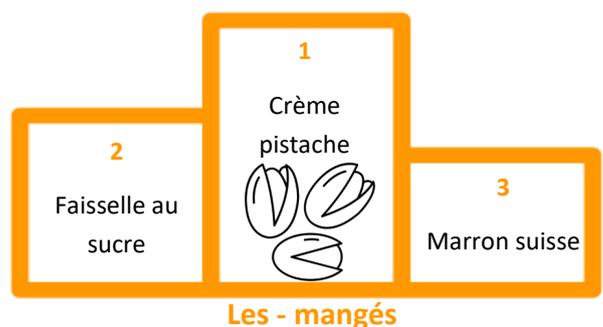
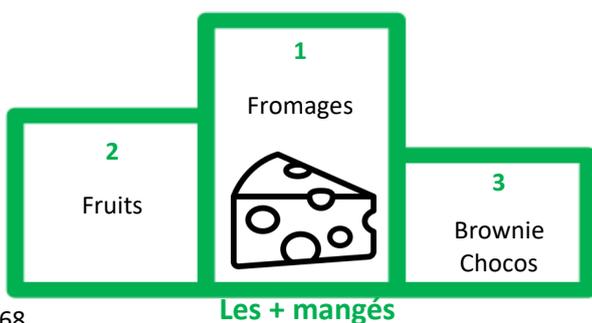
recyclage. Ci-dessous, les plats les plus consommés sont représentés en vert, et les moins consommés en orange.



Les fromages et desserts

En moyenne, 92 % des desserts sont consommés par les enfants. Autrement dit, pour une portion de 100 parts de gâteau, 92 parts sont mangées et 8 ne le sont pas. Ci-dessous,

les fromages et desserts les plus consommés sont représentés en vert, et les moins consommés en orange.



Cantine Scolaire de Montvalezan

Réduire le gaspillage alimentaire à la cantine : ajustements et résultats positifs.

Au cours de l'année 2023-2024, des commissions Restauration ont eu lieu avec la cuisine centrale afin de leur présenter les résultats des pesées. L'objectif de ces commissions est de réduire le gaspillage alimentaire tout en veillant à ce que les enfants repartent de la cantine le ventre plein.

À noter : deux cycles de repas sont proposés au cours de l'année, soit le cycle été (de septembre à novembre et de mai à juillet) et le cycle hiver (de décembre à avril) .

Constats

Certains aliments et plats sont moins appréciés, comme illustré précédemment avec les podiums orange. L'un des aliments les moins consommés et souvent triés par les enfants est le champignon. Certains jours sont également thématiques, avec le « mardi végétarien » et le « vendredi poisson ». Hors de la saison hivernale, il n'y a cependant pas de cantine le vendredi, et les enfants ne mangent donc pas de poisson ces jours-là. Enfin, certaines sauces accompagnant les viandes peuvent freiner l'appétit de certains enfants.

Décisions

Tout en respectant les besoins nutritionnels des enfants, il a été décidé d'ajuster à la baisse le grammage de certains plats. Cette décision concerne les entrées et les plats chauds. La fréquence de retour des plats les moins appréciés a également été diminuée.

Pour éviter que les enfants quittent la table en ayant faim, les

combinaisons d'entrées, de plats et de desserts moins aimés sont évitées. La sauce accompagnant les boulettes de viande est désormais servie séparément, permettant aux enfants de choisir s'ils souhaitent les consommer avec ou sans sauce.

En dehors de la saison hivernale, le poisson est proposé certaines semaines le lundi ou le jeudi, afin de favoriser la diversification alimentaire. Pour garantir que chaque enfant reçoive une portion suffisante de fruits — un dessert particulièrement apprécié — des fruits supplémentaires sont ajoutés au besoin, surtout pour les variétés plus fragiles comme les abricots et les fraises.

Toutes ces mesures sont en place depuis septembre. Certaines adaptations pourront être mises en place en fonction des retours des pesées, des enfants et du personnel.

Résultats

Des résultats sont déjà visibles au niveau des pesées et aussi au niveau du ressenti des enfants et du personnel périscolaire. Les repas sont mieux appréciés, avec par exemple une baisse de gaspillage des entrées passant de 25 % à 15 %, sur le cycle été de mai à juillet par rapport à la période de septembre à novembre.



Gillian DREYFUSS - Anaïs BOCH - Louis GENOUX - Heïdi GAIDET

Le Tour de l'Avenir

Les jeunes talents mondiaux du cyclisme s'affrontent dans les Alpes. Cet été, La Rosière a de nouveau accueilli l'arrivée d'une étape de l'épreuve masculine et, pour la première fois, le prologue de la seconde édition du Tour de l'Avenir féminin.

Le Tour de l'Avenir est une course cycliste par étapes réservée aux coureurs de moins de 23 ans. Souvent surnommée le "Tour de France des moins de 23 ans", elle est considérée comme l'une des épreuves les plus prestigieuses pour cette catégorie d'âge.

La Rosière, a une nouvelle fois accueilli du Tour de l'Avenir 2024. Cette étape, disputée le 23 août a offert un spectacle intense avec de nombreux rebondissements pour l'étape des hommes.

C'est Clément IZQUIERDO qui a mis le feu aux poudres en attaquant dès les premières difficultés. Le Français a ainsi créé une sélection et permis à Léo BISIAUX de prendre une prometteuse 5^{ème} place. Dans la montée de La Rosière, c'est Jarno Widar, le favori, qui a tenté de s'envoler en solitaire à six kilomètres de l'arrivée.

Dans un final haletant, Peter Joseph BLACKMORE a remporté la troisième étape masculine, s'imposant au sommet de La Rosière. Le Britannique a ainsi déjoué tous les pronostics en devançant le grand favori, le Belge Jarno WIDAR. Cette victoire inattendue lui a permis de revêtir le maillot jaune de leader, un symbole fort qui marque une nouvelle dynamique dans la course.

Cette étape a démontré que le Tour de l'Avenir 2024 est une course très ouverte. Aucun coureur n'est à l'abri d'une

surprise.

Et pour la deuxième édition du Tour de l'avenir féminin, un prologue s'est déroulé en même temps dans le centre de la station. Un sprint de 2.1 km, partant en direction du Golf de La Rosière avec une montée très technique avec une pente allant jusqu'à 13% mais avec un panoramique imprenable sur la vallée de la Tarentaise dont les concurrentes du Tour de l'avenir ont pu profiter à l'arrivée.

Lore DE SCHEPPER s'est imposée avec autorité, devançant la Canadienne Isabella HOLMGREN. La Belge, âgée de seulement 18 ans, a ainsi montré toute l'étendue de son talent et s'est placée en position de force pour la suite de la compétition.

Ces premières étapes du Tour de l'Avenir ont confirmé le statut de cette course comme étant le vivier des futurs talents du cyclisme mondial. Les jeunes coureurs, hommes comme femmes, ont montré une grande détermination et un niveau technique impressionnant.

Le Tour de l'Avenir, c'est bien plus qu'une simple course cycliste. C'est un tremplin pour les jeunes talents qui souhaitent se faire un nom dans le peloton professionnel. C'est également l'occasion de découvrir de nouveaux talents et de suivre l'évolution de ceux qui ont déjà marqué les esprits.



Le Tour de l'Avenir

Depuis sa création en 1961, le Tour de l'Avenir a vu passer de nombreux champions qui ont par la suite marqué l'histoire du cyclisme. Bernard HINAULT, Laurent FIGNON, Miguel INDURAIN et bien d'autres ont remporté cette course prestigieuse avant de connaître une carrière internationale exceptionnelle.



Et comme on dit : jamais deux étapes sans trois, alors c'est un départ que nous avons également orchestré le lendemain pour l'étape masculine. Les femmes ayant pris le départ plus bas dans la vallée.

La place des Eucherts et tout le quartier de La Rosière s'est transformé en véritable arène cycliste. Les coureurs, concentrés mais souriants, ont pris place sur la ligne de

départ, sous les applaudissements nourris du public. Les drapeaux flottaient au vent, les maillots colorés se mêlaient, créant une atmosphère festive et conviviale. Cette quatrième étape, longue de 142,6 kilomètres, a réservé son lot de difficultés aux coureurs. Au programme : le col de l'Iseran et la côte de Saint-André. Ces ascensions mythiques ont mis à l'épreuve les capacités physiques et mentales des participants.

En conclusion, les premières étapes du Tour de l'Avenir ont tenu toutes leurs promesses. Les coureurs ont offert un spectacle de haute voltige, démontrant ainsi tout le potentiel du cyclisme de demain. Le Tour de l'Avenir est bien plus qu'une course, c'est un véritable tremplin vers l'avenir.

Il convient de souligner l'implication de la commune de Montvalezan qui a œuvré sans relâche pour l'organisation de cette étape. Les équipes municipales ont mis en place deux sites d'arrivée, au centre station et à la place des Eucherts, ainsi que de nombreux dispositifs pour assurer le bon déroulement de l'événement. Leur engagement a permis de faire de cette étape un véritable succès.



La Freeride Week

La Rosière : Le Paradis du Freeride en 2024

La Rosière s'est une nouvelle fois imposée comme l'une des destinations incontournables pour les amateurs de freeride en 2024. La station savoyarde a accueilli, pour la quatrième année consécutive, la Freeride Week by Evolution 2, un événement qui a mis à l'honneur les meilleurs riders du monde.



La Freeride Week a proposé un programme riche et varié, avec trois compétitions majeures :

- **Le Freeride World Tour Qualifier 4:*** Cette épreuve, la plus prestigieuse de l'événement, a vu s'affronter les meilleurs riders internationaux sur la face nord du Mont Valaisan. Les athlètes ont impressionné le public avec leurs lignes audacieuses et leurs tricks techniques.
- **Le Freeride World Tour Qualifier 2:*** Ouvert à un plus large public, ce qualifier a permis aux riders de se confronter sur un terrain exigeant et de se qualifier pour les prochaines étapes du circuit.
- **Le Freeride World Tour Junior 2:*** Les jeunes talents du freeride ont également eu leur moment de gloire lors de cette compétition réservée aux moins de 18 ans.

Au-delà des compétitions, la Freeride Week a été l'occasion de découvrir de nombreuses activités gratuites : baptêmes de freeride, démonstrations, animations musicales... La station de La Rosière s'est transformée en un véritable village du freeride, rassemblant les passionnés de glisse de tous horizons.

Les Vainqueurs

Les meilleurs riders de l'événement ont été récompensés pour leurs performances exceptionnelles. Parmi les vainqueurs, on retiendra notamment :

- **Snowboard Femmes :** Noémie EQUY
- **Ski Hommes :** Edvin OLSSON
- **Ski Femmes :** Mia MCNAB
- **Snowboard Hommes :** Enzo NILO

Un Succès Renouvelé

La Freeride Week by Evolution 2 a une nouvelle fois rencontré un franc succès. La Rosière s'est confirmée comme un terrain de jeu idéal pour les amateurs de freeride, offrant des conditions de neige exceptionnelles et un cadre naturel époustoufflant.



Le Trail Blanc de La Rosière

La 8ème édition du Trail Blanc s'est imposée comme un véritable événement marquant de la saison hivernale. Avec 220 participants venus défier les éléments, cette course a une nouvelle fois démontré son attrait grandissant auprès des amateurs de trail.

Au-delà de la performance individuelle, le Trail Blanc est devenu un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui souhaitent vivre une expérience unique en pleine nature. Le parcours, tracé sur les magnifiques pistes de La Rosière, offre un terrain de jeu exceptionnel pour les coureurs de tous niveaux. Les conditions hivernales, bien que exigeantes, ajoutent une dimension supplémentaire à l'épreuve, transformant chaque foulée en un défi à relever.

Cette édition a établi un record de participation, avec 220 coureurs inscrits sur une capacité maximale de 250 dossards. Deux des trois distances proposées, le 5 km et le 10 km, ont affiché complet. De plus, un nouveau parcours de 20 km avec un dénivelé de 1000 m+ a été introduit cette année.

Malgré des conditions hivernales difficiles, avec une visibilité réduite et un temps glacial, les coureurs ont bravé les

éléments pour parcourir les pistes et traverser le village de La Rosière. Équipés de lampes frontales, ils ont dû rester concentrés pour affronter une neige glissante et des températures mordantes.

Sur le 5 km, Émilie CERDAN s'est distinguée chez les femmes en franchissant la ligne d'arrivée en 39 minutes et 19 secondes, tandis que Jens MELDGAARD s'est imposé chez les hommes avec un temps impressionnant de 29 minutes et 26 secondes.



Dans la catégorie des 10 km, Anthony GINTER a terminé la course en 55 minutes et 34 secondes. Chez les femmes, c'est Marie GONCALVES, notre ambassadrice sportive, qui a remporté la première place avec un temps de 59 minutes et 49 secondes.

Pour le nouveau parcours de 20 km, Walid PINÇON a décroché la victoire chez les hommes en 1 heure, 42 minutes et 39 secondes, tandis qu'Amélie GINTER a pris la première place chez les femmes avec un temps de 2 heures, 20 minutes et 47 secondes.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers les bénévoles de l'ESF et d'Origin' Alp, dont l'engagement et le professionnalisme ont permis d'assurer le bon déroulement de l'événement ainsi que la sécurité de tous les participants. Grâce à leur présence et à leur vigilance, cette édition a été un véritable succès. Nous remercions également nos fidèles partenaires, LoubSol, Dakine, et 686, pour leur soutien indéfectible, qui contribue chaque année à faire de cette course une expérience inoubliable.



La Balade du Roc Noir

Les passionnés de ski de randonnée au rendez-vous pour une Balade du Roc Noir inoubliable !

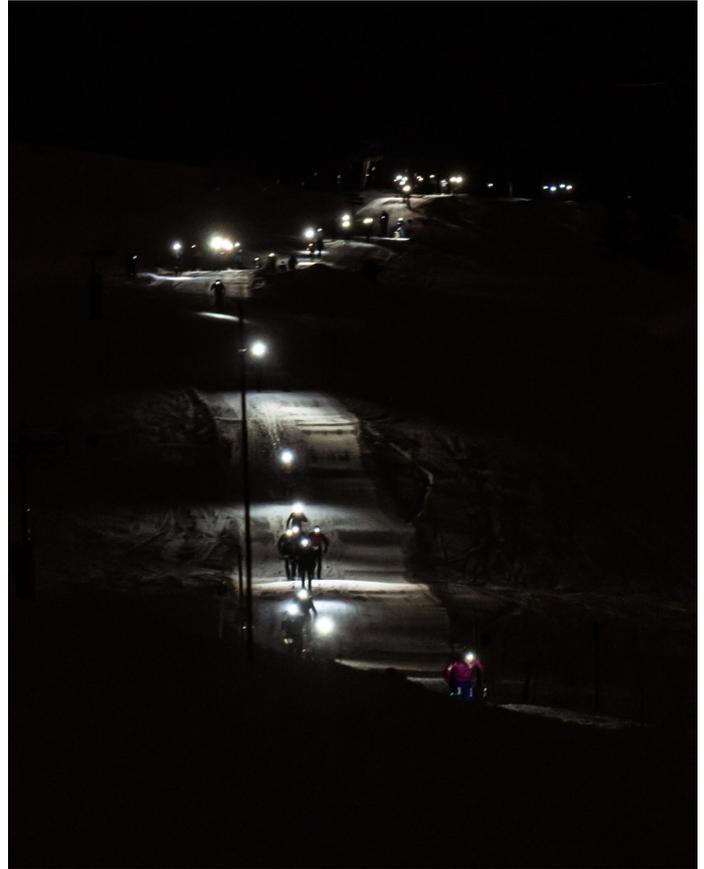
Les amateurs inconditionnels de ski de randonnée se sont retrouvés pour une aventure nocturne mémorable lors de la dernière édition de la "Balade du Roc Noir". Véritable épreuve de référence pour les passionnés, la "Balade du Roc Noir" propose une expérience unique sous la lumière de la lune et des étoiles, où l'endurance, la détermination et la camaraderie sont à l'honneur.

L'année 2024, pour les événements sportifs de la station, ont été synonyme d'adaptation et la balade du roc n'y a pas échappé. Avec le redoux en janvier, le départ de la course donné traditionnellement aux Ecuets n'a pas pu avoir lieu en raison d'un manque de neige significatif. Il n'était bien sûr pas envisageable d'annuler la totalité de la course ! Alors avec la réflexion du domaine skiable nous avons proposé exceptionnellement à un format court partant du front de neige du centre en empruntant le parcours du Roc. Un format plus court, vécu comme du sprint pour certains compétiteurs. Saisonniers comme sportifs de la vallée ont répondu présent, avec un total de 85 coureurs.

Dès le départ, une ambiance conviviale régnait, mais l'envie de se dépasser restait bien palpable. Les consignes sont claires : même si la météo est plus clémente en cœur de vallée, la chaleur ne règne pas en haut de Roches Noires, mais les repas chauds attendent les compétiteurs à l'Antigel.



Alors ni une, ni deux les randonneurs s'élancent sur le parcours du Roc avec une arrivée rapide en 24 minutes et 18 secondes de Baptiste Eveillard, suivi de quelques secondes par Arthur JOYEUX BOUILLON (24 minutes et 34 secondes) et Eric DAVID pour la 3^{ème} place (24 minutes et 55 secondes). Ce n'est que quelques minutes plus tard que Aurélie CROUVISIER, la première femme est arrivée en haut de Roches Noires en 30 minutes et 20 secondes, suivi par Maud GODERT (30 minutes 34 secondes) et Jessica MARTIN qui clôt le trio gagnant féminin (31 minutes 31 secondes).



Si pour beaucoup, le défi sportif reste au cœur de cette aventure, l'esprit de convivialité prend rapidement le relais, transformant la compétition en un moment chaleureux d'échanges et de partage.

Un grand merci à nos partenaires qui nous accompagnent chaque année sur les éditions de la Balade du Roc : K2, 868, Dakine et Loubsol.

Vous pouvez d'or et déjà enregistrer la prochaine édition qui aura lieu le **21 janvier 2025**.



Red Bull Infinite Lines

Red Bull Infinite Lines : Quand le ski se réinvente à La Rosière. Les Red Bull Infinite Lines, un terrain de jeu infini pour les skieurs les plus audacieux.

Les sports d'hiver ne cessent d'évoluer, repoussant toujours plus loin les limites de l'imaginable. Parmi les compétitions les plus innovantes et spectaculaires, les Red Bull Infinite Lines occupent une place à part. Ce format de compétition, qui se déroule sur des parcours escarpés et techniques, offre aux skieurs l'opportunité de s'exprimer librement et de repousser leurs propres limites.



Contrairement aux compétitions de ski traditionnelles, les Red Bull Infinite Lines ne se limitent pas à un parcours défini. Les skieurs sont invités à explorer un terrain vaste et complexe, composé de couloirs étroits, de falaises abruptes et de zones boisées. Chacun est libre de choisir sa ligne, en fonction de ses compétences et de son style.

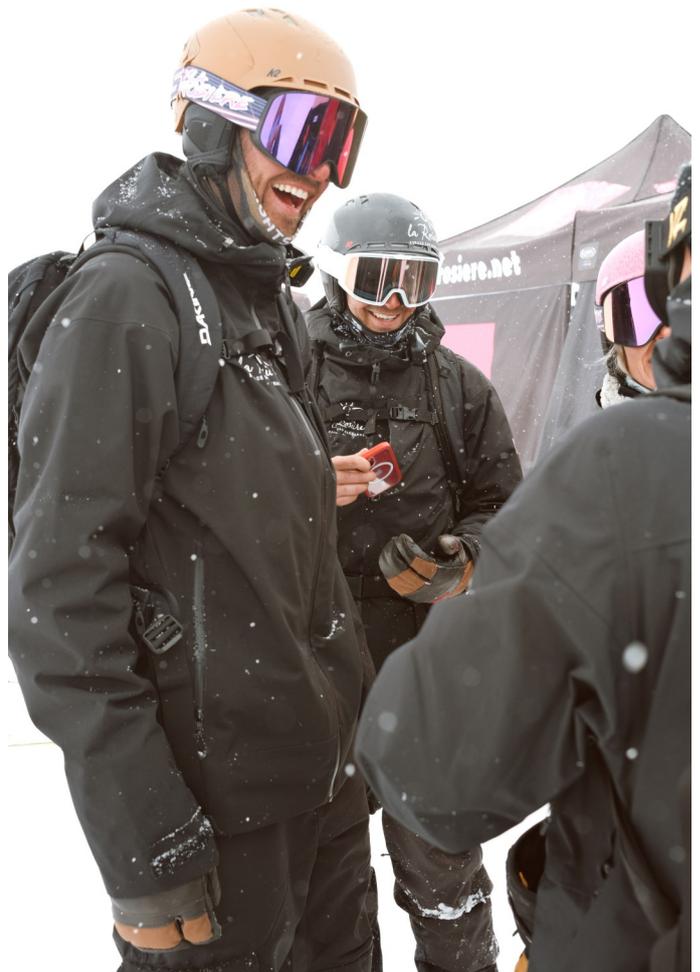
Les Red Bull Infinite Lines offrent un spectacle unique aux spectateurs. Les images de skieurs évoluant dans des paysages grandioses, enchaînant les sauts et les virages, sont à couper le souffle. La combinaison de l'adrénaline, de la technique et de la beauté des montagnes crée une expérience inoubliable.

La station de La Rosière a été contactée par Red Bull, considérée comme un terrain de jeu idéal pour les Red Bull

Infinite Lines, grâce aux conditions d'enneigement exceptionnelles du début de la saison jusqu'au dernier jour d'ouverture, avec une constance défiant de nombreuses stations.

Ce sont 24 skieurs et snowboarders, hommes et femmes, d'une renommée internationale, qui ont été invités à se challenger sur le domaine de La Rosière. Sur une face de 710 mètres à plus de 2000 mètres, des modules freestyle et backcountry ont été aménagés pour l'occasion. Kickers, hips, step-ups et autres tables offriront un terrain de jeu exceptionnel à ces riders qui vont devoir allier créativité et technique pour impressionner le jury.

Si la météo n'a pas permis de couronner cette édition d'un vainqueur, les quatre jours passés à La Rosière auront été l'occasion pour les riders de découvrir un terrain de jeu exceptionnel et de profiter d'une neige de qualité exceptionnelle. Les conditions n'étaient pas réunies pour la compétition, mais l'expérience restera gravée dans les mémoires.



Last Man Riding

En début d'été, La Rosière a accueilli un nouvel événement vélo, le Last Man Riding.

Imaginez pédaler pendant des heures, voire des jours, sur un parcours exigeant, poussant votre corps et votre mental dans leurs retranchements. C'est le défi que se lancent les participants du Last Man Riding. Loin des compétitions classiques, cette épreuve met à l'honneur l'endurance, l'esprit d'équipe et la passion du vélo.

Ils étaient 70 au départ, venus de Savoie, d'Italie, d'Angleterre et des environs, prêts à affronter une boucle exigeante de 15,76 km et 370 mètres de dénivelé positif à travers La Rosière et ses villages. Au terme de 35 tours, soit 35 heures de course, le dernier cycliste encore en lice, Damien VUILLIER, a triomphé.

Curieux d'en savoir plus, nous avons échangé avec l'organisateur Loïc PÉCHÉ et notre ambassadeur vélo, Damien VUILLIER, vainqueur de cette première édition. Leur récit illustre l'originalité et la convivialité de cet événement.



MLR - Bonjour Loïc, pouvez-vous nous parler de l'origine de la Last Man Riding ?

Loïc - « Bien sûr ! Le concept est né d'une idée simple mais audacieuse : créer un format ultra-distance accessible. Avec mon ami Anthony, après avoir tenté des épreuves comme des 200 km ou même 1000 km, on s'est dit qu'il manquait quelque chose entre ces formats. C'est ainsi qu'est né le Last Man Riding, inspiré des courses à pied de type Backyard Ultra. Ici, le principe est de boucler un circuit d'une heure, autant de fois que possible, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un participant : le dernier homme roulant !

La première édition en 2021 comptait seulement 9 participants, mais l'événement a rapidement gagné en notoriété. Aujourd'hui, nous avons organisé des éditions dans plusieurs régions, et l'une des plus mémorables restes celle de La Rosière, on n'aurait jamais pensé que cela aurait duré aussi longtemps. Et on n'a jamais eu autant d'engouement de la part des locaux ! Tout ceci assemblé, en a fait une première édition, réussie, bien au-delà de nos espérances ».

MLR - Damien, qu'est-ce qui vous a attiré dans ce concept ?

Damien - « Dès que j'ai entendu parler de la LMR, j'ai été séduit par son originalité. J'avais raté la première édition test, mais je m'étais promis de tenter ma chance l'année suivante. Le format, mêlant défi personnel et esprit collectif, m'a immédiatement conquis. Je suis un compétiteur dans l'âme, et ce type d'épreuve me pousse à repousser mes limites, tant physiquement que mentalement ».

MLR - Parlons un peu de votre parcours, Damien.

Damien - « J'ai commencé le vélo à 13 ans et les compétitions à 15 ans. J'ai évolué en élite pendant près de 13 ans, participant à de nombreuses courses. Avec le temps, notamment après la pandémie, je me suis tourné vers les épreuves d'ultra-distance, comme le Tour du Mont-Blanc ou encore des défis personnels de 500 à 1000 km. J'aime me fixer des challenges exigeants, mais toujours en respectant mon corps. Par exemple, je limite mes participations à deux ou trois courses ultra par an, pour rester performant et compétitif ».

MLR - Et cette édition à La Rosière, quel en a été le point fort ?

Loïc - « L'accueil chaleureux de la station ! Dès les premiers échanges avec l'équipe locale, nous avons senti que La Rosière partageait nos valeurs : passion, convivialité et entraide. Malgré des conditions météo difficiles, l'ambiance était extraordinaire, tant entre les participants que grâce à l'aide des bénévoles. Ce genre d'atmosphère donne envie de revenir ».

Damien - « Absolument. La station a tout fait pour que l'événement soit un succès. En tant qu'ambassadeur de La Rosière, j'étais fier de montrer à quel point notre communauté peut être unie autour d'un projet aussi original. Et puis, cette édition avait une saveur particulière pour moi : je voulais marquer les esprits en tant que participant et ambassadeur ».

MLR - Quelle est la suite pour la LMR ?

Loïc - « Nous reviendrons l'année prochaine, c'est sûr ! Nous voulons continuer à faire évoluer l'événement, peut-être accueillir davantage de participants si les conditions administratives et sécuritaires le permettent. Notre objectif reste le même : offrir une expérience unique et conviviale aux passionnés de vélo ».

Damien - « Moi, j'aimerais voir 150 à 200 coureurs participer. Mais, au-delà des chiffres, ce que je souhaite avant tout, c'est que l'esprit familial de la LMR perdure. Ce qui fait la force de cet événement, ce sont les liens que nous créons entre coureurs, bénévoles et organisateurs ».



Trophée des Ruelles

Le 31 août 2024, le Trophée des Ruelles a rassemblé des passionnés de cyclisme pour une course en duo palpitante de 45 minutes dans les rues de La Rosière. Dans laquelle le but est de faire le maximum de tours en relais. Cette édition spéciale s'est tenue en collaboration avec le Trophée des Ruelles de Séz et de Sainte-Foy et nous accueillons la deuxième manche.

Grâce au soutien de notre partenaire principal, Evolution 2, et aux généreux dons de Skimium, Loubsol, Racer et de l'Office du Tourisme, la compétition a été un franc succès. Huit équipes de deux se sont affrontées avec passion, incluant une équipe mixte et une équipe féminine. Les participants, majoritairement des saisonniers, moniteurs de vélo et vendeurs, ont démontré une grande maîtrise et un esprit sportif exemplaire sur le parcours technique qui a été créé avec des modules, des descentes et montées d'escalier.

Les récompenses ont été décernées dans trois catégories distinctes : duo hommes, duo femmes, et duo mixte. La remise des prix a eu lieu dans l'ambiance conviviale du restaurant Le Boréal, où chaque participant a pu savourer une boisson offerte par l'Office du Tourisme, clôturant ainsi l'événement. L'équipe homme vainqueur a effectué 24 tours.

Un grand merci à tous les participants et partenaires pour avoir contribué à la réussite de cet événement. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Trophée des Ruelles qui se déroulera le 10 août !



Le Trail de La Rosière, Edition Anniversaire

Le Trail de La Rosière, l'évènement sportif phare de la saison estivale, fêtait cette année ses dix ans, et l'édition anniversaire a été plus qu'une réussite.

Pour sa dixième édition, près de 670 sportifs, allant des amateurs déterminés aux coureurs professionnels, se sont donnés rendez-vous le 14 juillet sur la place des Eucherts pour célébrer la fête nationale aux sons des cloches et des encouragements.

Ce trail, célèbre pour ses panoramas époustouflants, notamment sur le Mont-Blanc, attire des athlètes de renom venant pour certains de l'autre bout du globe.

Mais ce n'est pas uniquement réservé aux adultes. Les plus jeunes ont également leur moment avec les Ros'Games. Dans l'après-midi, les enfants, répartis par tranches d'âge, s'élancent pour une boucle d'un kilomètre parsemée de nombreux obstacles amusants adaptés à leur âge. C'est une occasion pour eux de vivre leur propre aventure sportive en pleine nature. Les parents pouvant les accompagner, c'est un beau moment en famille.

Ce qui rend le Trail de La Rosière si spécial, c'est non seulement la splendeur des paysages, mais aussi l'atmosphère chaleureuse et conviviale qui règne tout au long de l'évènement, tant sur le parcours que dans le village des Eucherts. Des organisateurs passionnés, des bénévoles dévoués et les familles aux premières loges se rassemblent pour encourager les coureurs.

Résultat 40 km

Femme : 1^{ère} - POSTA Marie Helene : 6h34 / 2^{ème} - GOYER Noémie : 7h00 / 3^{ème} - BEDOUELLE Claire : 7h04

Homme : 1^{er} - ROZE Thomas : 5h21 / 2^{ème} - ANTOLINOS Fabien : 5h29 / 3^{ème} - ATKINSON Dylan : 5h30

Résultat 22 km

Femme : 1^{ère} - DELAFOSSE Eva : 2h29 / 2^{ème} - GUY Camille : 2h54 / 3^{ème} - BEGARD Margaux : 3h00

Homme : 1^{er} - REYMOND Nicolas : 2h18 / 2^{ème} - FAYOLLE Sébastien : 2h25 / 3^{ème} - DESCOMBAZ Charles : 2h26

Résultat 15 km

Femme : 1^{ère} - YATZIMIRSKY Alexandra : 1h31 / 2^{ème} - HELEU Bleunwenn : 1h35 / 3. ROUX Anne-Laure : 1h36

Homme : 1^{er} - LONCHAMPT Rémi : 1h14 / 2^{ème} - DE BARDONNECHE Jean : 1h15 / 3^{ème} - RACOUCHOT Henri : 1h19



Le Trail de La Rosière, Les Réactions

Cette édition anniversaire était d'autant plus spéciale car c'était la dernière pour Aline GAIDE aux commandes. Après 10 ans d'organisation, elle passe le flambeau, très satisfaite de cette dernière. Pour

MLR - A chaud, quel est ton ressenti sur cette édition anniversaire du Trail de La Rosière ?

Aline GAIDE MATHIEU – « Super ressenti, surtout parce qu'il a fait très beau. Quand il fait beau, tout est plus facile. Comme les paysages sont quand même exceptionnels, ça permet aux coureurs d'en profiter et c'est plus confortable pour tous ceux qui passent la journée dehors, entre autres les bénévoles ».

MLR - Est-ce que vous avez rencontré des difficultés dans l'organisation de cette édition ?

Aline GAIDE MATHIEU – « Oui, il y a eu beaucoup de travail à faire par rapport aux franchissements de névés et de torrents. Les torrents, on avait déjà travaillé dessus en début de semaine et comme il y a eu des orages, on a dû retravailler dessus samedi (la veille de l'évènement). Et pour les franchissements de névés, il a fallu tailler des chemins, il y a une équipe qui est allée tailler 160 marches dans un névé pour franchir le col de Montségi à Sainte-Foy. Les difficultés sont toujours sur le terrain ».

MLR - Quelle amélioration majeure as-tu pu observer en 10 ans ?

Aline GAIDE MATHIEU – « La fréquentation, la première année

on devait avoir une centaine de coureurs donc on a fait x8 en 10 ans. Le nombre de bénévoles a doublé en 10 ans. L'adhésion de tout le monde, l'adhésion des habitants, surtout des commerçants, de la collectivité, maintenant c'est un projet commun qui fédère tout le monde ».

MLR - De toutes les éditions, as-tu un souvenir spécial qui t'as marqué ?

Aline GAIDE MATHIEU – « La première année où on a réussi à faire le 40km (2017) c'était un énorme changement pour nous car on passait dans des distances reines. La distance marathon sur un trail c'est une distance reine. Et l'édition de cette année ».

MLR - As-tu un petit mot de la fin, des personnes à remercier ?

Aline GAIDE MATHIEU – « C'est vraiment les bénévoles qui font le trail, qui le construisent et qui l'animent. Tout le mérite leur revient et je leur souhaite d'avoir la reconnaissance à la hauteur de leur engagement ».

Malheureusement blessée à la cheville, Marie GONCALVES a échangé le dossard contre la casquette de coach.

En effet, Le Trail de La Rosière était cette année une étape du Trail Elite Factory. Programme unique organisé et imaginé par ASICS pour détecter les futurs talents du trail en France. Les deux vainqueurs du programme remporteront un contrat athlète pro d'un an et intégreront le Team ASICS Trail.

MLR - Comment es-tu devenu coach du Trail Elite Factory ?

Marie GONCALVES – « Parce que j'ai gagné la première édition, en 2021. Le but était vraiment de donner des conseils aux jeunes, car il y a 4 ans j'étais à leur place ».

MLR - Qu'est-ce que le Team ASICS Trail t'a apporté ?

Marie GONCALVES – « Il m'a permis de me lancer dans le trail car avant je faisais de la piste, du cross et de la route. Ça m'a aussi permis de progresser plus rapidement car j'ai directement côtoyé des champions de niveau international donc leurs conseils étaient une mine d'or. Aujourd'hui, ils continuent de m'accompagner pour améliorer mes performances ».

MLR - Le niveau était donc particulièrement haut cette année, penses-tu que certains coureurs qui étaient présents sont des futures pépites ?

Marie GONCALVES – « Oui je pense qu'ils ont toutes leurs chances. Le Trail de La Rosière est une course assez exigeante donc si tu arrives à bien finir cette course tu as toute tes chances ».



L'Office de Tourisme, Nos Ambassadeurs Sportifs

Arthur JOYEUX-BOUILLON

Originaire de Grenoble, Arthur est ambassadeur de La Rosière depuis 2019, soit seulement un an après son emménagement dans la station. Il a eu un énorme coup de cœur pour le lieu et ses habitants.

L'hiver dernier, Arthur a participé à plusieurs courses de ski alpinisme en duo, notamment la Pierra Menta et la Belle Etoile, où il a terminé dans le top 20. Il a également couru des épreuves individuelles, comme la Balade du Roc Noir à La Rosière, où il a fini 2^{ème}.

Il s'est fait une entorse de la cheville lors de sa première compétition de trail de la saison. Grâce à une rééducation intense avec l'aide de son kiné et de son médecin, Arnaud BOUVET, il a pu reprendre assez rapidement et n'a pas modifier son calendrier sportif et s'est rendu au Lavaredo en Italie seulement deux mois après sa blessure pour réaliser un 120km et 5800 m+. Ses premiers objectifs de la saison étaient le MIUT à Madère puis le Lavaredo en Italie. Ensuite, il est parti trois semaines aux États-Unis, dans le Colorado, pour faire le pacing de Ludovic POMMERET sur la Hardrock 100, une course mythique que ce dernier a remportée en battant le record précédemment établi par Kilian JORNET. Arthur a répondu présent à l'évènement trail le plus attendu de l'année en finissant 6^{ème} de l'UTMB 2024.



Marie GONCALVES

À 27 ans, Marie cumule les réussites : athlète de haut niveau et avocate. Issue d'une famille sportive avec une mère adepte du trail, elle s'est naturellement tournée vers l'athlétisme dès l'âge de 7 ans. Après s'être spécialisée en demi-fond et cross, elle a véritablement découvert le trail en 2021, lorsqu'elle a remporté le programme Trail Elite Factory.

Aujourd'hui, en tant que membre du Team Asics Elite, Marie enchaîne les succès : vice-championne de France de trail long en 2022, championne du monde par équipe de trail court en 2023, avec une 28^{ème} place en individuel. Après une très belle seconde place en 2023, Marie Goncalves s'impose en 2024 lors de la 70^e édition de la SaintÉlyon, le plus vieux trail de France. Elle boucle les 82 km en 7 heures et 3 minutes, une performance remarquable qui la place parmi les meilleures coureuses de cette épreuve mythique.

Marie a également remporté le Trail de La Rosière sur 22 km en 2021 et 2023.



L'Office de Tourisme, Nos Ambassadeurs Sportifs

Damien VUILLIER

Damien pratique le cyclisme de compétition depuis l'âge de 15 ans, ayant couru au plus haut niveau amateur pendant de nombreuses années. Ces dernières années, il s'est également tourné vers l'ultra-cyclisme.

En peu de temps, il a déjà accumulé un palmarès impressionnant avec des victoires marquantes telles que la Race Across France (1100 km), la Race Across Belgique (1040 km), la Race Across Paris (1030 km), les 24 heures du Mans en solo (924 km), ainsi que les épreuves Last Man Riding Vaucluse et Last Man Riding La Rosière.

Depuis plusieurs années, Damien passe ses vacances à La Rosière, en famille et entre amis. Il est tombé sous le charme de cette station, appréciant son caractère familial et son authenticité préservée. Pour lui, c'est l'endroit idéal pour se ressourcer, pratiquer la randonnée et diverses autres activités, mais surtout, pour s'adonner à sa passion pour le cyclisme sur route. La Rosière offre en effet un accès privilégié à de nombreux cols mythiques ainsi qu'à des montées moins connues, mais tout aussi splendides. Il est très honoré d'avoir été choisi comme ambassadeur pour le développement du cyclisme au sein de la station.



Sophie LECHASSEUR

Sophie LECHASSEUR, originaire de Saint-Rivière du Loup au Québec, a découvert sa passion pour le ski dès l'âge de 5 ans. Talentueuse, elle a rapidement atteint le top 15 du classement FIS national. Son parcours l'a menée à Whistler, puis en France en 2014, où un séjour de trois semaines s'est transformé en une nouvelle vie. Installée en Tarentaise depuis 2016, elle enseigne le ski et partage sa passion avec ses deux enfants. En hiver 2022-2023, Sophie a rejoint l'équipe des ambassadeurs de La Rosière. Cette nouvelle aventure a renforcé son lien avec cette station, où elle aime venir se ressourcer et partager sa passion pour la nature avec sa famille. Que ce soit pour enseigner le ski à ses filles ou pour s'offrir des escapades en freeride dans la poudreuse, La Rosière offre à Sophie une expérience polyvalente, parfaitement adaptée à une mère de famille passionnée de glisse.

Marie GONCALVES, Ambassadrice - Son Film «Nuit Blanche»

MLR - Est-ce que c'était un rêve de faire la course SaintÉlyon ?

Marie GONCALVES – « La SaintÉlyon je la connais depuis un petit moment car j'avais déjà accompagné ma maman plusieurs fois sur cette course. Elle l'a déjà faite et l'a gagné avec ses copines en relais. Et puis, quand tu habites à Lyon, tu es un peu bercé avec cette course, c'est un peu la course de quartier qui prend tout le monde aux trips. Ça faisait longtemps que je voulais la faire et je pense que ça s'est vraiment dessiné quand j'ai commencé le trail il y a 3 ans ».

MLR - Quand a été prise la décision d'en faire un film ?

Marie GONCALVES – « Ce n'est pas vraiment moi qui ai pris la décision. Un an avant la course, j'en ai parlé à Colin OLIVERO et c'est lui qui a eu l'idée d'en faire un film. Il m'en a parlé et m'a laissé le temps de la réflexion. Le fait que ce soit lui ne m'a pas du tout stressée donc j'ai accepté d'en faire un film ».

MLR - Es-tu contente du résultat du film ?

Marie GONCALVES – « Oui, même si ce n'est pas facile de se voir à l'écran. Je pense que ça représente bien ma vie. Les moments hors course sont bien aussi car ça permet de voir que je ne fais pas que courir dans ma vie ».

MLR - Certaines scènes sont filmées à La Rosière, pourquoi avoir fait ce choix ?

Marie GONCALVES – « Le but du film c'est vraiment de montrer mon quotidien, les endroits où je me sens bien et où je m'entraîne. C'est donc naturellement qu'on a pris la décision de filmer à La Rosière. Et puis le cadre est assez magnifique pour faire des images ».

MLR - Comment se passe ton année sportive ? Quels sont tes prochains objectifs ?

Marie GONCALVES – « Mon année sportive avait plutôt bien commencé avec les championnats de France et le Trail Alsace Grand Est by UTMB que j'ai gagné. Malheureusement, je me suis fait une grosse entorse au Marathon du Mont-Blanc. Mais c'est plutôt bien tombé car après j'avais ma coupure donc ça n'a pas trop décalé mon calendrier. Ma prochaine course sera LE GRAND TRAIL DES TEMPLIERS (80km et 3418 m+) le 20 octobre 2024. La SaintÉlyon c'est sûr que je vais la refaire jusqu'à la gagner, je ne sais pas quand exactement mais c'est certain! ».

MLR - Est-ce que tu penses courir le 40km de La Rosière ?

Marie GONCALVES – « Oui c'est une course que j'aimerais beaucoup faire car les décors sont magnifiques. C'est une course exigeante donc il faut être bien préparée et bien la caler dans le calendrier, mais oui c'est une course qui est

prévue ».

MLR - Qu'est-ce que tu préfères à La Rosière, en tant que traileuse mais aussi en tant que vacancière ?

Marie GONCALVES – « En tant que traileuse, c'est la diversité des parcours et leur beauté. Il y a des chemins partout, il n'y a pas moyen de se lasser. En tant que vacancière, c'est la diversité et la richesse des animations et événements. Je pense à la petite anecdote lorsqu'on est parti courir et à la fin on s'est arrêté à La Fête de la Terre manger une croziflette et boire un coup ».

MLR - Est-ce que tu souhaites réaliser un film sur une autre course ?

Marie GONCALVES – « Pourquoi pas, c'était une belle expérience. On verra si l'occasion se représente ».

Pour voir ou revoir le film
de Nuit Blanche
scannez ce QR CODE



Accès gratuit offert par Marie
aux lecteurs de l'ECHO



Savoie - Première Fête des Alpes au Col du Petit-St-Bernard

À l'occasion de la première Fête des Alpes, Hervé GAYMARD, Président du Département de la Savoie, revient sur l'origine de cette initiative et l'organisation de ce premier rassemblement au col du Petit-Saint-Bernard. Il met en lumière le rôle clé de notre domaine skiable transfrontalier dans le renforcement des liens entre les communautés.



MLR - Monsieur le Président, comment vous est venue l'idée de mettre en place cette Fête des Alpes pour nous rassembler autour d'un événement commun ?

Hervé GAYMARD – « D'abord, il ne faut pas oublier que nous ne partons pas de rien. Entre La Rosière, Montvalezan et La Thuile, il y a déjà une très belle coopération depuis l'espace San Bernardo. Il y a une vingtaine d'années, les efforts conjugués de la région autonome de la Vallée d'Aoste et du département de la Savoie ont permis d'acquiescer l'hospice du col du Petit-Saint-Bernard, de le rénover et de l'ouvrir au public. Mais l'élément nouveau, c'est qu'en 2021, un traité entre la France et l'Italie, qu'on appelle le traité du Quirinal, a été signé pour rapprocher nos deux pays. Ce qui est unique dans ce traité, c'est qu'il comporte un volet territorial. En octobre 2023, à Turin, nous avons organisé une réunion avec toutes les collectivités de part et d'autre des Alpes, du Mont-Blanc à la Méditerranée. On nous a demandé quels étaient nos projets. C'est à ce moment-là qu'avec le président valdôtain, nous avons eu l'idée de créer une Fête des Alpes franco-italienne. Nous avons proposé de commencer par le col du Petit-Saint-Bernard, puis de poursuivre l'année prochaine avec le Mont Cenis, puis Montgenèvre, et ainsi de suite, jusqu'à Nice. Je trouve que c'est un projet formidable. Bien sûr, nous ne partons pas de rien, car il existe déjà des événements comme la fête des Bergers du col, qui a malheureusement été interrompue. Mais nous sommes heureux de pouvoir la reprendre et de nous retrouver ici aujourd'hui ».

MLR - En décembre, vous avez écrit au maire de notre commune pour faire part de ce projet et solliciter notre participation. Quel est votre sentiment concernant la préparation de l'événement et l'adhésion des territoires et des collectivités ?

Hervé GAYMARD – « Nous avons eu une coopération remarquable avec les communes de Montvalezan, de Séez, l'Office du tourisme de La Rosière, les autorités de La Thuile, du département et de la région autonome. C'est grâce à l'effort collectif de toutes ces parties que nous en sommes arrivés là aujourd'hui. Je pense qu'il est essentiel de continuer

sur cet élan de collaboration. C'est un beau symbole de coopération ».

MLR - Autre symbole de ce lien entre pays, c'est le domaine skiable partagé entre La Rosière et La Thuile, le seul domaine transfrontalier des Alpes du Nord. Comment percevez-vous cette situation et quel rôle cela joue-t-il pour la coopération ?

Hervé GAYMARD – « C'est un lien exceptionnel. Je sais que nos collègues de Haute Maurienne rencontrent des difficultés au Mont Cenis, notamment en raison de l'absence de liens sportifs avec leurs voisins du Val de Suse. Mais avec l'espace San Bernardo, nous avons la chance d'avoir cette connexion unique. De beaux projets sont en cours, notamment la transformation et la modernisation des remontées mécaniques, ce qui contribuera grandement à améliorer la situation ».

MLR – Selon vous, comment faire en sorte que les enfants de Montvalezan se rapprochent davantage de leurs camarades de La Thuile et soient plus sensibles à ce lien franco-italien ?

Hervé GAYMARD – « Nous avons effectivement un vrai défi à relever. En France, l'enseignement de l'italien est insuffisant. Le traité franco-allemand de 1963 a renforcé l'enseignement de l'allemand en France, mais il est essentiel que le traité du Quirinal permette d'accroître l'enseignement de l'italien, en particulier en Savoie et dans les régions frontalières. Nous avons la chance d'avoir une région bilingue en Vallée d'Aoste, et nos amis valdôtains attachent une grande importance à ce bilinguisme. Il est crucial de les soutenir dans la préservation du français en Vallée d'Aoste, mais cela ne nous empêche pas, nous Français Savoyards, d'apprendre davantage l'italien. C'est vrai qu'en hiver, à part le lien par ski, nous avons peu d'échanges directs, car le col est fermé et son ouverture en hiver est risquée. Cependant, je pense que nous pourrions développer davantage de liens avec nos amis valdôtains pendant les mois d'automne, avant que le col ne soit fermé, et ainsi renforcer les connexions entre nos communautés. »

Pour voir ou revoir le film de la première Fêtes des Alpes

@Savoie News
scannez ce QR CODE



@Département de La Savoie
scannez ce QR CODE



VIE CULTURELLE

Savoie - Première Fête des Alpes au Col du Petit-St-Bernard

Le Contexte à la Loupe

En plus d'un soutien matériel, la Mairie de Montvalezan a mis à disposition son bus et ses chauffeurs pour faciliter la mobilité des visiteurs sur le site du Col du Petit-Saint-Bernard. Une autorisation spéciale a été obtenue des services de l'État pour franchir la frontière. Entre 9h et 17h, la navette a parcouru **108 km** et transporté **403 passagers** entre les différents sites du col. Concernant ce transport, la commune de Montvalezan a contribué à hauteur de **680 €** pour cette journée de transports.



@Département de La Savoie

CCHT - Spectacle Philippe DÉCOUFLÉ à Tignes

UNE CRÉATION ORIGINALE DU CHORÉGRAPHE PHILIPPE DECOUFLÉ À TIGNES LE 13 JUILLET 2024

La Haute Tarentaise Vanoise et Tignes Développement ont proposé pendant l'été le spectacle-performance « Écran total », la nouvelle création de Philippe Decouflé et la compagnie DCA dans le cadre des Olympiades culturelles et avec le soutien de Paris 2024.

Présenté le 13 juillet 2024 à Tignes en fin de journée, il a offert une expérience immersive et captivante, au cœur des montagnes de la Haute Tarentaise. Cette création en plein air, pensée pour l'amphithéâtre naturel du lac de Tignes, a su mêler la danse contemporaine et l'expression corporelle dans une mise en scène ouverte, où le décor naturel s'inscrivait dans la performance avec une représentation éclairée par le soleil. Ce spectacle gratuit et ouvert à tous a rassemblé les spectateurs autour d'un voyage visuel et sonore invitant les visiteurs et les habitants à la découverte au cœur de nos montagnes, une signature de DÉCOUFLÉ.

La troupe de danseurs et danseuses mêlait toutes les générations, complétée par un groupe d'amateurs de la région. Un hommage à la beauté du geste, qui défie le temps, hommage à la danse, dans tous ses styles et sa grande liberté mêlant poésie et humour.

L'événement faisait partie d'une saison estivale animée dans la vallée, avec une série d'activités culturelles organisées en collaboration avec la Communauté de communes de Haute Tarentaise. Pour assurer l'accessibilité, un service de navettes reliant les communes de la Haute Tarentaise à Tignes avait été mis en place. *Écran Total* a également fait écho aux Jeux Olympiques de Paris, rappelant la participation de Decouflé aux Jeux Olympiques de 1992 à Albertville, soulignant ainsi son attachement aux Alpes et à leur culture unique.



La Compagnie DCA est une compagnie indépendante, subventionnée par le ministère de la Culture (DRAC Île-de-France), la Région Île-de-France, le Département de la Seine-Saint-Denis ainsi que la Ville de Saint-Denis, où elle est implantée. Elle bénéficie également du soutien de la Caisse des Dépôts."



VIE CULTURELLE

CCHT - Land Art - Un Artiste prépare sa Sculpture pour 2025

La Haute Tarentaise comporte des paysages et des sites naturels à la fois magnifiques et préservés, tels que le Parc national de la Vanoise et la Réserve nationale des Hauts de Villaroger, offrant un écrin idéal pour l'expression artistique en harmonie avec l'environnement. L'ambition est de rassembler des artistes talentueux et passionnés afin de créer un parcours de découverte mettant en valeur la beauté naturelle de notre vallée, tout en sensibilisant le public à la préservation du patrimoine naturel. Dans cette optique, le parcours cheminerait dans toutes les communes de Haute Tarentaise, depuis Bourg Saint Maurice – Les Arcs jusque Tignes et Val d'Isère en haut de vallée.

A l'issue d'un premier travail de prospection artistique mené étroitement avec les communes du territoire, un ensemble d'artistes ont été accueillis en résidence pendant plusieurs jours en Haute Tarentaise durant l'été 2024. Il leur a été proposé de réaliser une œuvre Land Art sur notre territoire, en utilisant exclusivement des matériaux naturels dans une démarche respectueuse de nos écosystèmes. La création d'un parcours Land Art en montagne constitue un vrai défi, tant par le relief et les spécificités naturelles de notre vallée que par l'ambition de « faire culture » sur le territoire.

La commune de Montvalezan - La Rosière a fait le choix d'accueillir l'artiste Marc NUCERA.

Marc NUCERA est un artiste Français, né en 1968. Depuis 30 ans il sculpte les arbres, notamment les arbres foudroyés en des bancs géants. Il taille et sculpte des ensembles d'arbres pour sublimer leur essence et leur donner une nouvelle vie. L'artiste a visité plusieurs lieux d'intérêt à Montvalezan, notamment le Plan de l'Arc qui a retenu son attention.

L'ensemble des artistes accueillis en Haute Tarentaise cet été préparent désormais des esquisses sous une forme adaptée à sa création (dessin, photographie, maquette...), en intégrant les besoins techniques (dimensions, matériaux). Les œuvres seront créées et intégrées progressivement, les premières devant voir le jour dès 2025.



CCHT - Accès Gratuit aux Médiathèques de Haute Tarentaise

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'accès gratuit aux trois médiathèques de Haute Tarentaise pour les résidents a été mis en place grâce à un partenariat entre la communauté de communes de Haute Tarentaise, les communes de Bourg Saint Maurice-Les Arcs, Séez et Val d'Isère. Ainsi, vous pouvez emprunter des documents sans frais, auprès des médiathèques de ces communes.

► Conditions requises :

- Résider à l'année sur l'une des huit communes du territoire.
- Gratuité sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les 3 médiathèques offrent un accès aux personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements.

> Médiathèque municipale de Bourg-Saint-Maurice :
271, Grande Rue - 73700 Bourg Saint Maurice

> La Maison d'Emilien - Médiathèque municipale de Séez
9 rue Saint Pierre - 73700 Séez

> Médiathèque municipale de Val d'Isère
Rue de la Face, 73150 Val d'Isère



Médiathèque



Mémoires - Commémorations

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945



Pour cette commémoration du 79^{ème} anniversaire de la victoire de 1945, Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, était entouré de représentants du Conseil Municipal, des anciens combattants et leurs proches, de Monsieur le Député Vincent ROLLAND, ainsi que des enfants de l'école primaire de La Rosière, des membres de la gendarmerie, des pompiers et un public nombreux.

Lors de la cérémonie, Monsieur le Maire a lu le message officiel de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État aux Anciens combattants, qui a rappelé l'engagement des résistants et des combattants pendant la Seconde Guerre mondiale. Le message a

également souligné le sacrifice des civils et l'importance de préserver cette mémoire collective.

Jean-Pierre MAITRE, nouvel adjoint en charge de la défense, a pris en charge l'organisation de la cérémonie dans le cadre de ses nouvelles fonctions de "correspondant défense", un rôle visant à informer les citoyens sur la politique de défense, sensibiliser les jeunes générations et promouvoir le devoir de mémoire.

Cette cérémonie a permis de rappeler l'importance de se souvenir des événements qui ont façonné l'histoire et de rendre hommage à ceux qui ont lutté pour la liberté.

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1914



En la présence symbolique des enfants de l'école primaire, des anciens combattants, de Cécile UTILLE-GRAND, Conseillère Départementale, et du Capitaine Romaine LAPLACE, chef du Centre des Pompiers de Bourg-St-Maurice et de représentants du Conseil Municipal, Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, et Jean-Pierre MAITRE, Adjoint et Correspondant

Défense, ont commémoré l'armistice de 1918.

"Réunis au pied du monument aux morts, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants", a déclaré Monsieur le Maire, soulignant l'importance de préserver la mémoire et de transmettre cette histoire aux générations futures.

Mémoires - Commémorations

Un raid initiatique en mémoire des combats du Roc Noir - Rencontre



Le 21 février 2024, une trentaine de jeunes militaires du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpins ont achevé leur parcours de formation par un raid à destination du Roc Noir.

Le Lieutenant JOSEPH, chef de section en charge de l'instruction, explique les enjeux de ce raid fourragère – « Le Lieutenant JOSEPH, chef de section en charge de l'instruction, explique les enjeux de ce raid fourragère – « Les jeunes engagés volontaires sont arrivés le 4 juillet 2023 au 13^e Bataillon de Chasseurs Alpins. Nous clôturons leur formation par un raid fourragère, qui s'achève par l'ascension du Roc Noir. Ce raid fourragère est un parcours mémoriel au cours duquel les jeunes marchent pour avoir le droit de porter les fourragères du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpins. C'est l'occasion pour nos jeunes engagés volontaires d'achever leur phase d'apprentissage tactique de combat en milieu montagneux. Le bataillon porte deux fourragères : la première, aux couleurs de la médaille militaire, et la seconde, aux couleurs de la valeur militaire. C'est particulièrement important pour nous de venir au Roc Noir, car c'est un lieu hautement symbolique pour les chasseurs alpins, et en

particulier pour le 13^e Bataillon, qui a connu des combats des plus éprouvants à cet endroit-là. Leur parrain de promotion étant le caporal Marcel VIFFRAY, qui a pris le commandement de sa section durant ces combats, ce raid est particulièrement parlant pour ces jeunes et cela nous permettra, au sommet, d'ancrer ce parcours mémoriel pour clôturer cette phase de formation...Aujourd'hui, c'est la première fois que ces jeunes viennent au Roc Noir. Nous leur en avons déjà parlé longuement à travers un parcours de traditions. Ils connaissent déjà bien l'histoire de ces lieux, mais cela permettra de faire le lien avec des images du site de combat : quelle position tenait l'ennemi, par quelles combes les forces françaises ont approché, et l'importance de suivre la même trace que les anciens, qui ont combattu comme eux au 13^e Bataillon de Chasseurs Alpins. Les missions ont changé, les temps ont changé, mais le cœur du travail reste le même, et l'état d'esprit demeure inchangé. Nous nous devons de maintenir ces traditions et de faire perdurer ce devoir de mémoire envers nos anciens. »

La commémoration du 80^{ème} anniversaire des Combats du Roc Noir se déroulera le 15 avril 2025



À la demande de Monsieur le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, et de Jean-Pierre MAITRE, adjoint et correspondant défense, le 13^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins (BCA) a validé l'organisation de la cérémonie commémorative du 80^{ème} anniversaire des combats du Roc Noir directement sur le site de La Rosière. Cette cérémonie se tiendra le 15 avril 2025, un moment historique pour la commune de Montvalezan.

Le 19 septembre, le Commandant Olivier MOREL a rencontré Jean-Pierre MAITRE en mairie afin d'examiner la faisabilité de la cérémonie sur le site de La Rosière et de discuter des premières pistes d'organisation.

Jean-Pierre MAITRE a insisté sur l'importance d'associer les enfants de l'école et la population locale à cet événement, en mémoire d'un épisode clé de l'histoire de la commune. En outre, les vacanciers présents lors de cette dernière semaine de la saison d'hiver pourront également participer à cette commémoration, un moment fort en émotion qui leur permettra de mieux comprendre l'histoire qui s'est déroulée sur notre montagne.

Ce 21 novembre, la mairie a reçu un courrier du Colonel Sébastien LESPINASSE confirmant la tenue de cette cérémonie à La Rosière le 15 avril 2025. Dans son écrit, le Colonel rappelle ô combien cette commémoration est essentielle - « Alors que la commémoration des 80 ans des combats de la libération se poursuivent, il paraît fondamental de mettre aussi en lumière les combats de libération des cols alpins, encore tenus en 1945. Plus particulièrement les combats du Roc Noir qui occupent une place symbolique dans l'histoire de notre bataillon, mais avant tout : de votre commune. En effet, Montvalezan, terre d'histoire, surplombée par la dorsale du Roc Noir, où l'héroïsme de nos chasseurs s'est manifesté tout comme celui des populations civiles ayant enduré privation et joug des forces de l'axe, nécessite une commémoration particulière et emplie de sens ».

VIE ASSOCIATIVE

Le Soutien de la Mairie et du CCAS aux Associations

Subventions 2024 attribuées par le Conseil Municipal et le CCAS de Montvalezan

Conseil Municipal	
USM - Ski Club	31 000 €
Club de Golf de La Rosière	1 000 €
Groupe Folklorique Les Frontières	800 €
Roc N Roz	750 €
Comité des fêtes La Rosière de Montvalezan	3 500 €
Association Le Tremplin	2 000 €
Festival CCHT	3 000 €

CCAS	
AFM Téléthon	200 €
Amicale des donateurs de sang	150 €
Association St Michel	400 €
Banque Alimentaire de Savoie	300 €
Restaurants du Cœur	300 €
LOCOMOTIVE - Leucémie et cancer enfants	100 €
Octobre Rose	500 €

MONTANT TOTAL	44 000 €
----------------------	-----------------



Soutien aux associations locales par appui des services techniques, de la Police Municipale et des ASVP

Evénements		2023	2024
Fête de la Saint -Jean	Evènement porté par	Ski Club de La Rosière	Sou des Ecoles
	Coût total "AGENTS »	320 €	320 €
	Coût total "VEHICULE"	640 €	640 €
	MONTANT TOTAL AGENT-VEHICULE	960 €	960 €
Trail de La Rosière	Evènement porté par	Trail de La Rosière	Trail de La Rosière
	Coût total "AGENTS"	1 960 €	1 240 €
	Coût total "VEHICULE"	640 €	720 €
	MONTANT TOTAL AGENT-VEHICULE	2 600 €	1 960 €
Braderie des Commerçants du centre	Evènement porté par		Commerçants
	Coût total "AGENTS"		580 €
	Coût total "VEHICULE"		800 €
	MONTANT TOTAL AGENT-VEHICULE		1 380 €
Braderie des Commerçants	Evènement porté par	Commerçants Eucherts	Commerçants Eucherts
	Coût total "AGENTS"	720 €	920 €
	Coût total "VEHICULE"	640 €	960 €
	MONTANT TOTAL AGENT-VEHICULE	1 360 €	1 880 €
Fête des Clarines	Evènement porté par	Comité des Fêtes	Comité des Fêtes
	Coût total "AGENTS"	2 640 €	2 080 €
	Coût total "VEHICULE"	1 480 €	1 600 €
	MONTANT TOTAL AGENT-VEHICULE	4 120 €	3 680 €

VIE ASSOCIATIVE

Annuaire des Associations de Montvalezan

Les associations présentées dans cet annuaire sont les associations qui présentent un intérêt réel pour la population locale. Les associations ont soit leur siège social sur la commune soit reçoivent une subvention de la part de la commune ou du CCAS. Cet annuaire contient uniquement les associations que nous avons pu contacter.

Nom	Objet	Nombre adhérents	% adultes	% habitants sur commune	Nom Président	Mail
Comités des fêtes	Organiser la fête des Clarines.	4	100 %	100 %	Teddy MAITRE	Comitedesfetesrosiere@orange.fr
Ski Club	Association pour la pratique en compétition de ski et de snowboard.	73	0 %	62 %	Stéphane GAIDE	skiclublarosiere@gmail.com
Roc N'Roz	Promotion et pratique des activités de montagne et d'escalade en loisirs et en compétition dans le respect du développement durable.	21	100 %	100 %	Elodie OSAER	rocroz@gmail.com
ACCA	Organisation technique de la chasse ; Développement du gibier et de la faune sauvage ; Éducation cynégétique des membres ; Régulation des animaux nuisibles. Respect des plans de chasse.	39	100 %	41 %	Hervé POSSOZ	herve.possoz1@orange.fr
Sou des écoles	Association des parents d'élèves.	103	100 %	95 %	Marie-Claude GAIDE	marieclauddeg78@yahoo.fr
Les Frontières	Promouvoir et perpétuer les traditions.	84	78 %	11 %	Gilles MOURNET	contact@folklore-lesfrontieres.com
Golf de La Rosière	Promouvoir la vie sportive sur le golf de La Rosière et animer l'Ecole de Golf.	83	72 %	67 %	Aline GAIDE-MATHIEU	asgolf.rosiere@gmail.com
Hockey Club La Rosière	Pratique des sports sur glace - Hockey sur glace, danse sur glace et patinage artistique.	122	71 %	60 %	Christelle GAIDET	hclarosiere@gmail.com
Trail de La Rosière	Association sportive. Organisation du trail.	140	95 %	85 %	Kevin LAGIER	traildelarosiere@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

Annuaire des Associations de Montvalezan

Nom	Objet	Nombre adhérents	% adultes	% habitants sur commune	Nom Président	Mail
Les Bronzés, association des pisteurs	Récolter des fonds pour les naissances et décès des familles des pisteurs ; organiser une course de ski ; mettre en place des actions de formation grand public aux risques de la montagne et financer une partie des rencontres entre pisteurs français et italien .	30	100 %	35 %	Teddy MAITRE	teddymaitre073@gmail.com
KAPRA	Association sportive.	23	100 %	56 %	Eduard ARPIN	kapra.coaching@gmail.com
Association de la Sauvegarde des Chapelles	Faciliter la restauration , l'entretien des Chapelles de Montvalezan (Patrimoine de notre commune). Récolter des fonds pour réaliser certains travaux.	25	100 %	100 %	Jean-Pierre MAITRE	maitre.jpj@orange.fr
Saint Michel	- Promouvoir l'animation des loisirs des pensionnaires et assurer, une coordination des efforts du personnel, des animateurs bénévoles et des familles ; - Être un lieu de dialogue et d'échanges entre les familles d'une part et les autres associations de même type d'autre part.	43	100 %	0 %	Nicole VEILEX	asso-st-michel@orange.fr
La voix des Alpes	Association de chants savoyards.	12	100 %	67 %	Colette MAITRE	colettemaitre73@orange.fr

Associations, Louez Notre Bus

Le Conseil Municipal souhaite contribuer au bien vivre sur notre territoire en proposant à la location notre bus aux associations dont le siège est situé sur le périmètre de la Haute Tarentaise.

Grâce à l'annualisation de nos deux chauffeurs, Mehdi et Xavier, par mutualisation avec nos services techniques, et à l'acquisition récente d'un bus, les élus ont souhaité faire profiter de cette solution de transport, hors saison touristique, aux associations locales (sous réserve de disponibilité) qui ont leur siège sur Montvalezan, mais également à celles dont le siège est établi dans le périmètre de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT). Les associations souhaitant solliciter la location du bus avec son ou ses chauffeurs devront avoir un objet présentant un intérêt certain et général pour la population.



Les tarifs suivants ont été adoptés :

- 40 € HT, soit 44 € TTC/heure de mobilisation des chauffeurs (au départ de La Rosière) ;
- 40 € HT, soit 44 € TTC/heure de temps de circulation du bus (au départ de La Rosière).

Les associations pourront solliciter un devis et une demande de réservation auprès de la mairie. Rappelons que notre bus dispose de 47 places avec strapontins, ou 43 places avec UFR (Unité Fauteuil Roulant). En effet, le bus est équipé d'une plateforme pouvant embarquer une personne avec fauteuil roulant.

La Fête des Clarines par le Comité des Fêtes

Marina GAIDE et Teddy MAITRE coprésident le Comité des Fêtes, en charge de l'organisation de la grande fête annuelle de notre village. Découvrez ce qu'ils retiennent de cette édition 2024.



MLR – Marina, Teddy, quel bilan tirez-vous de cette édition 2024 de la Fête des Clarines ? Quels souvenirs en gardez-vous ? Quels ont été, selon vous, les moments forts et les images marquantes de cette Fête des Clarines ?

Marina GAIDE – « C'était une belle fête, surtout grâce au beau temps, ce qui a été mieux que l'année dernière. La nouveauté cette fois-ci, c'était - La Rosière a du talent-. C'était vraiment super de voir des jeunes du pays se lancer sur scène, avec des vacanciers qui se sont aussi pris au jeu. C'est une belle activité qui attire beaucoup de public. Les gens se sentent concernés, et ça, c'est vraiment un gros plus.

Il y avait aussi beaucoup de chiens Saint-Bernard, ce qui contribue à faire venir des gens. C'est indéniable, cela attire aussi les personnes de la vallée. La prestation de DJ MATAFAN a été super, avec beaucoup de locaux présents, ainsi que des gens de la vallée. Cela correspond parfaitement à notre public, c'est-à-dire familial avec des parents et leurs enfants. C'était le bon DJ pour la bonne soirée. Ça a été une très belle soirée en plein air avec un feu d'artifice.

Je suis aussi fière de voir les jeunes de Montvalezan prendre le flambeau dans le défilé. Léon et Martin se démènent pour réaliser un char de jeunes, même si la salle est fermée. Il est essentiel de les motiver à continuer pour qu'ils puissent prendre la suite de l'événement. Il faut vraiment les inclure dans cette belle aventure.



Je tiens également à remercier grandement tous les bénévoles du Ski-club qui sont restés pour la buvette le dimanche. Chacun a des affinités différentes vis-à-vis du public : certains sont là pour leurs clients, d'autres pour leurs copains ou leurs

enfants. Cela crée une bonne ambiance au bar, où des gens de Montvalezan servent les vacanciers et les locaux qui viennent prendre un verre ».

Teddy MAITRE – « Pour moi, c'était vraiment une très belle fête. La météo était évidemment de notre côté, ce qui a beaucoup contribué à la réussite de la soirée de samedi. L'association a super bien géré, que ce soit pour la nourriture ou pour le bar, tout s'est bien passé. Il est clair que le fait d'avoir une tête d'affiche un peu plus importante que d'habitude, comme DJ MATAFAN, a attiré beaucoup de monde. C'est quelque chose qu'on prendra en compte pour les années futures.



La soirée s'est bien déroulée cette année. En petite nouveauté, nous avons engagé deux personnes pour assurer la sécurité, car on s'attendait à un peu plus de monde que d'habitude. Cela devient une pratique de plus en plus courante et cela aide à apaiser les éventuelles tensions qui peuvent survenir lors d'un événement comme celui-ci. Quant au lendemain, je pense que le format que nous avons maintenant, avec la montée cyclo le matin et les animations qui commencent en milieu de matinée, fonctionne plutôt bien. Comme chaque année, nous avons proposé des structures gonflables et un laser game. Les structures ont été placées en début de fête, ce qui est plutôt sympa, car les gens, en arrivant, ressentent vraiment l'ambiance de fête de village. Les enfants adorent sauter dans les structures gonflables, et c'est vraiment agréable à voir. Le mini chantier, comme d'habitude, a été pris d'assaut par les enfants toute la journée, ce qui est génial et fait plaisir à tout le monde. Cela permet aux parents de laisser un peu les enfants s'amuser dans le parc pendant qu'ils profitent de la fête. Concernant les exposants, je n'ai pas encore eu leur retour, étant donné que je ne suis pas sur la station cet été, mais j'ai l'impression que ça s'est bien passé pour eux. Le défilé amène une grande vague de spectateurs tout au long de la station, et ensuite on enchaîne directement avec le concours d'élégance de chien Saint-Bernard, ce qui plaît énormément. Une nouveauté cette année, c'était - La Rosière a un Incroyable Talent -, qui a été plutôt bien suivi. Les gens se sont bien prêtés au jeu, et ça a été un moment de rigolade pour tout le monde. Je pense qu'on réitérera cette initiative les années futures. En tout cas, il y avait beaucoup de public, c'était chouette ! »

VIE ASSOCIATIVE

La Fête des Clarines par le Comité des Fêtes

MLR – Teddy, parmi les jeux proposés, quel est celui qui a ta préférence ?

Teddy MAITRE – « Mon jeu préféré ? Je reste un peu rustique, je dirais que c'est le tir à la corde. C'est quelque chose qui n'est pas évident à organiser parce que les gens sont souvent assez timides, mais une fois que tout le monde se prend au jeu, ça met une belle ambiance et c'est rigolo.



Le lancer d'œuf, évidemment, est aussi un grand moment. En plus, il était présenté par Seb, qui est un très bon speaker. Ça fait bien rire tout le monde, et il y a pas mal de participants, donc c'est vraiment top.

Je me rends compte que le concours de planter le clou existe depuis sept ou huit ans maintenant. Malheureusement, on a de moins en moins d'adultes motivés pour participer. J'ai un peu de mal à attirer le public avec le micro, et c'est surtout les enfants qui se lancent. Cependant, je pense qu'on peut peut-être le conserver dans un format différent, car cela fait plaisir aux enfants qui n'ont pas l'habitude de bricoler. Prendre un marteau et planter un clou, ça peut sembler banal pour nous, bricoleurs ou artisans, mais pour un enfant de la ville, c'est une expérience significative. Cela procure une certaine fierté, je pense ».



Marina GAIDE – « Je dirais le concours de talents ! Oui, c'est vraiment mon coup de cœur. C'est une idée qui m'est venue tardivement, mais les performances étaient vraiment chouettes. Je pense que, sachant qu'il y a cette nouveauté, cela peut encourager certaines personnes à venir l'année prochaine et à se dire : - Allez, j'ai un an pour préparer quelque chose et monter sur scène. - Il y a très peu d'endroits où l'on peut montrer ce que l'on sait faire, donc je trouve que c'est une excellente initiative ».



MLR - Pourriez-vous, à partir de votre retour d'expérience, partager quelques conseils concernant la conception d'un char ? Quels éléments devrait-on prendre en compte pour créer un char qui marque véritablement les esprits ?

Marina GAIDE – « Ce serait un char où l'on apprendrait quelque chose. On pourrait présenter quelque chose du pays qui n'existe nulle part ailleurs, comme tailler de la lauze ou faire du beaufort. Cela pourrait être lié aux traditions, mais aussi à des particularités comme Seb qui fait du snowboard tiré par un quad. C'est une spécificité de chez nous qu'on ne retrouve pas dans un défilé de chars en Charente-Maritime. C'est notre ADN, après tout ; le ski fait partie intégrante de notre identité.



J'apprécie l'idée de montrer aux gens comment faire un vieux balai ou un râteau, par exemple. J'aime bien le concept de savoir faire des outils et de comprendre leur utilité. Quand un char permet d'apprendre quelque chose, c'est vraiment bien. Cependant, ce qui est regrettable cette année, c'est l'absence du Sou des Ecoles. Les enfants du village n'ont pas pu défiler, sauf s'ils faisaient partie d'un club sportif. Il y a des enfants qui sont restés sur le carreau à regarder le défilé, alors qu'ils seraient fiers de participer. Il ne manque pas grand-chose pour remédier à cela, sûrement que l'année prochaine, ils arriveront à participer. C'est pareil pour le golf : certains auraient aimé défiler, d'autres non. C'est toujours un peu le même défi de trouver suffisamment de monde pour fabriquer les chars ».

La Fête des Clarines par le Comité des Fêtes

Teddy MAITRE – « Je pense qu'un char qui marque les esprits, c'est avant tout un char vivant, avec des gens dessus et un peu de bruit. J'ai même remarqué qu'il y avait l'ARPIN'S qui distribuait des sucettes. On se serait presque cru sur la caravane du Tour de France ! J'ai trouvé cela amusant de voir des personnes se prêter à ce jeu. Malgré toutes ces années, nous parvenons à préserver ce défilé de chars, et je pense qu'il est très important car les gens l'apprécient énormément. C'est un char vivant avec une touche d'originalité, tout en restant fidèle à nos traditions. Et puis, c'est ce qu'on voit lors de la fête depuis des années, après tout ».

MLR – S'il y avait une image que vous retiendriez de cette Fête des Clarines, ce serait laquelle ?

Marina GAIDE – « L'image que je retiendrais est celle des costumes tarins, car cela est en train de se perdre. C'est devenu très compliqué de s'habiller. Il n'y a plus que Gisèle et Colette qui savent le faire. Cette année, il y avait une bonne émulation, avec beaucoup d'enfants présents. Il est crucial de perpétuer la tradition pour montrer que nous sommes des gens du village. Être ancré dans son territoire est très important. Oui, ce serait donc celle des Tarins. Et si je peux ajouter quelque chose, ce serait l'image des enfants portés par le public pendant la soirée avec DJ MATAFAN ».



Teddy MAITRE – « Ce serait celle du concert de DJ MATAFAN le soir, avec une place des Eucherts complètement remplie de monde. Ça m'a vraiment fait super plaisir de voir autant de personnes présentes à cette soirée-là ».

Nouveauté au programme de cette Fête des Clarines, le concours - La Rosière a du Talent - a été remporté par Martin.

MLR – Martin, comment as-tu pris la décision de t'inscrire à ce concours de talents ? As-tu hésité ou cela a-t-il été une décision spontanée ?

Martin MATHIEU – « Eh bien, c'est un peu Marina qui m'a dit : - Martin, pour la Fête des Clarines, va voir, La Rosière a un super talent. Je pense que tu pourrais t'inscrire -. Je me suis dit que ça pourrait être sympa, et que peut-être je ne le ferais qu'une seule fois dans ma vie. Je me suis tout de suite dit qu'il fallait que je le fasse en breakdance ».

MLR – Comment as-tu préparé ce concours ? Est-ce que tu avais répété spécifiquement avant, ou as-tu improvisé le moment venu ?

Martin MATHIEU – « Le break, c'est un peu de l'impro. J'avais choisi la musique, c'était un morceau sur lequel je dansais souvent. Pour le début, je connaissais un peu les mouvements.

À la fin, j'ai un peu improvisé, mais disons que j'avais une idée globale de ce que je voulais faire. Ce n'est pas facile d'aller sur scène, mais une fois qu'on y est, il faut y aller ! J'avais quand même quelques mouvements en tête, mais je n'ai pas réussi à tous les caler. Je suis presque un peu déçu de ce que j'ai fait. ».



MLR – Quelle émotion as-tu ressentie en remportant la première édition de ce concours – La Rosière a du talent - ?

Martin MATHIEU – « Déjà, j'avais réussi à prendre le train, ce qui est déjà chouette en soi, car même si je n'ai pas beaucoup hésité, c'était quand même un peu stressant de monter sur scène. Sur le moment, je me suis dit que c'était cool, et maintenant, je réalise que c'est une vraie chance. Au début, je n'avais pas bien entendu le score, alors je suis allé demander à ma cousine, et là, j'ai appris que j'étais en tête. Du coup, on était assis sur un banc, dans l'attente du résultat de chaque concurrent pour connaître le classement. C'était vraiment un super moment. C'est sûr que quand tu as des gens devant toi qui t'applaudissent, tu as des étoiles dans les yeux ».

MLR – Où as-tu appris à faire ces mouvements de breakdance ? Est-ce que tu les travailles tout seul ou as-tu suivi des cours ?

Martin MATHIEU – « Je suis interne au collège, et tous les lundis matin, je sors de l'internat pour aller à mon cours de breakdance dans mon club, qui est à une ou deux minutes à pied du collège ».

MLR – Pour finir, penses-tu que ce soit une bonne idée de renouveler ce concours de talents ? Si oui, défendras-tu ton titre l'an prochain ?

Martin MATHIEU – « Bah oui, carrément ! J'ai vu et entendu des choses merveilleuses grâce à ça. L'an prochain, j'espère que je serai là, et je vais travailler avant un peu plus que cette année. Ça, c'est presque sûr ! (rire) ».



VIE ASSOCIATIVE

L'Union Sportive de Montvalezan



Les membres de l'USM Ski Club de La Rosière et leurs coaches, saison 2023—2024

Bilan Hiver 2023-2024—Section Alpin

Tout au long de l'hiver, catalysés par leurs coaches (Marie-Lou TCHIKNAVORIAN, Nathan GAIDET, Yoann GRAVIER, Mathieu MIOLLAN), nos jeunes ont appris, ont développé leur ski, se sont amusés, ont grandi entre copains, et ont obtenu des résultats encourageants. Notre club a aussi organisé des courses sur le domaine de La Rosière, récoltant des excellents retours et beaucoup d'éloges des autres clubs participants.

Podiums Alpin : Coupe de Bronze

U12	Liv OTTOBON	Géant	Val d'Isère	1 ^{ère}
U10	Eva SORNET	Géant (Manche)	La Rosière	1 ^{ère}
	Eva SORNET	Super G (Manche)	Tignes	2 ^{ème}
	Elliott SERVAIS	Slalom (Manche)	Sainte Foy	1 ^{er}
	Elliott SERVAIS	Slalom	Sainte Foy	3 ^{ème}
	Elliott SERVAIS	Géant (Manche)	La Rosière	3 ^{ème}
	USM La Rosière (équipe)	Géant	Tignes	3 ^{ème}

Notons aussi les podiums « Rookies » de Robin POSSOZ (U12), Eva OTTOBON (U10) et Jules THOMAS BONIFACE (U10)

Participations Alpin : Coq d'Or (Championnat de France circuit ESF) : Thomas GAIDE, Grace JAMIESON et Laura GAIDET (U14) ; Lucas BOUILLER, Martin MATHIEU, Chloé HERVE et Robin POSSOZ (U12) - **Coupe d'Argent (Championnat de Savoie) :** Thomas GAIDE et Grace JAMIESON (U14) ; Lucas BOUILLER, Martin MATHIEU, Chloé HERVE et Robin POSSOZ (U12) - **Écureuil d'Or (Championnat de France) – Qualifications :** Juliette MATHIEU et Noémie GAIDE (U16)

Bilan Hiver 2023-2024—Section Snowboard

Grand développement cette année de la section Snowboard. Entraînés par Fabien CRUZ, notre champion de France Sinahé TAN, avec les autres membres de la section, ont créé une dynamique extraordinaire ! Cerise sur le gâteau : Sinahé a été sélectionné par le Comité de Savoie en section Snowboard. Bravo à lui !

Podiums Snowboard

Cadet	Linus BONINI	SST Bank Slalom	Valloire	2 ^{ème}
	Perrine JOUANIN	SST Bank Slalom	Valloire	3 ^{ème}
Minimes	Lois TROUBAT	SST Slope Style	Val d'Isère	3 ^{ème}
	Lois TROUBAT	SST Bank Slalom	Valloire	2 ^{ème}
Poussins	Sinahé TAN	Championnat de France – Slope Style	Vars	1 ^{er}
	Sinahé TAN	Championnat de France – Big Air	Vars	2 ^{ème}
	Sinahé TAN	SST Slope Style	Val d'Isère	1 ^{er}
	Sinahé TAN	SST Bank Slalom	Valloire	1 ^{er}
	Sinahé TAN	Slope Style (coupe de France)	La Clusaz	3 ^{ème}
	Sinahé TAN	KNT Snowboard	La Clusaz	2 ^{ème}

VIE ASSOCIATIVE

L'Union Sportive de Montvalezan



Bilan Hiver 2023-2024—Section Freestyle

La section Freestyle a connu beaucoup de succès cette année avec quelques athlètes très motivés ! Nathan GAIDET, qui a coaché cette section, après 6 années de coaching au Ski Club de la Rosière, a décidé de donner un nouveau « 360 nose grab » à sa carrière d'entraîneur ; il rejoint la « Freeski

Academy » de Les Arcs pour coacher les espoirs du Freestyle. Qu'il reçoive ici toute la reconnaissance du Bureau, des parents mais surtout des enfants pour tout son investissement, sa bienveillance, son adaptabilité et sa gentillesse.

Effectifs 2023-2024 par section : coachs et nombre d'athlètes

U8-U10 : 13 jeunes (U8), 17 jeunes (U10) - Marie-Lou TCHIKNAVORIAN (épaulée par : Marina GAIDE, Mathieu MAITRE, Stéphane GAIDE, Robin RASO) / U12 : 7 jeunes - Nathan GAIDET / Freestyle : 4 jeunes - Nathan GAIDET / U14 : 10 jeunes - Yoann GRAVIER / Grand-Prix : 7 jeunes - Yoann GRAVIER / U16 Racing (Mutualisation avec Sainte Foy) : 3 jeunes (de l'USM La Rosière) - Mathieu MIOLLAN / Snowboard : 8 jeunes Fabien CRUZ (épaulé par Sony TURCAT)

Section Sportive Ski-Études / DE / Pôle Espoir rentrée 2024/25 (11 jeunes à la rentrée 2024)

U16 : Juliette MATHIEU (Pôle Espoir La Motte Servolex), Caly TRINQUET (DE Moûtiers) et Thomas GAIDE (Ski-Études Bourg-Saint-Maurice) / U14 : Grace JAMIESON, Laura GAIDET, Elliott MAITRE MORGAN, Martin MATHIEU, Lucas BOUILLER et Chloé HERVE (Ski-Études Bourg-Saint-Maurice) / U12 : Robin POSSOZ et Sinahé TAN (Ski-Études Bourg-Saint-Maurice)



Eté / Automne 2024

Avec le ski de printemps, les catégories plus âgées, et en particulier les jeunes en ski-étude, ont repris les entraînements sur les skis sur glacier.



Un grand MERCI !

À nos sponsors, sans qui tout ceci ne serait pas possible ... aux bénévoles, aux parents, ... et à nos coachs :

MERCI Marie-Lou et Fabien, et merci de continuer votre investissement dans notre Club ;

MERCI Marina, Mathieu, Sony, Stéphane, et Robin, merci pour avoir pu compter sur votre aide cette saison ;

MERCI Jean BRUNO (Coach Coordinateur) et Robin RASO (Coach), merci de votre enthousiasme en rejoignant notre Club à partir de l'hiver 2024/2025 ;

MERCI Nathan, nous te souhaitons beaucoup de réussite et d'épanouissement dans ce nouveau défi, à la hauteur de tes talents ; bonne continuation !

Le Bureau, les parents et les enfants du Ski Club de La Rosière n'oublieront jamais leur Coach Coordinateur Yoann GRAVIER : très engagé pour la transmission de sa passion et pour l'accompagnement des enfants dans notre Club, il avait adopté La Rosière depuis un an ; son départ laisse un vide immense pour tous les jeunes qui l'appréciaient et pour toute notre communauté. **MERCI** Yoann, on t'emmènera toujours avec nous sur les pistes ...



Roc'N Roz - Escalade

La Bonne Dynamique se Poursuit pour l'Association d'Escalade.

Après une année 2023 qui a vu le nombre d'adhérents multiplié par trois, un changement des voies du mur d'escalade a été réalisé par l'association en décembre, grâce à une subvention de la mairie de Montvalezan. Les voies étant restées les mêmes depuis la création du mur en 2018, cela a redonné de l'intérêt à notre activité. Le démontage et le nettoyage des prises a été effectué par des bénévoles de l'association et les nouvelles voies ont été mises en place par Cédric CHAMBELLAN.



Grâce aux membres bénévoles du bureau, la salle a été ouverte deux fois par semaine tout au long des saisons d'hiver et d'été et une fois par semaine à l'intersaison d'automne. Les adhérents ont également fait quelques sorties en extérieur sur le rocher de Versondanne, entre le Châtelard et le Villaret. Maël KERGUNTEUIL, titulaire d'un Brevet d'Etat de moniteur d'escalade qui travaille l'été au Bureau Montagne de La Rosière, a rejoint l'association en début d'année 2024. Grâce à lui, Roc' N Roz a pu organiser une soirée "Climb Dating" le soir de la Saint Valentin. Cette soirée portes ouvertes a fait connaître l'association auprès des saisonniers, dont plusieurs sont devenus adhérents par la suite.

Sous son encadrement, l'association a aussi organisé au mois de juin un week-end d'escalade et de via ferrata à Orpierre, village des Hautes-Alpes renommé pour la qualité de ses falaises. Huit adhérents ont profité de ces deux jours pour acquérir de nouvelles compétences, notamment sur les techniques de grimpe en extérieur.

Le lancement de la prochaine saison se fera lors de l'Assemblée Générale de l'association qui aura lieu, comme chaque année, en décembre. Nous vous communiquerons prochainement la date précise et nous vous y attendons nombreux !



Infos pratiques

Tarifs : 30€ la saison, 40€ l'année.

Ouverture tous les jeudis de 19h à 21h en intersaison, créneaux à définir pour la saison Hiver 2024-2025

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/rocnroz ou contactez nous par e-mail : rocnroz@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

L'Association Communale de Chasse Agréée de Montvalezan

Association créée en 1968 suite à la loi VERDEILLE de 1964 complétée par des décrets en 1966.

Cette loi permet le regroupement du droit de chasse sur les parcelles d'une même commune pour y constituer un territoire cynégétiquement valable et permettre une exploitation pertinente de la chasse pour un seul organisme l'A.C.C.A, association de la loi de 1901 agréé par le préfet du département où elle se situe.



Aujourd'hui le cerf, le chevreuil et quelques sangliers sont venus diversifier la chasse avec les plans de chasse mis en place en 1990, le nombre d'animaux à prélever est un pourcentage des animaux comptés : pour cela 4 comptages de nuit au printemps pour le cerf, chevreuil et lièvres, puis 2 en été. Un comptage à l'aube début juillet pour les chamois. Un comptage au chant en mai pour le tétras puis un autre en août au chien d'arrêt pour voir la reproduction.

À la suite de ces comptages, des bracelets sont attribués. Ils correspondent à des animaux bien définis : jeune, adulte, mâle, femelle... un contrôle des animaux prélevés est réalisé chaque jour de chasse au local de la société, ils sont pesés et une fiche de saisie par animal est renseignée en ligne à la fédération des chasseurs de Savoie dans les 48h.

Comme vous pouvez le constater, la chasse d'aujourd'hui est bien encadrée.

Dans le prochain numéro vous en saurez plus sur les membres du bureau, les actions menées pour l'entretien des espaces, les comptages, attributions et réalisation des diverses espèces.

Bonne lecture à toutes et tous.

Le président



L'objectif de l'A.C.C.A est d'organiser efficacement la chasse tout en respectant un équilibre agro-sylvo-cynégétique. Elle s'engage à développer le gibier et la faune sauvage, à réguler les espèces nuisibles, à veiller à l'application des plans de chasse et à contribuer activement à la préservation des habitats naturels de la faune et de la flore.

A son origine, l'A.C.C.A comptait peu de chasseurs. A son apogée, elle avait 70 membres et aujourd'hui elle a 39 adhérents.

Dans les années 1970, le gibier chassé se composait principalement de lièvres bruns et variables, de pigeons, marmottes, tétras et parfois de chamois.



VIE ASSOCIATIVE

Sou des Ecoles de Montvalezan

L'association se porte très bien. Elle a un bon équilibre entre les moyens qu'elle récolte durant les événements organisés et les frais correspondants aux activités culturelles et sportives proposées par les enseignantes.

Durant l'année scolaire 2023-2024, le Sou des écoles a participé à hauteur de 150 euros par élève.

Ils ont pu aller au théâtre, faire du tennis, de l'escalade, participer à un escape game, profiter de séances de robotique.

Ils ont fait une sortie à Chanaz en juin, où ils ont fait un tour de péniche, découvert la poterie, l'archéologie...

Les CM2 ont reçu une clé USB et un bon d'achat à U culture en prévision de la 6ème (photo ci-dessous) Et plein d'autres choses encore.

Pour récolter des fonds, l'association a organisé différentes animations et événements :



La vente de sacs isothermes personnalisés avec les dessins des enfants, la vente de chocolat pour Noël, la soirée du Sou des Écoles fin novembre, la tombola au mois de février.

Merci d'ailleurs à tous ceux qui nous fournissent les lots. La St Jean au Chatelard. La buvette et une petite restauration le 14 juillet sur la place des Eucherts...

L'assemblée générale a eu lieu fin septembre, le nouveau bureau se compose ainsi :

- Marie-Claude GAIDE et Graziella MORDANT, présidente et vice-présidente
- Sandra FRAISSARD, trésorière
- Laura RENAUDIN et Sam MORGAN, secrétaire et vice-secrétaire

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont permis d'organiser et de mener à bien l'ensemble des différentes manifestations durant cette année. Sans eux, rien ne serait possible. UN GRAND MERCI !!!

Merci à l'ESF qui offre les cours de ski aux enfants durant l'hiver, la commune qui participe également de façon très importante au financement des activités des élèves et à l'office du tourisme pour son soutien.

Et enfin et surtout un grand MERCI aux enseignantes pour leur confiance et leurs idées.



Les Frontières

Le groupe folklorique Les Frontières se déplace pour faire découvrir les musiques et danses traditionnelles.

Ce dimanche 11 août, ils ont participé à la fête de la Terre, organisée par les jeunes agriculteurs de Tarentaise.

Cet événement a offert au groupe une nouvelle occasion de présenter au public, venu en nombre, leurs danses et musiques traditionnelles ainsi que les métiers d'autrefois. Le tout s'est déroulé dans le cadre magnifique du Plan de l'Arc aux Eucherts, offrant une vue imprenable et une ambiance chaleureuse.



VIE ASSOCIATIVE

Association Sportive Golf de La Rosière

Le Golf ça se partage !

Golf entre générations de 4 à 87 ans, Golf en famille ou entre amis, Golf à la Rosière ou dans la vallée, le golf est un jeu qui rassemble et qui prône de belles valeurs ! Venez essayer ce sport de plein air dans un cadre magnifique ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez débiter ou vous perfectionner, nous pourrions vous accompagner !

Photo : L'école de Golf de la Rosière, de 5 à 14 ans autour de leurs pros, Douglas BLANCHET et Guillaume ASSAYAG.



Ecole de golf

Une vingtaine d'enfants a profité des 15 cours de Golf organisés à partir du 01/07. C'est une vraie chance pour les enfants de pouvoir pratiquer ce sport dans des conditions accessibles à tous. Cela est possible avec les subventions communales et de Restogolf mais aussi grâce à l'implication

de tous ceux qui les encadrent et qui se déplacent sur les compétitions avec les jeunes.

Cette année, ils ont participé à des compétitions à Courchevel, à Lyon et à Giez (74). Bravo à eux, la progression est très forte depuis 2 ans et ce n'est que le début.

La saison de l'été de Golf s'est soldée par l'organisation de la traditionnelle compétition junior à la Rosière, le trophée des petites marmottes avec une trentaine de participants de la vallée. Bravo à tous les enfants !

Organisation et participation aux compétitions

15 tournois ont eu lieu à la Rosière avec des records de participation et toujours avec un parcours préparé avec soins et professionnalisme !!!! Merci aux généreux sponsors et partenaires de l'AS ainsi qu'à Restogolf.

Participation à des compétitions par équipe :

- Ryder Cup (La Rosière vs Tignes) : vainqueur Tignes ;
- Participation Trophée Lacs et Montagnes (championnat interclubs de Savoie) et Championnat de France des Golf de Montagne avec de belles performances individuelles, qui motivent tous les équipiers pour participer dans une ambiance conviviale et compétitive aussi.



Les enfants qui ont participé au tournoi organisé à la Rosière, le trophée des Petites Marmottes qui rassemble les Club de Méribel, des Arcs et de La Rosière.

VIE ASSOCIATIVE

Hockey Club La Rosière

À la suite de son assemblée générale du 31 août 2024, le Club de hockey affiche un bilan moral, financier et sportif positif.

Au total **122 licenciés (87 adultes et 35 enfants)**, répartis entre le hockey et la danse sur glace.

Nous remercions vivement Patrick ADIN pour son investissement de plus de 12 ans au sein de l'association ; et lui souhaitons une bonne retraite.

Merci aux coaches : Anne-Sophie BONIFACE pour le hockey ; Anaïs BOUVET et Laura PAQUET pour la danse et l'artistique.

Enfin un grand merci à la commune de Montvalezan, à l'EPIC La Rosière Tourisme, à nos partenaires et aux bénévoles.

Présidente : Christelle GAIDET ; Trésorier : Julien THOMAS ; Secrétaire : Sébastien GAIDET.



Match caritatif pour OCTOBRE ROSE, le 25 octobre 2023



Tournoi des Tigres Blancs à La Rosière, les 10 et 11 novembre 2023



Victoire des Tigres au tournoi de Villard de Lans, les 18 et 19 mai 2024



Démonstration de patinage artistique

VIE ASSOCIATIVE

Trail de La Rosière

Le Trail de la Rosière, 10 ans !

Dans un cadre de rêve, avec un ciel limpide et porte-bonheur, nous avons vécu un anniversaire incroyable ! 10 ans pour le Trail de la Rosière, avec un record de 800 participants. Nous

remercions les coureurs pour leurs sourires et leur gratitude. La vidéo de l'édition 2024 est disponible sur le lien suivant <https://lc.cx/XgBWKn>

Quelques chiffres

Les Bénévoles, nommés les Abeilles

- Ruche de 140 personnes
- Environ 100 abeilles chaque année : fidélité de 92% !
- Chaine humaine de 6 ans à 76 ans.

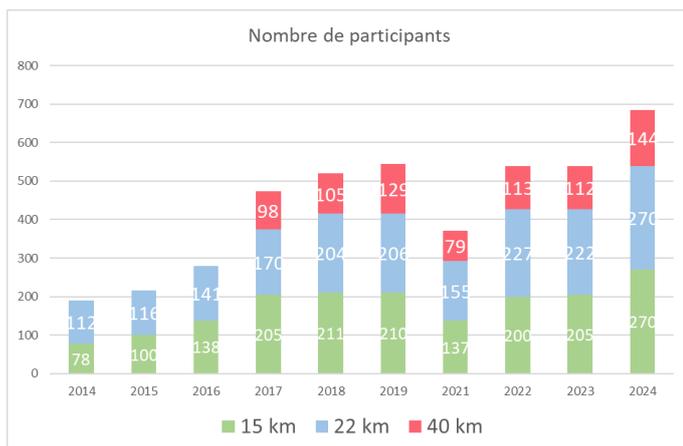
Les coureurs

- 71% viennent pour la première fois courir le Trail de la Rosière ;
- 44% viennent par bouche à oreille ;
- 99% recommanderaient le Trail de La Rosière à leurs amis

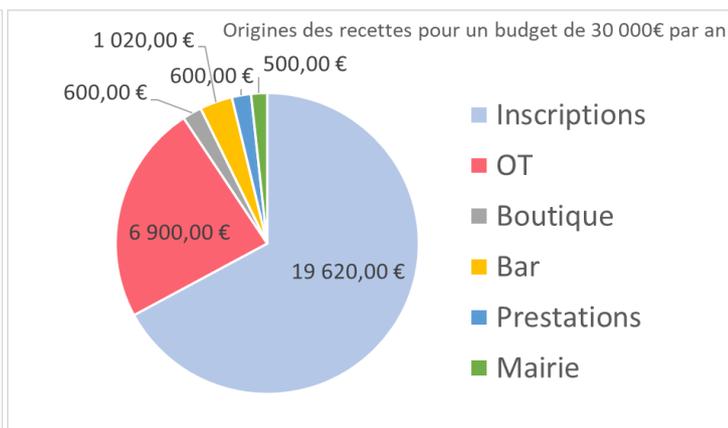
Bulletin de notes (enquête réalisée sur 500 coureurs, 5/5 étant la meilleure note)

- 4,97 / 5 Ambiance
- 4,94 / 5 Bénévoles
- 4,94 / 5 Balisage
- 4,88 / 5 Parcours
- 4,82 / 5 Ravitaillements
- 4,82 / 5 Assistance secours
- 4,73 / 5 Repas

Évolution du nombre de participants depuis 2014



Origine des recettes pour un budget annuel de 30000 €



Répartition des dépenses pour un dossard payé 30 €

10,3€	Repas et bière
6,0€	Cadeaux inscription
5,0€	Communication
3,6€	Secours
2,4€	Récompenses
1,3€	Chrono
1,3€	Ravitos

Les retombées économiques

Sur un échantillon de **500 coureurs**,

En moyenne, un coureur rapporte **7,6 nuitées** !

Si l'on valorise à 50€ de dépenses par nuitée (données Savoie Mont Blanc), l'édition 2024 a rapporté **260 000€** sur le territoire (hébergement, restaurant, achats dans les commerces, services, activités).

Depuis 2018 c'est **plus d'un million d'euros cumulé** de retombées économiques pour le territoire.

Micro baladeur parmi la réaction des coureurs:

« C'était dur mais que c'était beau :) je vous dis pas merci pour la dernière montée entre le Châtelard et La Rosière ;) ».

« Parcours absolument divin. Sûrement le plus beau trail que j'ai fait jusqu'à aujourd'hui ».

« Gros point positif sur le balisage qui était impeccable avec beaucoup de bénévoles sur le trajet ».

« Le meilleur repas de toutes les courses que j'ai pu faire ».

« Des bénévoles au top niveau. Du retrait de dossard au service à l'arrivée, ils étaient incroyables ».

« Équipe fantastique. Toutes et tous ont toujours le sourire !!! C'est incroyable ! ».

Trail de La Rosière

La soirée spéciale 10 ans

Les 120 bénévoles œuvrent pour faire de cette journée un partage de valeurs autour du sport et de la solidarité. C'est une véritable chaîne humaine de 6 ans à 76 ans qui se met en place les quelques jours avant le trail et qui fonctionne à plein régime le jour J.

Tout cela redonne foi en l'humanité et le "vivre et faire ensemble". Ce fut le moteur de notre engagement pendant 10 ans.

Pour remercier ces bénévoles, une soirée spéciale pour les 10 ans a été organisée en septembre au cinéma de la Rosière avec une petite présentation des chiffres clefs de l'événement, la projection d'un film sur cette aventure et la remise de cadeaux à tous ceux qui se sont investis dans le bureau de l'association.

Une soirée conviviale avec 85 personnes a clôturé en beauté ce chapitre de 10 ans au Boréal avec beaucoup d'émotions.

<https://lc.cx/meYiSR>

Pour visionner le film des 10 ans d'aventures du Trail de la Rosière dédiée aux bénévoles à regarder absolument.

Scannez ce QR CODE



Et après ?

Après 10 ans sans concessions, Marina et Aline laissent leurs places de capitaines de cet événement pour le vivre autrement, avec un dossard ou sur un ravitaillement, avec ce petit message.

« Organiser un trail c'est fédérer des hommes autour d'un projet, autour de valeurs communes à ce sport mais pas que.

C'est aussi partager du temps et des moments ensemble en amont, se construire des souvenirs entre amis.

C'est aussi partager des doutes, lever des barrières, sauter des obstacles et garder la foi sans conditions.

Organiser un trail c'est aussi prendre des risques. On a désormais peur de ces risques.

Le Trail perdure avec une équipe de bénévoles complètement dévouée à notre village, avec des fidèles coureurs et vacanciers, dans un cadre toujours aussi fabuleux.

Vive le sport, vive la montagne et vive la solidarité !

MERCI sincèrement à tous ceux qui ont cru en nous et qui nous ont aidé une heure, un jour ou pour toujours.



VIE ASSOCIATIVE

L'Association du Service des Pistes

Retour sur les événements de l'Association

L'association du Service des Pistes a proposé deux événements cet hiver. D'une part, une soirée conférence sur la prévention aux dangers d'avalanche inhérents à notre domaine skiable et plus largement la sécurité en dehors des

pistes balisées et sécurisées. Puis, au mois d'avril, a eu lieu notre désormais traditionnelle Bronzette Cup sur le front de neige de La Rosière. Cette année encore, sourires et convivialité étaient au rendez-vous.

DANGER AVALANCHE

C'est le nom de la conférence donnée le 21 décembre par les pisteurs de La Rosière à la salle Jean ARPIN.

Lors de cette soirée, ouverte à tous les publics, plusieurs thèmes ont été abordés : la lecture du Bulletin d'Estimation du Risque d'Avalanche (BERA), les notions de base en nivologie, le Plan d'Intervention de Déclenchement d'Avalanches (PIDA) sur la station, l'utilisation du matériel de sécurité à utiliser en hors-piste, ou encore, comment donner l'alerte en cas d'accident.

Le but de la conférence « Danger Avalanche » est de donner les clefs et outils indispensables à la sécurité des amateurs de glisse évoluant hors des pistes balisées. Nous en profitons également pour rappeler les indispensables en matière de sécurité.

L'idée n'est pas de faire une formation, mais plutôt d'expliquer les phénomènes avalancheux nous concernant à La Rosière, tout en encourageant les pratiquants à s'informer davantage.

Une quarantaine de personnes ont ainsi assisté à la première édition de notre événement, qui s'est clôturé avec un pot offert par nos soins.



LA BRONZETTE CUP

L'association des pistes de La Rosière vous invite à
La BRONZETTE CUP
Vendredi 12 Avril
suivie du bal des moniteurs à 20h

Oublie que t'as aucune chance, vas-y foncer!

Suivez les conseils de MR. DUSS, venez nombreux!

- Ouvert à tous et à tout engin de glisse
- Inscription sur place, 10€ avec une conso offerte
- Drink and 🎵 sur le front de neige
- Tirage au sort pour les lots
- Récompense pour le meilleur déguisement
- Plus de renseignements sur les réseaux sociaux

Le 12 avril dernier a eu lieu notre traditionnelle course décalée sur le front de neige de La Rosière.

Ouverte à toutes les glisses, les coureurs se sont affrontés sur un slalom hybride mêlant planté de jalons, jet de charge d'explosif, fun box, ouverture de piste... Le tout déguisé et avec le sourire !

Noémix assurait l'ambiance sur le front de neige et l'association du Service des Pistes gérait la buvette.

Une fois le soleil couché, coureurs et organisateurs ont pu terminer la soirée au bal organisé par les moniteurs de l'ESF à la salle Jean ARPIN.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cet événement ! **Nous vous disons donc à cet hiver !**

Teddy, Président de l'association du service des Pistes de La Rosière

Kapra - Association Sportive

Une nouvelle association pour tous sur la commune de Montvalezan

Créée en 2024, l'association **Kapra Sports** s'efforce de rendre le sport accessible à tous, quel que soit l'âge ou le niveau. Cet hiver, l'association innove en proposant des **séances de renforcement musculaire**. Ces cours, adaptés à tous, auront lieu les **mardis et jeudis**, offrant une excellente occasion de garder la forme pendant la saison tout en renforçant sa condition physique. Votre nouvelle coach, Eponine, vous accompagnera tout au long de l'hiver les mardis et les jeudis à la Salle Jean Arpin. A 17h30, le cours d'une heure sera réservé aux débutants tandis que le cours de 18h30 sera réservé aux sportifs. Les horaires et les créneaux restent prévisionnels et sont susceptibles de changer en fonction des besoins de la commune. A terme, l'association a pour but d'étendre ce système toute l'année. Ajoutant ainsi une offre supplémentaire, en plus de la préparation physique individualisée trail et vélo route déjà en place depuis 2022.

Des événements sportifs à l'horizon

Toujours dans une dynamique de partage et de convivialité, **Kapra Sports** œuvre également pour des projets événementiels sportifs. En **2025**, l'association a pour but d'organiser plusieurs **événements sportifs sur la commune**, qui promettent de rassembler les habitants et d'attirer des participants d'autres régions. Ces rendez-vous, encore en préparation, marqueront l'année par leur diversité et leur esprit fédérateur. Ils illustrent l'engagement de l'association à promouvoir le sport comme vecteur de rencontres et de dynamisme local.

Venez donc faire du sport !

L'équipe KAPRA



Association de Sauvegarde des Chapelles

Bilan de l'année :

Cette année 2024 marque la concrétisation des travaux de rénovation des façades de la Chapelle Saint Michel au Chatelard , le remplacement des 4 fenêtres , la mise aux normes électriques , la création de 2 ouvrants vitrés sur la porte principale ainsi que la rénovation des murs intérieurs (en cours à ce jour),

-La commune de Montvalezan a pris en charge la rénovation des extérieurs et intérieurs ,ainsi que la mise au norme électrique pour un budget d'environ 90 000€

-Notre association a pris en charge le remplacement des fenêtres et les ouvrants vitrés sur la porte pour un budget de 8 600€

-La famille JAMBERT Bernard par le don de 50 000€ fait à la collectivité pour ces travaux

-Nous remercions chaleureusement Mme Françoise JAMBERT, Nous remercions également tous les donateurs particuliers et institutionnels qui ont participé aux financements de ces travaux

Les membres de l'association, les bénévoles, la collectivité et ses services, ont participé à l'élaboration de ces travaux ,

Les travaux sont réalisés par Sylvain GODON pour les menuiseries , les Services techniques Communaux pour l'électricité et les Ets Jacquet pour les façades extérieures et murs intérieurs,

Nous avons participé à toutes les réunions de chantier avec la participation de Pascal GAIDET , que nous remercions grandement pour son appui technique, La participation également des habitants de Montvalezan, Gisèle Gaide, Marcel GAIDET, Colette MAITRE, Marie-Elise PRUD'HOMME, Joel POSSOZ, Lucie FOURN, Odile VILLIOD, Huguette GAIDE,

Arlète NOIR, Josiane VOLK, Yvonne CHENAL ,et d'autres pour le choix des teintes et autres décisions , Huguette et Noël FRAISSARD pour l'installation de la base de vie de l'entreprise et le « casse croute » organisé par l'entreprise Jacquet le 07 Aout 2024,

Pour l'année à venir, l'association va se consacrer à la réussite de la consolidation et rénovation des façades de la Chapelle Notre Dame de Liesse , une consultation des entreprises est en cours par la collectivité,

Rappel pour aider l'Association de Sauvegarde des chapelles de Montvalezan , vous pouvez adresser vos dons à Marie Elise PRUD'HOMME 199 route des rives, Le Mousselard 73700 Montvalezan Tel : 0479068455 ; Courriel : prudhommem221@orange.fr ou demander un RIB pour effectuer un virement .

L'association loi 1901 délivre un reçu fiscal pour bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de son foyer.

Pour l'association , Jean-Pierre Maitre



Le 24 Juillet 2024



Façades rénovées , échafaudage en cours de démontage Aout 2024



Héliportage de l'échafaudage le 03 Mai 2024

VIE ASSOCIATIVE

Association de Sauvegarde des Chapelles



Fenêtre avant remplacement



Etat des murs extérieurs avant travaux le 12 Juin 2024



Après fabrication et pose



Détails des travaux intérieurs 26 Aout 2024



Choix des teintes extérieures 25 Avril ,28 Mai 2024



Casse-croûte organisé par Patrick Bisoli des Ets jacquet accompagné de Mathieu et Loic , le 7 Aout 2024

VIE ASSOCIATIVE

Association Saint Michel

Au cœur de la vallée, à Bourg Saint Maurice, une petite Association, l'Asso Saint-Michel, se démène tout au long de l'année depuis presque 30 années pour donner aux personnes âgées, de l'EHPAD du Centre Hospitalier, ce qu'elles méritent : des moments de joie, de plaisir, d'émotion, de reconnaissance et d'empathie.



Quand on a rejoint la Maison de Retraite, inutile de bâtir de grands projets à long terme ... il faut faire que chaque journée soit aussi bonne, gaie et douce que possible. L'association compte une petite cinquantaine de membres essentiellement des membres des familles de résidents ... et une dizaine de bénévoles qui proposent des animations en complément de l'action du personnel soignant de l'EHPAD. Grâce aux cotisations, aux dons et aux subventions des communes, de la CCHT et du Département, l'association finance des intervenants extérieurs (musique, chant ou danse), des cadeaux aux résidents pour les anniversaires et pour Noël, des sorties avec repas ou goûter au restaurant, une séance au cinéma chaque mois ... et des lots pour le loto, des fournitures pour des activités créatives, etc. Les bénévoles consacrent beaucoup de leur temps aux côtés des résidents, avec

assiduité et régularité, car ils sont très attendus. Mieux qu'un salaire, le sourire (et la joie) que renvoient les résidents est très important. L'admiration aussi est une récompense : savoir que « nos mamies » de plus de 95 ans participent à chaque séance de gymnastique douce procure une joie immense. Pendant ces moments, le résident à l'honneur devient "le centre du monde". Voir leurs yeux briller de joie, parfois même s'embuer d'émotion lorsqu'ils reçoivent un cadeau personnalisé — un geste qu'ils n'ont plus l'habitude de vivre — remplit de bonheur tous les bénévoles présents.



Savoir que « nos mamies » qui comptent sur nous est devenu essentiel à notre vie ... à tel point que nous ne comprenons pas pourquoi d'autres bénévoles ne viennent pas nous rejoindre pour donner un vrai, bon et joyeux, sens à leur temps libre.



MES NOTES



